This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frnaçais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF THE
University of
Michigan
[redacted]

PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Paquot, Jean Noël, abbé
J. E. I.

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DES DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

DE LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

TOME DIX-HUITIÈME.

A LOUVAIN,
DE L'IMPRIMERIE ACADEMIQUE.
M. DCC. LXX.

JUGEMENT

de M. GUYAUX, Docteur-Regent de la Faculté de Théologie de Louvain, Professeur Imperial & Royal de l'Ecriture Sainte, Président du Collège du Pape Adrien VI, &c. &c.

J'AI LU avec beaucoup d'attention les Tomes XIII. XIV. XV. XVI. XVII. & XVIII. des *Mémoires pour servir à l'Histoire Litteraire des dix-sept Provinces des Pays-Bas, &c.* composés par M. PAQUOT, Licentié en Théologie, Professeur de la Langue Hébraïque dans l'Université de Louvain, Conseiller - Historiographe de S. M. I. & Royale Apostolique, &c. Et j'en ai porté le même jugement que des douze prémiers volumes. Donné à Louvain le 17. de Mars 1770.

J. J. GUYAUX, Docteur Régent de la Faculté de Théologie, Professeur Imperial & Royal de l'Ecriture Sainte, & Président du College du Pape Adrien VI.

APPROBATIONS.

J'AI LU les Tomes XIII. XIV. XV. XVI. XVII. & XVIII. des *Mémoires pour servir à l'Histoire Litteraire des dix-sept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège, &c.* composez par M. PAQUOT, Licentié en Théologie, Chanoine de l'Eglise Collegiale de S. Pierre à Louvain, Professeur de la Langue Hebraïque dans l'Université de la même ville, Conseiller-Historiographe de S. M. I. & Royale Apostolique, &c. Et j'y ai retrouvé l'exactitude & l'érudition qui caracterisent les volumes precedents. L'Autheur y a mis un grand nombre de Remarques, qui seront d'un grand secours à ceux qui étudient même l'Histoire Civile de nos Provinces, de même qu'à ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Ecriture Ste, des Controverses, des Antiquitez Ecclesiastiques, &c. Et il n'a rien fait entrer dans son Ouvrage, qui ne soit parfaitement conforme à la doctrine de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine. En foi de quoi j'ai signé la présente à Louvain ce 17. Mars 1770.

FRANÇOIS JACQUES, dit JACOBI, Licentié en Théologie, Chanoine de l'Eglise Colleg. de St Pierre, Censeur & Visiteur Apostolique & Royal des Livres pour les Païs-Bas Autrichiens, Président du College des Trois Langues dans l'Université de Louvain.

VIDIT Bruxellis hac 9ª Martii 1770.

E. P. VAN DEN CRUYCE, Subst. Proc. Gen., ac Regius Lib. Cens.

MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE LITTERAIRE
DES DIX-SEPT PROVINCES DES
PAYS-BAS,
DE LA PRINCIPAUTÉ DE
LIEGE,
ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

Guillaume Allen, ou *Guil. Alanus*, ou le Cardinal *Alain*,

NAQUIT D'UNE famille noble, ou du moins ancienne & honnête; en l'année 1532., remarquable par la défection du Roi *Henri VIII.*, qui se sépara alors absolument de l'Eglise Romaine. *Jean Allen* son père

étoit de *Rofs-Hall*, village du Duché de Lancaftre : fon ayeul *George Allen* étoit de *Brooc-houfe* dans le Comté de Stafford. Sa mère, nommée *Jeanne Lifter*, & née à *Weftby* dans le Duché d'*York*, étoit fœur de *Thomas Lifter*. Ayant déja fait des progrès dans les humanités, on l'envoya à *Oxford* en 1547., & on l'y mit au Collège d'*Oriel* (a) fous la conduite de *Morgan Philips*, dont je parlerai ailleurs. Il y continua fes études avec affez de tranquilité, parce qu'on n'inquiètoit pas beaucoup les Non-Conformiftes en ce tems-là. En 1550. il fut incorporé dans l'Univerfité en qualité d'*Elève*. Au commencement du regne de *Marie*, il prit l'habit Eccléfiaftique, & le 16. juillet 1554. il reçut le grade de Maitre-ès-Arts avec *Thomas Harding* & *Nicolas Harpsfield*. (b) Deux ans après on le fit Directeur du *St - Mary's-Hall*. (c) Vers le même tems on le nomma pour être l'un des Œconomes, ou Provifeurs

(a) Nommé autrefois *le Collège N. D.*, ou le *Collège du Roi*. Il eft fitué au midi de la ville, & tire fon nom d'une terre qu'*Edouard III.* lui donna pour en augmenter les fonds. *Adam de Brom*, Aumônier d'*Edouard II.* en 1324.

(b) Je donnerai ailleurs l'Article de *Harding*. *Harpsfield* fut Docteur en Droit, & Profeffeur en Grec à *Oxford*. En 1554. il fut fait Archidiacre de *Cantorberi* à la place d'*Edmond Crammer*, frère du fameux *Thomas Crammer*. *Elifabeth* le fit dépuis enfermer dans la Tour de *Londres*. Il y demeura environ vingt ans, & y mourut en 1583. On a de lui divers Ouvrages fur la Controverfe, & fur l'Hiftoire Eccléfiaftique.

(c) Situé fur la paroiffe de N. Dame.

(*Proctors*) de l'Université. Il obtint un Canonicat d'*York* en 1558. Mais *Elisabeth* s'étant emparée du trône la même année, & ayant ordonné au Clergé du Royaume de la reconnoitre pour Chef de l'Eglise Anglicane, *Alain* s'y opposa généreusement, & craignant la rigueur des Edits, il prit le parti d'abandonner sa patrie. Il se retira d'abord à *Louvain*, où il se joignit à quelques savans Anglois, qu'il avoit connus auparavant, entre autres à *Harding*, dont je parlois il n'y a qu'un moment, à *Nicolas Sanderus*, & à *Jean Rastal*, (d) qui s'exerçoient à écrire contre les erreurs introduites dans leur pays. Pour mieux fournir à son entretien, il se fit Gouverneur d'un jeune gentilhomme : mais sa santé s'étant dérangée au bout de quelque tems, il fut obligé de quitter cet emploi, & d'aller reprendre son air natal. Débarqué en Angleterre, il fut vivement choqué de la conduite de quelques

(*d*) Ce dernier, natif de *Glocester*, & élève du *Collège Neuf d'Oxford*, fut ordonné Prètre en 1555., quitta l'Angleterre en 1560., & s'établit à *Louvain*. Il passa ensuite à *Rome*, où il fut Confesseur des Anglois. En 1568. il se fit Jésuite. Dépuis on l'envoya à *Ausbourg*, & enfin à *Ingolstad*, où il mourut vers l'an 1600., après y avoir été Recteur du Collège de sa Compagnie. Il a publié cinq opuscules contre *Jewel*, Auteur d'une *Apologie de la* nouvelle *Eglise Anglicane*. Ces Opuscules ont été imprimés à *Anvers*, 1564--1567. Le Docteur *Pitt's* s'est trompé en les attribuant a *Guillaume Rastal*. Les PP. *Alegambe* & *Southwell* ont oublié de parler de *Jean Rastal*. (Voyez Dod, II. 141. 142.)

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

douard Risdon, (f) *Jean Marshal*, (g) *Jean White*, (h) *Jérèmie Collier*, (i) & *Philippe Raycostian* s'engagèrent de mettre la maison en état. Les Docteurs *Thomas Baily*, *Laurent Webb*, & *Stapleton* (k) y contribuèrent avec quelques autres Anglois, que les cruautés d'*Elisabeth* & de ses Ministres avoient forcés d'interrompre leurs études, & de chercher un azile en Flandre. Les Abbés de *S. Vaast d'Arras*, de *Marchiennes*, & d'*Anchin* voulurent avoir part à la bonne œuvre, & *Alain* dressa les régle-

(*f*) Qui se fit dépuis Chartreux à *Bruges*. Il ne faut pas le confondre avec *Edouard Rushton*, dont je parlerai à l'article de *Nicolas Sanderus*.

(*g*) Dont j'ai parlé T. IX. p. 218.

(*h*) Qui fut Docteur en Théologie dans l'Université de *Douai*, & y enseigna cette science au Séminaire dont je parle. Il passa dépuis en Irlande.

(*i*) M. *Dod* le nomme ainsi T. II. p. 46. Ailleurs (p. 75.) il le nomme *Simon Collier*. Celui-ci étoit de *Bruxelles*. Il professa la Philosophie avec son compatriote *Philippe Raycostian* (autrement *Jean-Philippe Raicostan*,) au Séminaire Anglois de *Douai*, & dépuis au Collège de *Marchiennes*. *Jean Wright* & *Richard Story*, tous deux Anglois, & Théologiens de *Louvain*, remplacèrent *Collier* & *Raicostan* au Séminaire de *Douai*.

(*k*) J'ai donné l'article de *Stapleton*. *Baily* étoit natif du Duché d'*York*, Bachelier de *Cambridge*, & (selon M. *Dod*) Docteur de *Louvain*. Il quitta cette dernière ville le 30. janvier 1576, & se rendit à *Douai* pour l'établissement du Séminaire Anglois. Il travailla plus que persone au temporel de cette maison: *Bristow* en règla l'enseignement, & *Alain* en fixa la discipline. *Baily* passa dépuis à *Reims*: mais il revint à *Douai* au commencement de l'an 1589., & y mourut le 7. octobre 1591. *Laurent Webb* suivit *Baily* de *Louvain* à *Douai* en 1576. Il étoit Prêtre, & fut fait Docteur en Droit à *Paris* l'an 1582. De là il se rendit à *Reims*, d'où lui & *Baily* retournèrent à *Douai* en 1591. Il mourut le 14. janvier 1608., agé de 77. ans.

retour le 30. juillet 1576., & s'y vit bientôt inquièté. Au milieu des troubles, que l'Hérèsie excitoit en Flandre, la Bourgeoisie de *Douai* craignit, ou feignit de craindre, qu'une multitude d'Anglois établis en cette ville, ne fût une occasion d'y attirer des espions, qui sous prétexte d'étude, pourroient causer quelque révolution dans les circonstances critiques où l'on se trouvoit. Pour appaiser ces bourgeois, le Gouverneur de *Douai*, & le Recteur de l'Université prirent la liste des Séminaristes Anglois, & firent la visite de leur maison. Les allarmes ayant recommencé l'année suivante, *Alain* crut qu'il seroit à propos d'aller s'établir ailleurs. On fit une tentative à *Reims*, où l'illustre Maison de Guise donna les espérances les plus favorables. Les véxations continuèrent à *Douai*. Enfin le 14. mars 1578. la Régence ordonna à tous les Anglois, capables de porter les armes, hors les Prêtres & les Professeurs, de sortir de la ville; & cette ordonnance fut étendue à tous ceux de la même nation six jours après. *Alain*, *Webb*, & presque tous les autres, partirent le lendemain 21., & arrivèrent à *Reims* le 27. mars. L'Université les reçut avec beaucoup de charité, & *Alain* dévint Chanoine de la Métropole. Le Séminaire transféré en cette ville fut bientôt logeable, & se trouva

Y.18

défefpèra de fa vie le 27. juillet 1585. S'étant trouvé mieux quelques jours après, les Médecins lui ordonnèrent d'aller prendre les eaux de *Spa*. Il y trouva beaucoup de foûlagement. A fon retour il reçut une invitation de la part du fouverain Pontife de fe rendre de nouveau à *Rome*. *Alain* y fit un plus long féjour qu'il ne s'étoit attendu. *Sixte-Quint* l'honora de la Pourpre facrée le 7. août 1587. avec le titre de *S. Martin-aux-Monts*. Deux motifs concoururent à cette promotion : *Philippe II.* en avoit prié le Pape, qui en lui accordant fa demande, crut qu'il engageroit plus efficacement S. M. à déclarer la guerre à la Reine *Elifabeth*, comme il l'en follicitoit dépuis quelque tems. D'un autre côté ce Pontife étoit charmé d'avoir l'occafion de recompenfer les fervices d'un homme fort utile à l'Eglife, & à qui *Grégoire XIII.* avoit déja offert le Chapeau. Le même Pape, toûjours à la prière de S. M. Cath., nomma *Alain* fon Légat en Angleterre, comme l'avoit été le Cardinal *Regnaud Polus* fous le regne de *Marie*. Le Roi pour le mettre en état de foûtenir cette dignité, lui donna une riche Abbaye dans la Calabre, & une penfion annuelle fur les révenus de l'Archévêché de *Palerme*. Il le nomma enfuite à l'Archévêché de *Malines*, qui vaqua le 5.

APPROBATIONS.

J'AI LU les Tomes XIII. XIV. XV. XVI. XVII. & XVIII. des *Mémoires pour servir à l'Histoire Litteraire des dix-sept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège, &c.* composez par M. PAQUOT, Licentié en Théologie, Chanoine de l'Eglise Collegiale de S. Pierre à Louvain, Professeur de la Langue Hebraïque dans l'Université de la même ville, Conseiller-Historiographe de S. M. I. & Royale Apostolique, &c. Et j'y ai retrouvé l'exactitude & l'érudition qui caracterisent les volumes precedents. L'Autheur y a mis un grand nombre de Remarques, qui seront d'un grand secours à ceux qui étudient même l'Histoire Civile de nos Provinces, de même qu'à ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Ecriture Ste, des Controverses, des Antiquitez Ecclesiastiques, &c. Et il n'a rien fait entrer dans son Ouvrage, qui ne soit parfaitement conforme à la doctrine de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine. En foi de quoi j'ai signé la présente à Louvain ce 17. Mars 1770.

FRANÇOIS JACQUES, dit JACOBI, Licentié en Théologie, Chanoine de l'Eglise Colleg. de St Pierre, Censeur & Visiteur Apostolique & Royal des Livres pour les Païs-Bas Autrichiens, Président du College des Trois Langues dans l'Université de Louvain.

VIDIT Bruxellis hac 9ª Martii 1770.

E. P. VAN DEN CRUYCE, Subst. Proc. Gen., ac Regius Lib. Cens.

dentaire qu'*Alain* menoit depuis quelque tems à *Rome*, renouvella ses infirmités, qu'il supporta toujours avec beaucoup de courage. Elles le reduisirent à garder le lit le dernier de septembre 1594., & lui causèrent des douleurs très-aigues pendant seize jours, au bout desquels la fièvre, jointe à une retention d'urine, l'enleva dans son palais le 16. octobre suivant dans la 63[e] année de son age. Son corps fut enterré dans la chapelle du Séminaire Anglois, dédiée à la S[te] Trinité, & l'on y grava cette inscription : *Deo Trino & Uni. Guilielmo Alano, Lancastriensi, S. R. E. Presbytero, Cardinali Angliæ; qui extorris à patriâ, perfunctus laboribus diuturnis in orthodoxâ Religione tuendâ : sudoribus multis in Seminariis ad salutem patriæ instituendis, fovendis : periculis plurimis ob Ecclesiam Romanam operâ, scriptis, omni corporis & animi contentione, defensam : hìc in ejus gremio, scientiæ, pietatis, modestiæ, integritatis famâ & exemplo clarus, ac piis omnibus charus, occubuit XVII. kal. novemb., anno ætatis LXIII., exilii XXXIII., salutis humanæ M. D. XCIIII.*

Principes, si Ecclesiam eversum eant, deponendi jus habet; quæ sententia omnium fermè est Theologorum .... Tertium est Canonistarum, qui Pontificem totius orbis Dominum directum à Deo datum esse contendunt; sententia ista ab omnibus ferè Theologis exploditur. Joan. Morinus, ep. ad Card. Barberinum, datâ Parisiis sexto kal. August. 1630., in Antiquit. Ecclesiæ Orient., Londini 1682. editis, pagg. 154. & 155.

inter lacrymas exulum pro Religione civium, perpetuum illorum effugium. Gabriel Alanus frater, Thomas Heschetus sororis filius, Fratri, Avunculo chariss., optimèque merito, mœrentes posuerunt.

On voit un portrait de *Guillaume Alain* chez les Augustines Angloises de *Louvain*. Il y en a un en gravûre de la façon d'*Edme de Boulonois*, dans l'*Acadèmie* de *Bullart*, dans la *Bibliothèque* de M. *Foppens*, &c. Il fut extrèmement regretté des Catholiques, tant de sa nation, que des autres pays. Pour les Protestans d'Angleterre, on peut juger de ce qu'ils pensèrent de sa mort par les excès, auxquels ils se portèrent contre lui pendant sa vie. La Reine *Elisabeth* fit tous ses efforts pour l'avoir entre ses mains, & le traiter comme elle avoit fait tant de Catholiques. Un assassin le chercha longtems dans *Douai*. Un Prêtre même de son Collège eut le dessein de l'empoisonner, comme il l'avoua dépuis pressé par les remords de sa conscience. Enfin *Egremond Radcliff*, qui fut exècuté en Flandre pour d'autres crimes, confessa sur l'échafaud qu'il avoit été gagé pour assassiner *Alain*. Les Ecrits de ce grand homme sont la preuve la plus sûre de son savoir en fait de Théologie, de Controverse, & de Morale. Les grandes choses qu'il a exècutées, déposent aussi sûrement en faveur de son

habileté dans la conduite des affaires. Les Catholiques qui l'ont connu, s'accordent à nous le repréfenter comme un homme poli, grave, modefte, prudent, plein de courage & de reffources, également ennemi de la flatterie & de la médifance, & fi humain, qu'il traitoit fes domeftiques, comme fi ç'euffent été fes enfans. Les bruits défavantageux que les Hérétiques firent courir contre lui, & les écrits calomnieux, par lefquels ils s'efforcèrent de le noircir, n'ont pu flétrir fa réputation. *Antoine Wood*, quoique zèlé Proteftant, raporte une partie de ces calomnies, (*r*) les méprife fans détour, & convient hautement (*s*) des grandes qualités de *Guillaume Alain*. Nous avons de ce Cardinal.

1. *Expofition abrègée de quelques Motifs en faveur de la Foi Catholique.* En Anglois. (*t*) 1564.

2. *Explication & Défenfe de la Doctrine de l'Eglife Catholique touchant le Purgatoire,*

(*r*) Avancées par *Cambden* (*Annal. Reginæ Elifabethæ, fub an. 1589.*) par *Farther* (*Ibid. fub. an. 1594.*) & par *François Godwyn* (*Com. de Præful. Angl. ad finem inter Cardinales.*)

(*s*) *Let Writers fay wat they pleafe; certain it is that he was an active Man, and of great parts, and high prudence: that he was Religious and Zealous in his profeffion, reftlefs till he had performed what he had undertaken: that he was very affable, genteel, and winning: and that his perfonage was handfome and proper; which, with an innate gravity, commanded refpect from thofe that came near, or had to do with hem.* Wood, Athen. Oxon., T. I. col. 270.

(*t*) *Certain brief Reafons concerning Catholick Faith.*

& la Prière pour les Morts. En Anglois. (v) *Anvers, Jean de Laet*, 1565. feuillets 289. 12°. gros caract. petit Romain. Ce Traité est contre *Jean Jewell*, Evêque (Anglican) de *Salisberi.*

3. *Traité apologètique, où l'on justifie le pouvoir légitime qu'ont les Prêtres de remettre les péchés, l'obligation qu'ont les fidèles de les confesser aux Ministres du Seigneur, & la doctrine de l'Eglise touchant les Indulgences, nommées vulgairement les Pardons du Pape.* En Anglois. (x) *Louvain, Jean Fowler*, 1567. 12°. Ce traité a été attaqué par *Guillaume Fulke*, qui mourut à *Cambridge* le 28. août 1589., après avoir publié divers ouvrages en faveur des Protestans.

4. *De Sacramentis in genere, de Sacramento Eucharistiæ, & Sacrificio Missæ, Libri tres. Antuerpiæ, Joan. Foulerus*, 1576. 4°. It. *Duaci, Balth. Bellerus*, 1603. 4°. Dédiés au Pape *Grégoire XIII.* Ces Traités sont savans & solides : *Bellarmin* en faisoit grand cas, & il s'en est aidé dans ses *Controverses.*

(v) *A Defense and declaration of the Catholike Churchies doctrine touching Purgatory, and Prayers for the soules departed. By William Allen, Master of Arte, and student in Divinitye. Mortuo ne prohibeas gratiam, Ecclef. 7. Hinder not the departed of grace and favoure. Imprinted at Antwerp by John. Latius.*

(x) *A Treathise made in defence of the lawful power of the Priesthood to remit sins, and of the Peoples duty to confess their sins to God's Ministers, and of the Church's Meaning concerning Indulgences, commonly call'd the Pope's Pardons.*

5. *Apologie & Déclaration véritable de l'établissement & des fonctions des deux Collèges Anglois de Rome & de Reims, contre les faux bruits qu'on a affecté de répandre au préjudice de ces maisons.* (y) *Mons en Hainaut*, 1581. grand in-8. Cet ouvrage passe pour bien écrit en Anglois.

6. *Duo Edicta Elizabethæ, Reginæ Angliæ, contra Sacerdotes Societatis Jesu, & alumnos Seminariorum, quæ à Gregorio XIII., Pont. Max., Romæ & Remis pro Anglis sunt instituta; quibus non solùm illi ùt perduelles proscribuntur, sed Angli omnes, qui in iisdem Collegiis vivunt, revocantur. Unà cum Apologiâ doctissimi viri D. Gulielmi Alani pro iisdem Sacerdotibus Societatis Jesu, & aliis Seminariorum alumnis; in quâ explicantur causæ institutionis prædictorum Seminariorum, & cur Sacerdotes Catholici in Angliam mittantur. Additur ejusdem Gulielmi Alani piissima Admonitio, & Consolatio verè Christiana, ad afflictos Catholicos Angliæ. Augustæ Trevirorum, Emondus Hatotus*, 1583. 12°., pp. 175. Les Edits, dont il s'agit ici, sont datés du 1. avril de l'an 23. du regne d'*Elisabeth*, c. d. de l'an 1581. *Alain* prouve avec beaucoup de force, & en même tems avec beaucoup de modèration, que les Jésuites &

(y) *Apology, and true Declaration of the institution and endeavours of the two English Colleges, the one in Rome, the other now resident in Rheimes; against certain sinister informations given up against the same.*

les Séminariftes font innocens des crimes qu'on leur impute dans ces Ordonnances : & que les établiffemens, qu'on leur a faits dans les Etats Catholiques, n'ont d'autre but que de former de jeunes gens à la piété, & aux études néceffaires pour les travaux de la Miffion. *Elifabeth* craignant fans ceffe que Rome n'agît contre elle, croyoit voir autant d'Emiffaires du Pape, & de conjurés contre elle, qu'on lui annonçoit de Catholiques dans fon Royaume. Saifie de cette frayeur imaginaire, elle porta les deux Edits, dont je viens de parler, & qui déshonoreront à jamais fa mémoire. Vers le même tems elle envoya fecrètement à *Rome*, à *Reims*, & ailleurs, des efpions, qui feignant de s'être enfuis de l'Angleterre pour caufe de religion, fe lioient avec leurs compatriotes Catholiques, tachoient de pénètrer leurs fentimens, & en informoient, comme il leur plaifoit, la Reine, qui en tiroit fouvent des conféquences, qui alloient beaucoup au-delà du vrai. Elle faifoit arrêter tous les Catholiques qu'on découvroit dans fes Etats, & les condamnoit à mort, dès qu'on avoit fû trouver de faux témoins contre eux. Les principaux Auteurs de ces exècutions barbares furent *Nicolas Bacon*, Garde-Sceau de la Reine, fils d'un Pâtre, *Guillaume Cecill*, Tréforier d'Angleterre, beau-frère de *Ba-*

de *Bacon*, *Robert Dudley*, Comte de Leicestre, homme souillé de toutes sortes de crimes, *François Walsingham*, Secrétaire du Royaume, *Christophe Hatton*, Chancelier, mort le 28. novembre 1581. On peut consulter sur le caractère de ces Ministres le livre de *Stapleton* intitulé : *Elizabethæ Reginæ Angliæ Edictum, promulgatum .... 1581. Andreæ Philopatri ad idem edictum Responsio*, 1594. *in-12°.* pp. 16--41.

7. *Apologie sincère & modeste des Catholiques Anglois persécutés au dedans & au dehors du Royaume pour leur Foi, contre le Libelle intitulé : Exécution de la justice en Angleterre. Cecill*, voulant donner quelque couleur de justice aux cruautés, qu'il avoit inspirées à *Elisabeth* contre les Catholiques, mit au jour un livre, qui parut pour la seconde fois en Anglois à *Londres* sous le titre suivant : *Exécution de la Justice en Angleterre, pour le maintien de la Paix publique & Chrétienne, contre certains brouillons, Partisans des Traitres & des Ennemis du Royaume, qui n'ont à souffrir aucune persécution pour des questions de Religion, comme ils l'avancent faussement, &c. 1583. 8°.* Il. réimprimé l'année suivante en Latin sous ce titre : *De Justitiâ Britannicâ seu Anglicâ, quæ conservandæ pacis publicæ causâ in Papicolas exercebatur tempore Elizabethæ. Lond.*

1584. 12°. *Alain* y oppofa fon *Apologie*, qui fût d'abord imprimée en Anglois (z) vers 1583. 12°., puis traduite en Latin fous le titre de *Juftitia Britannica*, *&c.* *Ingolftadii*, 1584. *in-12*. Elle reparut enfuite dans la même langue fous ce nouveau titre : *Apologia Martyrum* (d'Angleterre fous Elifabeth ;) *quâ ipforum innocentia variis rationibus demonftratur, eofque folius Religionis Catholicæ causâ, quam fufceperant propagandam & propugnandam, crudeliffimè enecatos fuiffe. Huic adduntur Literæ, & Confeffio publica Joannis Nicolai, quibus fatetur fe falsò accufaffe fupranominatos Martyres, caufamque præbuiffe non poftremam eorundem crudeliffimæ necis. Item Palinodia trium Sacerdotum, qui in hæresim, metu tormentorum infirmati, blandifque promiffionibus pellecti, aberraverant ; in quibus & defectionis ab Ecclefiâ, & cur ad eandem redierint causæ magnâ animi demiffione declarantur.* A la fuite du livre de *Jean Gibbon*, Jefuite Anglois, intitulé : *Concertatio Ecclefiæ Catholicæ in Angliâ, adversùs Calvinopapiftas & Puritanos, &c. Auguftæ Treviror., Emundus Hatotus*, 1583. 12°. pp. 303---389. It. *Ibid.*, *Henricus Bock*, 1588. 4°. It. *Ingolft.* 1594. 4°.

(z) *A true and modeft Defence of the English Catholicks, that fuffer for their Faith, both at home and abroad; againft a flanderous Libell entituled : Execution of Juftice in England.*

Alain commence par montrer que, dès les prémiers siècles de l'Eglise, les Persécuteurs ont toûjours eu soin de diffamer ceux qu'ils étoient résolus de perdre: ensuite il fait voir que cette maxime a été suivie exactement en Angleterre sous le regne d'*Elisabeth*: que les Catholiques mis à mort par ordre de cette Princesse ont été condamnés sans forme de justice: que les témoins employés par leurs Accusateurs, étoient des scélèrats connus pour tels, un *George Eliott*, un *Sleday*, un *Mundy*, un *Jerôme Vayne*, &c. qui déposoient contre des gens, qu'ils n'avoient jamais connus, & ne faisoient que se contredire dans leurs dépositions, &c. *Thomas Bilson* entreprit de justifier contre *Alain* le livre & la conduite de *Cecill*, dans la troisième partie d'un Traité, qu'il publia sous ce titre imposant: *De la vraye différence entre la soumission prescrite par la Religion Chrétienne, & la Rebellion qu'elle condamne;* Traité, *où le pouvoir légitime, qu'a le Souverain de commander & de porter l'épée, est justifié contre la Censure du Pape, & les Sophismes des Jésuites dans leur Apologie des Catholiques d'Angleterre. On y démontre aussi, contre la Préface de la Bible nouvellement imprimée à Reims, que les chefs de Réforme introduits dans l'Eglise Anglicane par les Loix de ce Royaume, sont véritablement Catholiques.* En

Anglois. (*aa*) *Oxford*, 1585. 4°. It. *Londres*, 1586. gros *in-8°*. Cet ouvrage ne calma point les ſcrupules de divers Proteſtans Anglois, qui déſapprouvoient le ſecours qu'*Eliſabeth* accordoit aux Calviniſtes de Hollande. L'uſage que les Rébelles d'Angleterre firent du livre de *Bilſon* contre *Charles I.*, prouva que ce Docteur n'avoit pû juſtifier la révolte du Prince d'Orange, ſans autoriſer d'avance celle de *Cromwell.*

8. *Epiſtola de civitate Daventrienſi, redditâ ſuo legitimo Regi per illuſtrem virum Guilielmum Stanlæum.* Imprimée d'abord en Anglois avec quelques autres Opuſcules d'*Alain*, puis traduite en Latin, & réimprimée à *Cracovie*, 1588. in-12. Voici l'occaſion de cet écrit. *Guillaume Stanley*, & *Roland d'York*, Gouverneurs, l'un de *Déventer*, & l'autre de *Zutphen*, pour les Hollandois, regardant ces nouveaux Républicains, comme illègitimes poſſeſſeurs de ces places, firent ſcrupule de les rétenir, & ſe crurent obligés de les remettre entre les mains des Eſpagnols, comme ils firent en 1587. La Lettre d'*Alain* tend à juſtifier la con-

(aa) *Of the true difference between Chriſtian ſubjection and Unchriſtian Rebellion; wherein the Prince's lawful power to command and bear the ſword, are defended againſt the Pope's Cenſure, and Jeſuits Sophiſms in their Apology and Defence of English Catholics. Alſo a Demonſtration that the things reformed in the Church of England by the Laws of this Realm, are truly Catholic; againſt the late Rhemish Teſtament.*

duite de ces deux Officiers, que d'autres accuſoient de trahiſon à l'égard d'*Eliſabeth*. On peut remarquer que cette Princeſſe avoit fomenté la rébellion des Pays-Bas, longtems avant de déclarer la guerre à l'Eſpagne, & que pluſieurs de ſes plus zélés ſujets déſapprouvoient hautement ce procédé. La Lettre d'*Alain* eſt diviſée en deux parties, qui contiennent une explication de la Bulle de *S. Pie V.* contre *Eliſabeth*: & un Avis à la Nobleſſe & au peuple de la grande Brétagne. Un Proteſtant y oppoſa une brochure intitulée: *La Conſpiration ſéditieuſe du Docteur Alain au ſujet de la reddition de Déventer au Roi d'Eſpagne... réfutée par G.D.* En Anglois (bb) *Londres*, 1588. 4°. Il parut vers le même tems une violente *Invective contre la Reine Eliſabeth*, où tous les Catholiques d'Angleterre étoient exhortés à ſe joindre aux Eſpagnols armés contre cette Princeſſe. *Valentin Dale*, Réſident de la Grande Brétagne en Flandre, attribua cette brochure au Cardinal *Alain*, & en fit des plaintes au Duc de Parme : mais il ne put prouver ce qu'il avançoit.

9. *Epiſtola de miſerabili ſtatu & calamitate Regni Angliæ, ſervente Schiſmate, ad*

(bb) *De Allen's ſeditious Plots, concerning the delivering up of Deventer to the King of Spain.... confuted by G. D.*

Ernestum Bavarum Archiepiscopum Coloniensem, Episcopum Leodiensem, &c. Dans les *Gesta Pontificum Tongrensium* de *J. Chapeaville*, T. III. 588.

10. *Alain* eut part à la Version Angloise de la Bible, imprimée à *Douai*, & à *Rheims*. Ceux qui travaillèrent avec lui, furent *Grégoire Martin*, *Richard Bristow*, *Thomas Wortinghton*, *&c.* J'en parlerai plus au long ailleurs. Le nouveau Testament de cette version, parut séparément à *Anvers* en 1600., à *Londres* en 1602., à *Paris* en 1633., &c.

11. Il y a un Discours Latin du Cardinal *Alain* à la louange de S. Hyacinthe de l'Ordre des FF. Prêcheurs, inséré dans le recueil, qui a pour titre : *Sertum gloriæ S. Hyacinthi, Poloni, Ordinis Prædicatorum ; Vitam & laudes ipsius octo Concionibus, & septem Orationibus complectens, Confectum atque collectum à F. Abrahamo Bzovio.... Venetiis, Marcus Antonius Zalterius*, 1598. 8°. Les huit Sermons sont du P. *Bzovius*, & tiennent 142. pages ; les sept Discours qui suivent, sont de différens Auteurs, dont le prémier est *Alain*, & finissent à la p. 227.

12. *De Sanctis, & Imaginibus.* Je ne sais quand ce Traité a paru, non plus que le suivant.

13. *De Prædestinatione.* Les Ouvrages qui suivent n'ont pas vû le jour :

α. *Instructions sur le gouvernement des Séminaires, adressées au Docteur Jean Vendeville, Evêque de Tournai* (ff) Mſ. en Anglois.

β. *Résolutions de Cas de Conscience, à l'usage des Missionaires; par le Cardinal Alain, & par Robert Parsons.* Mſ. en la même langue. (gg)

γ. *Lettres au Pape Grégoire XIII., au Docteur Lewis, au P. Chauncey, Prieur des Chartreux, &c.* Mſ^tes^, les unes en Latin, & les autres en Anglois.

Il a paru un *Traité politique, composé par W. Allen; où il est prouvé par l'exemple, que tuer un Tyran titulo, vel exercitio, n'est pas un Meurtre.* En François. Imprimé en 1658. 12°., sans nom de ville, ni d'Imprimeur, &c. Le titre seul de cet Ouvrage fait horreur. Je suis persuadé que l'Auteur étoit un fourbe, qui s'est masqué sous le nom d'*Alain*.

Nicolas Fitzherbert, simple Clerc Anglois, qui avoit été Sécrètaire du Cardinal *Alain* à *Rome*, & qui eut le malheur de se noyer en passant une rivière en 1612., a publié *Epitome Vitæ Cardinalis Alani : Romæ*, 1608. *in-12*. It. *Antverp.*, 1621. *in-12*.

(ff) *Instructions to Dr John Vendeville, Bishop of Tournay, concerning the government of Seminaries.*

(gg) *Resolution of Cases, for the use of Missioners; by Cardinal Allen, and Robert Persons.*

☞ *Possevini Apparatus*, *edit. Colon.* 1608., I. 697. *Buzelini Annales Gallo-Flandriæ*, 540. 541. 548. 587. *&c.* *Pitseus*, *de ill. Angliæ Scriptorib.*, *pp.* 792--- 794. *Auberti Miræi Scriptores sæculi XVI.*, *edit. ult. pp.* 171. & 234. 235. *Bullart*, *Acad. des Sciences & des Arts*, *II*, 37--- 40. *Ant. Wood*, *Histor. & Antiquit. Universit. Oxoniensis*, *II.* 108, 109. *Ejusdem Athenæ Oxonienses*, (en Anglois) *edit.* 2e, *Londin.* 1721., *T. I. coll.* 268--273. *Dod*, *Church History of England*, *II*, 44---54.

Jacques Farcin,

RÉCOLLET de la Province de la Basse-Allemagne, naquit dans quelque endroit du Brabant Wallon vers l'an 1570. ou 1580. Ayant achevé ses études, & reçu les Ordres sacrés, il s'appliqua à la Prédication dans laquelle il réussit, aussi bien que dans la Théologie Morale, dont il fut assez longtems Lecteur. Son mérite l'éleva aux emplois de son Ordre, & lui procura plusieurs fois la charge de Gardien. Ayant demandé à ses supérieurs la permission de se rendre à *Mastricht*, pour s'y employer au service des malades, il y gagna une maladie, dont il mourut au couvent de *Weerth* dans la Gueldre le 22. août 1633. Nous avons le,

1. *Traité de la vraye manière de servir*

Dieu, composé en Espagnol par le R. P. Alphonse de Madrid, (a) *traduit en Latin par le R. P. Jean Hentenius, Docteur de Louvain, & mis en Flamand par le P. Jacques Farcin, Récollet.* Mais j'ignore la date, & les autres particularités de cette dernière version.

2. Le P. *Farcin* a encore publié d'autres Opuscules, qu'on n'a pas spécifiés.

☞ *Sweertius*, 361. *Waddingi Scriptores Ord. Min.* 182.

(a) Cordelier Espagnol, qui vivoit au commencement du XVI. siècle. Outre son *Arte para servir à Dios*, il a composé : *Espejo de illustres personas : Siete Meditaciones de la Semana santa : Tratado de la doctrina Christiana*, &c.

Gisbert Cock, ou *Cocquius*,

NÉ A *UTRECHT* vers 1630., fit apparement le cours de ses études dans l'Université que l'on érigea de son tems en cette ville. Quoi qu'il en soit, il prit quelque part le bonnet de Maitre-ès-Arts, fut reçu Proposant, & appellé aux fonctions du Ministère à *Kokkengen*, dans la Province d'*Utrecht*, dès l'an 1655. Il les exerça l'espace de 52. ans, & mourut dans ce village en 1707., après avoir donné au public :

1. *Vindiciæ pro Lege & Imperio, sive*

Dissertationes duæ, quarum una est de Lege in communi, altera de exemptione Principis à Lege; institutæ potissimùm contra Tractatum Hobbii de Cive. Quibus annexa est D. Gisberti Voetii Disquisitio textualis ad 1. Sam. VIII., de Jure Regio Hebræorum. Ultraj., Jac. à Doyenburgh, 1661., petit in-12°. Le Régicide commis sur la personne de *Charles I.*, & la Tyrannie de *Cromwell* occasionnèrent mille disputes sur les droits des Princes à l'égard de leurs sujets. *Thomas Hobbès*, né à *Malmesbury* dans le Wiltshire en 1588., & mort à *Hardwick* le 4. décembre 1679., fut l'un de ceux qui prirent la plume en main. Cet Anglois fit presque toute sa vie le métier de Précepteur, & enseigna les Mathèmatiques au Prince de Galles réfugié en France. La meilleure édition de ses *Elementa Philosophica de Cive*, loués par *Gassendi* & par le P. *Mersenne*, avec qui il avoit fait connoissance, est celle d'*Amsterdam (ap. Lud. Elzevirium, 1647. in-24. pp. 403.)* procurée par les soins du Médecin *Samuel de Sorbière*. Cet ouvrage fit du bruit à cause des principes pernicieux qu'il renferme contre la saine Politique, & contre la Religion, qui y est réduite à la Foi & à l'Obéïssance. L'Auteur étend le pouvoir Monarchique au delà de ses justes bornes, & suppose tous les hommes méchans, ou les met en droit de l'être; ce qui a sou-

levé contre lui un grand nombre d'Ecrivains. On trouve encore des maximes plus horribles dans son *Leviathan*, qui fut détesté universellement, comme un Ouvrage rempli d'impiété, & de maximes destructives du bon ordre dans tous les Etats. Au reste il y a peu de méthode & de netteté dans les ouvrages de *Hobbès*, & ses fréquentes distinctions ne servent souvent qu'à embrouiller les sujets qu'il traite.

2. *Hobbes elenchomenos* (redargutus) *sive Vindiciæ pro Lege, Imperio, & Religione; contra Tractatus Thomæ Hobbesii de Cive, & Leviathan. Ultraj.*, *Jacob à Doyenburgh*, 1668. 16°.

3. *Anatome Hobbesianismi, &c. Ultraj.*, *Francisc. Halma*, 1680. 12°. Je crois que c'est une seconde édition de l'Ouvrage qui précède.

4. *Psalterium Davidis, carmine Elegiaco Latinè redditum. Accedunt Hymni quidam sacri, in Ecclesiâ decantari soliti. Traj. ad Rhen.*, *Herman. Hardemberg*, 1700. 12°. pp. 245. L'Auteur se plaint dans sa Préface de ce que ceux, qui ont mis le Pseautier en vers Latins, n'ont pas bien pris l'esprit & le tour de chacune de ces Odes sacrées. Pour lui, s'il ne l'a pas toûjours saisi, ce n'est pas assûrément pour s'être attaché avec trop de scrupule à la pureté du langage, ni aux agrémens de la Poë-

ſie, ni même aux règles de la quantité. (*a*) Cependant il eſt perſuadé qu'on ne peut parler mal de ſes vers, que par jalouſie :

Zoile, dit-il, *ſi noſtras carpis livore camœnas*,
Non ego te curo, ni meliora feras.

Les Calviniſtes doivent lui ſavoir gré du ſoin qu'il a eu de faire entrer leur doctrine tant dans ſes Pſeaumes, que dans les *Hymnes* qu'il y a jointes ; voici comment il paraphraſe l'article du Symbole : *Deſcendit ad inferos :*

Suppoſitus tumulo, nigrum delapſus in orcum,
Terrores ſtygios in cruce paſſus erat.

C'eſt à Calvin, qu'on eſt rédevable de cette rare explication, ſuivant laquelle il faut réformer l'ordre chronologique, que tout le monde apperçoit dans le Symbole, & dire déſormais : *Paſſus ſub Pontio Pilato, crucifixus, deſcendit ad inferos, mortuus, & ſepultus, tertiâ die reſurrexit à mortuis.*

☞ *Voyez ſes Ouvrages, & Burmanni Traj. eruditum, p.* 79.

(*a*) Voici ce qu'il dit ſur l'article du Symbole : *Sanctam Eccleſiam Catholicam.*
Gens electa Dei tota eſt Eccleſia Chriſti,
Quæ nomen ſancta Catholicaque gerit.

Norbert de Ste Julienne,

NÉ A *BRUXELLES* vers le commencement de ce siècle, & nommé dans le monde *Hermans*, entra dans l'Ordre des Carmes de l'ancienne Obfervance, & prit l'habit à *Malines*, où eft le Noviciat de la Province Flamande. Ayant été ordonné Prêtre, il fut quelque tems Préfèt des baffes-claffes, enfuite il vaqua au miniftère de la Chaire, & employa fes heures libres à étudier l'Hiftoire de fon Ordre, & fur-tout celle de fa Province. Il s'amufa auffi de tems en tems à faire des vers Latins. Ce Père mourut au couvent d'*Anvers* le 5. mars 1757., en confèquence d'une faignée, qu'on lui avoit faite au bras, & dont la playe fe rouvrit tandis qu'il prêchoit. Nous avons de lui :

1. *Verifonæ feptem buccinæ in Jubilæò R. P. Lamberti à S. Bartholomæo, aliàs Corthout, patriâ Lovanienfis, Carmelitæ Belgæ. Bruxellis*, 1741. *in-fol.*

2. *Lufus Epigrammaticus illuftriffimo & reverendiffimo Domino Guilielmo Philippo de Herfelles, Epifcopo Antuerpienfi, &c. Antv.*, 1743. *in-4°.* En vers Elègiaques.

3. *Panegyris illuftriffimo & reverendiffimo*

Domino Guilielmo de Herselles, Episcopo Antuerpiensi, in suo ad Cathedram adventu. Antv., 1743. *in-4°.* En vers héxamètres. Ce Prélat avoit été 21. ans Abbé de Ste Gertrude de *Louvain*, qui est un monastère de Chanoines-Réguliers à la banderolle, & où l'on n'admet que des Nobles. Il fut sacré Evêque d'*Anvers* dans la métropole de *Malines* le 19. mai 1742. par le feu Archévêque Monseigneur *Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu*, Cardinal, assisté de Nosseigneurs *Paul-Godefroi de Berlo*, Evêque de *Namur*, & *Maximilien-Antoine van der Noot*, Evêque de *Gand*. Il mourut après quinze mois & 13. jours de siège, le 2. septembre 1744., agé de 61. ans.

4. *Reverendissimo Domino Guilielmo de Herselles, Episcopo Antuerpiensi, in suo ad Cathedram adventu. Antv.*, 1743. *in-fol.* Autre pièce en vers héxamètres.

5. *Carmen Elegiacum gratulatorium illustrissimo & reverendissimo Domino Josepho Anselmo* [Francisco] *Werbroeck, Episcopo Antuerpiensi, in suo ad Cathedram adventu. Antv.*, 1745. *in-fol.* M. *Werbroeck*, natif d'*Ypres*, avoit été sacré Evêque de *Ruremonde* le 29. septembre 1743. par son Evêque feu M. *Guillaume Delvaux*, Docteur de *Louvain*, assisté des Evêques de *Gand* & de *Bruges*. Il siègea deux ans & demi à *Ruremonde*, & dix-sept mois à

Anvers, où il mourut subitement, à l'age de 55. ans, le 24. décembre 1747.

6. *Bravium emeritæ senectutis in Jubilæo R. P. Ludovici à S. Catharinâ. Mechliniæ*, 1746. *in-fol.*

7. *BeLgICâ PaCe restItUtâ sUb aUspICIIs MarIæ TheresIæ AUstrIaCæ HUngarIæ RegInæ, CaroLIqUe LotharI GUbernatorIs generaLIs. Antv.*, 1749. *in-12.*

8. *Labores MerCeDe CoronatI in Jubilæo R. P. Romani à sanctâ Elisabethâ, Exprovincialis provinciæ Flandro-Belgicæ. Antv.*, 1751. *in-fol.* En vers héxamètres.

9. *Carmen panegyricum, illustrissimo & reverendissimo Domino Guilielmo Delvaux, duplex Jubilæum, sacerdotale & Episcopale, celebranti, gratulabundum. Antv.*, 1756. *in-4°.* Voila ce qui s'est imprimé des opuscules du P. *Norbert* : il a laissé en Ms. les Ouvrages suivans :

α. *Certamen Virtutis & Honoris, Syncharmate emblematico, sub nominalibus Ignis & Leonis Gentilitiis, in Jubilæo R. P. Ignatii à S. Leone exhibitum.* Ecrit proprement en placard, & orné de figures peintes. Le P. *Norbert* fit cette pièce en 1735.

β. *Epigrammata, seu Fasti sacri mensis januarii, februarii, martii, & aprilis.* Quatre vol. in-4.

γ. *Vita S. Mariæ Magdalenæ de Pazzi, in Centurias quatuor Epigrammaticas distributa.* In-8.

δ. *Authores Carmelitani, omissi, correcti, & adaucti; pro Supplemento Bibliothecæ Carmelitanæ.* In-4. d'un doigt d'épaisseur, en caractère assez mince. J'ai eu communication de ce Manuscrit, qui peut aider ceux qui travailleront à une nouvelle Bibliothèque des Carmes. Il manque beaucoup de choses à celle du P. *Côme de Villiers*, autrement *de S. Etienne.* (a)

ε. *Quinquaginta Anagrammata ad vocem Scapulare, cum quinquaginta adjunctis Epigrammatibus.* In-8.

ζ. *Chronographia Carmeli Antuerpiensis.* In-4.

η. *Chronographia Carmeli Mechliniensis.* In-4.

θ. *Chronographiæ Carmeli Bruxellensis Tomus primus.* In-4.

ι. *Batavia desolata Carmelitana.* In-4. Sans doute à l'imitation du *Desolata Batavia Dominicana* du P. *de Jonghe.*

☞ *Tiré du livre marqué ici δ., & d'une Lettre du R. P. Boniface de S. Antoine, Bibliothécaire des Carmes d'Anvers.*

(a) *Bibliotheca Carmelitana, Notis criticis, & dissertationibus illustrata : curâ & labore unius è Carmelitis Provinciæ Turoniæ collecta. Aurelianis, M. Couret de Villeneuve, & Joannes Rouzeau-Montaut, 1752. in-fol.* coll. 861. & 1053.

* * *

M. [*Nico-*

M. [Nicolas] *Ypei*

Est né l'an 1714 à *Bergum*, village de Frise situé à deux lieues de *Leuvarde* vers le Nord-Ouest. Ayant achevé ses prémières études, il entra dans l'Académie de *Franequer* en 1732., & y étudia pendant cinq ans la Philosophie & les Mathèmatiques. Il fit la même chose à *Leyde* pendant deux ans, & alla ensuite se perfectionner dans ces sciences à *Paris*, où il fit connoissance avec MM. *de Maupertuis*, (a) *le Monnier* (b), *Clairaut* (c) & *Cassini*. (d) Il s'attacha dans le même Royaume à M. *Bélidor*, (e) afin de se mettre

(a) *Pierre-Louïs Moreau de Maupertuis*, natif de *S. Malo*, de l'Acadèmie Françoise, de celle des Sciences de *Paris*, & Président de celle de *Berlin*, mort à *Bâle* le 27. juillet 1759. à 62. ans.

(b) *Pierre-Charles le Monnier*, de *Paris*, membre de l'Acadèmie des Sciences de cette ville, & Professeur de Mathèmatiques, puis de Philosophie au Collège Royal, mort dans un age très-avancé en 1757.

(c) *Alèxis Clairaut*, aussi de l'Acadèmie des Sciences de *Paris*, de *Londres*, de *Berlin*, &c., né en 1714.

(d) *Jacques Cassini*, de *Paris*, Maitre des Comptes, toujours de l'Acadèmie des Sciences, aussi bien que M. *Cassini de Thury*, son fils. On a divers Ouvrages de tous ces MM.

(e) *Bernard Bélidor*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de S. Louïs, Professeur Royal aux Ecoles d'Artillerie de *la Fère*, Censeur Royal, & membre de l'Acadèmie de *Berlin*. Il est Auteur du *Bombardier François*, d'un *Cours de Mathèmatiques*, du *Dictionaire portatif de l'Ingènieur*, qu'il auroit dû rendre plus intelligible, &c.

au fait de tout ce qui a rapport à l'Architecture Militaire. De retour dans sa patrie en 1741., il fut presque continuellement à la suite du Prince d'Orange, pour l'initier dans les exercices du Génie, suivant les maximes du célèbre *Coehorn*. Le 18. mars 1743. il obtint une place de Lecteur en Mathématiques à *Franequer*. On l'en fit Professeur Extraordinaire le 25. juin de l'année suivante, & Ordinaire le 3. mars 1747. Ce ne fut que deux ans après qu'il prit possession de sa Chaire, à laquelle on a joint en septembre 1754. le titre de Professeur en Architecture militaire. M. *Ypei* remplissoit encore ces fonctions en 1765. Je ne sais rien de lui depuis cette année. Il fut élu Recteur de son Université en 1754. On a de sa façon :

1. *Oratio inauguralis de Munimentis, habita Cal. Maiis CIↃ. IↃCC. XLIX. Franeq.*, 1749. in-fol. C'est le discours qu'il prononça, lorsqu'il fut installé Professeur Ordinaire.

2. *Oratio funebris in obitum Cl. Wilhelmi Loré. Franeq.*, 1745. in-fol. J'ai parlé ailleurs de *Guillaume Loré.* (e)

3. *Problème pour déterminer la meilleure forme d'un Bastion, exècuté dépuis par les sieurs la Vaux & Klinkenberg.* En fla-

(e) Voyez ci-devant T. III. p. 25.

mand (*f*) dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Harlem*, publiés en la même langue, (*g*) Tome II. M. *Ypei* avoit déja donné la solution de ce Problème dans le Discours inaugural, que j'ai marqué *n. 1.*: il doit en avoir parlé plus au long dans le III. volume des *Mémoires*, que je viens de citer.

Il a été employé en 1749. au Projet d'une *Quotisation*, & en 1750. à un nouveau tarif des Impôts, qui concernent la Frise.

☞ *Vriemoet, Athenæ Fris.*, 848. 849.

(f) Problema *ter bepaling van een volmaakt Bastion.*

(g) *Haarlemsche Verhandelingen der Hollandsche Maatschappye der Wetenschappen.*

Gerlac Peterssen, ou *Gerlacus Petri*,

NAQUIT A *DÉVENTER*, Capitale de la seigneurie d'Over-Yssel, en 1377., & entra fort jeune chez les Chanoines-Réguliers de *Windesheim*, monastère fondé en 1387. par *Florent Radewyns*, (a) & situé à trois lieues de *Déventer*. Il y prononça ses voeux, & fut dans la suite honoré du sacerdoce : mais il ne vécut pas longtems dans cet état, les douleurs de la pierre l'ayant enlevé le 18. novembre 1411., lorsqu'il n'avoit que trente-trois

(a) Disciple de *Gérard le Grand*, & Maître de *Thomas à Kempis*.

ans. On eſt en droit de lui appliquer cet éloge du Sage: *Conſummatus in brevi, explevit tempora multa.* Il ſe diſtingua par ſa piété dans une maiſon, où regnoit toute la ferveur, qui accompagne d'ordinaire une Religion naiſſante. Sa vie fut une vie de prière & de contemplation. On aſſûre que ſes confrères le virent plus d'une fois élevé de terre pendant l'Office. C'eſt là un de ces faits, que je ne prétends ni rejetter, ni adopter. Il nous reſte du P. *Gerlac* un Traité intitulé :

Alter Thomas de Kempis, ſive ignitum cum Deo Soliloquium R. D. Gerlaci Petri, Daventrienſis, Canonici Regularis, coætanei quondam Thomæ de Kempis, etiam Canonici Regularis; ſolidas & dilucidas docens ſemitas totius vitæ ſpiritalis. Coloniæ Agrippinæ, Joan. Kinckius, 1616. in-24. gros caract., pp. 167. It. ſous le titre de *Gerlaci Soliloquia divina* dans le Recueil intitulé *Sacra Orationis Theologia*, publié par *Pierre Poiret* en 1711. (Voyez ci-devant T. XIV. p. 312.) It. traduit en Flamand par le B. *Nicaiſe Heſius*, l'un des Martyrs de *Gorcom*, & plus exactement par *Jean van Gorcum*, dont j'ai parlé ailleurs. La verſion du dernier (*b*) a été imprimée à *Boiſleduc* en 1613. & en 1621. in-12.

☞ *Sweertius*, 288. *Valère André*, 287.

(b) *De Innighe Alleenſpraecke des Eerweerdighen broeders Gerlacus Peterſſen.*

Jean Bononia, ou *à Bononiâ*,

APPARTIENT à mon ſujet en qualité de Docteur de *Louvain*. Il naquit vers l'an 1518. à *Palerme*, ville Archiépiſcopale du Royaume de Sicile. Il deſcendoit d'une famille très-diſtinguée, & il fut le quatrième fils de *François Bononia*, baron de *Céfalu* (a) & de *Capaci*. (b) Sorti de ſes prémières études, il alla étudier à *Paris*, où il fit ſa Philoſophie, & ſa Théologie. Revêtu du grade de Bachelier en cette faculté, il ne tarda pas de parvenir aux bénèfices. Charle-Quint le mit au nombre de ſes Chapelains, & lui donna en 1544. le Prieuré de la Trinité de *Delia*. (c) Il avoit été d'abord Sous-Chantre de la Métropole de *Palerme*: il en dévint Chanoine-Tréſorier en 1545., & Archidiacre au plus tard en 1550. (*d*) *Valère André* dit qu'il vint à *Louvain* le dernier août 1553. Mais cette date eſt ſûrement fautive; car *Bononia* prit ici le

(a) *Céfalu* eſt une ville de Sicile dans le Val di Demona, vers le milieu de la côte Septentrionale.

(b) *Capaci* eſt un village à une lieue à l'Oueſt de *Palerme*.

(c) *Delia* eſt dans le Val di Mazara, preſqu'au milieu de la Sicile.

(*d*) Voyez le titre de ſa Dialectique. *Mongitore* ſe trompe en datant cette promotion de l'an 1551.

bonnet de Docteur en Théologie avec le fameux *Baïus* le 27. juin 1550. (*e*) Il paroit qu'il démeuroit encore ici en 1556., lorsque l'Empereur le nomma (*f*) Abbé *di Sant-Angelo di Brolo* en Sicile, (*g*) lui faisant céder tous les fruits perçus pendant la vacance du siège, & y ajoutant de bonnes pensions à prendre sur les révenus des Evêchés de *Pati* (h) & de *Mazara*. (i) *Bononia* jouït de ces avantages à *Palerme*, où il se rendit fort agréable à l'Archévêque *Pierre Tagliavia*, Cardinal, qui le prit pour son Grand-Vicaire. Il mourut en cette ville le 20. juin 1564., & fut enterré dans l'Eglise Cathèdrale. *Bononia* se fit estimer par la régularité de ses mœurs, & par les services qu'il rendit à l'Eglise. On a de lui:

1. *Compendium Dialectices, totum Artis usum dilucidè tradens; per D. Johannem à Bononiâ, Archidiac. Panhormitanum, Th. Baccal. Paris., sub Præceptore M. Francisco*

(*e*) C'est la date marquée par *Jacques Baïus* dans l'Oraison funèbre, qu'il fit pour son oncle *Michel*. *Valère André* met le Doctorat de *Michel Baïus* le 15. juillet 1550.

(*f*) Par patentes du 24. mai.

(*g*) Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Basile, & située à une démi-lieue de *Pati* vers l'Occident.

(*h*) Ou *Patti*, en Latin *Pacta*, ou *Pacta*, ville de Sicile vers le Nord à une petite lieue de la mer, avec un Evêché suffragant de *Messine*, dont elle est éloignée d'environ douze lieues au Couchant.

(*i*) Petite ville, Capitale de la Vallée du même nom, l'une des trois qui composent la Sicile. Cette ville a un port, & un Evêché suffragant de *Palerme*, dont elle est à 22. lieues vers le Sud-Ouest.

Gratiano, *viro longè doctissimo*, *collectum. Lovanii*, *Bartholom. Gravius*, 1550. in-12., dern. signature *O V*. *Bononia* dit dans sa Préface, qu'il a recueilli cette Dialectique des leçons de *François Gracian*, & qu'il a suppléé les matières omises par son Maitre, en joignant à ses explications des Extraits de plus de vingt Ecrivains, qu'il lisoit assidûment. La Dédicace de l'Auteur est datée de *Louvain* le 1. avril 1550., & adressée à son père.

2. *De æternâ Dei Prædestinatione*, *& Reprobatione. Lovanii*, *Antonius Maria Bergaigne*, 1555. in-12. pp. 541. d'un assez gros caractère Italique, sans une Table fort étendue. *Bononia* dédie ce Traité *Carolo V.*, *cognomento Max.*, *Romanorum Imperatori semper Augusto*, *atque Hispaniarum Regi.* La Lettre est datée de *Louvain*, jour des Cendres, 1554. (1555.) Dans l'Avertissement du Libraire, qui est du prémier février de la même année, l'Auteur est qualifié Archidiacre de *Palerme*, & Professeur en Théologie. Je crois que *Professeur* se prend là pour *Docteur;* du moins je ne trouve pas que *Bononia* ait rempli aucune Chaire à *Louvain*. Son livre est écrit d'un stile passable, & assez ressemblant à celui de *Tapper* & de *Driedo*. On y voit du raisonnement & de la lecture: mais il n'y a pas assez d'ordre. L'opinion de la Prédestination gra-

tuite, qu'on soûtient encore à *Louvain*, y est appuyée fortement. Au reste l'Auteur ne donne point dans des idées qui puissent plaire aux nouveaux disciples de S. Augustin. L'un de ceux-ci a parlé fort désavantageusement de l'Ouvrage. (*k*)

Richard Simon dit (*l*) que *Bononia* étoit fort opposé aux Versions de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire : & qu'il se trouva en 1553. (sans doute à *Louvain*,) à une assemblée de Théologiens qui examinèrent par ordre de l'Empereur, si un certain pays, qu'on ne nomme pas, & en faveur duquel on avoit fait une Traduction de l'Ecriture, dévoit jouïr de la permission de la lire. Ils décidèrent unanimement qu'il ne falloit point continuer cette permission. On pensoit en France, comme dans les Pays-Bas, sur cette matière. (*m*)

(k) *Le sieur Géry* [c. d. le P. *Quesnel*,] Apologie des Censures de Louvain & de Douai, pp. 50--53.

(*l*) Nouvelles Observat. sur le Texte & les Versions du N. T., pp. 495. 496.

(*m*) Voyez la Censure que la Faculté de *Paris* fit de diverses propositions d'*Erasme* le 16. décembre 1527. (*apud d'Argentré, T. II. Parte I. pp. 60--62.*) Le savant *Jean de Gaigny*, Docteur de *Paris*, & Prédicateur de *François I.*, après avoir prouvé par de très-bonnes raisons qu'il ne convient pas de mettre l'Ecriture entre les mains de tous les Chrétiens, ajoute : *Universorum autem Bibliorum lectionem & intelligentiam qui necessariam fore ad salutem dixerit, multos indubiè viros bonos & simplices damnationis reos fecerit. Rem ergò non necessariam quum videret Rex Christianissimus, & prudentissimus Parisiorum Senatus, gravem afferre in negotio fidei errorum materiam, justè inhibuit ne passim sacra Biblia venirent, aut ederentur, vernaculo sermone conversa.* [Gagnæius in cap. XI. Apocal., edit. Paris. 1543., folio 118. verso.]

☞ *Val. Andreas*, *Fast.* 112. *Roccbus Pirrbus*, *Siciliæ sacræ*, *ult. ed.*, *pp.* 280. & 1023. *Idem*, *de Abbatiis Siciliæ Lib. IV.* *p.* 85., & *Notitiâ Eccles. Panorm.*, *pp.* 206. & 208., & *Notitiâ Eccl. Mazar.*, *p.* 573. *Bernardin. Bononia*, *Descr. familiæ Bononiæ*, *p.* 35. *Antonini Mongitoris Biblioth. Sicula*, *I.* 340.

George d'Arnaud,

ORIGINAIRE de France, naquit à *Franequer* en Frise le 16. septembre 1711. *Honoré d'Arnaud* son père fut fait Ministre de l'Eglise Wallone de cette ville en 1728., & vivoit encore en 1758., mais déchargé de ses fonctions. (*a*) Sa mère, *Judith-Elisabeth Couppé*, étoit fille de *Philippe Couppé*, Ministre de *St-Hilaire* en Poitou, & avoit été auparavant mariée au nommé *Etienne Paillard*. *George d'Arnaud*, ayant fini ses basses-classes, se fit inscrire dans l'Université de *Franequer*, & y fit des progrès fort rapides dans les Belles-Lettres sous *Tibère Hemsterhuys*, & *Pierre Wesseling*, Professeurs, l'un pour la langue Grecque, & l'autre pour l'Histoire & l'Eloquence. Il passa ensuite à l'étude du Droit, & suivit exactement les leçons d'*Abraham Wieling*. Dans la vûe

(a) *Honoré* étoit fils d'*Antoine d'Arnaud*, Avocat à *Puy-Laurens*, qui est une petite ville du haut Languedoc dans le Lauraguais, à trois lieues de *Castres*.

d'étendre ſes connoiſſances, il alla entendre les Profeſſeurs de *Leyde*, & étant retourné à *Franequer*, il y fut créé Bachelier (*Candidatus*) en l'un & l'autre Droit au mois de juin 1734. Un an après, les Etats de Friſe lui permirent de faire des leçons de Juriſprudence en cette Acadèmie ſous le titre de *Lecteur*. En juillet 1739, il ſuccèda, en qualité de Profeſſeur Ordinaire de la même ſcience, à ſon maitre *Wieling*, qui étoit paſſé à *Utrecht*. Cependant il continua quelque tems ſes exercices domeſtiques pour l'inſtruction des jeunes Etudians : & ce travail joint à ſes études précèdentes l'ayant épuiſé avant qu'il prît poſſeſſion de ſa Chaire, il mourut, au bout de ſix ou ſept mois de maladie, le 1. juin 1740., n'ayant pas encore vingt-neuf ans. *Hemſterhuys* fit ſon Oraiſon funèbre, mais il ne la publia pas. Il nous reſte de *George d'Arnaud :*

1. *Specimen Animadverſionum Criticarum ad aliquot Scriptores Græcos. Harlingæ*, 1728. in-8. L'Auteur fit ici quelques fautes, qui furent rélevées, & qu'il avoua dans la Préface de l'Ouvrage ſuivant.

2. *Lectionum Græcarum libri duo, in quibus Græcorum ſcripta paſſim illuſtrantur & caſtigantur, imprimis Heſychii, Arati, Theonis, Oppiani, & Apollonii Rhodii. Hagæ Com., Petrus de Hondt*, 1730. grand in-8°. gros caract. pp. 245. ſans la Préface

& les Tables. Cet Ouvrage montre du ſavoir, de la lecture, & du jugement; mais il eſt trop ſec.

3. *De Diis* Παρέδροις, *ſive Adſeſſoribus & conjunctis, Commentarius. Hagæ Comitum, Petrus de Hondt*, 1732. grand in-8°., gros caractère, pp. 206. Les Anciens Grecs & Romains marquoient à chaque Divinité ſa place, dans les Aſſemblées politiques, & dans les grands repas. On ne comptoit pour Dieux immortels, que ceux qui mangeoient à la Table de Jupiter: on regardoit comme à peu près égaux ceux que l'on mettoit à côté l'un de l'autre. Quelquefois cependant pour donner du rélief aux petits Dieux, on les élevoit au rang des grands. Les hommes, qui avoient bien vécu, alloient prendre place auprès des Divinités Infernales. Douze Dieux furent nommés *Conſentes* : c'étoient ceux qui formoient le Conſeil Privé de Jupiter: *Ennius* les a renfermés dans ce diſtique:

Juno, Veſta, Ceres, Diana, Menerva, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi', Neptunus, Volcanus, Apollo.

D'autres ont ajouté *Bacchus*, *Saturne*, *Janus*, *Pan*, *Hercule*, & *Cupidon*. On a quelquefois aſſocié de grands hommes à ces Dieux; comme *Philippe de Macedoine*, & ſon fils *Alèxandre*, chez les Grecs: *Auguſte*, & *Adrien* chez les Romains. Voilà

une petite partie du contenu de ce livre. L'Auteur remarque au chap. XXII. que les Payens non seulement mettoient les Dieux ensemble, mais que souvent même ils les prénoient les uns pour les autres, tant leur Théologie étoit peu conséquente: ainsi dans leurs écrits *Vesta*, la *Mère des Dieux*, *Palès*, *Ops*, *Cerès*, & la *Terre* ne signifient quelquefois qu'une même chose. Au chap. XXVI. M. *d'Arnaud* prouve que la ville de *Rome* étoit honorée comme une Déesse, & qu'on la plaçoit sans façon à côté des Dieux vulgaires, & de *Jupiter* même. (*b*) Cette remarque peut aider à entendre quelques endroits de l'Apocalypse,

(*b*) Une Inscription raportée par *Gruter*, p. CCCXIX. n. 11. contient ces mots: *Corn. Cratippo.... Sacerdoti Romæ & Salutis.* On lit dans Prudence (*contra Symmach. I. ỷ. 200.:*)

At sacram resonare viam mugitibus ante
Delubrum Romæ; colitur nam sanguine & ipsa
More Deæ, nomenque loci ceu Numen habetur,
Atque Urbis: Venerisque pari se culmine tollunt
Templa, simul geminis adolentur thura Deabus.

Claudien apostrophe Rome en ces termes: (*In Consul. Olybrii & Probi ỷ. 128.*)

——————— *O Numen amicum,*
Dux ait, & Legum Genitrix, longèque regendo
Circumfusa polo, consors adjuncta Tonanti.

Rutilius Numatianus lui donne les épithètes propres de Jupiter (*Itinerarii ỷ. 49.*)

Exaudi, Regina tui pulcerrima mundi,
Inter sidereos Roma recepta polos:
Exaudi, Genitrix hominum, Genitrixque deorum;
Non procul à cœlo per tua templa sumus.

Parmi les sacrifices qu'on offroit à *Flaminius*, on chantoit entre autres choses: *Jeunes filles, rélevez la gloire du grand Jupiter, de Rome, & de Titus.* [Plutarque *in Flaminio*.] Rome Déesse avoit à peu près la figure de Minerve.

où il eſt parlé de l'adoration de la Bête, & de ſon image (*c*).

4. *Diſputatio de Jure Servorum apud Romanos.* C'eſt une Thèſe, que l'Auteur ſoûtint ſous *Wieling* le 9. octobre 1734. Vous la trouverez à la ſuite du *n. 6.* de la 2[e] édition.

5. *Diſputatio de iis, qui pretii participandi cauſſâ ſemet venundari patiuntur.* Auſſi avec le *n. 6.* dans la ſeconde édition, *D'Arnaud* préſida à cette Diſpute le 17. juin 1739.

6. *Variarum Conjecturarum libri duo; in quibus paſſim Jus Civile illuſtratur, & plurima Juris, aliorumque Auctorum, loca emendantur aut explicantur. Franeq.*, 1738. in-4. It. *Leovardiæ*, 1744. in-4. C'eſt plûtôt un Ouvrage de Critique & de Littèrature, que de Juriſprudence. On y trouve Liv. I. chap. 23. une Diſſertation *de Nuptiis Conſanguineorum*, que M. *Reitzius* a fait entrer dans ſon édition de la Paraphraſe Grecque de Théophile.

7. Il a fourni quantité de Remarques pour les *Miſcellaneæ Obſervationes Criticæ* d'*Amſterdam*, dont je parlerai à l'article de *Jacques-Philippe d'Orville.* Voyez les Remarques ſur Alciphron T. IV. 445. & ſuiv. T. V. 55. & 273., ſur Euripide T.

(*c*) Apoc. XIII. 8. 12. 14. 15. XIV. 9. 11. XV. 2. XVI. 2. XIX. 20. XX. 4.

VI. p. 583. &c. On les distingue par les Capitales *G. D. A.*

α. M. *Henri-Jean Arntzenius*, Jurisconsulte, (*d*) avoit en 1758. entre les mains quelques opuscules mss. de *George d'Arnaud*, & l'on espèroit qu'il en feroit part au public.

β. Notre Auteur avoit autrefois formé le dessein de donner une nouvelle édition de la *Paraphrase de Théophile* sur les Institutes.

☞ *Vriemoet*, *Athenæ Frisiacæ*, 832--834.

(*d*) Depuis Professeur en Droit à *Zutphen*, Recteur du Collège, & Bibliothècaire de la même ville.

Paul du Mont,

QUE *VALÈRE ANDRÉ* nomme *Paulus Montius*, naquit à *Douai* en 1532., (*a*) & fit ses Humanités à *Cambrai* sous la direction de *Chrétien Massæus*, Prêtre de la Congrègation des Clercs de la vie commune, qui mourut le 25. septembre 1546. *Du Mont* vint continuer ses études à *Louvain*, & alla les achever à *Paris*, où il eut pour condisciples *François Maugré*, depuis Chanoine & Pénitencier de la Cathèdrale d'*Arras*, & *Lau-*

(*a*) Il dit dans la dédicace du *n. 12.*, datée du 24. juin 1601.: *L'année prochaine, si Dieu me donne vie, je commenceray la septantiesme année de ceste mortelle:*

rine *Raimbault*, qui dévint Principal du Collège d'Arras à *Paris*. De retour à *Douai*, il obtint la charge de Secrètaire de cette ville. Il la remplit plus de quarante ans, lié d'amitié avec plusieurs personnes vertueuses, donnant une bonne partie de son tems aux exercices de la vie spirituelle, & employant ce qui lui restoit de loisir à mettre en François des livres de pièté écrits en Latin, en Italien, & en Espagnol. Il avoit acquis une grande connoissance de cette dernière langue. *Paul du Mont* mourut à *Douai* le 29. octobre 1602., agé de 71. ans, & non pas de 72., comme le dit *Valère André* Voici ce que je connois de ses Ouvrages, & de ses traductions.

1. *Commentaires sur l'Oraison Dominicale, tirez de divers Auteurs. Douai.*

2. *La Guerre Chrestienne. Douai.* En François & en Espagnol. Cet Ouvrage & le précèdent sont les seuls de la façon de l'Auteur.

3. *L'Oratoire des Religieux, & l'Exercice des Vertueux; composé par Don Antoine de Guévare, Religieux de l'Ordre de S. François, Evesque de Mondognedo, Prédicateur, Chronicqueur, & Conseiller de l'Empereur Charle cinquiesme : traduict d'Espaignol en François par Paul du Mont, Douysien. Douay*, *Jean Bogart*, 1576. in-8°. It. *Ibid*, *idem*, 1599. in-12°. feuil-

lets 308. Voyez ce que j'ai marqué ci-devant, T. I. pp. 34. & 35. Cette version est dédiée à *Arnold de le Cambe*, dit *Ganthois*, Abbé de *Marchiennes*, Ordre de S. Bénoit, près de *Douai*, par une Lettre datée *de l'Hostel de St Amand à Douay* le 25. janvier 1576. *Antoine de Guevara*, élevé à la Cour d'Espagne, fut Evêque de *Guadix*, avant de l'étre de *Mondonnedo*. Il mourut le 10. avril 1544. Ses Histoires sont méprisées aujourd'hui, tant à cause des fables dont elles fourmillent, qu'à cause du stile de l'Auteur, qui marche toûjours par antithèses.

4. *La grand' Guide des Pécheurs pour les acheminer à vertu, composée en langue Castillane par le R. P. F. Loys de Granade, de l'Ordre de S. Dominique ; en laquelle est traicté fort amplement des beautez & grandes richesses de la Vertu, & ensemble du chemin qu'il faut suivre pour l'obtènir. Traduict d'Espagnol en François par Paul du Mont.* *Douay*, *Jean Bogart*, 1577. in-12. It. *Paris*, *Michel Sonnius*, 157... in-12. It. *Reveu & corrigé de nouveau. Ibid.*, *Guillaume de la Noue*, 1585. in-8. feuillets 377. It. *Lyon*, *Jean Pillehotte*, 1585. in-12. It. *Nouvellement corrigé, & enrichy avec les annotations des Auteurs par M. Julien de Ligne, Prestre. Douay*, *Jean Bogart*, 1594. in-12. feuillets 416. *Du Mont* dédie sa traduction à *D. Juan d'Autriche*, Gouverneur

neur des Pays-Bas : sa Lettre est datée de *Douai* le 22. juillet 1577. Nous avons des Traductions plus récentes de cet utile Ouvrage par le P. *Cyprien de S^te Angélique*, Augustin Déchaussé : *Lyon*, *Jean Grégoire*, *1674. in-8.* It. dans *les Œuvres spirituelles du P. Louis de Grénade.... traduites de l'Espagnol en François par le P. Simon Martin*, *Minime : Ibid.*, *Jean Goy*, *1686. in-fol.*

5. *L'Anatomie du Corps Politique, comparé au Corps humain pour cognoistre la source & origine des Maladies d'iceluy, qui nous causent pour le jour-d'huy tant de troubles parmy la Chrestienté. Avec le vray & unicque Remède pour le remettre en santé. Livret vrayment Politique, & servant d'instruction pour tous Estatz. Le tout traduict du Latin par Paul du Mont. Douay, Jean Bogard*, 1581. in-12. feuillets 66., gros caractère. L'*Anatomie* est traduite de *Jean Michel*, & le *Remède* de *René Benoît*, tous deux Docteurs en Théologie à *Paris*. On voit à la fin du livre quelques *Sonnets* faits par *Guillain Cliquet*, filleul du Traducteur, par *Jean Cliquet*, *Arthisien*, par *Jean Loys*, *Douysien*, & par *Jean le Febvre*, aussi *Douysien*. Ce sont des Eloges de la Traduction de *du Mont*, qui l'adresse à ceux de la Régence & de l'Université de *Douai*, par une dédicace datée du 15. août 1581. Il y dit qu'il a entrepris ce travail

» après une tant dangereuse maladie, que
» celle (la République de Douay, &c.)
» a enduré ces ans passez, lorsque ces
» Patriotz, qui se disoyent Conservateurs
» de nostre ancienne Bourgeoisie, poussez
» du vent orageux qui pour lors souffloit,
» les violèrent & rompirent de touts poincts
» pour establir leur nouvelle police, en
» constituant prisonniers contre toute or-
» dre de droict & de justice deux person-
» nages des plus signalez de la ville, qui
» estoient en estat de gouvernement, dé-
» posans aussi tôt après le Magistrat hors
» terme & saison, contre les us & an-
» ciens privilèges, pour en faire ung au-
» tre, afin de s'en servir à leur inten-
» tion. »

6. *De la Simplicité de la Vie Chrestienne. Composé en Latin par R. P. F. Hieromme Savonarole, de l'Ordre des FF. Prescheurs, & traduict en François par Paul du Mont. Douay, Jean Bogard*, 1586. (ou environ) in-12°. *Du Mont* fait lui-même mention de cette traduction dans la dédicace du *n. 8*. Le P. *Quétif* ne l'a pas connue : il parle d'une autre donnée par le P. *Philippe Chahut*, Jésuite célèbre par sa piété, & imprimée à *Paris* chez *Sébastien Mabre-Cramoisy*, 1672. in-12.

7. *Lunettes Spirituelles pour conduire les femmes religieuses au chemin de Perfection ; traduites du Latin de Dénys le Chartreux*

par Paul du Mont. Douai, Jean Bogart, 1587. in-12.

8. *La verité de la Foy soubz le Triomphe de la Foy de Jésus-Christ; livre très-excellent pour servir de bouclier & d'espée à chascun à l'encontre des Hèrètiques, Infidèles, & Athéistes de nostre temps; composé en Latin par Révèrend Père F. Hieromme Savonarole de l'Ordre des frères Prescheurs, Philosophe Chrestien de rare èrudition: depuis traduict en François par Paul du Mont, Douysien. Douay, Jean Bogart*, 1588. in-8. pp. 469. Dédié à *Jean Sarrazin*, alors Abbé de S. Vaast, par une épitre datée *de l'Hostel de S. Amand* à *Douai* le 24. juin 1587. *Savonarola* publia cet ouvrage à *Florence* en 1497. Il y en a une jolie édition sous ce titre : *Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis, Triumphus Crucis, sive de veritate Fidei libri quatuor; recèns in lucem editus. Lugd. Batav., Joan. Maire*, *1633. in-24.* pp. 399. L'Auteur y prouve dans le 1. livre l'existence, la nature, & la providence de Dieu, puis la fin (ou la vraye béatitude) & l'immortalité de l'homme : dans le second, la vérité de la Religion Chrêtienne : il montre dans le troisième que les mystères du Christianisme ne renferment rien de contraire à la Raison. Le quatrième livre est employé à réfuter les objections, & à rélever les erreurs des anciens Philoso-

phes, des Astrologues, des Idolâtres, des Juifs, des Mahométans, & des Hérétiques. Il oppose à ces derniers le Chef visible établi par J. C. sur tout le troupeau fidèle, & la nécessité de demeurer uni à l'Eglise Romaine, comme au centre de la communion Ecclésiastique.

9. *La Science de Salut.* Traduite de *Dénis le Chartreux.* *Douai*, *Jean Bogart*, 1591. in-12. Je crois que *Valère André* a voulu désigner cette traduction, en marquant parmi celles de notre Auteur : *Dionysii Carthusiani Sententia* (peut-être *Scientia*) *bene vivendi.*

10. *Le bref Chemin à la Vertu.* Traduit du même. *Ibid.*, *idem*, 1591. in-12.

11. *La Semaine Chrestienne* (traduite du Latin de *Thierri de Herxen*, dont je parlerai ailleurs.) *Douai*, *Jean Bogart*, 1592. in-12.

12. *De l'Imitation de Jésus-Christ; composé en Latin par F. Thomas de Kempis, Chanoine Régulier de l'Ordre S. Augustin: nouvellement traduit sur l'autographe Latin, escrit de la propre main de l'Autheur, trouvé au Monastère de S. Martin à Louvain; par Paul du Mont, en cest an 1601.* *Douay*, *Jean Bogart*, 1601. petit in-12°. It. *Ibid.*, *idem*, même format, 1607. pp. 472., sans compter la Table des chapitres, une dédicace à l'Evêque *Michel d'Esne*, une vie abrègée de *Thomas à Kempis*,

& des vers de *Jean Loys* à la louange de l'Ouvrage.

13. *Le Thrèsor sacré.... de Marc Marulle... Douay, Balthazar Bellère*, 1604. in-8°. petit caractère, en 2. vol., dont le prémier contient trois livres. On voit à la tête des vers du *S^r de Bétencourt*, c. d. de *Michel d'Esne*, *&c.* *Marc Marulle* étoit de *Spalatro* en Dalmatie, & vivoit au commencement du XVI. siècle. On a de lui plusieurs Ouvrages, qui ont été rassemblés en un volume l'an 1610. Le plus important est celui que *du Mont* a traduit. L'Original a pour titre: *De religiosè vivendi institutione, per Exempla.*

14. Il a traduit en François les *Opuscules de S. Dorothée*, (b) Abbé en Palestine, vivant vers 560., & Maitre de S. Dosithée, Moine du même pays.

15. Il a encore mis en François quel-

(*b*) De qui nous avons *Sermones XXI., Latinè ex interpretatione Chrysostomi Calabri, Monachi Casinensis : Venetiis, Bologninus Zalterius, 1564. in-8.* Autrement : *Institutiones Asceticæ Latinè, ex interpretatione & cum Notis Balthasaris Corderii: Antv., Vidua Cnobbari*, 1646. in-12. It. en Grec & en Latin dans les Orthodoxographes de Bâle, & dans les dernières éditions de la Bibliothèque des Pères. It. en François *par L. A. P.; avec la doctrine spirituelle de S. Gilles d'Assise, & les sept dégrez de la Contemplation : Paris, Jean Fouet, 1629. in-8.* It. *Les Instructions de S. Dorothée, Père de l'Eglise Grecque, traduites par F. Armand le Bouthillier de Rancé, Abbé de la Trappe; avec la Vie du même Père, par le même. Paris, François Muguet, 1686. in-8.*

ques Opuscules de *Louis de Grénade*, différens de sa *Grande Guide*.

. 16. *Les Confessions de S. Augustin traduites en François par Paul du Mont. Douay.* Je ne sais quand cette version a paru. *Philippe Goibaud du Bois*, de l'Académie Françoise, en a donné une autre, imprimée à *Paris* 1686. in-8°. It. *5e édition, revûe, corrigée, & augmentée par l'Auteur: Ibid., Jean-Bapt. Coignard, 1705. in-12*, pp. 605. Mais ce nouveau Traducteur a souvent donné à gauche, & au lieu d'imiter l'énergie de S. Augustin, il lui a prêté *les longues périodes*, qu'il avoit aprises à Port-Royal.

☞ *Gazet, Biblioth. sacrée*, p. 160. *Buzelini Gallo-Flandria*, p. 183. *Sweertius*, 593. *Val. André*, 717. & 823. Ces Ecrivains ne disent presque rien.

Nicolas Jacquier, ou *Nicol. Jacquerius*,

NAQUIT DANS les prémières années du XV. siècle à *Dijon*, Capitale du Duché de Bourgogne, & y prit l'habit de l'Ordre de S. Dominique. Il fut ensuite élevé à la Prêtrise, & au rang de Docteur en Théologie. On a sujet de croire qu'il est ce *Frère Nicolas de Dijon, Jacobin*, dont il est parlé dans le

Journal de la Paix conclue (le 21. septembre 1435.) à *Arras* entre *Charles VII.*, Roi de France, & *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, & de Brabant. Le Cardinal *de Sainte-Croix*, & le Cardinal *de Chipre*, qui assistèrent à ce Traité, l'un de la part d'*Eugène IV.*, l'autre de la part du Concile de *Bâle*, envoyèrent ledit *Frère Nicolas* à la Cour d'Angleterre, pour persuader au Roi *Henri VI.* d'accèder à la même Paix. Loin d'y réussir, il trouva les Anglois extrèmement irrités contre le Duc son Maitre, qu'ils traitèrent de parjure & de perfide : il fut même obligé de se retirer au plûtôt du Royaume, avec les Ambassadeurs de ce Prince, qui furent accablés d'injures, & renvoyés ignominieusement. Il paroit que le P. *Nicolas Jacquier* est encore le même que *Frère Nicolas de Bourgogne*, qui au rapport d'*Enée Sylvius*, suscita une mauvaise affaire au Pape *Eugène IV.* dans le Concile de Bâle, vers le milieu du mois d'avril de l'an 1439. (*a*) Dans la suite il

(a) *Enée Silvius* étoit lui-même alors du parti du Concile contre le Pape : mais il changea d'avis, quand il fut monté sur le S. Siège sous le nom de *Pie II.* Il dit en parlant du procès en question : *Circa medium mensis aprilis initium suscepit industriâ quidem ac solertiâ cujusdam Nicolai Burgundionis, ex Ordine Prædicatorum, viri acuti, & longè majoris animi, quàm corporis : quem siquis videat, nunquam tanti æstimet.* Les PP. *Jean Casalas*, & *Vincent Baron*, Dominicains, ont voulu détourner le sens de ces paroles, & nous persuader que le P. *Nicolas* avoit été le défenseur, & non pas l'adversaire d'*Eugène IV.*

prit de meilleurs ſentimens, & il répara par des ſervices conſidèrables le tort qu'il avoit fait au S. Siége. Ses ſupèrieurs l'envoyèrent pour quelque tems au couvent d'*Evreux* en Normandie. On l'en tira vers l'an 1450., en lui donnant la charge d'Inquiſiteur de la Foi; ce qui l'obligea de parcourir quantité de villes de France, pour y faire la recherche des Hérètiques & des Sorciers. En 1464. il vint à *Lille*, & s'y fit aggrèger au couvent de cette ville, (*b*) qui s'étoit uni à la *Congrègation de Hollande*. Il prêcha le Carême de 1465. dans la Cathèdrale de *Tournai*. Il prononça au commencement de juillet de la même année une harangue Latine dans le Synode diocèſain, & une autre la veille de la Touſſaint dans le Chapitre de S. Pierre à *Lille*. Le P. *Jacquier* continuoit toujours de faire les fonctions d'Inquiſiteur. Il fit arrêter ſix Turlupins, (*c*) diſciples d'un Portu-

(*b*) Son aggrègation fut confirmée l'année ſuivante au Chapitre ténu à *Harlem*.

(*c*) C'étoient d'infames Hérètiques, qui enſeignoient que quand l'homme eſt arrivé à un certain dégré de perfection, il eſt affranchi du joug de la Loi divine. Ils ne rougiſſoient de rien, non plus que les anciens Cyniques, & les Adamites. Leur principal Théatre fut en Savoye, en Provence, & en Dauphiné. Les Inquiſiteurs tachèrent d'en purger la France, auſſi bien que des Vaudois: mais ils furent traverſés dans leurs fonctions par des Juges ſéculiers, dont *Grégoire XI.* ſe plaignit dans une Lettre adreſſée au Roi *Charles cinquième*, datée du 27. mars 1373. (*Apud Rainaldum ad an. 1373. nn. 19. 20.*) Ces Hérètiques

gais, nommé *Alphonse*, qui avoit été condamné au feu par le Magistrat de *Lille* en 1459. Ayant cité ces misérables à son tribunal, il les exhorta sérieuse-

étoient une branche des Bégards. On les connoitra plus à fond par les extraits suivans.

Sicut nulla est vehementior (affectio) *quàm luxuriosa libido, sic ad errandum falsumque docendum nulla perniciosior. Patuit in sectis Turelupinorum, quorum sequaces non desunt usque hodie : quando, & ubi, latère putaverint, serpunt ubilibet. Epicurei sub tunicâ Christi, qui mulierculis primò devotionem fingentes specie tenùs, paulatim eis Fidem, tanquam lumen & oculos tollere quærunt, quatenus eas licentiùs ad desideria sua maligna prostituant. Non est nostrum fœditates horrendas detegere, considerantes illud Apostoli : Quæ in occulto fiunt ab eis, turpe est dicere.* Joan. Gerson, de Examinatione doctrinar. ad fin., ult. edit. T. I. col. 19.

Plurimus ei (Præceptori) *de honesto ac bono sit sermo ; contra illos, qui ignominiosas partes corporis, & actus nefandos, non solùm apertâ impudentiâ nominare audent, sed impudentiori animositate, hoc ex Rationis personâ licere fieri defendunt : non considerantes quòd hæc dicendo corruunt in errorem Begardorum & Turilupinorum, qui de nullâ re naturaliter datâ erubescendum esse dicebant : quemadmodum & Cynici Philosophi, more canum, dicebant esse vivendum palàm in nuditate, & exercitio membrorum pudendorum.* Idem, Serm. in die S. Ludovici, ult. edit. T. III. coll. 1435. 1436.

M. *du Cange* rapporte dans son Glossaire (*v. Turlupini*) un compte rendu à *Paris* en 1374., où il est dit : *A frère Jacques de More, de l'Ordre des frères Prescheurs, Inquisiteur des Boulgres* [c. d. des Bulgares, ou Albigeois] *de la Province de France* [auj. la Provence,] *pour don à luy fait par le Roy par ses Lettres du 2. février 1373., pour & en récompensation de plusieurs peines, missions, & despens, qu'il a eus, soufferts, & soustenus, en faisant poursuite contre les Turlupins & Turlupines, qui trouvez & pris ont esté en ladite province, & par sa diligence pugnis de leurs mesprentures & erreurs. Pour ce 50. francs, vallent 10. livres Parisis.*

Superstitionis quoddam genus eodem tempore à Turlupinis (*hoc enim erat Hæreticis nomen*) *qui se de Societate Pauperum vocitari gaudebant, ortum, finem cepit, crematis eorum vestibus, & libris, in foro suillo* (de Paris,) *extra S.*

ment à abandonner leurs erreurs, & vint à bout de les ramener tous à la vérité, horſmis un, qu'il livra au bras ſéculier. Ce Père partit pour la Bohème en 1466., & y travailla pendant plus d'un an à la converſion des Huſſites. Il fut de retour à *Lille* en 1467., ou en 1468., & prêcha encore le Carème de cette dernière année à *Tournai*. En 1469., muni d'amples pouvoirs, qu'il avoit reçus de *Luc*, Nonce de *Paul II.*, il alla à *Gand*, où il confeſſa beaucoup de monde, & fit part au peuple des Indulgences, accordées par le ſouverain Pontife. Vers le même tems, il ſe rendit à la Cour de *Charles le Hardi* à *Bruges*, ce Prince

Honorati portam. Johanna autem Dabentona, & cum eâ alter, cujus nomen Hyſtorici non tradunt, ejuſdem ſectæ imprimis profeſſores, comburuntur. Hic autem, quem ſine nomine ponimus, cùm ante damnationis ejus ſententiam in carcere mortem obiiſſet, dies quindecim in aggere calcis, ne putreſceret ejus cadaver, aſſervatus eſt, & die ad ſupplicium præſcripto crematus. Gaguinus, in Carolo V., edit. Pariſ. 1521. folio CLXIII.

Turilupinorum ſuperſtitio, qui (teſte Joanne Tillio in ſuo de Regibus Francorum Chronico) cognomen ſibi adſumpſerant Paupertatis Societatem, cum ſcriptis libris, & habitu, damnati, exuſti, atque deleti ſunt, Caroli IV. Cæſaris Germani, & Gregorii hujus nominis XI. .... temporibus, circa annum Domini 1372. .... Tenent ... Turilupini omnes Begardorum errores, dicuntque non eſſe orandum vocaliter, ſed mentaliter tantùm, in eâ utique ſpiritûs libertate, quam dicunt non ſubjici præceptis divinis. Gabr. Prateolus, Marcoſſius, de Vitis, Sectis, & dogmatibus omnium Hæreticor., Coloniæ 1569. in-fol. p. 482.

Turelupini Cynicorum ſectam ſuſcitantes de nuditate pudendorum, & publico coitu. Genebrardus, Chronographiæ lib. IV., edit. Lugd. 1599. p. 682. ex Bernardo Lutzemburgenſi.

l'ayant apparemment appellé pour quelques affaires qui regardoient son service. Deux ans après, *Guillaume Fillastre*, Evêque de *Tournai*, députa le P. *Jacquier*, avec le Doyen de S. Donatien de *Bruges*, pour prendre des informations préliminaires par raport à la béatification de la *B. Colette*, Religieuse de l'Ordre de Ste Claire, morte à *Gand* l'an 1447. Le P. *Jacquier* étoit occupé de ce soin, lorsque la mort l'enleva chez les Dominicains de la même ville en 1472. Il reste de lui :

1. *Dialogus de sacrâ Communione, contra Hussitas.* Imprimé à *Tournai* en 1466. Il y a un exemplaire de cette édition chez les Jacobins de *Chartres*. L'Auteur n'y est désigné que par les Capitales *N. I.* L'Ouvrage se trouve en Mss. avec le *n.* 2. à l'Abbaye du *Parc* près de *Louvain*, & chez les Chanoines-Réguliers de S. Martin dans la même ville : item à *Leipsic* dans la Bibliothèque Pauline, (*d*) sous ce titre : *Dialogus F. Nicolai Jacqueri, Ordinis Prædicatorum in Burgundiâ, inter eum & Joannem Rabizanum* [f. *Rokizanam*,] *de Communione unius* (speciei) *Sacramenti Altaris.*

2. *Flagellum Hæreticorum Fascinariorum. Francof.*, *Nicolaus Bassæus*, 1581. in-12°.

(d) *Felleri Catalogus codd. mss. Bibliothecæ Paulinæ Lipsiensis*, p. 399.

pp. 1---183. (e) publié par le P. *Jean Myntzenberg*, Carme de *Francfort*, sur un Ms. de son couvent. Il y en a deux autres à S. Martin de *Louvain* : l'un des deux est intitulé : *Tractatus fratris Nicolai Jacquerii, Prædicatoris, de hæresi Valdensium ; qui etiam vocatur Flagellum Fascinariorum.* Et l'on trouve au bout du volume : *Excerpta quædam ex Tractatibus quorumdam editis Basileæ, tempore Generalis Concilii, adversùs Sectam Bohemorum, asserentium Communionem sub utrâque specie esse, etiam Laicis, necessariam ad salutem.* Ensuite *Excerptum ex Tractatu Reverendi Domini & Magistri Joannis de Turre crematâ, Cardinalis S. Sixti, quem super eandem materiam edidit*, & deux autres pièces.

α. Tractatus de calcatione Dæmonum. Commençant par ces mots : *Duo magna incommoda inter cætera incurrit genus humanum.* Ms. *in-fol.* sur papier au *Parc.* Il

(e) Ce Traité est suivi de cinq autres, savoir, 1. page 184. *De Veneficis, quos vulgò Sortiarios vocant, Dialogus*, par *Lambert Daneau.* 2. p. 300. *Ex Joachimi Camerarii, senioris, Proœmio in libellum Plutarchi, de defectu Oraculorum ; ad Adrianum Albinum, Illlustriss. Principis Joannis, Marchionis Brandenburgensis, Cancellarium.* 3. p. 351. *Tractatus de Superstitionibus ; editus per R. D. Magistrum Martinum de Arles, in sacrâ Theologiâ Professorem meritissimum, ac Canonicum & Archidiaconum vallis de Aybar in Ecclesiâ Pampelonensi Regni Navarræ.* 4. p. 452. *Joannis Tritemii, Abbatis S. Jacobi apud Herbipolim, quondam verò Spanheimensis, Tractatus de Reprobis, atque Maleficis.* 5. pp. 500--604. *Disputatio de Lamiis, seu Strigibus ; in quâ de earum viribus perspicuè disputatur à Thomâ Erasto.*

y en a un autre exemplaire de même format à S. Martin de *Louvain*, écrit en 1452. Et un troisième à *S. Omer* dans l'Abbaye de S. Bertin. Ce dernier est intitulé: *De calcatione malignorum Spirituum.*

β. Sermo ad sacrosanctam generalem Synodum Basiliensem habitus dominicâ tertiâ post octavas Paschæ. Mf. dans la Bibliothèque Impériale, de même que le suivant.

γ. Alter Sermo ejusdem, in eodem Concilio habitus dominicâ primâ Quadragesimæ.

☞ *Sweertius*, 578. *Valère André*, 689. [Ces deux Bibliothécaires disent peu de chose, & ne sont pas exacts.] *Sanderi Biblioth. Belgica manuscr.*, *T. II. pp.* 172. 173. *Echard*, *I.* 847. 848. & *II.* 823.

Julien Cools, ou *Julianus Carbonis*,

NÉ A *MALINES* dans le XV. siècle, alla prendre l'habit de Chanoine Régulier au Prieuré dit le *Trône-Nôtre-Dame* proche *Herentals* dans la Campine. Dépuis ayant reçu l'Ordre de Prêtrise, il fut fait Direćteur des Réligieuses de son Ordre au couvent de *Jéricho* dans *Bruxelles*, (a) & il conserva ce poste

(*a*) Elles suivoient alors les Constitutions de l'Abbaye de S. Victor de *Paris*. Vers l'an 1438., elles s'unirent aux Chanoinesses-Régulières du couvent dit *Ter-Cluysen*, près du Prieuré des *Sept-Fonts* dans la forêt de *Soigne*. Ce Couvent avoit été fondé en 1131., & venoit d'être consumé par un incendie.

jusqu'à sa mort, arrivée dans le même couvent le 16. avril 1522. Ce Religieux étoit d'un caractère agréable, & ne manquoit pas de savoir : il s'étoit appliqué à l'étude de la Poësie Latine, & des Mathèmatiques, & il a laissé

α. Quelques *Opuscules* rélatifs à ces sciences. Et outre cela

β. Epistolæ ad diversos. En un volume, qui se conserve en Ms. à S. Martin de *Louvain.*

☞ *Mss. du P. Pierre de S. Trond ; ex Jac. Latomi Corsendoncâ.*

Josse van Lier, ou *Justus Liræus*, ou *Lyræus*,

ECRIVAIN Hollandois du dernier siècle, dévint Recteur du Collège de *Middelbourg* en Zélande vers 1625. *Antoine Æmilius*, dont j'ai parlé ailleurs, ayant abdiqué le Rectorat du Collège de S. Jérôme d'*Utrecht* le 1. juillet 1630., *Liræus* fut appellé pour occuper sa place. Il fut rédevable de cette promotion aux soins de *Pierre Cunæus.* Elle ne remplit pas l'attente de ce Savant, ni celle des Magistrats de la ville, qui s'étant bientôt apperçus que leur Collège n'avoit plus la vogue, qu'on y avoit vûe du tems

d'*Æmilius*, tachèrent d'engager *Lyræus* à se défaire de son poste, moyennant une pension honnête, qui lui seroit assignée. *Lyræus* réfusa la proposition, & attribua à la malignité de ses ennemis le déchet arrivé au Collège qu'il gouvernoit. Cependant les Magistrats résolus de ravoir *Æmilius*, qui étoit passé à *Delft*, lui firent place en donnant à notre Auteur une Chaire de Belles-Lettres. Celui-ci la garda environ treize ans, & mourut dans un age peu avancé au mois de novembre 1646. *Arnold Senguerdius* lui fit une Oraison funèbre.

Je ne connois de *Josse Lyræus*, que les pièces suivantes :

1. *Epistola ad Petrum Cunæum.* Dans les Lettres de *Cunæus* publiées par *Pierre Burman*, *Epist. CCXCVII.* Voyez la Lettre CLXV. du même Recueil.

2. *Oratio de usu & dignitate Studiorum Humanitatis.* Prononcée le 18. juin 1634., & imprimée avec d'autres Harangues inaugurales dans le Recueil intitulé : *Illustris Gymnasii Trajectini Inauguratio. Traj. ad Rhen.*, 1634.

3. Quelques *Poësies Latines*, qui n'ont pas été recueillies, & qui ne méritoient peut-être pas de l'être. En voici cependant une assez bonne, qu'il a mise à la tête d'un Ouvrage de *Jacques Catz* :

Elogium in Amoris Virginei Monita
Cl., amplissimi, doctissimique viri
D. Jacobi Catzii, J. C.

ÆQuoris undisoni verrunt qui cærula tonsis,
Næ grandibus caput periclis offerunt:
Nunc etenim Hippotades, ferventis & arbiter undæ,
Aut brevia syrtesque, aut Charybdis imminet:
Intentant præsens modò monstra natantia lethum,
Eructat absorpta ubi physeter æquora:
Quæ, nisi sollicitâ Typhis præverterit arte,
Quassata nigris transtra mergant fluctibus.
Sunt hæc dira quidem: multò at graviore procellâ
Rates amantium impetit trux Cypria.
Litora quot conchas, tot habet fera spicla Cupido:
Totque ægra curis ossa amantis æstuant.
Quis mille illecebras nescit, quis tincta veneno
Quæ clam medullas sauciant tela intimas.
Hinc rabies animi in vitium pronissima flecti,
Ac cæcus ardor instat, haud constans sibi;
Spemque metumque inter dubii suspiria cordis,
Repulsaque illinc dedecus, & infamia;
Mors etiam, quæ vos, Pyrame & Babylonia Thisbe,
Ah triste fatum! uno ense & horâ perculit.
Sic visum Veneri: sic tabo spicula tingit
Cupido, melle & felle fœcundissimus.
Ecce autem, Phœbi magnum patris incrementum,
Alto coruscam collocat pharum specu

Catzius;

Catzius, atque catè didens fugienda petendis,
Commonstrat aditum saxa per Capharea.
Quare illi meritò imperium gens mollis Amorum
Et ultrò positis sceptra defert fascibus:
Auxiliumque uni, ac vitam debere fatetur:
Amoris & salutat Æsculapium.

L. M. P. J. Liræus.

☞ Voyez l'Oraison funèbre d'*Ant. Æmilius*, & *Burmanni Traject. erud.*, pp. 3-6.

Olivier de S. Anastase;

SE NOMMOIT *de Crock* dans le monde; & naquit à *Ypres* vers le commencement du dernier siècle. Il prit dans la même ville l'habit de Carme chez les PP. de l'ancien Institut: & ayant achevé ses études de Philosophie & de Théologie, il se livra au ministère de la Prédication, qu'il exerça avec réputation & avec fruit dans diverses villes de Flandre & de Brabant. Il mourut à *Bruxelles* le 3. février 1674., fort regretté à cause de ses talens.

On a de lui

1. *Le Jardin spirituel des Carmes, émaillé des vertus des Saints les plus célèbres de ce saint Ordre, comme d'autant de belles fleurs; & arrosé d'instructions spirituelles, comme*

d'une agréable rosée. En flamand. (a) *Tome premier. Anvers, Corneille Woons*, 1659. in-12. pp. 328. Cet Ouvrage est mêlé de vers & de prose. Je crois que le second Tome parut en 1661.

2. *Le Combat spirituel d'amour entre la Mère de Dieu & ses serviteurs de l'Ordre du Mont-Carmel, avec égal avantage des deux côtés.* En flamand. *Anvers*, 1661. in-12.

3. *Colloquium de mirabili Apparitione, tempore pestis, patrocinio SS. Patris Eliæ, factâ Capuæ anno 1665.*

4. *Pleyas mystica, calculata ad meridianum desolati Belgii.* 1669. in-12.

5. *Apologues moraux, traduits de S. Cyrille, & enrichis de petites pièces de Poësies, & de Conclusions.* En flamand. (b) *Anvers, Corneille Woons*, 1669. in-12. Le P. *Balthazar Cordier*, Jésuite dont il sera parlé dans ces Mémoires, avoit publié en 1631. à *Anvers* des *Apologues moraux* sous le nom de *S. Cyrille d'Alexandrie*; mais on croit qu'ils sont d'un Auteur Latin. On les avoit imprimés auparavant

(a) *Gheestelyken Lust-hof der Carmeliten, beplant met verscheyden lieffelycke bloemekens der deuchden van de uytnemenste Heylighen van de voorseyde H. Ordre : besproeyt met den dauw van gheestelycke ende vermaeckelycke leeringhen. Eerste deel.*

(b) *De zedige Apollogien* (terme fort impropre,) *uyt den H. Cyrillus overgeset, ende met dichtiens ende Sluyterdens verciert door den E. P. Oliverius à S. Anastasio.*

à *Paris* sous le titre de *Speculum Sapientiæ.*

6. *Le Triomphe de Ste Marie Madeleine de' Pazzi.* En flamand. (c) *Bruges*, 1669, in-12.

7. *Palma Victoriæ, Immaculatæ in primò instanti suæ Conceptionis Beatæ Virg. Mariæ. Brux.*, *Eugen. Henricus Fricx*, 1674. in-4°.

☞ *Cosmas de Villiers*, *II.* 518. [Il n'est pas exact sur les Ouvrages du P. *Olivier*.]

(c) *Den Triumph van de H. Maria Magdalena de Pazzis*

Corneille-Gérard Mooringh,

ÉCRIVAIN HOLLANDOIS de ce siècle; s'est fait connoitre par diverses pièces de Théatre, qu'il a données au public. Voici celles qui sont venues à ma connoissance.

1. *Alexandre & Artèmise; Tragicomèdie.* En flamand, comme toutes les suivantes. (a) *Utrecht*, *E. Neaulme*, 1734. *in-8°.*

2. *Artaxerxès; Tragèdie.* (b) *E. Neaulme*, 1738. *in-8°.*

3. *L'Avarice trompée dans les Débaucheurs de jeunesse; Comèdie.* (c) *Utrecht*, *Matthieu Vis*, 1738. *in-8°.*

4. *Le Déclamateur ridicule; Comèdie ba-*

(a) *Alexander en Artemisia; Treurblyeindendspel.*
(b) *Artaxerxes; Treurspel.*
(c) *Bedrooge geldgierige Koppelaars; Blyspel.*

dine. (d) *Utrecht*, *E. Neaulme*, 1740. *in-8°.*

5. *La mort de Sènèque ; Tragèdie.* (e) *Amst.*, *François l'Honoré*, *& fils*, 1743. *in-8°.*

6. *Le Philosophe cornu, vengé à coups de poing ; Comèdie.* (f) *Utrecht*, *Matthieu Vis*, *in-8°.*

☞ *Regifter der Nederlandfche Tooneelfpel-Dichteren*, *p.* 81.

(d) *Belachgelyke Redeneerder ; Kluchtfpel.*
(e) *Dood van Seneka ; Treurfpel.*
(f) *Gehoornde Filofooph, door flagen bevredigt ; Blyfpel.*

Jacob van Ryndorp,

AUTRE POETE Hollandois, qui paroît être né vers 1660. ou 1670., & qui écrivoit encore en 1733. Il a donné plusieurs Comèdies en sa langue, & quelques autres pièces rélatives au genre dramatique. Voici ce que j'en trouve :

1. *La Fiancée enlevée ; Comèdie.* (a) *Amst.*, *héritiers de Jacob Lescailje*, 1690. *in-8°.*

2. *Le trois de Mai, ou le jour à déménager ; Comèdie badine.* (b) *La Haye*, *Gérard Rammazyn*, 1708. *in-8°.*

3. *Le Quacre converti, ou le Fiancé joué ;*

(a) *Gefchaakte Bruid ; Blyfpel.*
(b) *Derde Meydag, of verhuis Tyd ; Kluchtfpel.*

Comèdie badine. (c) *Leyde*, *Henri Swart*, 1710. *in-8°.*

4. *L'Ecole des Amans; Comèdie.* (d) *La Haye*, *Gérard Rammazyn*, 1711. *in-8°.*

5. *L'adroit Amant surpris; Comèdie badine.* (e) *La Haye*, *Corneille Hoffeling*, 1714. *in-8°.*

6. *La diligence attrapée; Comèdie.* (f) *Leyde*, 1718. *in-8°.*

7. *L'Impie puni; Comèdie morale.* (g) *Leyde*, 1721. *in-8°.*

8. *Le Festin de Chloris & de Rosalie; Comèdie badine.* (h) *La Haye*, *Corn. Hoffeling*, 1727. *in-8°.*

9. *Crispin soldat, Négociant, & Avocat; Comèdie badine.* (i) *Leyde*, 1728. *in-8°.*

10. *Damnation du Docteur Faustus; Spectacle.* (k) *Amsterdam*, *Gérard Bouwman*, 1731. *in-8°.*

11. *Les Triomphes de Guillaume III. en Irlande; avec un Prélude.* (l) *La Haye*, 1731. *in-8°.*

(c) *Bekeerde Kwaaker, of bedrooge Bruidegom; Kluchtspel.*
(d) *School der Minnaars; Blyspel.*
(e) *Listige Minnaar betrapt; Kluchtspel.*
(f) *Gauwheidt betrapt; Blyspel.*
(g) *Gestrafte Vrygeest; Zinnespel.*
(h) *Bruiloft van Kloris en Roosje; Kluchtspel.*
(i) *Krispyn Soldaat, Coopman, en Advokaat; Kluchtspel.*
(k) *Hellevaert van Dokter Joan Faustus; Tooneelspel.*
(l) *Koning William zeegenpraalende in Yerland; met een Voorspel.*

12. *Le Tartuffe; Comèdie.* (m) *La Haye*, *Gérard Block*, 1733. *in-8°.*

13. *Portrait des Galans dans le bosquet de la Haye; Comèdie badine.* (n) *Leyde*, 1733. *in-4°.*

14. *Le jour de la naissance de Frédéric IV., Roi de Danemarc; Réjouïssance.* (o) *Leyde*, 1733. *in-4°.*

15. *Explication des Spectacles, qui réprésentent le Festin de Pélée & de Thétis; appliquée à la Guerre & à la Paix.* (p) *La Haye*, *Gérard Block*, 1733 *in-8°.*

16. *Décorations mêlées aux divertissemens de la Fête de la Haye.* (q) *La Haye*, *Gérard Block*, 1733. *in-8°.*

17. *Idée du siège & de la prise de Namur.* (r) *in-4°.*

a. L'Avarice. (s) Cette pièce n'a pas vû le jour.

☞ *Register der Nederlandsche Tooneelspel-Dichteren*, pp. 94. 95.

(m) *Tertuffe, of scheinheilige Bedrieger; Blyspel.*

(n) *Geschilderde Minnaars in't Haagsch bosch; Kluchtspel.*

(o) *Blyde geboortedag van Fredrik de vierde, Koning der Dennen, Nooren, en Wennen, &c. &c.; Vreugdespel.*

(p) *Verklaringe der Vertooningen over de Bruiloft van Peleus en Thetis; toegepast op de Oorlog en Vreede.*

(q) *Versierselen tusschen de bedryven van de Haagsche Kermis.*

(r) *Korte Verklaaring over 't Beleg en Overgaan van Naamen.*

(s) *Geldzucht.*

Adriènne van Ryndorp,

APPAREMMENT fille, ou nièce de l'Auteur qui précède, a donné au public:

Les Amans passionés, ou *la Donzelle rusée*, *Comédie badine*, (a) imprimée *à Leyde*, *pour les Théatres de cette ville & de la Haye*, 1723. in-8°.

☞ *Register der Nederlandsche Toneelspel-Dichteren*, *p.* 95.

(a) *Driftige Minnaars*, *of arglistige Juffrouw*; *Kluchtspel*.

François de la Tombe

ÉTOIT CURÉ de S. Quentin à *Tournai* vers la fin de l'an 1632., lorsqu'il prêcha à la prière de son Evêque *Maximilien de Gand & Villain* un sermon sur l'obligation qu'ont les fidèles de fréquenter leur paroisse. Quelques Religieux en furent choqués, & y opposèrent une bulle de *Clément VIII*., qu'ils firent afficher sur la porte d'une chapelle voisine de la démeure du Curé. Il répondit de bouche à l'objection qu'on en tiroit, & minuta un petit Traité sur la matière dont il s'agit. Le *Parochianus obediens* lui étant tombé entre

les mains sur ces entrefaites, il le trouva si conforme à son dessein, qu'il prit le parti de le traduire, en y ajoutant des Remarques séparées du Texte. Voici le titre de cette Traduction, qui est dédiée à l'Evêque, dont j'ai parlé plus haut :

Le Paroissien Obéyssant ; ou des deux obligations, qu'ont les Paroissiens d'ouir la Messe, & la Parole de Dieu en leur Paroisse, au moins és jours de Dimanches & Festes Solennelles, lorsque la commodité le leur permet. Du Latin du R. P. B. B. C. P. translaté par François de la Tombe....., & par luy augmenté d'aucunes Annotations, & d'un Abregé en forme de Table, contenant la mouelle de ce qu'est traicté en ce livre, Tournay, Adrien Quinqué, 1634. in-12. pp. 250., sans les Préliminaires, & la Table. J'ai parlé ci-devant (T. I. p. 311.) de l'Original, composé par le P. *Bonaventure de la Bassée*, Capucin, & publié aux frais & par les soins de *Robert Malbrancq*, Abbé de *Hennin.* Les Remarques du Traducteur renferment des raisons & des autorités, pour appuyer la doctrine du Capucin. J'y trouve pp. 218—220. une Ordonnance de *Godefroi* Evêque d'*Utrecht*, qui mérite quelque attention, & que je rapporterai ici, parce que j'ignore si elle a été imprimée ailleurs, & que la traduction dont je parle, n'est pas fort commune.

Copie ex Registro Sigali Monasterii S. Trudonis, Ordinis S. Benedicti, de Juribus, dominiis, documentis, & bonis Monasterium concernentibus....

IN NOMINE SS. & individuæ Trinitatis. Godefridus, Trajectensis Ecclesiæ Episcopus, omnibus fidelibus præsentibus, & futuris in perpetuum. Cavere debet Pontificalis discretio dispendia (f. diffidia,) *& ad unitatem redigere mentes subditorum. Pervenit ad Nos controversia, quæ sub specie recti agitabatur in Curâ diœcesis nostræ, in loco quod Novum Forum nuncupatur, à quodam Henrico, nomine-tenus milite Templi Dei, adversùs fratrem nostrum Ubiricum* (f. Wiricum,) *Ministrum Ecclesiæ S. Trudonis, de quâdam concessione, quam præfatus Henricus de authoritate Domini Papæ nobis præsentavit pro consecrando Oratorio ad suorum fratrum commodum, & sibi inibi servientium. Et quia Religionis amatores divinis vacare debent officiis, sicut ipsorum testatur pagina, quòd indecens sit, & periculosum animabus eorum, virorum turbis, & mulierum frequentationibus se immiscere: aliter tamen fieri audivimus, in tantum, quòd Ecclesia de Alburg, in cujus parochiâ hæc fiebant, quasi solitaria relicta erat, reclamante præfato fratre nostro Abbate. Mandatum Domini Papæ de consecratione loci ipsius, juxta quòd ipse scripsit, diffinivimus; & hæc est Diffinitio Sedis Apostolicæ: Jus Abbatis, & Ecclesiæ non diminuent in decimis, & in obla-*

tionibus, in visitationibus infirmorum, in sepulturis : prætereà in omni jure præfatæ Ecclesiæ. Quòd si idem Henricus, vel successores ejus, hanc diffinitionem infringere vel contradicere tentaverint, collato sibi beneficio, absque retractatione judicii, eorum careat Ecclesia. Caveat proinde Persona de Alburg, ne quis Parochianorum suorum à suâ Ecclesiâ ad illud transeat Oratorium. Quod si fecerit, excommunicationi subjaceat. Ut autem hujus institutionis formula rata & inconvulsa permaneat, sigilli nostri attestatione eam signari fecimus. Acta sunt hæc anno Incarnationis Domini millesimo centesimo quinquagesimo septimo, Indictione quintâ, Romæ Papâ Adriano, Imperante Fritherico Romanorum Augusto, sub his testibus Godefrito Præposito Majoris Ecclesiæ, Anselmo Diacono, Jordano Præposito S^ti^ Bonifacii, Herimanno Decano, Arnoldo Præposito S^ti^ Joannis, Conrardo Decano, Andreâ Præposito, Hermanno Decano : Laïcis, Wilhelmo Comite, Gerardo Sculteto, Waltero de Stappel. Inferiùs erat scriptum : Collatione factâ cum Originali, concordat per omnia. Quod attestor Joan. Haeckendover, Notar. publicus, per Concilium Brabantiæ admissus.

☞ *Voyez sa Traduction.*

Martin Porée

APPARTIENT à mon ſujet en qualité d'Evêque d'*Arras*. Ce Prélat naquit à *Sens* vers le milieu du XIV. ſiècle, & y prit l'habit des Frères Prêcheurs. Après ſa profeſſion, ſes ſupèrieurs l'envoyèrent achever ſes études à *Paris* dans le couvent de S. Jacques. Il reçut le bonnet de Doćteur dans l'Univerſité de la même ville au plus tard en 1389. S'étant fait de la réputation par ſon ſavoir & par ſon éloquence, il fut appellé à la Cour de *Philippe le Hardi*, Duc de Bourgogne & de Brabant, qui le choiſit pour Confeſſeur & Prédicateur ordinaire de *Jean* Comte de *Nevers*, ſon fils ainé. Le P. *Porée* étoit dans ce poſte en 1403., lorſqu'il fut mandé à un Chapitre Provincial de ſon Ordre, qui ſe tint à *Chartres* le 22. juillet de cette année. On l'y mit au rang des Commiſſaires, chargés de travailler à reconcilier les Jacobins avec l'Univerſité de *Paris*, qui avoit retranché ces Religieux de ſon corps: (*a*) & il contribua plus

(*a*) C'étoit une ſuite de l'indignation, que le public avoit conçue contre ces Pères, à l'occaſion de la doćtrine de l'un deux, nommé *Jean de Monçon*, ou *Joannes de Monteſono*, Arragonois, Doćteur de *Paris*. *Pierre d'Orgemont*, Evêque de cette ville, avoit condamné le 28. août 1387. quatorze propoſitions, avancées par ce Religieux, partie dans ſes *Veſpèries*, partie dans ſa *Réſompte*: & les Cardinaux de l'obèdience de *Clément VII.* l'avoient déclaré excommunié le

que tout autre à cette réconciliation, qui fut conclue au bout de quatre ou cinq semaines. Le Duc de Bourgogne étant mort l'année suivante 1404., (*b*) le P. *Porée* démeura Confesseur & Prédicateur du Duc *Jean sans peur*, aux gages de six-vingts livres. Ce Prince, qui l'affectionnoit, l'employa à des négociations importantes, & le fit élire Evêque d'*Arras* au commencement de l'année 1408. (*c*) *Porée* reçut ses patentes de Grégoire XII., (*d*) & fut sacré la même année. Un an après, il se rendit au Concile de *Pise*, où il se fit remarquer par sa dextérité & par la sagesse de ses conseils. Il y chanta une messe solemnelle le jeudi 23. mai 1409. Le 6. août suivant il obtint du Pape *Alé*-

27. janvier 1389. Ce qui choquoit le plus dans les Dominicains de la Province de France, c'étoit leur opinion contraire à l'Immaculée Conception. Ils souffrirent de grandes pertes dans leurs personnes & dans leurs biens. On leur réfusoit les offrandes & les aumônes : on leur défendoit de prêcher & de confesser : ils dévinrent la fable du peuple, qui les appelloit par dérision *les Huets* : enfin plusieurs d'entre eux furent arrêtés & mis en prison. Cette tempête dura environ seize ans.

(*b*) Une fièvre lente l'emporta à *Halles* en Hainaut le 26. avril, agé de 63. ans. L'Eglise & l'Etat eurent également sujet de regretter ce Prince.

(*c*) A la place de *Jean Canard*, ou *Canardi*, autrefois Religieux de S. Dénis en France, qui étoit décédé le 7. octob. 1407., comme il paroit par cette épitaphe, qu'on lit dans le chœur de la Cathèdrale d'*Arras* : *Hic jacet Dominus Joannes Canardi, Episcopus Atrebatensis, Consiliarius Domini Regis, & Domini Ducis Burgundiæ, Arthesiæ & Burgundiæ Comitis, &c. qui obiit anno Domini millesimo quadringentesimo septimo, mensis octobris die septimâ.*

(*d*) Pour lesquelles il paya cent écus, que lui fournit *Jean de Preffy*, Trésorier du Duc.

xandre V. une bulle, par laquelle il lui étoit permis de donner le titre de Docteur à trois Religieux de son Ordre, avec toutes les prérogatives, dont jouissoient ceux qui recevoient ce grade à *Paris.* (*e*) De retour à *Arras*, il y tint en 1410. un Synode, où il publia quelques Ordonnances

(*e*) Voici cette bulle : *Alexander.... Ven. Fratri Martino Episcopo Atrebatensi, salutem. Personam tuam, nobis & Apostolicæ Sedi devotam ; suis exigentibus meritis ; paternâ benevolentiâ prosequentes, illa tibi libenter concedimus, per quæ te aliis possis reddere gratiosum. Exhibita siquidem nobis nuper pro parte tuâ petitio continebat, quòd aliàs inter dilectos filios Fratres Ordinis Prædicatorum, cujus professor existis, & Universitatem Studii Parisiensis quædam disturbia exorta fuerunt, propter quæ Fratres dicti Ordinis in eodem Studio jam debem̃ [illegible] octo annis elapsis gradum Magisterii in Facultate Theologicâ nequaquàm recipere potuerunt. Quare pro parte tuâ Nobis fuit humiliter supplicatum, ut tibi per te vel alium tribus Fratribus dicti Ordinis idoneis, quibus tibi videbitur, in Capitulo Provinciali Franciæ vel alibi gradum hujusmodi concedendi licentiam concedere de benignitate Apostolicâ dignaremur. Nos igitur hujusmodi supplicationibus inclinati, Fraternitati tuæ, qui, ut asseris, per dilectum filium, nobilem virum, Joannem Ducem Burgundiæ, ad generale Concilium nuper in civitate Pisanâ Ambassiator destinatus extitisti, per te vel alium Magistrum dictæ Facultatis in dicto Capitulo vel alibi, ubi & quando tibi videbitur, tribus Fratribus dicti Ordinis provinciæ Franciæ, quos ad hoc per tuam & duorum vel trium aliorum in sacrâ paginâ Magistrorum diligentem examinationem idoneos & sufficientes esse repeties (super quo tuam conscientiam oneramus) honorem Magistralem & docendi licentiam, servatis constitutionibus Viennensis Concilii, & aliis solemnitatibus in talibus servari consuetis : & quòd ipsi Fratres, & eorundem singuli, postquam honorem hujusmodi susceperint, intra dictum Ordinem & extra, quibuscunque gratiis, privilegiis, immunitatibus, libertatibus, & indulgentiis, tam à Sede Apostolicâ, quàm à dicto Ordine Fratribus ejusdem Ordinis, Parisiis in dictâ Facultate magistratis, concessis perinde uti & gaudere possint & valeant, ac si in Parisiensi Studio Magisterium hujusmodi recepissent, auctoritate Apostolicâ concedendi (non obstantibus quibuscunque privilegiis,*

pour régler la discipline de son diocèse. En 1411. le Duc *Jean sans peur*, du consentement du Roi de France, l'envoya en Angleterre avec le Prévôt de S. Donatien de *Bruges*, pour conclure le mariage projetté entre *Jean de Bethford*, frère du Roi *Henri V.*, & *Anne*, quatrième fille du Duc, dont je parle. *Porée* eut pour récompense un présent de cent écus (*centum coronatos.*) Deux ans après il fut chargé par le même Duc de l'aller excuser auprès de *Charles VI.* pour avoir sitôt quitté la Cour de ce Monarque. Notre Prélat parut sur un plus grand Théatre en 1415., lorsqu'il fut envoyé, en qualité d'Ambassadeur de son Maitre, au Concile de Constance, avec six autres revêtus du même titre. Il eut part aux affaires les plus considèrables, qui furent traitées dans cette célèbre assemblée. Elle le députa vers *Jean XXIII.* pour lui persuader d'abdiquer la Papauté, & ce Pontife n'ayant pas voulu y consentir, il eut la commission de prononcer la sentence de sa déposition du haut du jubé de la Cathèdrale de *Constance* le 29. mai 1415. Le Con-

statutis, & consuetudinibus Studii & Ordinis prædictorum contrariis, juramento, confirmatione Apostolicâ, vel quâcumcunque firmitate aliâ roboratis, etiamsi de illis & totis eorum tenoribus specialis, & expressa, ac de verbo ad verbum esset in præsentibus mentio facienda, quæ aliàs in suo robore volumus permanere) plenam & liberam concedimus tenore præsentium facultatem. Datum Pisis VIII. id. Aug., anno primo.

cile le députa ensuite vers le Roi d'Angleterre, encore avec le Prévôt de *Bruges*, pour des affaires de conséquence. Dans le même tems l'Evêque *Porée* eut avec le célèbre *Gerson* quelques disputes fort animées, à l'occasion de celles qui régnoient entre les maisons de Bourgogne & d'Orléans : mais il ne laissa pas de se rendre agréable aux Pères du Concile, & au Pape *Martin V*. Par ordre du Duc son maitre il entra dans l'affaire du fameux *Jean Petit*, déja condamné à *Paris* le 23. février 1414., & il fit tant par ses sollicitations, que les Commissaires du Concile cassèrent la sentence portée par l'Evêque de *Paris*, & qu'au lieu de flétrir les neuf propositions du Cordelier, dénoncées par *Gerson*, on ne censura que la première, & même dans d'autres termes, que *Gerson* ne l'avoit réprésentée. Cette Censure fut publiée le 6. juillet 1415. *Porée* n'étoit plus Confesseur du Duc de Bourgogne, les négociations, auxquelles on l'employoit, l'ayant obligé de renoncer à cet emploi dès l'an 1411. (*f*) Après la conclusion du Concile, (*g*) il porta à *Paris* le Concordat, que *Martin V.* avoit projetté avec la France, & qui fut re-

(*f*) On lui donna pour successeur *F. Jean Marchant*, ou *Joannes Mercatoris*, Dominicain du couvent de *Sens*, Evêque de *Béthléem*.

(*g*) Dont la quarante-cinquième & dernière session se tint le 22. avril 1418.

fusé ; quoi qu'il ne différât guères de ceux que ce Pape avoit faits avec les Anglois & les Allemands. Un peu après, *Jean sans peur* le joignit à *Henri*, Archévêque de *Sens*, à *Charles*, Evêque de *Langres*, & à *Louis*, Evêque de *Terouanne*, pour aller faire sa paix avec le Dauphin de France. On croit qu'après cela notre Prélat se retira dans son Evêché. Il vécut environ huit ans dépuis, & mourut à *Arras* le 6. septembre 1426. dans un age assez avancé. Ses cendres reposent dans le choeur de sa Cathédrale, où on l'enterra sous une tombe garnie de cuivre, avec cette inscription :

Hic jacet Martinus Poré, de conventu Senonensi Ordinis fratrum Prædicatorum, olim Confessor illustrissimi Principis Joannis, Ducis Burgundiæ, Flandriæ Arthesiæ & Burgundiæ Comitis, &c., & deinde Atrebatensis Episcopus, qui obiit anno Domini millesimo quadringentesimo vigesimo sexto, die sextâ mensis Septembris.

On y a aussi gravé ses armoiries, qui sont d'Azur, à trois roses d'or. *Jean le Carpentier* (h) dit que *Porée* fut Chanoine de *S. Géri* de *Cambrai* avant d'être Evêque. On a de lui :

1. *Constitutiones publicatæ in Synodo habitâ Atrebati feriâ tertiâ post festum S. Dionysii*

(h) Hist. de Cambrai, T. I. pag. 481.

nysii anno M. CCCC. X. Dans les Statuts Synodaux du diocèse d'*Arras*, recueillis par l'Evêque *François Richardot*, & publiés à *Anvers* chez *Plantin*, 1588. in-4. p. 101. & suiv.

2. Quantité de *Remontrances*, de *Plaidoyers*, & de *Mémoires*, présentés au Concile de *Constance* pour la cause de *Jean Petit*, dont il sera parlé plus au long dans la suite. On peut voir ces pièces, partie dans les Actes dudit Concile, publiés par *Von der Hardt*, (i) partie dans la nouvelle édition de *Gerson*, publiée par *Dupin*. (k) Ce dernier s'est aidé de quelques Mss. de la Bibliothèque de Colbert, où il se trouvoit beaucoup de Notes marginales de la main de *Porée*.

a. On marque dans le Catalogue des Bibliothèques d'Angleterre (l) *Tractatus compositus per Episcopum Atrebatensem pro parte Ducis Burgundiæ, quòd licitè fecit occidi Ducem Aurelianensem.* Cette Apologie, dont il faut bien se garder d'adopter les principes, a été réfutée par le Cardinal *Pierre d'Ailly*, & par *Gerson* son disciple. Quelques-uns ont avancé que *Porée* l'avoit

(*i*) Tome IV., pagg. 280. 720. 726. &c. T. II., p. 128.

(*k*) Tom. V. pp. 358. 386. 394. 439. 472-475. 483. &c.

(*l*) Tome I. part. II. page 34. n. 1125. Les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* raportent sur un ouï-dire qu'il y en a un exemplaire à *Paris* dans la bibliothèque du Collège de Navarre.

publiée pour se frayer le chemin à l'Episcopat : mais ils se sont trompés. Il l'écrivit pendant le Concile de Constance, & étant déja Evêque depuis huit ans.

☞ *Gazet*, *Hist. Eccl. du Pays-Bas*, 130. 131. *Quétif & Echard*, I. 691--694. & 777. 778. *Gallia Christ.*, III. 341. 342.

Jean van Riet,

ECRIVAIN du dernier siècle, étoit natif de *Bruxelles* : mais il s'établit en Hollande, & fit la fonction de Précepteur au Collège de *Goude*, ou *Ter-Gouw*, depuis l'an 1679. au moins jusqu'en 1687., qu'il publia un Traité de Morale, intitulé :

La Pierre de touche du Monde, laquelle découvre les principaux vices, & les plus grands crimes, auxquels les hommes sont sujets : & leur enseigne en même tems des moyens salutaires pour s'en corriger, & pour les bannir. En flamand. (*a*) *Goude, Juste van der Hoeve*, 1687. in-12. Gothique, pp. 431. Dédié à la Régence de cette ville.

☞ *Voyez cette Dédicace.*

(a) *Den Toet-Steen van de Werelt, de welke niet alleen de voornaemste gebreeken en sonden, die de menschen onderworpen zyn, maer ook heylsaeme middelen, tot verbeteringe en weg-neminge der selve, aanwyst.*

Antoine Masnuy, ou *Antonius Malonoxius*,

AUTRE Ecrivain, contemporain du précèdent. Celui-ci étoit né à *Neuville-saint-Vaast*, village d'Artois, situé à une lieue & demie de la Capitale vers le Nord-Ouest. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, & reçu les Ordres sacrés, il parvint à être Curé ou Recteur de l'Hôpital-Notre-Dame à *Tournai*, charge qu'il exerçoit en 1687. Je ne le connois que par l'Ouvrage, qu'il a intitulé :

Tractatus de Cometis. Cometæ anni 1680., & plurium præcedentium ab anno 843., & sequentium Præsagium perpetuum, utriusque Testamenti, & posterioribus Prophetiis, cum Apocalipsi (Apocalypsi) *convenientibus concordatum, in Remedium omnium Ecclesiæ Romanæ adversitatum. Collectore M. A. Malonoxio, Vedasto-Novavillano, Nosocomii D. V. Tornaci Pastore indigno. Justitia & Pax osculatæ sunt. Psal. 84. Leodii, Gerardus Grison*, 1687. in-12°., pp. 206. C'est moins un Traité Astronomique, qu'un amas confus de prédictions, & de révèlations, sur lesquelles il y a peu de fond à faire. L'Auteur y montre une *piété, qui n'est pas selon la science.* Je suis surpris qu'il ait trouvé un Approbateur.

☞ *Voyez ce Traité.*

François Farvacquès

NAQUIT à *Lille* en Flandre l'an 1622. Après ses prémières études, il entra dans l'Ordre des Ermites de S. Augustin, agé de dix neuf ans, & fit sa profession au couvent de *Lille*. Quelques années après il enseigna la Philosophie au Collège du Roi à *Douai*, où il n'y a présentement que des Professeurs séculiers. Ses Supèrieurs l'envoyèrent ensuite à *Louvain*, où il vécut trente-quatre ans tout occupé des exercices Théologiques. Le P. *Lupus* son Confrère lui inspira le goût de l'Histoire, & des Antiquités Ecclésiastiques, & *Farvacquès* profita des instructions de ce savant Religieux, qu'il honora toûjours comme son Père. Ayant atteint l'age de trente-cinq ans, il prit dans notre Université le grade de Docteur en Théologie, (*a*) qui lui fut conféré le 23. septembre 1657. Il en-

(*a*) Avec le P. *François Bassery*, Augustin du couvent de *Bruxelles*, sa patrie. Celui-ci enseigna aussi quelque tems la Théologie à Ste Gertrude. Il fut Prieur à *Bruxelles*, à *Diest*, & à *Ypres*, puis Assistant de son Gènèral à *Rome* pour l'Allemagne, & enfin Inspecteur des Missionaires de son Ordre en Hollande. Il avoit près de 70. ans, lorsqu'il mourut au couvent de *Diest* le 19. septembre 1689. Son frère *Daniel*, Licencié en Théologie, & Prieur de cette maison, en acheva l'Eglise, que le P. *François* avoit commencée. *Josse Bassery*, Evêque de *Bruges*, étoit leur neveu.

ſeigna cette ſcience aux jeunes Religieux de l'Abbaye de Ste Gertrude de *Louvain* au moins juſqu'en 1680., & il fut quelque tems Régent de l'Etude au couvent des Auguſtins de cette ville. Le P. *Lupus* étant mort le 10. juillet 1681., il lui ſuccèda la même année en qualité de membre de l'Etroite Faculté de Théologie. Dans ſon ordre il eut ſucceſſivement les emplois de Secrètaire du Provincial, & de Viſiteur de ſa Province. Il en fut auſſi deux fois Définiteur : mais dépuis il réfuſa cette charge, comme nuiſible à ſes études. Une maladie lente ayant épuiſé ſes forces, il ſentit que ſa fin approchoit : dans ces circonſtances il exhorta puiſſamment ſes confrères à ſoutenir vigoureuſement l'infaillibilité du ſouverain Pontife, dont on parloit plus que jamais dépuis la fameuſe Déclaration du Clergé de France. (*b*) Lorſqu'il eut perdu l'uſage de la voix, il démanda du papier, ſur lequel il écrivit : *Fiat voluntas tua.* Un peu après avoir donné ce billet à ceux qui étoient préſens, il expira ſur ſon fauteuil le 30. juillet 1689. dans la 67e année de ſon age. On l'a enterré dans le chœur des Auguſtins de

(*b*) Qui étoit paſſée en Loi dans ce Royaume, quoique les Prélats ne l'euſſent donnée que comme une *Opinion*, qui ne pouvoit bleſſer la liberté des Théologiens.

Louvain, où l'on voit son épitaphe conçue en ces termes :

D. O. M. P. M. adm. R. ac Eximii P. Magistri Francisci Farvacques, Ord. S. Augustini, in Almâ hac Universitate S. Theologiæ Doctoris & Professoris ordinarii, charitatis Augustinianæ & veritatis Vindicis mitissimi. Obiit 30. julii A° 1689. R. I. P.

On jugera du savoir du P. *Farvacquès* par ses Ouvrages. J'y remarque de l'érudition, & de la lecture, particulièrement des PP. Latins, & des Théologiens du moyen age. Mais je ne trouve pas toujours l'Auteur fort en raisonnemens. Ses idées ne sont pas assez nettes, & son stile, sans étre ni barbare, ni bien pur, me paroit quelquefois lâche & diffus.

Liste de ses Ouvrages :

1. *Disquisitio Theologica, an Peccata mortalia dubia sint in Sacramentali Confessione explicanda ; in quâ Lutheri negantis dogma refertur, & confutatur : argumentis cujusdam Recentioris, incautè eamdem doctrinam tradentis, respondetur : & de possessione libertatis agendi, de opinionum Probabilitate, & Attritione ad Sacramentum necessariâ nonnulla breviter discutiuntur. Lovanii, Cyprianus Coenestein*, 1665. in-4°., pp. 156. Le *Moderne*, dont il est parlé dans le titre, est le fameux *Caramuel*, dont le P. *Farvacquès* attaque la doctrine relâchée.

2. *Quæstio quodlibetica de Attritione; seu quæ fuerit mens Concilii Tridentini de sufficientiâ Attritionis servilis in Sacramento Pœnitentiæ. Habita Lovanii in Scholâ Artium die 19. decembris anni 1665. Lovanii, vidua Bernardini Masii*, 1666. in-4°., pp. 64. L'Auteur prétend que les PP. du Concile de Trente, loin d'avoir décidé que l'Attrition conçue uniquement par la crainte de l'Enfer, est une disposition suffisante pour le Sacrement de Pénitence, ont posé des principes, qui prouvent l'insuffisance de cette préparation.

3. *Appendix ad Quæstionem quodlibeticam &c., in quâ proponuntur Testimonia, tum antiquæ sacræ Facultatis Theologicæ Lovaniensis (quam agri Dominici piissimam religiosissimamque tutricem vocat Leo X. Const. 40.,) tum celeberrimorum ejusdem Facultatis Theologorum, maximè eorum, qui Concilio Tridentino interfuerunt, Testimonia de Attritionis servilis, id est, ex solo timore Gehennæ provenientis, in Sacramento Pœnitentiæ insufficientiâ. Accessit Confessio Catholica Academiæ Lovaniensis, anno 1544. die 6. decembris jussu Caroli V. edita. Lovanii, hæredes Bernardini Masii*, 1666. in-4°. pp. 14.

4. *Xenium theologicum; in quo Dilectionis Dei in Sacramento Pœnitentiæ necessitas, per Quæstionem quodlibeticam asserta, stabilitur & confirmatur: & respondetur iis, quæ*

opposuit Reverendus admodum Pater Maximilianus le Dent, Soc. Jesu, S. Theol. Professor. Lovanii, hæredes Bernardini Masii, 1668. in-4°., pp. 60.

5. *Apologia pro Xenio Dilectionis; in quâ Dilectionis Dei in Sacramento Pœnitentiæ necessitas rursus propugnatur, & respondetur iis, quæ denuo opposuit R^dus admodum Pater Maximilianus le Dent.... Lovanii, Cyprianus Coenestenius*, 1669. in-4°., pp. 48.

6. *Vindiciæ Veritatis & Charitatis; seu mens Concilii Tridentini de Attritione, Thesibus accessoriis ex Historiâ Eminent. Card. Pallavicini propugnata, præside Francisco Farvacques per F. Gregorium van Goorlaecken die 26. augusti* (1669.) *horâ 9. ante, & 3. post meridiem. Lovanii, Corn. Coenestenius*, 1669. in-4°., pp. 11.

7. *Veritas & Charitas; seu mens Concilii Tridentini, Sess. XIV. cap. 4. de Attritione ex metu Gehennæ conceptâ, per Eminentissimum Sfortiam Pallavicinum, è Societate Jesu Cardinalem, aliquando tandem ex originalibus actis Tridentini manifestè declarata, & per F. Franciscum Farvacques.... sic illustrata, ut omnibus recenter in contrarium objectis, vel objiciendis occurratur. Lovanii, Petrus Sassenus*, 1669. in-4°., pp. 78. Le P. *Farvacquès* fait ici usage de l'Histoire du Concile de Trente, publiée par le Cardinal *Pallavicini* en 1656.

8. *Disceptationes Apologeticæ pro Veritate*

& Charitate; quas Præside F. Francisco Farvacques..... propugnabit Gregorius van Goorlaecken, ejusdem Ordinis, Lovanii.... 18, martii 1670.... Lovanii, Petrus Saſſenus, 1670. in-4°., pp. 32. non chiffrées.

9. *Opuſcula Thèologica, ad veritatis & charitatis ſtateram expenſa....: Opuſculum in quo de Sacramentis Novæ Legis generatim agitur. Leodici Eburonum, Guil. Streel,* 1680. in-12°., pp. 308. ——— *Opuſculum de Sacramento Baptiſmi; Pars ſecunda. Ibid., idem,* 1683. in-12°., pp. 403. ——— *Opuſculum de Sacramento Confirmationis; Pars tertia. Ibid., idem,* 1683. in-12°., pp. 185. La mort empêcha l'Auteur de continuer ces Opuſcules. Il s'y réduit à un petit nombre de *Queſtions*, les unes Dogmatiques, les autres Scholaſtiques, & Morales, toutes aſſez bien choiſies, & traitées dans une étendue raiſonnable. Il place à la tête de chaque concluſion, le mot *Veritas:* & couche, à la ſuite de la plupart, diverſes réflèxions morales ſous le titre de *Charitas.* Il n'auroit pas mal fait d'expliquer hiſtoriquement & théologiquement les Cérèmonies, que l'Egliſe employe en adminiſtrant les Sacremens, dont il parle. Voici quelques-unes de ſes opinions. N. S. J. C. paroit étre l'Inſtituteur *immèdiat* des ſept Sacremens, quoique le Concile de Trente ſe ſoit abſtènu de prononcer ſur cette circonſtance, &

qu'il soit assez probable que les Apôtres instituèrent le Sacrement de la Confirmation après l'Ascension du Sauveur. Il n'y a pas une ressemblance parfaite entre l'usage que les Philosophes font des termes de *Matière* & de *Forme*, & celui qu'en font nos Scholastiques pour expliquer la nature des Sacremens; cependant ceux-ci n'ont pas tort de les employer, & si les Pères ne s'en sont pas servis, ils ont usé de mots équivalens. Quelques-uns prétendent que le Fils de Dieu a donné à son Eglise le pouvoir de faire des changemens, des retranchemens, & des additions à la matière & à la forme des Sacremens : mais ce sentiment n'a pas beaucoup de vraisemblance. Toute *l'Eglise des Justes*, hommes & femmes, coopèrent à l'administration des Sacremens par leurs prières, que S. Augustin appelle (*c*) *les gémissemens de la Colombe.* (d) Les

(c) *Lib. III. contra Donatistas, cap. 18.*

(*d*) Le fameux *Jurieu* ayant abusé de quelques passages de S. Augustin, pour attribuer aux simples fidèles, ou à la multitude, le pouvoir des Clefs, & le fond de la Jurisdiction Ecclésiastique, M. *Nicole* (*Unité de l'Egl., l. III. ch. 14.*) lui répondit que ces *Clefs données à l'Eglise* selon S. Augustin, consistoient dans les prières efficaces, par lesquelles le Corps des Justes, ou les membres vivans de l'Eglise, obtiennent la conversion de toutes les ames que la Grace vivifie, tandis que l'autorité du Ministère appartient toute entière aux Pasteurs établis de la part de Dieu. L'illustre M. *Languet de Gergy*, Evêque de *Soissons*, & depuis Archévêque de *Sens*, a adopté cette explication dans son *Instruction Pastorale* du 15. août 1718., *n. 45.*, & l'a employée contre les Appellans, qui faisoient tous les membres

Hérètiques & les Pécheurs, en appliquant ces signes sacrés, ne coopèrent point de cette maniére spéciale à leur efficacité. Qu'on ne croye pas toutefois que le saint Docteur, en disant que *c'est la Colombe qui délie*, attribue aux simples fidèles *le pouvoir des Clefs*, qui est le partage des Pasteurs : il ne parle que de Clefs improprement dites, & il reserve aux Evêques toute l'autorité du Ministère. On ne peut administrer validement un Sacrement, sans avoir une intention intèrieure de faire ce que fait l'Eglise : mais l'administration ne laisseroit pas d'être vali-

de l'Eglise propriètaires des Clefs. M. *Nicole* l'avoit déja proposée dans ses *Prétendus Réformez convaincus de Schisme*, (Part. III. ch. 9.) qu'il publia en 1684. Il ne prétendoit pas être l'Auteur de cette explication: « mais il » a beau dire que *c'est une opinion de Théologiens habiles* » *qu'il a suivie* : les railleries piquantes, qu'il a essuyées » de la part du Ministre *Jurieu* sur cette défaite, l'obligeoient » à nommer les Théologiens habiles, qu'il avoit pour ga- » rants: il ne l'a cependant jamais fait; & il est constant » qu'il l'auroit en vain tenté. » Ainsi parle Dom *Jacques Martin*, savant Bénèdictin de S. Maur, dans ses *Explications de plusieurs textes difficiles de l'Ecriture*, (Paris, 1730., T. II. p. 540.) On vient pourtant de voir que le P. *Farvacquès* avoit donné dans cette opinion avant M. *Nicole*. J'ajoute que loin d'en vouloir paroitre l'Inventeur, il citoit pour lui *Jacques Latomus*, *Corneille Janssenius*, Evêque de *Gand*, les autres Docteurs de *Louvain*, qui nous ont donné une edition estimée de S. Augustin (*Scholio ad cap. 18. libri III. contra Donatistas*) & même *Amalaire*, & *S. Césaire* d'*Arles*. Le P. *Jacques Martin* prétend que les *gémissemens de la Colombe*, & les *Prières des Saints spirituels* signifient précitément, chez S. Augustin, les Prières, que l'Eglise employe dans la reconciliation des Hérètiques & des Schismatiques, & que les *Saints spirituels* ne sont autres, que les Pasteurs de l'Eglise. Cette Question me paroit mériter l'attention de nos Théologiens.

de, si le Ministre disoit dans son cœur : Je ne veux point faire ce que fait l'Eglise, je ne veux point batiser, consacrer, absoudre, &c. pourvû qu'il observât sérieusement tout le rite & toute la forme de l'administration. (*e*) On ne voit pas que S. Augustin ait reconnu dans les Sacremens une causalité physique par raport à la Grace. Spéculativement parlant, on a sujet de douter si tout Sacrement conféré avant le Baptême, est invalide. On ne peut taxer d'hérésie l'opinion de ceux qui soutiennent que du tems de S. Augustin le Baptême pouvoit étre administré validement sous cette formule : *Au nom du Père, &c.* sans dire : *Je te batise.* (f) Un simple Prêtre n'a pas le droit de batiser, indépendamment de la permission de son Evêque. Il y a différens cas, où il est permis de se présenter au Martyre. S. Augustin n'a jamais dit que la Confirmation administrée par les Hérètiques, doive étre répètée : l'*Imposition des mains*, dont il parle *lib. III. de Baptismo, c. 16.*, doit s'entendre du Sacrement de la Pénitence. L'Huile

(*e*) Cette doctrine a été condamnée par Alexandre VIII. dans son Décret du 7. décembre 1690. Art. 28. Elle étoit tirée d'une Thèse, que le P. *Farvacquès* avoit soûtenue en 1678.

(*f*) Voyez la vingt-septième proposition du même décret. Le P. *Farvacquès* l'avoit avancée dans une Thèse du 21. avril 1677.

& le Baume sont essentiels à celui de la Confirmation. La forme de ce dernier pourroit être déprécatoire. Un Prêtre qui l'administreroit sans commission, agiroit invalidement. Il peut le faire avec cette commission, mais l'Evêque ne peut lui donner celle de bénir le Chrême.

10. *Charitas Christiana, in moribus & amoribus Christianis ordinata. Lovanii, Martinus Hullegaerde*, 1680. in-12°., pp. 88. C'est une Thèse, à laquelle le P. *Farvacquès* présida le 21. mai de cette année, pendant la tenue d'un Chapitre de sa province.

11. Il en a publié diverses autres, & en particulier trois sur l'insuffisance de l'Attrition, qui furent attaquées par le P. *Gilles Estrix*, Jésuite, en 1669. 1670. & 1671.

12. *Oratio in funere Eximii Patris Christiani Lupi.* M. *Foppens* dit que cette Oraison a été imprimée ; ce doit avoir été en 1681.

☞ *Préliminaires de ses Ouvrages. Feuille mortuaire, &c.*

Laurent Vauseus,

ÉTOIT Anglois, Bachelier en Théologie, Chanoine de *Salisbury*, & Principal du Collège de *Manchester*, lorsque

les cruautés de la Reine *Elisabeth* l'obligèrent d'abandonner son pays. Il se retira à *Louvain*, & prit l'habit de Chanoine-Régulier au monastère de S. Martin, qui est de la Congrègation de Windesheim. Sa piètè & son savoir le firent élire Sous-Prieur de cette maison. Après avoir rempli quelque tems cette charge, il obtint la permission de retourner en Angleterre, où s'étant déclaré Catholique, il fut conduit dans un cachot, & y mourut de faim & de misère en 1588. On a de lui

Un *Catèchisme* en Anglois, *pour l'instruction des Catholiques* du Royaume. Imprimé.

a. Une *Lettre*, qu'il écrivit de sa prison au Prieur de S. Martin de *Louvain*. Il y parle fort au long de sa détention, & de diverses autres particularités. Cette Lettre est en Latin, & se conserve précieusement dans le Prieuré, que je viens de nommer.

☞ *Ms. du P. Pierre de S. Trond.*

Laurent de Nyendael,

POETE LATIN, natif d'*Utrecht*, vivoit & écrivoit en 1632. Il ne m'est connu que par deux pièces de Poësie,

qui sont assez bien faites, & qu'il publia sous les titres suivans :

1. *Scaldis devictus ; sive Triumphus super fusâ, ad Scaldis ostia, Hispanorum classe, auspiciis potentissimorum Fœderati Belgii Ordinum, ductu illustrissimi principis Frederici Henrici, Arausionum Principis, &c. Ultrajecti, Hermannus Borculous*, 1631. *in-fol.*, pp. 24.

2. *Scazon ad nobilissimum præstantissimumque juvenem D. Anselmum Boll van Hamersfelt, post publicam Disputationem, publicè Doctorem utriusque Juris renunciatum. Ultraj., Herm. Borculous*, 1632. *in-fol.*, pp. 3.

☞ *Voyez ces pièces.*

Philippe Fleming,

ECRIVAIN Flamand né vers l'an 1557., entra au service des Etats-Généraux révoltés contre son Roi, & parvint en 1591. à la charge d'Auditeur de la Garnison d'*Ostende*, & de Secrètaire de *Charles van der Noot*, que le Prince d'Orange avoit nommé Gouverneur de cette place, après l'avoir fortifiée en 1583. Il conserva ces emplois sous les trois Gouverneurs suivans, qui furent *François Vere*, Général Anglois, *Frideric*

van Dorp, & *Daniel de Hertain*, seigneur de *Marquette*. Ce dernier ayant été forcé de rendre *Ostende* à l'Archiduc *Albert* (a) le 14. septembre 1604., *Fleming* sortit avec lui de cette ville, qui n'étoit presque plus qu'un monceau de pierres, & se retira à l'*Ecluse*, où il fut Auditeur de la ville & des forts qui en dépendent. Il exerçoit encore cet emploi en 1621., lorsqu'il donna au public une ample

Rélation du long & mémorable siège d'Ostende, des différens assauts livrés à cette place, & de la brave résistance des assiégés pendant les années 1601., & les trois suivantes; écrite fidèlement par Philippe Fleming, qui a été témoin de tous ces évènemens, &c. En flamand (*b*) *La Haye, Arnold Meuris*, 1621. in-4°., pp. 598. Gothiques, avec quelques Estampes en taille-douce. Cette Relation entre dans les plus petits détails. On voit à la tête

(*a*) Ou, si vous voulez, au Marquis de *Spinola*, après un siège de trois ans, deux mois, & quinze jours.

(b) *Oostende, vermaerde, gheweldighe, lanckduyrighe, ende bloedighe Beleghheringhe, bestorminghe, ende stoute aenvallen. Mitsgaders de manlycke, cloecke, ende dappere teghenweer ende defensie by den belegerden, meer dan drie volle jaren langh clockmoedelycken ghedaen in de jaren 1601. 1602. 1603. ende 1604.; waerachtelick beschreven door Philippe Fleming, Auditeur van het Garnisoen aldaer gheweest zynde den tydt van 13. jaren, ende Secretaris van de Gouverneurs, hebbende hem ghestadich gheduyrende de Beleghheringhe binnen derselver Stede ghehouden.*

tête du livre le portrait de l'Auteur: *Ætatis 64.*, avec cette devise : *Spes longa, dolor.*

☞ Voyez ce livre.

Bauduin van der Piet, ou *van der Piedt*,

ISSU D'UNE famille patricienne de *Gand*, naquit en cette ville le onze août 1546. de *George van der Piedt*, Licencié en Droit, & Avocat au Conseil de Flandre. (*a*) Pendant ses Humanités, il dévança constamment ses compagnons. Il n'eut pas de moindres succès dans la Philosophie, qu'il entendit au Collège du Roi nouvellement établi à *Douai*. (b) Après cela il étudia en Droit dans la même Université, & y prit le grade de Licencié en 1569. L'année suivante il se rendit à *Rome*, où il fit des leçons publiques sur la Jurisprudence, en qualité de Professeur extraordinaire. De retour en Flandre, il suivit le Barreau, & exer-

(a) *George* étoit frère de *Livin van der Piedt*, Chanoine de la Cathédrale de *Cambrai*, dont le Médecin *Jean Silvius* relève le savoir & la piété dans la dedicace de son Traité *De tuendâ valetudine Studiosorum*, adressée à *Philippe II.*

(*b*) M. *Foppens* dit qu'il fit sa Philosophie à *Louvain*, & qu'il eut la quatrième place de son cours en 1570. C'est une faute.

ça la profeſſion d'Avocat dans ſa patrie juſqu'en 1573., (*c*) qu'il fut rappellé à *Douai* pour y être Profeſſeur Royal en Droit. Il prit le bonnet de Docteur en cette Faculté l'an 1576., (*d*) & y obtint en 1589. la prémière chaire de Droit Civil, qu'il remplit l'eſpace de 30. ans avec tant de réputation, qu'on diſoit en proverbe : *Propter unum Vanderpietium floret Duacum.* Il mourut dans cette ville le 19. janvier (*e*) 1609., & fut enterré dans le chœur de la Paroiſſe de *S. Aubin*, où ſes héritiers ont fait graver l'inſcription ſuivante :

Heic ſitus eſt Balduinus Vander-Piet, Gandavi, patriciâ familiâ natus, abſolutæ Juriſprudentiæ raritate inter ævi ſui Jurecon ſ. excellens, J. U. D. & Profeſſor primarius annis XXX. in Acad. Duacenâ. Qui ſæpiùs ad Concilium Mechliniæ nominat., maluit Judices formare quàm Judex eſſe. Obiit XIX. januar. CIↃ. IↃC. IX., æt. LXIII. Balduinus van der Piet, J. U. L., ex fratre Lucâ pariter JC. N., & Nobb. VV. Carolus de Bernard, in Guiſignies & Ber-

(c) *Sanderus* dit juſqu'en 1583.: mais il ſe trompe ſûrement, comme on le voit par le Traité, que *Van der Piet* dicta à *Douai* en 1582.

(*d*) M. *Foppens* dit qu'il le prit le 1. de février 1574. avec *Livin Pontanus*, qui étoit auſſi de *Gand*. J'ai ſuivi *Sanderus*.

(*e*) Je m'en tiens ici à ſon épitaphe, & à l'autorité de *Valère André* qui aſſiſta à ſes funèrailles. *Sanderus* met ſa mort deux jours plus tard.

court Toparcha, Joannes van den Eechoute, Joannæ & Josinæ ex eodem fratre neptium mariti, poni curavere. Lector pie precare.

Peu de Docteurs ont eu plus de crédit que *Van der Piet;* il méritoit cette distinction par son éloquence, par la solidité de son jugement, & par l'étendue de son savoir, qui ne se bornoit pas au Droit Romain, comme chez le commun des Jurisconsultes de son siècle, mais qui s'étendoit au droit Coûtumier des Pays-Bas, qu'il possèdoit parfaitement. C'est ce qui le fit rechercher au Parlement de *Malines*, où on lui offrit jusqu'à trois fois le rang de Conseiller. *Jean Silvius*, Docteur en Médecine de *Douai*, (f) a dit de lui : *Occurrit jam Balduinus Vanderpietius,*

Cujus in ore lepos talis, facundaque Pitho,
Qualis in argutâ voce Periclis erat.

Son neveu, nommé aussi *Bauduin van der Piet*, avoit entre les mains les cayers que son oncle avoit dictés à *Douai*, & ses autres écrits. Il donnoit l'espèrance de les voir un jour imprimés : mais cette espèrance a été vaine. Voici ce que *Valère André* marque des Ouvrages du Docteur *Van der Piet:*

α. Prælectiones de Fructibus.

(f) *Ep. nuncupatoriâ libri de conserv. valetudine studiosor.*

β. *De duobus Reis.*

γ. *De Emptione & Venditione.*

δ. *De Pignoribus & Hypothecis.*

ε. *Tractatus elegantiorum Juris Quæstionum.*

ζ. *Responsa Juris, sive Consilia.* En assez grand nombre.

η. J'ai vû chez M. *Baelmans*, Magistrat de *Louvain*, les cahiers suivans : *Dictata Domini van der Piedt in Titulum* π. *de acquirendâ vel amittendâ possessione.* Ms. *in-fol.* d'environ 200. pages.

θ. *Titulus Pandectarum de Testibus, explicatus per C. V. Balduin. Van der Piedt, LL. Doctorem, Duaci anno 1582.* Au bout : *Huic titulo finis impositus Cal. Septembris 1582.* Ms. *in-fol.*

☞ *Sanderus, de Gandavensib.*, *p.* 91. *Val. André*, 101. 102.

Erasme Foullon,

NÉ A *LIÈGE* en 1606., fut le fils aîné d'*Erard Foullon*, (*a*) & de *Marguèrite Randaxhe.* Il descendoit d'une famille originaire de *Cambrai*, qui s'y allia autrefois avec celles de *l'Aumosnier*, de *Cartigniès*, de *Lagnicourt*, & de *Car-*

(*a*) *Erard Foullon* étoit fils d'un autre *Erard*, & de *Marguèrite Marcelis* : petit-fils de *Roger* : & arrière-petit-fils de *Robert Foullon.*

pentier, & fit acquisition de la seigneurie d'*Eswars*. Son père, ayant perdu sa prémière femme en 1612., se remaria avec *Marie Groetars*, & dévint Commissaire de la ville de *Liège* sous l'Evêque *Ferdinand de Bavière*. Sa mère étoit fille d'*Erasme Randaxhe*, & d'*Ode d'Esseneux*, dite *del Coronne*. Notre Auteur s'appliqua dès sa jeunesse à la Jurisprudence, & son génie supèrieur le rendit de bonne heure capable des emplois. Le Prince *Maximilien-Henri* ayant succèdé à *Ferdinand* son oncle en 1651., mit *Erasme Foullon* dans son Conseil Privé, le fit son Chambelan, & le nomma Conseiller de la Cour Féodale de *Liège*. Il fut prémier bourguemaitre de la ville en 1654. : il y exerça aussi la charge d'Echevin. Ces honneurs ne lui furent pas déférés inutilement; on l'employa en différentes négociations, dont il sortit avec succès. Il parvint même à conclure des Traités avantageux à sa patrie, particulièrement celui de *Spa*. Ayant atteint la quatre-vingtième année de son age, il mourut à *Liège* le 3. février de l'an 1687. Il s'étoit marié avec *Anne Ertuecht*, fille de *Dénis Ertuecht*, & de *Jeanne Roelants*, & arrière-petite-fille d'*Antoine Libert*, qui fut bourguemaitre de *Liège* en 1558. Je ne sais s'il laissa des descendans, mais sa famille subsiste encore à *Liège*. Il a fondé dans l'église

paroissiale de S. André une messe, qui s'y dit tous les lundis à l'autel de la Confrèrie des Trépassés. Son père avoit beaucoup contribué à l'érection de cette Confrèrie, & en avoit été le prémier Préfêt. L'un & l'autre sont enterrés dans le chœur de cette église, & l'on a placé à côté une table de marbre noir, où leurs armes se voyent en marbre blanc, avec l'inscription suivante :

*Ex adverso depositum est quod mortale erat Erardi Foullon, à Serenissimo Principe Ferdinando Commissarii Leodiensis, patre Erardo, avo Rogero, proavo Roberto, ex primariis familiis Cameracensibus, qui inter varia bono publico curata, pro Sodalitio defunctorum instituendo plurimùm allaboravit, eique primus præfuit. DIeM CLausIt ætatIs anno 83. martii 18. Margareta Randaxhe prima conjux obiit anno 1612. ætatis 36. julii 30. Maria Groetars secunda conjux obiit anno 1663. ætatis 72. secundâ februarii. Erasmus Ser*mi* Consiliarius, Scabinus, & Exconsul, &c. filiorum natu maximus, posuit anno 1658.: & parentibus optimè meritis, sibique ac suis Sacrum hebdomadarium instituit, ad altare Sodalitii defunctorum feriis secundis ad medium octavæ. Obiit 1687. feb. 3. ætatis 80. Anna Ertuecht ejus conjux obiit anno 1664. martii 4. ætatis 58.*

Leurs Quartiers sont : *Foullon de Cam-*

bray, *L'Aumonier: Bellin*, *Marcelis.* Leur Dèvise : *Dieu le veut.*

Erasme Foullon a publié un *Traité pour soûtenir les Droits de l'Eglise de Liège sur le Duché de Bouillon*, qui est présentement au pouvoir de la France. Je ne sais quand ce Traité a paru.

Notre Auteur eut quatre frères : *Jean-Erard*, dont l'Article suit : un autre, qui devint Conseiller Privé de l'Evêque *Maximilien-Henri de Bavière* : un troisième, qui prit le parti de l'épée, & s'y distingua, mais qui mourut dans sa jeunesse : le dernier se fit Bénèdictin à *S. Trond*, & y fut Régent, Principal, ou Préfet des basses-classes.

☞ *Jo. Erardi Foullon Commentarii in libb. Machab.*, *in Prolegomenis. Recueil héraldique des bourguem. de Liège*, *pp.* 429. 430.

Jean-Erard Foullon, ou *Joan. Erardus Fullonius*,

FRÈRE DU PRÉCÈDENT, naquit à *Liège* l'an 1608., & fit apparemment ses humanités au Collège de cette ville, qui est dirigé par les PP. Jésuites. Ce qui est certain, c'est qu'il se distingua dès-lors par son génie & par son application à l'étude. Agé de seize ans en 1625., il

entra dans la Compagnie de Jésus, & il s'y engagea dépuis par la profession des quatre voeux. Ayant fini ses études, & reçu l'Ordre de Prêtrise, ses Supèrieurs, qui lui trouvèrent du talent pour la Prédication, le destinèrent à ce saint Ministère. Le P. *Foullon* l'exerça avec applaudissement l'espace de trente ans, & je trouve en particulier qu'il fut six ans Prédicateur de la Cathèdrale de *Liège*, & qu'il faisoit la même fonction dans la Collègiale de S. Paul de la même ville en 1664. Il avoit été auparavant Recteur du Collège de *Hui*, & il le fut dépuis du Collège de *Tournai*. La Contagion, qui fit de grands ravages dans cette dernière ville, fournit au Père *Foullon* l'occasion de donner des preuves de sa charité. Il étoit tout occupé du soin de ménager, ou de sauver la vie de ses Confrères, exposés sans cesse à cet horrible fléau, lorsqu'il en fut lui-même atteint au mois d'octobre 1668. Il en mourut le 25. de ce mois agé de 63. ans, fort regretté au dedans & au dehors de sa Communauté. (*a*) Ce Père

(*a*) J'ai un exemplaire du petit ouvrage marqué ci-après *n.* 7., à la tête duquel je trouve la note suivante: « L'Au- » teur de cet excellent livre est *Erard Foulon*, Liègeois, » qui mourut étant Recteur du Collège de *Tournai*, où » il (se) sacrifia au service du jeune & saint *Montbertau*, » infecté de la peste. *Foulon* m'écrivit à *Douai* le jour » de sa mort, & il eut la précaution de me dire que je » devois mettre devant le feu sa lettre, avant de la lire, » & de la brûler aussitôt. C'étoit l'an 1667., où *Douai* fut » pris par la France. »

ména une vie conforme à l'Inſtitut qu'il avoit embraſſé: il avoit un génie fort pénètrant, un eſprit propre à diverſes ſciences, & beaucoup d'éloquence pour ſon tems. L'Ecriture ſainte, la Morale Chrêtienne, & l'Hiſtoire de ſon pays furent les principaux objets de ſes études. Il reſte de lui:

1. *Modèle très-parfait du ſaint Mariage & Viduité, dans la Vie de S^te^ Ode. Mons*, *1641. in-12°.* It. *Liège*, *1648. in-16°.* It. avec les *nn.* 2. & 4. *Ibid.*, *Jean-Matthias Hovius*, *1665. in-16°*, pp. 161-251. ſuivie *pp. 252--264.* de *Remarques* critiques ſur la Vie de cette Sainte, qui étoit tante de *S. Hubert*, Evêque de *Liège*, & qui vivoit en 711. Elle a fondé l'Egliſe Collègiale de S. George à *Ama*, qui eſt un bourg ſitué à trois quarts de lieue au deſſous de *Hui*, ſur la rive gauche de la meuſe.

2. *Remède général à tous les accidens de cette vie, dans le dernier Chef-d'œuvre de S^t^ Jean Chryſoſtome : Que perſonne n'eſt intèreſſé ſinon de ſoy-meſme.* Vers 1641. It. avec les *nn. 1.* & *4.: Liège*, *Jean-Matthias Hovius*, *1665. in-16°* pp. 267--312. Le P. *Fiſen* avoit publié cet Opuſcule en Latin *Leodii*, *1640.*

3. *Bellorum cauſæ. Namurci*, *1646. in-12°.* It. *Coloniæ Agripp.*, *1646. in-12°.* It. Traduit en François, & augmenté. *Liège*, *Bauduin Broncart*, *1648. in-12°.*

4. *Jonas fugitif*, *& ramené par les actes*

des vertus théologales : ou le Serviteur fugitif de Dieu, figuré dans Jonas. Tournay, vefve Adrien Quinqué, 1653. in-16°. It. avec les *nn. 1. & 2. Liège, Jean-Matthias Hovius, 1665. in-16°.* pp. 120.

5. *Actes des Vertus Théologales : ou petit Abrègé de la Perfection Chrétienne.* A la suite du précèdent, édition de 1665. pp. 121--157.

6. *Vindiciæ Ecclesiæ Tungrensis, contra Diatribam R. P. Godefridi Henschenii de Episcopatu Tungrensi, & Trajectensi. Leodii, 1654. 16°.* Le P. *Henschenius* avoit soutenu en 1653., que la Chaire Episcopale de *Tongres* avoit passé de cette ville à *Mastricht*, en sorte que *S. Amand*, & quelques-uns de ses prédècesseurs & de ses successeurs auroient été proprement Evêques de *Mastricht*, & non pas de *Tongres*. Le P. *Foullon* prétend au contraire que les Evêques de *Tongres*, depuis *S. Servais* jusqu'à *S. Hubert*, ont résidé à *Mastricht*, comme les Papes du XIV. siècle à *Avignon*. Il prend dans cet Ouvrage le nom de *Nicolas Fisen*, peut-être parce qu'il s'y déclaroit pour le P. *Barthèlemi Fisen*, son confrère, contre un autre Jésuite.

7. *Historiæ Leodiensis universæ Compendium, in annos digestum. Pauciloqua veritas.* (b) *Leodii, Joannes Matthias Hovius,*

(b) M. *Foppens* a pris la maxime renfermée dans ces deux mots, pour le titre du livre.

1655. in-24°., pp. 220. Cet Abrègé est un Avant-coureur de l'Histoire, dont je parle plus bas. Il est très-exact, excepté dans ce qui regarde les prémiers Evêques de *Tongres*. Le P. *Foullon* n'en est point le seul Auteur : mais il y a eu la plus grande part. On y trouve diverses particularités qui avoient été inconnues aux Historiens précèdens.

8. *Bona voluntas optima consentiens. Leodii, Joan. Matthias Hovius, 1658. in-16°.* It. *Ibid., idem, 1668. in-16°.* It. en François : *La bonne volonté, qui s'accommode en tout en la très-bonne volonté de Dieu, & à la conduitte de sa Providence. Ibid., idem, 1658., in-16°.*, pp. 456. Le P. *Foullon* a fait lui-même cette traduction; il la dédie à *Marguèrite*, baronne de *Groesbeeck*, de *Bocholtz*, & d'*Orey*, dame de *Grandville*, &c. L'Original Latin avoit été dédié à son fils. Le livre est solide, & édifiant : mais le stile de la Traduction est vieilli.

9. *Commentarii historici & morales perpetui ad primum Machabæorum librum; additis liberioribus excursibus, ubi plurima Ecclesiastis, Theologis, Ascetis, Christiano-Politicis explicatè traduntur; à R. P. Joanne Erardo Fullonio, Societatis Jesu Theologo, & Ecclesiaste. Præmittitur Tabula Topographica Judææ : deinde Indices quæstionum, excursuum, locorum Judææ & vicinorum :*

ſubjiciuntur Indices luculenti Concionatorii, & Index materiarum. ——— *Commentarii.... ad ſecundum Machabæorum librum; additis liberioribus Excurſibus, in quibus plurima, publicè privatimque ad fidem & mores utilia, explicatè traduntur.... Præmittuntur Indices quæſtionum Theologicarum, hiſtoricarum, Chriſtiano Politicarum, & Excurſuum: ſubjiciuntur Indices luculenti Concionum de moribus ac de fide, & Index materiarum. Leodii, Joan. Matthias Hovius, 1659-1663. in-fol.* 2. vol. T. I. pp. 550. ſans les Préliminaires & les tables : T. II. pp. 466. auſſi ſans les Préliminaires, & les Tables, dont la prémière tient 108. pages. L'un & l'autre volume ſont dédiés à *Maximilien-Henri de Bavière*, Archévêque de *Cologne*, Evêque de *Liège*, &c. Nous ne ſommes pas extrèmement riches en Commentaires ſur les livres des Maccabées. L'Antiquité ne nous fournit que quelque peu d'Homèlies. Nous n'avons preſque rien du moyen age, qui mérite attention, hors les remarques de *Liranus*. On a vû dépuis les Commentaires (ou plûtôt les *Queſtions*) du P. *Serarius* ſur ces livres: puis ceux de *Cornelius à Lapide*, & de ſes Abbrèviateurs *Tirin* & *Menochius*: enſuite *R. P. Petri Redani, è Societate Jeſu, Theologi Hiberni Medenſis, quondam Salmanticæ, in Seminario primùm Hibernorum Controverſiarum fidei adversùs Hæreticos Profeſſoris,*

deinde in Regio Societatis Jesu Collegio sacrarum Litterarum Interpretis, Commentaria in libros Machabæorum Canonicos, historica, ætiologica (ethologica,) *analogica; quibus sacer contextus & accuratè exponitur, & peculiari methodo ad mores expenditur. Tomus prior, indicibus necessariis illustratus nunc primùm prodit. Lugduni, Philip. Borde, &c. 1651. fol., pp. 704.* L'Auteur en est resté à ce prémier tome, qui est fort diffus. Le Commentaire du P. *Foullon* est beaucoup meilleur, & le feroit encore d'avantage, s'il eût lû les Notes de *Grotius* & de *Blackwell.*

10. *Vera Ecclesia, omnium in Fide errorum commune remedium. Leodii*, 1662. *in*-16°. Rien de plus certain, ni en même tems de plus important, que la vérité exprimée dans le titre de ce livre. *Bayle* a reconnu (*c*) que l'Infaillibilité de l'Eglise est *le grand point, & la pierre de touche de toutes les controverses.* M. *Bossuet* l'a démontré ce *grand point*, comme on démontre les vérités Géomètriques : & les Protestans ne feront jamais de réponse tant soit peu raisonnable à ses *Instructions sur les promesses de l'Eglise.* Je voudrois que nos Controversistes du XVI. siècle eussent insisté d'avantage sur cet article.

11. *Lapis Philosophicus, aurum potabile, Eleemosyna. Leodii*, 1667. 16°.

(*c*) Critique générale de l'Histoire du Calvinisme, Lett. 28. p. 135.

12. *Historia Leodiensis per Episcoporum & Principum seriem digesta ab origine populi usque ad Ferdinandi Bavari tempora, studio & accurato labore R. P. Foullon è Societate Jesu quondam deducta; nunc primùm ex Eruditorum scriniis in lucem edita, & doctorum quorumdam curâ ad ætatem nostram suppleta. Leodii, Everardus Kints*, 1735.--36--37. 3. vol. *in-fol.*, pp. 482. 476. & 512. gros caract. Le P. *Foullon* est Auteur des deux prémiers tomes: ils ont été publiés par les soins de feu M. le baron *de Crassier*, aidé par M. *de Louvrex*, Echevin, & Conseiller Privé de l'Evêque-Prince *George-Louis de Berges*. Ces deux Savans sont Auteurs du troisième volume, qui a pour titre: *Historia Leodiensis...... digesta; à Ferdinandi Bavari initiis, ad Episcopi ac Principis Georgii Ludovici à Bergis, hodie regnantis, administrationem continuata.* Dans le prémier, on trouve d'abord quelques préliminaires sur la situation des anciens Eburons, sur d'autres Antiquités du Pays de Liège, sur la langue, & les mœurs du peuple qui l'habite, &c. Ensuite vient l'Histoire des Evêques de *Tongres* & de *Liège* dépuis *S. Materne* jusqu'à *Jean de Bavière*, qui mourut en 1424. Quelques peines que le P. *Foullon* se soit données pour démêler les fables, dont on avoit souillé l'histoire de ces Prélats, dépuis le commencement jusques dans le X. siècle, il n'a pû

éviter de donner dans quelques-unes. Il croit encore que *S. Materne* vivoit dans le prémier siècle : il admet la réalité de ses prétendus successeurs, antérieurs à *S. Servais*, &c. Son second tome finit à la mort d'*Ernest de Bavière* en 1612. L'Histoire dont je parle, est la meilleure que nous ayons de la Principauté de Liège, & l'emporte sur les autres, principalement par le choix des matériaux. Cependant elle n'a pas fait tomber le Recueil de *Chapeaville*, ni l'Ouvrage du P. *Fisen*. Il seroit à propos d'en faire une nouvelle en François, & d'y faire entrer ce que fournissent les Chroniques publiées par les PP. *Martène* & *Durand*, les Vies données par les Bollandistes, &c.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Alegambe*, 237. *Sotuellus*, 441.

Théodore Mensinck,

PRÊTRE HOLLANDOIS, qui vivoit encore vers la fin du dernier siécle, dévint en 1661. Vicaire de *Glaen*, village Allemand, voisin de l'Over-Yssel, où est enterré le fameux *Jean van Neercassel*, Evêque de *Castorie*, & Vicaire Apostolique de Hollande. Ayant exercé ses fonctions en ce lieu pendant environ 20. mois, il passa à *Swolles*, petite ville de l'Over-Yssel, où il doit avoir été Vicaire sous

le Curé *Volquer ab Herkinge*, qui mourut le 2. décembre 1662., & sous ses successeurs *Corneille Stakenburch*, qui passa à *Utrecht*, *Bernard van Someren*, qui mourut à *Swolles* le dernier août 1679., *Jean Dobbius*, qui se fit Chartreux, & *Alard Blockhoven*, qui finit ses jours dans sa Cure le 21. juillet 1710. *Mensinck* étoit grand admirateur de l'Evêque dont j'ai parlé, & dont il apprit la mort, lorsqu'on achevoit l'impression du livre suivant. Il y a inséré un court éloge de ce Prélat en mauvais vers de sa façon :

Tractatus insignis contra pluralitatem Confessorum in regimine Sororum ; omnium Sanctimonialium, virginumque devotarum Rectoribus perutilis ac necessarius ; à Frederico ab Heyloo, Presbytero professo in conventu Visitationis Beatæ Mariæ Virginis propè Harlemum, ac Patre Confessore Sororum in Beverovico, Leydâ, & Warmundâ, olim in membranâ conscriptus, nunc priùs (primùm) *orbi inclarescit ab T. M. D. Coloniæ Agripp., Vidua & Heredes Joannis Antonii Kinckii*, (ou plûtôt en Hollande) 1687. *in*-24°. pp. 303. gros caract. sans les Préliminaires & la table. Lorsque je parlai (*a*) de *Fréderic de Heylo*, je ne connoissois pas cet Ouvrage, dont les Bibliothècaires ne font point mention. L'Editeur le dédie à *Augustin*

(*a*) T. VII. p. 216.

gustin Closset, Prieur des Chanoines-Réguliers de S. Léonard près de *Liège*, & Général du Chapitre de *Windesheim*, qui étoit alors Jubilaire de religion. Après la dédicace vient un court éloge du P. *Frédéric de Heylo*, qui ne nous apprend rien de nouveau sur sa vie, & dont l'Auteur, qui est qualifié *Vir Amplissimus*, prend *V. Idus Octobris*, date de la mort de *Heylo*, pour le 9. d'octobre. Parmi les ouvrages de ce Religieux, il compte un Traité : *De modo & formâ regendi Sorores*, commençant par ces mots : *Spiritum consilii & pietatis.* Il faut donc l'ajouter à ceux que j'ai marqués T. VII. pp. 218. 219.

☞ *Prélimin. de ce livre. Van Heussen, Hist. Episcopatûs Daventr.*, 120. 121.

François Lyftoght

ETOIT DE *DIEST*, ancienne ville du Brabant, où il naquit vers l'an 1640. Il fit apparemment son cours d'Humanités chez les PP. Augustins, qui y avoient ouvert un Collège en 1615., (*a*) & il entra dans leur Ordre. Il prononça ses voeux au couvent de *Diest* le 27. novem-

(*a*) Ce Collège est fermé depuis longtems. Ce sont des Prêtres séculiers, qui enseignent présentement les humanités dans cette ville.

bre 1657. On l'en fit Sacriftain au Chapitre tenu à *Bruxelles* le 20. avril 1673. Le Chapitre convoqué à *Malines* en 1682. joignit à fon emploi celui de Sous-Prieur de la même maifon. Le P. *Lyftoght* y mourut l'année fuivante à la fleur de fon age. Il avoit régenté quelque tems les Humanités, & il avoit pris du goût pour la Poëfie Flamande, comme il paroit par un Ouvrage de Morale, qu'il nous a donné fous ce titre :

La Boutique de Patience dans l'Adverfité; Boutique *fournie d'Inftructions en vers, & de Sentences* en profe, *extraites de S. Auguftin : offerte aux Ames affligées par F. François Lyftocht, Auguftin de Dieft, & dédiée à François David, Chanoine de l'Ordre de Prémontré, & Curé de Veerle.... Avec vingt Emblèmes gravées en taille-douce. Tome I.* En Flamand (*b*) *Emmerick*, (en Hollande) *Pour Arnold van den Eynden, Libraire à Utrecht*, 1679. *in*-12°., pp. 207.——*Tome fecond. Cologne*, (Holl.) *pour Arn. van den Eynden, &c.* 1681. *in*-12°., pp. 193.

(b) *Voor-WInCkeL Van patIentIe In Den DroeVen TegenfpoeDt,*
VersIen Met poëtsChe LeerInge, enDe fententIen Van AUgUftInUs.
Voor kLaeghaChtIghe zIeLen op-gereCht Door F. FranCIsCUs LIIftoCht, AUguftIIn bInnen DIeft.
Toe-ge-eIIgent aen Heer FranCIsCUs DaVID, CanonInCk NorbertIIn, LoffeLIICken paftoor Van VeerLe.
Tot VernoegInghe aLLer eer en Lof-WeerDIghe AbDIIe heeren Van AVerboDe; verciert met twintigh Sinne-beelden in 't koper gefneden.

Ce second Tome renferme dix Emblèmes, dédiées à *Jacques Quintin*, Curé de *Geet-Bets*, & Chanoine de *S. Jean de Diest*. Voici la prémiere de tout l'Ouvrage : *L'Adversité nous est nécessaire. Il a fallu que la Tentation vous éprouvât. Tobie chap. XII.* ℣. *13.* Un Moulin à vent, avec ces mots : *Stercken windt is den vrindt*, c. d. *Un vent fort est mon ami.* Suit une espèce d'Elègie en 82. vers Alèxandrins, pour l'explication de l'Emblème. (*c*) Ensuite trois passages assez étendus, traduits de S. Augustin, & appliqués au sujet (*Aug. in Pss. 36. & 93., & in Matth. serm. 13.*) Le P. *Lystoght* suit la même méthode dans toutes ses Emblèmes.

(*c*) En voici les prémiers vèrs :

Sôo langh' als Æolus in hollen, en in koten,
Zyn dienaers altesaem seer vast houdt opgesloten,
En dat, uyt West, oft Oost, oft Zuydt, oft Noordelant,
Den Windt sich niet en wendt oft wayt naer mynen kant :
Soo blyf ick stille staen ; daer is geen baet te vinden,
Noch voorspoet, noch geluck, ten zy met syne winden.
Ick bly berooft van meel, die backen sou van broot,
En al dat eten moet, blyft inden hongers noot.
De Winden doen profyt soo langh zy blyven wayen,
Soo lang 't gespannen kruys blyft met zyn vleugels drayen :
Myn onrust is myn winst : myn schade is myn rust ;
Daerom ick Windt bemin, in Windt soo heb ick lust.
Bevroyt dit sinne-beelt, ô mensch ! met u gedachten,
Wilt ghy van Godt bemindt u hier geluckigh achten :
Wilt ghy door hongers noodt in ziele syn gespeyst,
Ick raede u, altydt op desen Meulen peyst.
Wilt ghy voor uwe ziel een goede winst genieten ;
Laet u gheen druck, oft leedt, oft Tegenspoedt verdrieten :
Maer voeght u in ellend, in arbeyt, smerde, en pyn ;
Ghy sult met desen Windt altydt geluckigh zyn.

On peut ſeulement remarquer que celles du ſecond tome ſont les plus agréables à lire, étant compoſées de vers de huit ſyllabes.

☞ *Tombeur*, *pag.* 184. *Information priſe à Dieſt.*

Eugène de Bruges,

PRÊTRE, ET RELIGIEUX de l'Ordre des Capucins, demeura quelque tems au couvent de *Louvain*, où il étoit en 1679. Il fit du bruit dans cette ville par ſes prédications, & entre autres par un ſermon où il dit devant un auditoire fort nombreux *qu'un illuſtre Evêque, réſolu de terraſſer le fier ennemi de la Grace victorieuſe, s'étoit préparé au combat dès ſa jeuneſſe: que pour éguiſer ſon ſtile, il s'étoit rendu en France: & que dans la ſuite ce nouveau David avoit choiſi dans les livres de S. Auguſtin, comme dans un ruiſſeau d'eau pure, cinq pierres très-nettes pour frapper & renverſer le nouveau Goliath.* Cette allègorie, dont le ſens n'eſt pas difficile à déviner, fut applaudie par une bonne partie des Auditeurs. Peu de tems après, le P. *Eugène* fut envoyé à *Gand*, où il publia un Motif de Droit, qui fit encore plus de bruit, que le Sermon dont je viens de parler.

Voici l'occasion de cet écrit. Un jeune homme, nommé *Joseph van de Walle*, étoit entré chez les Jésuites, qui lui avoient donné l'habit de leur Société en septembre 1684. Sa mère, qui demeuroit à *Gand*, prétendit qu'ils lui avoient enlevé son fils, & consulta le P. *Eugène*, qui fit pour elle ce motif de Droit, *in quo*, dit-il, *isti Patres satis acriter vapulabant*. La pièce a pour titre :

1. *Joseph séduit & enlevé.* (a) Il n'y a presque sorte d'injure, que l'Auteur n'y dise aux Jésuites. Selon lui ces PP. ont entièrement défiguré la Morale, banni la bonne foi, introduit la fraude & l'injustice, & mis en usage l'art de perdre par leurs intrigues, ou d'opprimer par leurs violences quiconque ose désabuser le monde sur leur conduite. Le Capucin prétend les avoir convaincus d'avoir trahi *Philippe IV.*, & mis son Royaume dans une espèce d'impuissance & d'anéantissement. Il les accuse d'avoir fait élever *Charles II.*, fils de ce Monarque, dans une *ignorance totale* de ses obligations. Il les traite de perfides envers l'Empereur *Léopold*, qu'ils ont, dit-il, engagé, tout-à-fait hors de saison, à persécuter les Protestans. Ce sont eux, suivant le P. *Eugène*, qui ont brouillé *Innocent XI.* avec la France, en

(a) *Den verleyden en weghgevoerden Joseph.*

suscitant la quèrelle sur la Régale, & en la soûtenant à outrance contre les intérêts du S. Siège. Enfin, au dire du Capucin, les Jésuites sont parvènus à rendre l'Eglise invisible, & ont causé une infinité d'autres maux. Cette pièce, si pleine d'onction, fut imprimée sécrètement par les soins de l'Auteur : mais quand on fut arrivé à la dernière feuille, des sergeans vinrent enlever tous les exemplaires, & les portèrent à ceux, à qui il appartenoit d'en juger. L'Auteur, sans se décourager, publia

2. Un petit *Ecrit*, pour rendre compte de son entreprise, & s'offrit de la soutenir en justice règlée. Ses Supèrieurs, qui ne pensoient pas comme lui, le confinèrent au couvent de *Maseik*, (b) où il fut comme dans une prison honnête, & le suspendirent provisionellement des fonctions sacerdotales, par un décret, que le P. *Serein de S. Trond* porta le 27. avril 1686., en qualité de Commissaire du P. *Michel d'Oudenbosch*, Provincial. Ce dernier écrivit le 5. mai au P. *Eugène* pour lui persuader de se rétracter. Mais le P. *Eugène* répondit le lendemain d'une manière à faire bien sentir qu'il n'y étoit point disposé. Le 18. juin suivant, *Augustin-Fréderic van de Walle*, qui avoit fait presque tous les frais de l'édition du Mo-

(*b*) Ville du Pays de *Liège* sur la *Meuse*.

tif de Droit, dont j'ai parlé, fut condamné à 1500. francs d'amande : & le 3. septembre le Libraire fut banni pour trois ans des Pays-Bas Espagnols. Le livre fut en même tems supprimé, & il ne tint qu'à une voix, qu'il ne fût livré au flammes. Le P. *Eugène* apprit sur ces entrefaites, que ses écrits avoient été portés à *Rome*, dénoncés au saint Office, & mis entre les mains du P. *Michel van Hecke*, Augustin Flamand, dont je parlerai tantôt. Il écrivit le 24. novembre 1687. à ce Père, qui d'ailleurs n'avoit point de prévention pour les Jésuites : mais qui fit pourtant sentir à notre Capucin, que le Jansénisme répandu dans ses écrits, le feroit condamner. Le P. *Eugène* lui adressa le 12. juin 1687., deux autres Lettres, qui n'eurent pas plus d'effet, que la première. Cependant le P. *Arsène de Fontibus* étant venu dans les Pays-Bas revêtu de la qualité de Visiteur, & de Commissaire général des Capucins, donna ordre d'enfermer étroitement le P. *Eugène*; ce qui fut exécuté le 3. juillet 1687. Mais la nuit du 4. au 5. de ce mois le prisonnier s'échapa, & se mit en lieu sûr dans la ville de *Masеik*, sans toutefois abandonner l'habit religieux. Le lendemain il écrivit de sa retraite à son Provincial : il lui envoya une autre Lettre le 8. de juillet, datée de *Boisleduc*, ou de quelque endroit

de cette Mairie (*Ex loco tuto Sylvæducensi:*) enfin il écrivit le même jour au P. *Arsène*, qui lui répondit de *Bruxelles* le 14. du même mois, & l'exhorta avec beaucoup de douceur à rentrer dans son devoir. Le P. *Eugène* revint en effet au couvent de *Maseik* la nuit du 24. juillet, & fut envoyé un peu après à celui de *Hasselt*, où le P. *Serein de S. Trond*, nouveau Provincial, lui fit tenir le 18. novembre un *Réglement* fort modéré, que le P. *Arsène* avoit signé le 25. septembre en partant des Pays-Bas. Le P. *Eugène*, très-mécontent de ce Commissaire, protesta le 19. novembre contre son Réglement, & continua de vouloir à toute force se justifier; ce qui obligea le Provincial à le faire enfermer dans sa cellule le 23. décembre 1687. Ce châtiment n'opéra rien sur le cœur du P. *Eugène;* il signa le 24. avril 1688. un Papier, où il déclaroit à son Provincial, qu'il alloit agir devant le Pape, en réparation d'injures, contre le P. *Arsène*, lequel il traitoit de *Juge sans conscience, & de Visiteur sans religion.* Il l'avoit déja entrepris dans un écrit, qu'il avoit minuté pendant sa retraite de *Boisleduc*, depuis le 9. jusqu'au 12. de juillet 1687., & qui avoit pour titre :

3. *Molinomachia inter Capucinos Provinciæ Flandro-Belgicæ, per Jesuitas & Jesuiticos excitata.* Dans cet Ouvrage, qui ne

fut point achevé, notre Capucin racontoit à sa mode tout ce que le P. *Arsène* avoit fait pendant le cours de sa visite; & s'y déchainoit avec la plus grande fureur contre ce Père, séduit, disoit-il, par les Jésuites, pour persécuter tout ce qu'il y avoit de Défenseurs de la *Vérité* parmi les Capucins des Pays-Bas. (*c*) L'Auteur avoit minuté dans la même retraite, du 13. au 17. juillet, une Requête au Pape, qu'il acheva à *Hasselt*, & qui a été imprimée sous le titre suivant:

4. *Ultima vox zelatricis Innocentiæ indignæ patientis; sive Libellus supplex F. Eugenii Brugensis, Sacerdotis Capucini, ad Innocentium XI., summum Pontificem. Coloniæ* (en Holl.) *apud heredes Joannis Hamel*, 1689. *in*-16°., pp. 119. L'Auteur y récapitule tous les crimes, dont il a chargé les Jésuites dans ses écrits précèdens, & y ajoute de nouvelles imputations encore plus noires: mais toûjours en se dispensant d'en donner des preuves. Après avoir entamé sa matière, il fait une courte digression pour avertir le Pape, qu'il a ses flatteurs aussi bien que le Roi T. C., qui portent son autorité beaucoup trop

(*c*) Le P. *Eugène* mettoit de ce nombre le P. *Regnaud d'Audenarde*, à qui ses Supérieurs enlevèrent (en juin 1687.) tous les écrits, qu'il avoit préparés pour sa défense: & qui ayant présenté à son Provincial une Protestation par écrit contre cet enlèvement, eut le chagrin de la voir mettre en piéces, & fut peu après mis en prison au couvent de *Bruxelles*.

loin, & l'érigent en Divinité sur la terre. Il supplie humblement S. S. de ne point s'imaginer avec les Canonistes de Rome, que l'Infaillibilité soit renfermée dans sa personne, & que les Conciles soient au-dessous de lui. Et il proteste sérieusement qu'il est persuadé que le Droit-naturel l'oblige à parler, comme il fait, contre la Société, & à manifester tout le venin d'une Secte si pernicieuse. Il dit nettement *p. 5.* que les Jésuites sont les plus injustes de tous les hommes. Il les accuse *p. 111*, d'avoir fait une alliance avec les Turcs pour ruiner les Chrêtiens, & *p. 112.* d'avoir lié les mains au grand *Sobieski*, pour empêcher ce Prince d'agir contre les Musulmans. Il dit *p. 114.* que ces PP. ont engagé *Louïs XIV.* à se prétendre maitre de l'Italie, comme le fut Charlemagne, & peut-étre, ajoute-t'il, ce Monarque essayera dans peu de recouvrer une si belle contrée. Le P. *Eugène* finit sa requête par dire au Pape, que puisqu'il n'y a plus de justice sur la terre, pas même à Rome, il feroit nécessaire, pour donner du moins au monde une paix plâtrée, que le S. Père publiât une Constitution, où il accordât *aux RR. PP. de l'auguste Société une permission illimitée de dire, de prêcher, d'enseigner, d'écrire, & de faire en tous lieux, & en toutes manières, tout ce qu'il leur plairoit, contre tout le genre humain, sans excep-*

ter ni Communautés Religieuses, ni têtes couronnées, ni le Pape lui-même : avec défense à tout mortel, sous les plus rigoureuses peines, tant Ecclésiastiques, que Civiles, d'oser dire un seul mot pour indiquer ce que sont les Jésuites : & dispensant à cet effet tous & un chacun des fidèles de toute obligation de Droit naturel, divin, ou positif, qui pourroit paroitre contraire à la permission, & à la défense susdites. Le Lecteur intelligent ne s'attendra point que je fasse des réflexions sur une pareille *Requête*, ni que je dise ce que l'Inquisition de Rome en a jugé. J'ignore quelle fut la fin de celui qui l'a dressée.

☞ *Tiré presque entièrement de ce dernier Ouvrage. Voyez aussi Didaci de Oropega secunda pars Difficultatum, &c., p.* 58. & *seqq.*

Michel van Hecke,

AUGUSTIN, né à *Gand* vers 1618., se distingua d'abord par ses Prédications, & se fit ensuite recevoir Docteur en Théologie à *Douai*, non en 1662., comme le dit M. *Foppens*, mais au plus tard en 1659. Il enseigna quelque tems cette science au couvent de *Louvain*, où il se trouvoit dès ladite année. Il y présida le 27. février 1660. à une Dispute touchant la Canonization des Saints, & l'infaillibilité du Pape, & il eut quelques traverses à essuyer à

ce ſujet. Le Docteur *Jean Sinnich* avoit poſé dans ſon *Goliathiſmus profligatus*, page 308. des principes, (*a*) qui tendoient manifeſtement à ôter au ſouverain Pontife l'autorité de prononcer ſur les faits dogmatiques : & il avoit répèté à peu près les mêmes choſes dans des thèſes du 13. janvier & du 13. février 1660. Le P. *van Hecke*, animé par l'Internonce de *Bruxelles*, (b) afficha la Diſpute, dont j'ai parlé, & y attaqua les maximes de *Sinnich*. (c) Le jour même qu'elle devoit être ſoutenue, *Jean Canſmans*, Recteur de l'Univerſité, publia un Mandement, par lequel il étoit défendu au P. *van Hecke* d'y préſider, ſous peine d'étre retranché de l'Acadèmie : au P. Prieur & autres Députés du couvent des Auguſtins, de permettre que leſdites thèſes fuſſent ſoûtenues : & à tous les ſuppôts de l'Univerſité d'y aſſiſter. Le P. *van Hecke*, comp-

(a) *Paſtor ovium, id eſt, Chriſti fidelium non indiget ſcire ubinam.... digeſta aut explanata fuerit doctrina, quam.... ſuis ovibus.... devitandam circumſcribit : ſed ſatis ei eſt, quòd noverit utrum ſalutaris ſit, an noxia.*

(b) *De Vecchis*, Abbé de *Mont-Real.*

(c) Il diſoit *Theſi VI. Quâ ergo fronte & publicè proclamatur, & uſque hodie impunè ſuſtinetur, quòd Paſtor ovium, id eſt, Chriſti fidelium non indiget ſcire, &c.?* Et *Theſi VII. Quo ergo fine nunc demum à doctrinâ ſanâ deviare, niſi ut (ſi Deo placet) huic noviſſimæ in Cornelii Janſenii prætenſum Auguſtinum à duobus fidei oraculis vibratæ Bullæ, in hac materiâ facti, fides negetur, odium concitetur, error obtrudatur, & cum filiis iniquitatis propoſitiones V. damnatas in illo non contineri, non dumtaxat inter Theologos, ſed uſque ad cancellos Sanctimonialium (prô dolor! nimis ex vero loquor) pervicaciter adſtruatur?*

tant fur la protection de l'Internonce, passa outre, & tint la dispute au jour marqué. Le Recteur se mit en devoir de le punir : mais l'Internonce informé de la procèdure, en témoigna son indignation dans deux Lettres à ceux de l'Université, l'une du 29. février, l'autre du 3. mars 1660., où il déclara qu'il avoit mandé la chose au Pape & au Roi. N'ayant point reçu de satisfaction sur cet objet, il fut obligé de se rendre à *Louvain*, & y termina, ou y assoupit le différend de la manière, qui lui parut la plus sûre dans les conjonctures présentes. Le P. *van Hecke* se mit dépuis à l'abri de ces sortes de démêlés, en passant à *Rome*, où *Clément IX.* lui confia la prémière chaire de Théologie au Collège de la Sapience. *Innocent XI.* y joignit l'emploi de Consulteur de la Congrègation de la Propagande. Je crois que le P. *van Hecke* conserva l'un & l'autre jusqu'à sa mort, arrivée à *Rome* le 25. septembre 1687. dans la 69e année de son age.

Il avoit composé divers ouvrages, qu'on ne spécifie point, & qui n'ont pas vû le jour.

Je trouve dans l'*Ultima vox* du P. *Eugène de Bruges*, quelques fragmens d'une Lettre, que le P. *van Hecke* lui écrivit le 16. novembre 1686. Il y dit : *Doleo vices tuas, & exilium à Provinciâ, sed cau-*

sam dedisti; in tuis enim Libellis agis apertè Jansenistam, accusans summos Pontifices, quasi excesserint suam potestatem, decepti à Jesuitis, idque in causâ fidei, vel eidem annexis : quæ est communis istorum rebellium Apostolicæ Sedi. cantilena. Et vers la fin: *Poteras.... perstringere Jesuitas in actis publicis; & impetere doctrinam Molinæ & Molinistarum, uti contrariam S. Augustino, & sanctæ Antiquitati, ut desinat Novitas lacessere Vetustatem.* Ce dernier trait me paroit déplacé vis-à-vis d'un homme tel que le P. *Eugène.*

☞ *Doctrina Theol. per Belgium manans*, *pp.* 105–107. *F. Eugenii Brugensis ultima vox*, *&c. pp.* 26–62. *Foppens*, 893.

Pierre van den Bossche, ou *Petrus Silvius*,

NATIF DE *Hautem-St-Livin*, ancien village de la Flandre aux environs d'*Alost*. Il prit l'habit de Jésuite à *Louvain* le 26. janvier 1571., passa ensuite à *Mayence*, où il fut reçu Docteur en Théologie, & y mourut le 10. juillet 1591. On n'a de lui que des Thèses, intitulées:

Disputationes de Deo, ac de Sacramento Pœnitentiæ.

☞ *Sweertius*, 635. *Aleg.*, 400. *Val. André*, 760.

Pierre van den Bossche, ou *Petrus Silvius*,

ÉTOIT APPAREMMENT du Comté de Flandre, & naquit avant la fin du XVI. siècle. Après ses prémières études, il entra dans l'Ordre des Guillemins, & fit sa profession au monastère de S. Ursmer à *Alost*. (*a*) Il fut depuis Prieur de cette maison. Je le trouve dans cette dignité en 1626. Il paroit qu'il mourut au plus tard en 1641., car il y avoit alors un autre Prieur, nommé *Michel Cruylæus*. Le P. *Silvius* étoit Bachelier-Formé en Théologie, ayant pris sans doute ce grade à *Louvain*, où trois Docteurs (*b*) approuvèrent un livre, qu'il a publié sous ce titre:

Vita S. Guilielmi Eremitæ, & Confessoris, nec non Primicerii Ordinis Guilielmitarum; collectore F. Petro Silvio.... Bruxellis, Joan. Meerbecius, 1626. petit *in*-12., gros caract., pp. 201. sans les Préliminaires; &c. Dédié à *Philippe Gilloc*, Abbé de S. Bertin. Cette Vie a pour Auteur un Evêque nommé *Thibaud*. Elle est suivie *p. 158.* du

(*a*) Commencé près de cette ville en 1268., puis ruiné par les guerres, & enfin transféré à *Alost* en 1380.

(*b*) *Guillaume Fabricius*, *Guillaume Merchier*, & *Jean Wiggers*.

Tractatus de Miraculis S. Guilielmi post ejus obitum, narrante sancto Alberto. Et *p.* 196. d'un Appendix de l'Editeur, touchant les Privilèges accordés à son Ordre. On peut voir l'Article *Guillaume de Waha*, ci-devant T. XII. p. 115.

☞ *Voyez le livre que je viens de marquer, & J. G. à Ryckel Patriarchæ familiarum Religios.*, *p.* 522. [Les Bibliothècaires ne disent rien.]

Léonard Buck

ETOIT d'*Oosterwyck*, bourg du Brabant à trois lieues Sud-Ouest de *Boisleduc*, & doit étre né vers l'an 1430. Il entra chez les Chanoines-Réguliers de *Corsendonck*, célèbre Prieuré de la Congrègation de Windesheim, situé dans le même pays près de *Turnhout:* & il prononça les vœux solemnels en cette maison l'an 1452. Son savoir & sa piété le rendirent fort célèbre dans son Ordre. Il mourut en réputation de sainteté l'an 1488., après avoir composé :

α. Exercitia spiritualia. Mſ. in-fol. sur papier, & de la main de l'Auteur, à *Corsendonck*. C'est un Recueil de Traités ascètiques & anagogiques, dont le prémier commence par ces mots : *Jesus Christus filius Dei.*

β. Normula vitæ Religiosæ. Mſ. ibid. en

forme

forme de Dialogue. Commenc. *Quis similis tui in fortibus, Domine!*

☞ *Sanderi Biblioth. Belgica Mſ., T. II. p.* 58. *Val. André*, 624.

Adrien de Buck,

NÉ A *Furnes*, ville de la Flandre Occidentale, apparemment vers la fin du XVI. ſiècle, prit l'habit de Prémontré dans ſa ville natale, & dévint enſuite Curé d'*Aeſcappelle* & de *Zoutenay*, villages peu éloignés de ſon monaſtère. Ce Religieux s'appliqua à écrire purement & élègamment en ſa langue, tant en vers, qu'en proſe. Il a laiſſé:

α. Une Traduction du livre de Boëce *de Conſolatione Philoſophiæ*. (a) Il y en avoit déja une, faite par *Thierri Coornhert*, dont je parlerai ailleurs.

β. Un Recueil de *Cantiques ſpirituels*. (b) Je ne ſais ſi ces Ouvrages ſont imprimés, ou s'ils ſe gardent en Mſ. à *Furnes*.

☞ *Waghenare, de Scriptorib. Ord. Præmonſtrat., pp.* 279. 280.

(a) Conſolatio Philoſophiæ, *ofte Trooſt-Medecyne bouck der ſedighe Wysheyt; in 't Latyne voormaels ghemaeckt door A. Torquatus Boëtius, Roomſchen Borghemeeſter: ende nu, tot een yeghelicks trooſt, in onſe Nederduytſche ſpraecke vertaelt.*

(b) *Den gheeſtelicken Maeghdeſanck der Chriſtelicke ziele.*

Josse van Ghistèle,

SURNOMMÉ *le grand Voyageur*, étoit Chevalier, & seigneur d'*Axèle*, de *Moere*, *Maelstede*, *&c.* Il naquit à *Gand*, avant le milieu du XV. siècle, d'une famille ancienne & illustre. (*A*) Son père

(A) *Bertoul*, Chevalier, sire *de Ghistèle*, entre *Bruges* & *Nieuport*, originaire de Normandie, soi-disant Cousin de *Bauduin* Comte de Flandre, épousa 1°. Sainte *Godelive de Lonford*, ou *Lendefort*, fille d'*Humfroi*, ou *Widfride*, seigneur de *Lendefort*, & d'*Ognies*: & la fit étrangler par 2. de ses domestiques en 1070. (*) 2°. Une inconnue, dont on dit qu'il eut :

Foulcard, sire *de Ghistèle* vivant en 1072. & en 1083. Il bâtit le chateau de ce lieu en 1050., & fut converti au Christianisme par S. Arnoul en 1085. Mais ces faits sont douteux.

Gautier, sire *de Ghistèle*, vivoit en 1098. & en 1100., & suivit *Robert* Comte de Flandre à la Croisade.

Bauduin, sire *de Ghistèle*, vivoit en 1137. & en 1145. B

B *Arnoul*, sire *de Ghistèle*, vivant en 1171. & en 1180, ép. *Agnès*, morte en 1222.

Jean I., Chevalier, sire *de Ghistèle*, mort en 1218. ép. *Grich*, fille de *Gautier*, sire *de Litterveld*e.

Jean II., sire & baron de *Ghistèle*, ép. en 1250. la fille de *Gautier*, sire de *Formiselles*.

Jean III., sire *de Ghistèle*, mort le 21. septemb. 1280., & enterré à *Ghistèle*, ép. *Isabelle*, dame *de Woestine*. C

(*) *Bertoul* fit enfin pénitence, & fut Moine à *Bergues-St-Winoc*, où il mourut pieusement.

Gérard van Ghistèle étoit Grand-Bailli de cette ville : mais les Gantois l'en chassèrent en 1451., parce qu'il s'étoit déclaré

C

Jean IV., sire *de Ghistèle*, vivoit en 1282. & m. en 1315. Il est enterré chez les Augustins de *Bruges*.

ép.

Marguerite de Luxembourg, fille de *Walerand*, & cousine germaine de l'Empereur *Henri VIII.*

Jean V., sire de *Ghistèle*, mort en 1348., & inhumé auprès de son père,

ép. 1.

Jolente, fille du sire de *Dourlans*, m. en 1326.

2. *Marie de Haverskerke.*

Jean VI., sire de *Ghistèle*, où il fonda 3. chapelles en 1350. & en 1380., mourut en 1405.

ép. 1.

Isabelle de Rhodes dame d'*Ingelmunster-St-Eloi*, fille de *Gérard de Rhodes*, morte en 1362.

ép. 2.

la veuve de *Walerand de Falkenborg*, fille du seign. de *Serrières*.

Gérard I. de Ghistèle, Chevalier, sire *du Broencq*, ou *de Broeck*, 4e fils de *Jean VI.*, eut les armes pleines de sa famille par la m. de son frère *Antoine*. Il

ép. D

Isabelle, dame héréditaire de *la Moere*, fille de *Jean*, sire *de la Moere*, Chevalier, & d'*Isabeau de Leeuwerghem*.

D

Gérard II. père de notre Auteur.

Notre Auteur.

Jean surnommé *de Condé*, qui m. dans le voyage de la Terre-Sainte. *Félix*, Conseiller & Chambelan de *Charles le Hardi*, m. le 15. mai 1477., & enterré à *Oudenburg*.

Claire van Ghistèle, Béguine à *Malines* en 1451., fille de *Claire d'Ydeghem*, Béguine en la même ville.

Josine, ou *Isabelle van Ghistèle*, ép. *Thierri van der Gracht*.

Marguèrite, dame *de Moère*. ép. *Jean*, ou *Josse de Cortenbach*.

Marie ép. N., seigneur de *Pallant*.

Antoinette van der Gracht, Chanoinesse de *Maubeuge*, dont les quartiers sont *Van der Gracht*, *Haulle*, *Masmines*, *Ghistèle*, *Maelstede*, *Ravenschoe*, *Walle*.

pour le Duc de Bourgogne son Maître. Sa mère, nommée *Isabelle*, ou *Elisabeth de Wilde*, étoit dame de *Maelstede* & de *Renesse:* fille de *Jean de Wilde*, Vicomte de Zélande, de la maison de *Cruyninghen:* & avoit été quelque tems Chanoinesse de *Maubeuge*. *Josse van Ghistèle* se mit au service du Duc *Charles le Hardi*, qui le créa Chevalier en 1464., lors de son expèdition contre les Liègeois, ou (selon quelques-uns) à la bataille de *S. Trond*, qui se donna le 27. octobre 1467. Ce Prince ayant été tué près de *Nancy* le 5. janvier 1477., *Van Ghistèle* retourna à *Gand*, & se jetta dans la Robe. Il dévint Echevin de la *Keure*, ou du *prémier banc* dès la même année. On lui confia la même charge en 1480. Le 15. novembre de l'année suivante, il commença son Voyage, ou plûtôt son Pélèrinage de la Terre-Sainte, dont la Piété fut l'unique, ou le principal motif. (*a*) Parti de *Gand*, il se rendit à *Aix-la-Chapelle*, où il y avoit une Indulgence à gagner. Un mal de jambe l'arrêta quelque tems en cette ville. Etant guèri, il passa à *Cologne*, où se trouvant dans l'église métropolitaine, on lui donna une Légende *des trois Rois*. Il y lut que ceux qui

(*a*) C'est ce qu'a remarqué l'Editeur de son Voyage, qui avertit au même endroit, que divers Chevaliers de son tems faisoient le Pélèrinage de *Jérusalem* par des vûes d'intérêt.

alloient de Flandre au Pays du *Prêtre-Jean*, (b) & qui portoient avec eux des choses, qui avoient touché aux Têtes des SS. Rois, étoient très-bien reçus dans cette contrée éloignée. Résolu de pousser jusques-là, & de voir le Sépulcre de S. Thomas, qu'on dit être aux Indes, il fit toucher à ces Reliques, & à celles des Onze-mille Vierges, tout ce qu'il avoit sur lui de joyaux & de médailles; ce qui fut exècuté fort solemnellement, en présence des principaux Chanoines, & de la meilleure Noblesse de *Cologne:* & on lui en délivra un certificat. *Van Ghistèle* avoit cependant dépêché à *Gand* son Chapelain *Jean van Coninckstant*, pour chercher ses compagnons de voyage, qui étoient *George van Ghistèle*, *Jean van Vaernewyck*, & *George Palinc*. Ces gentilshommes le joignirent à *Cologne*, & l'accompagnèrent à *Rome*, & en Palestine. Je ne les suivrai point dans leur route; je remarquerai seulement qu'arrivés à *Al-*

(b) *Jean II.*, Roi de Portugal, fit chercher avec beaucoup de soins & de frais le Pays du *Prêtre-Jean* dans l'Asie & dans l'Inde. Les Portugais s'imaginèrent enfin avoir découvert en Afrique, sur les confins de l'Ethiopie, le Trône, où ce prétendu Monarque avoit regné, & qu'occupoient ses descendans. On l'appelloit autrement *le grand Négus*. M. *de Grace* croit, après l'Historien des Huns, (*) que ce *Prêtre-Jean* étoit *Thogrul*, Khan des *Kéraits*, qui sont une Horde des Tartares Mogols. Voyez son *Introd. à l'Hist. moderne*, *&c.* Tome VIII.

(*) M. (*Joseph*) *de Guignes*, natif de *Pontoise*, Interprète du Roi T. C. pour les Langues Orientales, Associé de l'Acadèmie des Inscriptions & Belles-Lettres de *Paris*.

caren, résidence du Soldan, ils se logèrent chez un Malinois, nommé *François Tudisco*, Ouvrier en or & en cristal, que son habileté avoit mis bien avant dans les graces de ce Prince & de sa principale femme: & qu'allant à *Nicosie*, ville de Chypre, ils entrèrent dans un monastère, où ils visitèrent dévotement le tombeau de *Jean de Montfort*, Chevalier natif de la seigneurie d'*Utrecht*, qui avoit été à la première Croisade, & dont le corps existant encore en chair & en os, étoit révéré de tous les Pélèrins, comme celui d'un Saint. *Josse van Ghistèle*, révenu en Flandre, rentra dans les charges de Magistrature. On le fit pour la troisième fois Echevin de *Gand* en 1486. Il fut élu Grand-Bailli de la même ville le 12. août 1492., & eut pour successeur en cette importante place, *Charles van Ghistèle*, dont l'élection est datée du 1. septembre 1494. Outre ces emplois *Josse van Ghistèle* fut Ecoutète hérèditaire de *Hulst*, & d'*Axèle*, ainsi que des *Ambachten*, ou territoires qui dépendent de ces petites villes. Enfin il fut successivement Conseiller & Chambelan de *Maximilien*, Roi des Romains, & de *Philippe le bel*, son fils. Je ne trouve point la date de sa mort. Il s'étoit marié avec *Marguèrite de Ravenschot*, fille de *Jacques de Ravenschot*, & de *Marguèrite* (al. *Josine*) *Villain*: & il laissa de son mariage trois fil-

les : 1°. *Isabelle* (al. *Elisabeth*, ou *Josine*,) qui épousa *Thierri van der Gracht*, seigneur de *Morselle*, *Leeuwerghem*, & *Heulle*, fils de *Gautier van der Gracht*, & d'*Isabelle*, dame de *Heulle*. 2°. *Marguerite* dame de *Moere*, mariée à *Jean* (ou *Josse*) *de Cortenbach*, seigneur de *Helmont*, Vicomte de *Ter-Vueren*, &c., fils de *Jean de Cortenbach*, & de *Josine Hinckaert*. 3°. *Marie*, qui fut mariée à un seigneur de *Pallant*. *Josse van Ghistèle* portoit de Gueules, au chévron d'Hermines. Nous avons de lui :

Le Voyage de Messire Josse van Ghistèle, lequel peut être autrement qualifié : le Voyage excellent, grand, singulier, & étranger ; fait par feu Josse van Ghistèle, en son vivant Chevalier, jadis quatre [trois] *fois Echevin du primier rang à Gand ; où il est traité de diverses choses merveilleuses, observées sur mer, comme aussi dans l'Esclavonie, la Grèce, la Turquie, à Rhodes, en Chypre, dans la Terre promise, l'Assyrie, l'Arabie, l'Egypte, l'Ethiopie, la Barbarie, les Indes, la Perse, la Médie, la Chaldée, & la Tartarie : avec la situation de ces contrées, & de quantité d'autres places, isles, & villes d'Europe, d'Asie, & d'Afrique, ainsi qu'il est déduit plus amplement dans le Prologue. Avec deux Tables nouvellement dressées.* En flamand. (c)

(c) *t' Voyage van Mher Joos van Ghistele, twelcke mach anders genaemt syn : t' excellent, groot, zeldsaem, en vreemt Voyage ; gedaen by wylent edelen ende weerden heer Mher Joos van Ghistele, in syn levent Riddere, heere van Axele,*

Gand, *Veuve de Gérard van Salenson* (*de l'Imprimerie de Gilles van den Rade*) 1572. petit in-folio Gothique, pp. 383., sans les Préliminaires, qui contiennent :

1°. Une dédicace à *Philippe van Liedekercke*, Chevalier, seigneur d'*Heestert*, d'*Eversbeke*, de *Zulte*, de *Landeghem*, *&c.*, Conseiller & Chambelan de l'Empereur Charle-Quint, & Haut-Bailli de la ville & Chatellenie de *Courtrai*.

2°. Une Préface, suivie du catalogue des Auteurs cités dans cet Ouvrage.

3°. Une autre Préface de la façon d'*Ambroise Zeebout*.

4°. Deux Tables, l'une des matières, & l'autre des noms.

Quelques-uns attribuent cet Ouvrage à *Zeebout*, Chapelain de *Josse van Ghistèle*, & compagnon de ses Voyages: il est certain que ce fut ce Prêtre, qui l'écrivit sous les yeux de notre Auteur, & que celui-ci y fit des corrections en plusieurs endroits. L'Editeur fut un homme de Lettres, natif de *Gand*. La Relation, considérée en elle mê-

van Maelstede, ende van den Moere, &c., t'anderen tyden viermael Voorschepene van Ghendt; tracterende van veelderhande wonderlycke, ende vreemde dinghen, gheobserveert over dzee, in den landen van Sclavonien, Griecken, Turckyen, Rhodes, ende Cypers: voorts oock in den Lande van Beloften, Assyrien, Arabien, Egypten, Ethiopien, Barbarien, Indien, Perssen, Meden, Caldeen, ende Tartarien: metter gheleghentede der selver landen, ende meer andere plaetsen, insulen, ende steden van Europen, Asien, ende Afriken; alsoo inde Prologhe breeder blyckt: met twee oorboorlycke Tafelen van nieuws daer toe ghedaen.

me, paroit être fort sincère, & venir d'un homme, qui avoit des connoissances, & qui savoit reflêchir. Il parle de tous les Flamands, qu'il a trouvés dans les Pays étrangers, & compare la plûpart des villes qu'il a vûes, avec celles de Flandre. C'est dommage qu'il ait manqué de Critique, & qu'il ait crû bonnement les traditions populaires, & les fausses merveilles, que des gens crédules lui ont débitées.

☞ *L'Espinoy, Noblesse de Flandre*, pp. 183. 184. *Val. André*, 593. *Suppl. aux Trophées de Butkens, T. II. dans les Additions, page* VII. *Sanderi Flandria illustr., ult. edit. I.* 158. 159. *Généal. de la maison de Coloma*, pp. 177. 178.

Marc Nevianus,

DONT LE VÉRITABLE nom doit avoir été *Neefs*, ou *de Neef*, étoit de *Grammont*, ville de Flandre connue par son Abbaye, qui est de l'Ordre de S. Benoit. On peut mettre sa naissance vers l'an 1520., ou 1530. Après avoir réussi dans la Philosophie du tems, il s'appliqua à la Médecine, & se fit recevoir Docteur en cette faculté dans quelque Acadèmie étrangère. De retour à *Grammont*, il y exerça son art avec succès, & fut deux ou trois fois bourguemaitre de cette

ville. Depuis ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut pourvû d'un bénéfice, il reçut l'Ordre de Prêtrise, & il s'établit à *Gand*, où il demeura au moins depuis l'an 1563. jusqu'en 1575. On a de lui les Opuscules suivans :

1. *Marci Neviani, Gerardimontani, de Plantarum viribus, Poëmatium ; ad generosissimum, illustrissimumque Principem ac Dominum, D. Lamorallum Ægmondanum, Principem Gaverii, &c. Comitem Ægmondæ, Baronem Barii, Dominum Armenteriæ, &c. Gubernatorem Flandriæ, &c. Aurei Velleris auratum Militem, &c. Lovanii, Hieron. Wellæus*, 1563. in-12°., feuillets 106., sans la Préface, (*a*) la table, & six pages pour expliquer quelques termes obscurs. Il n'y a rien de remarquable dans ce Poëme (si l'Ouvrage mérite ce nom,) ni dans les suivans. L'Auteur n'y fait que copier les Anciens Médecins, & Botanistes, sans y ajouter la plus legère observation : d'un autre côté il ne met dans ses vers aucune beauté Poëtique, quoi que l'occasion s'en présentât à tout moment. Voici ce qu'il dit du Néflier & du Pêcher :

GErmina, tum frondes, quas Mespilus edit, acerbo
Gustu donantur cumulatè. Bacca redundat

(*a*) Il y nie qu'*Æmilius Macer* soit Auteur d'un Poëme, qu'on lui attribue, & qui traite de 80. Plantes.

Stypsis (b) energiâ: dein emolumenta profundit,
Atque parit stomacho: fædisque fluenta coercet.

MAli Persiaca folium germenque calescit,
Et per cæca fugat nocuum spiracula chymum:
Quin & amaroris genio decoratur alacri:
Nec non Helmynthes (c) tollit, Sed poma gelascunt
Ordine sub bino, madidamque, cibòque feruntur
Per ductus alvi. Flumen matura propellunt
Ejusdem: at cohibent hunc immatura fluorem.

2. *De qualitatibus primis, secundis, tertiis, iisque quas Natura tegit occultas abditasve, Poëmation. Gandavi, Gislenus Manilius,* 1573. in-12°.

3. *De curandis Morbis, Poëmatium. Editio prima* [& ultima.] *Gandavi, Gislenus Manilius*, 1573. in-12°. pp. 67. non chiffrées. L'Auteur dédie cet Ouvrage *Omnibus numeris absoluto viro, D. Gabrieli Bacweio, amplissimi cœnobii Enamensis Abbati longè dignissimo.... Gandavi, ex ædibus Jodoci Neviani senioris.*

4. *In Poëmatium suum de curandis Morbis, Corollarium, de Febribus agens. Gandavi, Vidua Gisleni Manilii,* 1575. in-12°,

(*b*) A une vertu astringente.
(*c*) Les vers (*lumbricos.*)

pp. 24. non chiffrées. Auſſi ſec, & auſſi peu utile, que les précèdens.

☞ *Prélimin. de ſes Ouvrages. Sweertius*, 524. *Val. André*, 640. *Mercklini Lindenius renovatus*, 779.

Hadelin Junius,

C'EST-A-DIRE, *Hadelin de Jonghe*, ou *le Jeune*, naquit vers la fin du XVI. ſiècle, vraiſemblablement à *Maſtricht*, ou dans les environs. Il prit l'habit Eccléſiaſtique, fut ordonné Prêtre, & pourvû en 1616. d'un Canonicat de la Collègiale de S. Servais, qui eſt la principale de *Maſtricht*. (a) Il y avoit trente-trois ans, qu'il jouïſſoit de cette prébende, lorſqu'il ouït parler de l'Hiſtoire de l'Egliſe de Liège, publiée par le P. *Fiſen*. Y ayant lû que S. Servais n'étoit point couſin de N. S. J. C., que ce ſaint Evêque n'avoit pas vécu 300. ans, qu'il n'avoit pas proprement fixé ſon Siège à

(a) Il y a pourtant eu des conteſtations ſur la prééminence entre cette Egliſe, & celle de Notre-Dame. Le P. *Fiſen* a cru que S. Servais avoit mis ſa chaire Epiſcopale dans la dernière. Les Chanoines de Notre-Dame avoient prétendu la même choſe vers 1620.: ils avoient dans leur Egliſe une Statue de S. Lambert, au bas de laquelle ils firent graver ſur une plaque de cuivre :

Hâc ſtetit inſigni Lambertus Epiſcopus æde :
Hinc ſibi tranſlatam Legia fert Cathedram.

Mais ceux de S. Servais leur firent un procès ſur cette inſcription, & les obligèrent de l'ôter.

Maſtricht, qu'on pouvoit regarder comme une fable, la réſurrection des Evêques S. Monulphe & S. Gondulphe, pour aſſiſter à la Dédicace de la Collègiale de Notre-Dame d'*Aix-la-Chapelle*, bâtie par Charlemagne, &c. notre Chanoine ne douta nullement que le P. *Fiſen* n'eut écrit par jalouſie, & que l'honneur de S. Servais, & de ſon Chapitre, ne fût grièvement léſé par ce Jéſuite. Sur cela il prit la plume, & compoſa une brochure, qu'il dédia à MM. de S. Servais, & qu'il intitula:

Apologia Reverendi Domini Hadelini Junii, inſignis Eccleſiæ Collegiatæ ſancti Servatii Moſæ-Trajectenſis Canonici, contra Reverendum Dominum Societatis Jeſu Patrem Bartholomæum Fiſen, utì Hiſtoriæ Eccleſiæ Leodienſis Auctorem. Anno 1649. VI. idus julii. In-4°., pp. 16. non chiffrées, ſans nom de ville, ni d'Imprimeur. L'Auteur dit qu'il n'a jamais eu de gout pour l'Hiſtoire, & quand il ne le diroit pas, ſon livre le prouveroit aſſez. Il pouvoit encore avouer qu'il avoit oublié ſon Latin: mais il ne pouvoit avouer qu'il ignoroit la Critique ; car il n'en ſavoit pas le nom. (*b*)

☞ *Voyez ſon livre.*

(*b*) On trouve au bout de la pièce : *Sacrarium illuſtris Patriæ Leodienſis*. pp. 15., contenant une liſte des Evêques de *Liège*, & de tous les Chapitres, Monaſtères, & Couvens de ce diocèſe, dreſſée par le Collège des Jéſuites de *Liège*, & préſentée pour Etrenne en 1617. C'eſt peut-être le *Sacrarium Leodienſe* du P. *du Monin* ; ci-devant T. VI. p. 261.

Jean Orlers

NAQUIT A *LEYDE*, d'un autre *Jean Orlers*, & de *N. van Hout*, sœur de *Jean van Hout*, ou *Janus Hautenus*, dont il sera parlé dans la suite de ces Mémoires. On peut placer sa naissance vers 1580. Il fit apparemment tout le cours de ses études dans sa patrie, & il y a lieu de croire qu'il s'y appliqua à la Jurisprudence, puisqu'il fut dans la suite Echevin, & Bourguemaitre de *Leyde*. On lui confia quatre fois cette dernière charge, entre autres en 1631., & en 1641. *Orlers* exerça aussi la profession d'Imprimeur.

On a de lui :

1. *Le Laurier de Nassau ; ou Description & tableau des Victoires que le Tout-puissant a fait remporter sur mer & sur terre à L. H. P. les Etats des Provinces-Unies, par la valeur & la sage conduite du très-illustre Prince Maurice de Nassau ; publiée pour servir de monument éternel à la postérité.* En flamand. (a) *Leyde*, 1610. *in-fol.* It. en François avec

(a) *De Nassausche Laure-Crans : ofte beschryvinghe en afbeeldinghe van alle de Overwinninghen, soo te water, als te Lande, die Godt Almachtich de Edelen Hooghmoghenden HH. Staeten der Vereenighde Nederlanden verleent heeft, door het wys en kloeck beleyd des Hooghgheboren Vorsts Maurits van Nassau ; uytgegeven tot eeuwighe ghedachtenis.*

le n. 4. On voit à la tête du prémier une épitre dédicatoire au Prince *Maurice*, de la façon de *Jean Orlers*, & de *Henri van Haestens*, Auteurs du livre. Quelque affectionné que l'on puisse être à la Maison d'*Orange* & de *Nassau*, on sent bien qu'il ne faut pas compter sur l'exactitude d'un pareil Ouvrage.

2. *Illustrium Hollandiæ & Westfrisiæ Ordinum alma Academia Leydensis. Lugd. Bat., Jacobus Marci, & Justus à Colster*, 1614. petit in-4°. gros caractère. Ce livre contient une dédicace des Imprimeurs aux Curateurs de l'Université de *Leyde*, où ils disent à ceux qui le voudront croire, qu'en 38. ans cette Académie s'est élevée au-dessus de toutes celles de l'Univers. Histoire abrègée de la fondation & de l'inauguration de ce Corps. Epigramme de *Janus Douza* à la louange du même. Vies abrègées des Princes *Guillaume* & *Maurice de Nassau*, avec leurs portraits. Vies abrègées & portraits des neuf prémiers Curateurs de l'Université de *Leyde*, qui furent *Janus Douza*, *Corneille de Coninck*, *Abraham van Almonde*, *Paul Buys*, *Jean van Branchem*, *Jean Grotius*, *Corneille van Nieuwstadt*, *Adrien de Mathenès*, & *Corneille van der Myle*. Tout cela tient 50. pages.

Après viennent, pp. 1--73. *Icones &*

Vitæ, quotquot haberi potuerunt, eorum; qui in Academiâ Lugduno-Batavâ sacram Paginam, aut Linguam sanctam, id est, SS. Theologiam unquam professi sunt, juxta seriem temporis, quo quisque eorum, ab ipso Academiæ primordio, professionem suam auspicati, seque mutuò insequuti sunt, ordine hic industriè & fideliter exhibitæ. Ces Professeurs sont *Gaspar Coolhaes*, *Guillaume Feuguières*, *Jean Drusius*, *Philippe Marnix de Ste Aldegonde*, *François du Jon*, ou *Junius*, *François Gomar*, *Guillaume van der Codde* (qui a une barbe magnifique,) *Jacques Arminius*, *Conrade Vorstius*, *Jean Polyander*, & *Simon Episcopius*.

Page 74. Vies & portraits de huit Professeurs en Droit: *Corneille Grotius*, *Hugues Doneau*, *Jules Beyma*, *Everard van Bronchorst*, *Gérard Tuningius*, *Corneille Pynacker*, *Corneille Swanenburch*, & *Jean Lyndershausen*.

Page 109. Vies & portraits de neuf Professeurs en Médecine: *Pierre Forest*, *Gérard* & *Regner Bontius*, *Jean & Otton Heurnius*, *Rembert Dodonée*, *Pierre Paaw*, *Charles Clusius*, *Ælius-Everard Vorstius*.

Page 163. Vies & portraits de 14. Professeurs de Belles-Lettres, de Philosophie, & de Mathèmatiques, qui sont *Pierre Tiara*, *Juste-Lipse*, *Rodolphe* & *Willebrord Snellius*, *Bonaventure Vulcanius*, *Joseph Scaliger*, *Paul Merula*, *Pierre du Moulin*, *Daniel Hein-*

niel Heinsius, *Dominique Baudius*, *Gilbert Jacchaeus*, *Jean Meursius*, *Pierre Cunaeus*, *Thomas Erpenius*.

Pages 218--231. Profils de la Bibliothèque, de l'Amphithéatre Anatomique, & du Jardin des Plantes, avec quelques explications.

Il faut remarquer 1° que les portraits insérés dans cet ouvrage, sont fort bien gravés, & qu'on y voit presque tous ceux des personnages, que j'ai nommés. 2° Que la plupart des Vies sont courtes, & qu'il y en a même de très-courtes, qui ne méritent point le nom de *Vies*. 3° Qu'on n'a pas épargné l'encens aux Professeurs, & qu'on a eu soin de garder un profond silence sur leurs défauts : par ex. on n'y dit mot du Socinianisme & des autres erreurs de *Conrade Vorstius*, du Sémipélagianisme d'*Episcopius* & d'*Arminius*, de la vanité insupportable de *Scaliger*, de l'yvrognerie & des galanteries de *Baudius*, &c.

3. Description de la ville de *Leyde*, contenant *le commencement*, *& les progrès de cette ville : la fondation de ses églises, couvens, hôpitaux, & autres édifices publics : l'érection de son Académie, & des Collèges Théologiques : l'histoire de tous les sièges & assauts, qu'elle a soutenus depuis l'an 1203., jusqu'au siège & à la délivrance de l'an*

1574. (b) *Leyde*, 1614. 4°. It. *Seconde édition, augmentée d'une troisième partie, qui regarde le Gouvernement de ladite ville. Janus Douza*, & *Pierre Scriverius* ont eu part à cette Description : mais l'Auteur s'est sur-tout aidé d'un Ouvrage sur le même objet, commencé par son oncle *Hautenus*. Au bout de la seconde partie, *pag. 553. de la 2e édition*, on trouve des Extraits de trois petites Chroniques manuscrites, qui prènent dépuis 1447. jusqu'en 1580.

4. *La Généalogie des illustres Contes* (Comtes) *de Nassau, imprimée avec la Description de toutes les Victoires, lesquelles Dieu a octroyées aux Nobles, Haults & Puissans Seigneurs, Messeigneurs les Estats des Provinces-Unies du Pays-Bas, sous la conduite & gouvernement de son Excellence le Prince Maurice de Nassau, avec seize portraits des principaux Héros de la Maison de Nassau, qui ont sécouru, conquis, & conservé l'Estat de ce pays. Deuxiesme édition. A Leyden, chez Jean Orlers*, 1615.

(b) *Leyden. Het begin, den voortgang, en wasdom der selver, de stichting van de kercken, cloosters, gasthuysen, en andere publike gebouwen. Desgelycks de oprechtinge der Hooghe School, ende de Collegia des Godsgeeleertheid. Mitsgaders een verhael van alle de belegeringen en aanslagen, die de selve stad, sedert den jare 1203. geleden heeft, tot de laatste belegering en verlossinge, gevallen in den jare* 1574. —— It. *Vergroot met een derde deel*, enz.

in-fol. It. En Flamand (*c*) *Ibid.*, 1616. *in-4°.* It. en Latin : *Genealogia Illustrissimorum Comitum Nassoviæ; in quâ origo, incrementa, & res gesta ab iis, ab anno 682. ad præsentem hunc 1616.; cum effigiebus XVI. præcipuorum inter eos Heroum, qui incomparabili virtute suâ libertatem hujus Reipublicæ adjuverunt; collecta ex variis monumentis ab I. O. Lugd. Bat., Joan. Orlers*, 1616. *in-fol.*, pp. 98. On voit à la tête une pièce en vers héroïques par le fameux *Grotius*, & une Carte géographique du Comté de Nassau : & au bout une Table généalogique en gravûre. L'Auteur soutient (*pag. 13.*) que la Maison de *Nassau* peut passer pour la plus ancienne de toute l'Allemagne.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. J. de Laet, Belgii confœder. Respub.*, *p.* 67. *Pars*, *Naamrol*, 161. 186. 275. & 276. *Foppens*, 707. [Ces Ecrivains disent peu de chose.]

(c) *Geslacht-Boom der Graeven van Nassau; inhoudende den oorsprong, afkomst, voortgangh, daden, en gheschiedenissen, der Hooghgheboren Graven des selven Geslachts; verciert met XVI. afbeeldinghen der voornaemste Nassawsche Helden, die door haer onverghelyckelycke Kloeckmoedigheyt den Staet deser landen hebben helpen, verkryghen, en bewaeren; by een ghestelt, en uytgegeven door Jan Orlers.* In-4.

François Pauwens,

NÉ DE PARENS honnêtes à *Bruxelles* vers l'an 1653., fit apparemment ses humanités chez les Augustins de cette

ville, & entra dans leur Ordre à l'age de seize ans. Ayant fini ses études de Philosophie & de Théologie, on le chargea de régenter la Rhétorique à *Anvers*, puis la Philosophie à *Bruxelles*. Le 6. novembre 1685. il prit le bonnet de Docteur en Théologie à *Louvain*, avec *Martin-Henri de Swaen*, dont il sera parlé dans la suite de ces Mémoires. Il demeura ensuite l'espace de quinze ans au couvent de son Ordre en cette ville, où il professa la Scholastique pendant quelques années. Après cela on l'y fit Professeur de l'Ecriture sainte, & il y expliqua les Epitres de S. Paul & l'Apocalypse. Depuis il retourna à *Bruxelles*, où il enseigna la Théologie aux jeunes Religieux de *Coudenberg*, Abbaye de Chanoines-Réguliers à la banderolle. Il fit quelque tems la même fonction à l'Abbaye du *Parc*, Ordre de Prémontré près de *Louvain*. Le P. *Pauwens* joignit à ces exercices le Ministère de la Prédication, qu'il exerça en divers endroits, tant en Latin, qu'en sa langue naturelle. Dans son Ordre il eut deux fois le rang de Définiteur, & une fois celui de Visiteur de sa province, qui comprend les Pays-Bas Autrichiens, & la Principauté de Liège. Il présida à un Chapitre de cette province, & fut Prieur du couvent de *Bruxelles*. Son mérite lui concilia beaucoup d'amis au dehors. L'In-

ternonce *Jean-Baptiste Bussi*, depuis Cardinal, le prit pour son Théologien. Le Vicariat de l'Archévêché de *Malines* le nomma Examinateur Synodal de ce diocèse après la mort de l'Archévêque *Humbert de Précipien*. Ce Père mourut à *Bruxelles* le 5. mai 1725. d'une hydropisie, qui l'avoit tourmenté pendant trois mois. Il étoit alors dans la 72e année de son age, & la 54e de sa Profession. Nous avons de lui :

1. *Oratio in Exequiis .... Simonis de Fierlant, Brabantiæ Cancellarii, dicta in D. Gudulæ Bruxellis die 29. augusti 1686. Accessit Appendix Oratoris adversùs Citatorias Reverendissimi ac Illustrissimi Archiepiscopi Mechliniensis, datas die 17. septembris 1686. Coloniæ Agrippinæ, Wilh. Friessem*, 1686. *in-4°.*, pp. 22. M. *de Fierlant* avoit exercé sa plume & son autorité contre les Défenseurs du Jansénisme & du Rigorisme. Le P. *Pauwens* le loua de son zèle, qui avoit fort déplu à ceux qui gouvernoient l'Archévêque *Alphonse de Berges*. Ce Prélat cita le P. *Pauwens* pour rendre compte de son Oraison funèbre. C'est à cette citation que le Père répond dans son *Appendix*. L'affaire fut assoupie par les soins du Gouverneur des Pays-Bas, & de l'Internonce de *Bruxelles*. Voyez *Gilles de Witte, Deductio Juris, &c.*, page 15.

2. *Concordia Theologica Sanctorum magni Patris Augustini, & ejusdem filii Thomæ à Villâ novâ. Lovanii, Martinus Hullegaerde*, 1689. *in*-4°., pp. 30. Ce sont des Thèses, auxquelles le P. *Pauwens* présida le 22. & le 23. août 1689.

3. *Theologia speculativa, sive Concordia Sanctorum magni Patris Augustini, & magni ejusdem filii Thomæ à Villâ novâ. Lovanii, Martinus Hullegaerde*, 1689. *in*-4°., pp. 24. Autres Thèses soutenues le 29. août de cette année. Le P. *Pauwens* en a publié diverses autres.

4. *Appendix ad Impertinens, & Responsio ad Epistolam Eximii Domini Francisci Martin, S. Theol. Doctoris, defendenda 18. maii 1693. apud PP. Augustinianos. Lovanii, Guil. Stryckwant*, 1693. *in*-4°., pp. 3. Le démêlé rouloit sur ce que *Martin* avoit parlé de S. Augustin d'une manière, que le P. *Pauwens* prétendoit être injurieuse à ce saint Docteur.

5. *Oratio in Exequiis Reverendissimi ac Consultissimi Domini D. Pauli de Bruyn, Bruxellensis, celeberrimi & perantiqui Parchensis monasterii, Ordinis Præmonstratensis, Abbatis XXXIV., anno 1719. die 6. februarii defuncti, habita in Parcho.... die 24. julii 1719. Bruxellis, Ægidius Dams*, 1719. *in*-8°. gros caract., pp. 34.

Le P. *Pauwens*, suivant la signification de son nom, avoit pour armoiries un

Paon rouant, avec cette dévise : *Quid gloriaris ?*

☞ *Feuille mortuaire. Tombeur, p.* 169.

Salomon van Til,

FILS DE *Jean van Til*, & de *Barbe le Grand*, naquit le 26. décembre 1644. à *Weesp*, ou *Wesop*, qui est un bourg de la Nord-Hollande peu éloigné d'*Amsterdam*. Il descendoit d'une ancienne famille du Duché de Clèves. Son père fut longtems *Ancien* de l'Eglise de *Wesop*, & ensuite Ministre d'un village du même pays. Son bisayeul avoit embrassé la Religion P. R., & avoit été obligé de s'enfuir dans l'Oost-Frise du tems du Duc d'*Albe*. *Salomon* alla faire ses basses-classes à *Alcmar* : ensuite il entra dans l'Université d'*Utrecht*, où il s'appliqua d'abord à la Philosophie, aux Belles-Lettres, & aux langues Orientales : après quoi il y fit un cours de Théologie sous les Professeurs *Gisbert Voet*, *André Essenius*, & *François Burman*. Il essaya en même tems de se former à la Prédication : mais il avoit une difficulté de parler, qui lui ôtoit presque entièrement l'espèrance d'y jamais réussir. Pour se ménager une ressource, il s'avisa d'étudier en Médecine, & il

fit des progrès si rapides dans cette science, que dès l'an 1662, & n'ayant pas dix-huit ans, il se crut en état de publier un Recueil de sa façon, qu'il avoit intitulé: *Hortus Sanitatis, continens plurima diversorum morborum remedia, in unum codicem digesta.* Mais cet Ouvrage n'a point paru. *Burman* lui ayant conseillé de reprendre ses études de Théologie, il passa en 1664. à *Leyde*, où il suivit les leçons d'*Abraham Heydanus*, & de *Jean Cocceïus.* Il s'attacha sur-tout au dernier, qu'il vit fort familièrement, & il goûta absolument ses principes. Au bout d'un an de séjour dans cette Université, il se présenta pour être reçu Proposant. Il ne fut admis, qu'après avoir corrigé le défaut de sa langue par l'exercice, & en se faisant un stile particulier, où il évitoit les mots, qui lui faisoient de la peine. Son attachement au Cocceïanisme forma d'abord un autre obstacle, mais qui fut bientôt levé, parce que les sentimens de *Cocceïus* cessèrent d'être aussi odieux en Hollande, qu'ils l'avoient été au commencement. Ainsi *Van Til* profita d'une vocation, qu'on lui adressa le 25. avril 1666. des villages de *Huisduinen* & de *Helder*, situés dans la Nord-Hollande vis-à-vis du *Texel :* & son père lui ayant imposé les mains, il se rendit à son poste. Les fonctions du Ministère ne l'empêchèrent pas de conti-

nuer ses études. La Philosophie, la Médecine, la Thèologie, l'Histoire, le Grec & l'Hébreu l'occupèrent tour à tour. Il s'appliqua principalement à chercher dans les Anciens de quoi appuyer les imaginations Cocceïennes. Mais comme la Prédication le génoit beaucoup, & qu'il n'apprènoit ses Sermons par cœur qu'avec beaucoup de peine, il résolut de suivre une méthode extraordinaire, qui consistoit à analyser, c. d. qui ressembloit aux leçons de Théologie, qu'il faisoit à ses élèves. Le 8. novembre 1676. il quitta son prémier troupeau pour se rendre à *Rypen*, village fort considèrable, d'où il passa à pareil jour de l'an 1682. à *Medenblik*, & quelques mois après à *Dordrecht*. La Régence de cette ville ajouta le 10. juillet 1684. à son emploi de Ministre celui de Professeur en Histoire & en Philologie sacrée: L'ayant exercé l'espace de onze mois, il fut appellé au Ministère de l'Eglise d'*Amsterdam* le 21. août 1685. : mais il refusa cette offre, & il demeura encore plusieurs années à *Dordrecht*, où il expliqua à ses Auditeurs diverses parties de la Théologie Morale, & quelques Prophètes. En même tems il leur communiquoit les découvertes qu'il croyoit avoir faites dans la science de l'Ecriture, & dans l'Art Oratoire. Il quitta enfin *Dordrecht* le 13. août 1702., & se rendit à *Leyde* pour y remplir une Chaire

de Théologie. On l'y chargea encore de prêcher une fois chaque mois, pour donner le ton aux jeunes gens, qui se destinoient au Ministère. Il fut élu Recteur de l'Université en 1704. Peu de tems après, il se vit en proye à diverses maladies, que l'on attribua à sa vie sédentaire. La goutte le tourmenta longtems, & lui ôta l'usage des jambes vers 1707. Au commencement de l'année 1710., il lui survint une paralysie, & ensuite une apoplèxie, qui lui firent perdre la mémoire, & le rendirent incapable d'exercer ses fonctions. Il mourut le 31. octobre 1713., approchant de 69. ans. *Van Til* avoit partagé presque tout son tems entre les instructions qu'il donnoit à ses disciples, & la composition des nombreux ouvrages, qui restent de lui. Voici ceux qui sont venus à ma connoissance.

1. *Introduction à la lecture des Prophètes ; où l'on montre l'obligation généralement imposée à tous les Chrétiens d'étudier les Prophèties, & l'utilité de cette étude par raport à la vraye piété : on enseigne le légitime usage des Dons de l'Esprit répandus à cet effet : l'on établit les Maximes nécessaires au Chrétien, qui veut prophètiser : l'on appuye la doctrine des sept Périodes de l'Eglise : l'on réfute modestement les Remarques de MM. de la Classe des Sevenwouden, & l'on se défend ultèrieurement contre les défaites du*

sieur Brink. On a joint à cet Ouvrage un vieux Ecrit, [de 46. pages] *touchant les sept Ages de la sainte Eglise, composé en 1555. par Jean Saskeridès, natif de Warmenhuysen, en son vivant Professeur en Théologie, & en langue Hébraïque, dans l'Université Royale de Coppenhague.* En flamand. (*a*) *Alcmar*, 1682. *in*-4°. It. avec une *Défense* de l'Ouvrage contre ceux qui l'avoient attaqué : *Dordrecht*, 1684. *in*-4°. Je parlerai tantôt de *Saskeridès*.

2. *Explication de l'Evangile de S. Matthieu; avec de puissantes Démonstrations* de la Vérité du Christianisme *contre les Incrèdules & les Doutans*. En flamand. (*b*) *Dordrecht*, 1683. in-4°. It. *Seconde édition, augmentée. Ibid.* 1687. It. *ibid.* 1695., 1698., 1703., & 1717. toûjours in-4°. It. *Amsterdam, N. ten Horn*, 1726. in-4°., pp. 960. It. *Sixième* (7^e^) *édition. Ibid.*, *J.*

(a) *Inleydinge tot de Prophetische Scriften; waar in de algemeene pligt der Christenen, tot het ondersoecken der Prophetien, mitsgaders de nuttigheden des selfs tot de ware Godsaligheid werd getoont : het rechte gebruyk van de Gaven des Geestes, daar toe geschonkken, aangewesen : de grondregulen voor een propheterend Christen opgestelt : de leere van de seven Perioden der Kerke grondig bevestigt : en de Consideratien van de Classis van de Sevenwouden zediglyk werden wederleyt : en tegen de uytvlugten van D. Brink verder verdeedigt..... Hier agter is bygevoegt seeker oude Geschrift, anno 1555. geschreven, van de seven Tyden der H. Kerke door* Johannes Saskerides, Warmenhusanus, *in syn leven Professor der Theologie, en Hebreeusche sprake in de Koninklyke Academie tot Koppenhagen.*

(b) *Het Evangelium des H. Apostels Matthai geopent: en kragtige Demonstratien, tegen alle Onchristen en Twyffelaers betoogt.*

Loveringh, 1734. in-4°. It. Traduite en Allemand. *Leipsic*, 1705. in-4°.

3. *Methodus studendi.* Cet Opuscule parut quelque tems avant le suivant.

4. *Methodus Concionandi. Dordraci, Vidua Caspari, & Theodorus Goris*, 16... It. *Juxta exemplar editum Dordraci ex officinâ Viduæ Caspari, & Theodori Goris*, 1688. in-16., pp. 120. It. sous ce titre : *Methodus Concionandi, juxta præcepta Artis Hermeneuticæ & Oratoriæ concinnata; quam in usum studiosæ juventutis delineavit Sal. van Til. Franeq., Vibius Bleck*, 1712. in-16., pp. 128. Voyez le *n.* 30. It. traduit en flamand (*c*) *Amst., J. Rotterdam*, 1730. in-8°. Cette Rhétorique sent extrèmement le Pédant. L'Auteur n'y apprend rien de propre à remuer le cœur: mais en revanche il enseigne à faire une infinité de divisions, & de subdivisions.

5. *De Officio Magistratûs erga Scholas & Gymnasia, atque eos, qui studiorum Patrocinia pro viribus suscipiunt. Amst.*, 1684. in-4°. C'est le discours, que *Van Til* prononça en prènant possession de sa Chaire de *Dordrecht*.

6. *Clarissimi viri Adriani Junii Operum Analytico-Practicorum Tomus singularis; Œconomiam Dei in Ecclesiâ, ab Abrahamo, usque ad propagationem Euangelii inter Gen-*

(*c*) *Predik-Order.*

tes ac Judaeos dispersos, admirans. Quam publicae luci exposuit Salomon van Til. Dordraci, 1685. in-4°.

7. *La Paix de Salem affermie en charité, en confiance, & en vérité. Ouvrage, où l'on fraye une route pacifique pour terminer les controverses du tems, l'on prouve l'union des Frères* (c. d. des Voëtiens, & des Coccéiens) *dans les points nécessaires, l'on prépare la voye pour les accorder sur le reste; & l'on amène les motifs les plus pressans pour les engager à contribuer à un but si salutaire. On a joint à ce Traité une Lettre, adressée dans la même vûe, par le Synode Chrétien du Duché de Juliers, aux Prédicans des Provinces-Unies, & traduite du Latin en Flamand par Salomon van Til.* (d) *Dordrecht*, 168.. in-4°. It. *Seconde édition, revue & corrigée.* (e) *Ibid.*, *Veuve de Gaspar, & Thierri Goris*, 1687. in-4°., pp. 188. It. avec le *n. 1. Ibid.*, 1698. in-4°. It. *Utrecht*, *Jacob van Poolsum*, 1730. in-4°. pp. 260. ou environ. *Van Til*, après avoir gardé longtems cet Ouvrage dans

(d) *Salems Vrede in liefde, trouw, en waarheid behartigt; waar in de vrede-weg tot beslissing der hedendaagsche Kerk-verschillen werd afgebakent, der Broederen eensgesintheyd in 't noodige vertoont, de weg om in 't overige tot een verstand te komen, en de redenen tot voorsetting van soo heylsamen wit met alle beweginge werden aangebonden. Hier agter is noch aangehegt een Missive des Christelycken Synodi des Hartogdoms van Gulik aan de Kerken-Dienaaren der Geunieerde Nederlanden, ten selven eynde gerigt, en het laatste uyt het Latyn vertaalt door* Sal. van Til.

(e) *Tweede druk, verbetert enz.*

ſon cabinet, le publia par ordre de ſon père. C'eſt une Défenſe des opinions de *Coccéius*.

8. *Chriſtophori Wittichii Annotationes ad Renati Deſcartes Meditationes. Dordraci*, 1688. in-4°. C'eſt *Van Til*, qui a publié ces Remarques.

9. *La Poëſie, & la Muſique des Anciens, mais particulièrement des Hébreux, éclaircies de nouveau par des recherches curieuſes ſur l'Antiquité; pour ſervir d'Introduction à l'intelligence des Pſeaumes, & de leur véritable uſage ſous l'un & l'autre Teſtament.* En flamand. (*f*) *Dordrecht, Thierri Goris*, 1692. in-12., pp. 533. It. *Amſt.*, 1725. in-4°. It. *Rotterdam, Philippe Lozel, & J. D. Beman*, 1728. in-4°., pp. 576. ou environ. It. traduit en Allemand. *Leipſic*, 1706. in-4°., toûjours avec quinze planches, qui repréſentent d'anciens Inſtrumens de Muſique. Il y en a auſſi une verſion Latine. (*g*) Cet Ouvrage eſt partagé en trois livres. L'Auteur y remonte à l'origine du Chant (dont il croit que les Oiſeaux ont été les prémiers Maitres) & à celle de la Poëſie. Il parcourt les

(f) *Digt-zang-en Speelkonſt, zoo der Ouden, als byzonder der Hebreen; door een naaukeurig onderzoek der Oudheid, uit zyn voorige duiſterheid wederom opgehelderd; dienende om, by wege van een Voorlooper, den Lezer tot een beter verſtand der goddelyke Pſalmen, en netter begryp van haar ware gebruik, onder beide de Teſtamenten, op te leiden.*

(g) Voyez *Fabricii Bibliogr. Antiquaria, pag.* 24.

progrès de ces Arts chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains, &c. Après cela il vient aux Pseaumes de David, & discute à peu près toutes les difficultés, qu'on a coûtume d'éclaircir dans une Préface sur ce livre. Il s'attache particulièrement à en prouver l'inspiration, & à la défendre contre les objections des Samaritains & des Incrédules. Vers la fin, il traite de l'ordre, selon lequel les Lévites dirigeoient leur chant & leur Musique, pour le service du Temple. Il prétend que les Hébreux n'ont employé dans leur Chant que le genre diatonique, & qu'ils avoient deux *Modes*, le commun, qui répondoit au Dorique, & le Géthéen, ou le Philistin, qui répondoit au Phrygien. C'est sur ce dernier que se chantoient les Pseaumes, qui portent en titre : על הגתית. Ils avoient encore, selon *Van Til*, un autre Mode, inventé par les Susiens, & qu'ils désignoient par ces termes על שושנים. Les *Voix* étoient chez eux de deux sortes, l'une aigue, & semblable à celle des filles : ils l'ont marquée par le mot עלמות: l'autre grave, & plus basse d'une octave, qu'ils nommoient השמנית Pour le *Selah*, dont on a tant disputé, notre Auteur croit, avec peu de fondement, que c'étoit un terme, dont on se servoit, pour avertir les Trompettes de redoubler le son de leurs instrumens, afin

de réveiller par ce moyen l'attention de l'Auditoire.

10. *Explication Littèrale & Morale du prémier livre des Pseaumes de David, ou des quarante-un prémiers Pseaumes.* En flamand. (*h*) *Dordrecht*, 1693. in-4°. —— *Explication du second livre.... commençant au Pseaume* XLII., *& finissant au* LXXII°. *Ibid.*, 1696. in-4°. —— *Explication du troisième livre...commençant au Pseaume* LXXIII., *& finissant au* LXXXIX°. *Ibid.*, 1699. in-4°. —— *Explication du quatrième & du cinquiéme livre des Pseaumes de David. Leyde*, 1708. in-4°. It. le tout ensemble: *Utrecht, Jacob van Poolsum*, 1724. cinq vol. in-4°., 260. feuilles. It. *Traduit en Allemand. Francfort*, 1697. in-4°., & *Leipsic*, 1707. in-4°.

11. *Le Parvis des Gentils, ouvert à tous les Mécréans, pour les disposer à entrer respectueusement dans le Santuaire de la Loi de Dieu, par une démonstration évidente de la divinité de la Loi de Moyse.* En flamand. (*i*) *Dordrecht, Thierri Goris*, 1694. in-4°., pp. 390. ou environ. —— *Suite du Parvis des Gentils, où les fondemens de la Loi sont con-*

(h) *Het eerste boek der Psalmen, ontvouwt, en ten gebruyke gebragt* —— *Het tweede boek, enz.*

(i) *Het Voorhof der Heydenen voor alle ongeloovigen geopent, om deselve aldaer door een klare beschouwinge van de betoogde Goddelykeid van Mosis Wets-boek tot een eerbiediger ingang in 't Heyligdom van Gods Wet toe te rusten*

conciliés avec la Raison, & affermis contre les objections des Athées, pour établir solidement la Foi. (k) *Ibid.*, *idem*, 1696. in 4°., d'environ 270. pages. It. les 2. vol. *Ibid.*, *idem*, 1714. in-4°., pp. environ 660. It. *Troisième édition. Ibid.*, *J. van Braam*, 1741. 2. vol. in-4°. L'Auteur après avoir fait une histoire abrègée de l'Athéisme des derniers tems, s'applique sérieusement à prouver la vérité & l'inspiration des livres de Moyse. Il donne un précis de la Théologie de ce saint Législateur, & venge son histoire & ses Loix contre les attaques des Incrédules, particulièrement de *Spinosa*. Dans sa prémière partie il fait principalement usage de la voye d'autorité : dans la seconde, ou *la Suite*, il entre dans la voye de raisonnement, attaque en Philosophe ceux qui abusent de la Philosophie, renverse l'Athéisme & le Polythéisme, & s'attache ensuite à donner de bonnes preuves de la Création, de la Providence, de l'existence des Loix Naturelles, de celle d'un Avenir heureux ou malheureux, enfin de l'Immortalité de l'ame, & de la Résurrection future.

12. *Jacobi Lydii Syntagma de re Militari: nec non de Jurejurando Disputatio Philologica..... Nunc primùm ex tenebris eruit*,

(k) *Vervolg op 't Voorhof der Heydenen*, *&c.*

Notisque illustravit Salomon van Til. Dordraci, 1698. in-4°. *fig.*

13. *Jacobi Lydii Agonistica sacra..... Denuò edidit, Notisque illustravit Salomon van Til. Dordraci.*, 1698. in-4°. Je parlerai ailleurs de *Jacques Lydius.*

14. *Histoire de l'Elèvation & de la Chûte du prémier Monde, expliquée, & défendue, conformément au but de Moyse; ou Commentaire sur les huit prémiers chapitres de la Génèse.* En flamand. (*l*) *Dordrecht*, 1698. in-4°. It. *Leyde*, *A. Langerak*, 1724. in-4°., pp. 448.

15. *Dissertation de M. Etienne le Moine touchant Jehovah nôtre Justice; traduite en flamand par J. Jansonius, Ministre de Moerdrecht*, (*m*) *avec une Préface par Salomon van Til.* 1700.

16. *Phosphorus Propheticus; seu Mosis & Habakuki Vaticinia, novo ad istius Canticum, & hujus librum Propheticum Commentario illustrata, & cum justâ rerum historiâ accuratiùs collata. Hisce accedit Dissertatio paradoxa Historico-Chronologica de Anno, mense, & die nati Christi. Lugd.-Bat.*, *Jordanus Luchtmans*, 1700. in-4°., pp. 460., avec deux planches. It. dans les *nn.* 32. & 41. C'est un Commentaire sur le Discours de

(*l*) *Eerste Weerelds Op-en-Ondergang, na Mosis oogwit en beschryving, ontvout, betoogt, en verdedigt; zynde een Verhandeling over de acht eerste hoofdstukken van Mosis eerste boek.*

(*m*) Village peu éloigné de *Goude.*

Moyse, qu'on lit au chapitre XXXII. du Deutèronome, & sur la Prophètie d'Abacuc, &c. La méthode est ce qui s'y trouve de plus remarquable. La Dissertation, qui termine le volume, est intitulée dans œuvre : *Dissertatio paradoxa..... quâ quæ hactenus de Ærâ nati Christi argumentis parùm solidis prolata sunt, discutiuntur : annus, mensis, atque dies mortis Herodis eruuntur : nec non verum nati Christi tempus (ad Æram vulgarem reformandam) ex ipso Evangelio statuminatur, cumque omnibus characteribus componitur.* pp. 155. gros caract. L'Auteur y soutient qu'il faut placer la naissance de J. C. l'an 4710. de la Période Julienne, 42ᵉ de Jules-César, & 750ᵉ de Rome, sous le Consulat de Caïus Calvisius Sabinus, & de Lucius Passienus Rufus. Le stile de la pièce n'est ni châtié, ni coulant, ni convenable au sujet.

17. *Malachias illustratus, seu Commentario novo analytico & exegetico, ad pleniorem sensûs evolutionem, elucidatus, & justâ Historiæ cum Vaticiniis collatione assertus. Cui accedit Dissertatio singularis Geographico-Theologica, de situ Paradisi terrestris. Lugd. Bat., Jordanus Luchtmans*, 1701. in-4°., pp. 420. & 216. sans les tables. It. dans les *nn.* 32. & 41. Il y a du savoir dans le Commentaire de *Van Til* sur Malachie. Il fait une longue excursion contre la Po-

lygamie, ſur le chap. II. Il preſſe vivement les Juifs, ſur le IIIe., & fait aſſez bien valoir contre eux les argumens communs. Sa Diſſertation ſur la ſituation du Paradis Terreſtre eſt ſavante : il y fait des obſervations neuves, & fort étendues ſur la Méſopotamie, dans laquelle il place ce lieu de délices. Il veut qu'*Eden* ait été le pays, qui s'étend entre le Tigre & l'Euphrate depuis le déſert de Sennaar juſqu'au déſert des Arabes vers Bagdad. *Van Til* y trouve le fleuve Diala, que les Arabes nomment *Phiſam*, & le fleuve *Cobar*, qui reçoit le Tigre, & va ſe rendre dans les marais de Borſippe. Voilà ſelon lui le *Phiſon* & le *Géhon*. Rien ne paroit plus plauſible que ſon ſentiment, à en juger par la Carte qu'il donne de ces contrées : reſteroit à prouver qu'il ne l'a pas aſſujettie à ſon ſyſtème.

18. *Sermon d'Entrée dans l'Egliſe de Dordrecht.* En flamand. (*n*) *Dord.*, 1702. in-8°.

19. *Jéſus-Chriſt manifeſté dans les principaux Types de l'Ancien Teſtament. Ouvrage compoſé en Latin par Thomas Taylor, Miniſtre de Londres, & traduit en Flamand par Salomon van Til, qui y a joint une Préface.* (o) *Rotterdam*, 1703. in-12. It.

(n) *Intree-Reden te Dordregt.*

(o) *Chriſtus geopenbaert in de voornaamſte Voorbeelden en Schaduwen des Ouden Teſtaments; door Thomas Taylor, Predikant te Londen. Met een Voorreden van Salomon van Til.*

Seconde édition, augmentée. Amst., Antoine Schoonenburg, 1715. in-12°., pp. 715. La Préface de *Van Til* tient ici quinze pages en gros caractères. L'Original avoit paru sous ce titre : *Thomæ Taylori Christus revelatus, &c., Lugd. Bat.*, 1668. in-12.

20. *Joannis Godefridi Bachmanni, sacræ Theol. Professoris Duysburgensis, Theologia Naturalis. Cum Præfatione Salom. van Til. Lugd. Bat., Jordan. Luchtmans*, 1704. petit *in* 12. *Van Til* fait dans sa Préface un grand éloge de *Bachman*, & de son livre.

21. *Theologiæ utriusque Compendium cùm Naturalis, tum Revelatæ ; unà cum Appendice de origine Controversiarum nostri temporis, & necessariis Indicibus ; quæ in usum Collegiorum privatorum typis excudi concessit, & curavit Sal. van Til.... Lugd. Bat., Jordanus Luchtmans*, 1704. in-4°., pp. 380. Dédié aux Curateurs de l'Université de *Leyde*. It. en Flamand. (*p*) *Dordrecht, Thierri Goris*, 1712. in-4°., de 84. feuilles. It. en la même langue, avec la *Théologie Naturelle* de *Bachman* (q) *Amst., H. Vieroot*, 1724. in-4°. Il y a ici trois Traités : de la Théologie Naturelle, de la Théologie Révèlée, & des Controverses modernes. *Van Til* dit qu'il a composé le prémier, afin d'imposer silence à ceux qui accusent

(p) *Aangeboorene, en Geopenbaarde Godgeleerdheid.*

(q) *Sal. van Til en Bachman Natuurkundige Godgeleertheid.*

les Calvinistes-Coccéïens de négliger l'usage de la Raison. Il y traite les Scholastiques [qu'il n'a guères lus] comme gens qui donnent tout au Raisonnement, & qui semblent préfèrer la Raison à la Parole de Dieu. [Nous condamnerions avec lui ceux qui se trouveroient dans ce cas.] Dans ce prémier Traité, il explique la Nature & les Opèrations de Dieu, considèré comme objet de notre connoissance. Il rapporte tous les attributs de ce prémier Etre à son Essence, à son Existence, & à sa Vie. A son Essence appartiennent l'Indépendance, l'Infinité, l'Immutabilité, & la Simplicité. A son Existence sont attachées l'Eternité & l'Immensité. Enfin les attributs de sa Vie sont, selon *Van Til*, l'Entendement, & la Volonté, auxquels il joint la Puissance & l'Unité. [J'ignore pourquoi ce dernier ne seroit pas un attribut de l'Essence Divine.] Pour les Opèrations de Dieu, notre Auteur en considère une Interne, qui est le Décret de Dieu, & deux Externes, qui sont la Création & la Providence. Dans le second livre il regarde Dieu comme l'objet de notre culte, & montre qu'il y a entre lui & l'homme une alliance fondée sur le sentiment de notre dépendance, & sur l'espèrance des récompenses dues à la Vertu. Il parle aussi du Péché, qui détruit cette Alliance. Dans le 3e livre,

il traite de la Réconciliation de l'homme avec Dieu. Il marque les fondemens de cette réconciliation : ensuite il en cherche les conditions dans toutes les Religions de l'Univers, & ne les trouve que dans la Religion Chrêtienne. Il raporte au respect, que nous devons à Dieu, l'obligation, où nous sommes de nous aider les uns les autres; en effet les serviteurs d'un Maitre, que nous honorons tous, ne peuvent pas nous être indifférens. *Van Til* fonde encore cette obligation sur la subordination, qui se trouve nécessairement entre les hommes, & il fonde cette subordination sur la réconnoissance que les enfans doivent à leurs parens, les pupilles à leurs Tuteurs, les disciples à leurs Maitres, &c. Il avertit que si l'on veut s'instruire plus à fond de toutes ces matières, on fera bien d'avoir récours à d'autres Auteurs. Il indique *Arnobe*, *Minutius Félix*, *Descartes*, *Grotius*, *Du Plessis-Mornay*, *Vander Meulen*, *Bachman*, *Vitriarius*, *Cumberland* dans sa Réfutation d'*Hobbès*, *Velthusius*, *Wittichius*, *Jensius* le Père, & M. *Huet*, dans ce que ces quatre derniers ont écrit contre *Spinosa*. La *Théologie Révèlée* de *Van Til* est divisée en trois parties, où il traite 1°. de quelques Questions préliminaires sur la Religion & sur l'Ecriture sainte. 2°. des Noms & des Perfections de Dieu, de la Trinité, des Dé-

crets Divins, de la Création, & de la Providence. 3°. de l'Alliance des Œuvres, & de celle de la Grace, des Promesses de Dieu, du Médiateur, des voyes qui conduisent au salut, & de l'Eglise. Ce Traité n'étant guères qu'une Table, l'Auteur conseille d'y joindre la lecture des lieux communs de *Walæus*, de la Théologie d'*Heydanus*, des Abrégés de *François Burman* & de *Cocceïus* : auxquels il ajoute le Tombeau du Concile de Trente par *Heidegger*, le Socinianisme confondu de *Jean Hoornbeeck*, & les Œuvres de *Cloppenburg* contre les Remontrans, & contre les Anabaptistes. Dans le petit Traité, qui termine le volume, *Van Til* prétend découvrir ce qu'il appelle les Erreurs fondamentales des principales Sociétés Chrêtiennes opposées à son parti, qui est celui des Gomaristes. Il croit voir dans l'Eglise Romaine trois sortes d'Erreurs capitales : la prémière regarde la Foi, & il l'attribue au dogme du Mérite des bonnes œuvres, dogme qui selon lui a donné lieu aux Pénitences, à la Confession auriculaire, aux Pélèrinages, au Purgatoire, &c. La seconde sorte d'erreur concerne le culte de Dieu : *Van Til* la fonde sur l'Invocation des Saints. La 3e regarde la Hièrarchie, & consiste, à son avis, dans l'autorité du Pape. Il examine ensuite la doctrine des Remontrans,

contre lesquels il tache de prouver, avec les Jansénistes, que quand Dieu fait agir sa toute-puissance sur la volonté des hommes, il ne leur laisse que la liberté de contrainte. Après les Remontrans, il attaque les Anabaptistes, & les Sociniens. Ce dernier Traité a paru séparément sous le titre de Πρωτα ψευδη *Adversariorum; secundùm tria exemplaria manuscripta.* In-16., pp. 36., sans date, & sans nom de ville, ni d'Imprimeur. Un Luthèrien, fâché de voir ceux de son parti accusés d'admettre des Révèlations contraires à la Raison, fondit assez brusquement sur *Van Til*, en publiant l'Ouvrage intitulé : *Davidis Gertmanni Exercitatio Anti-Tiliana, quâ innocentia Lutheranorum ab imputato ipsis à Salomone van Til, sacræ Theologiæ Doctore......in Theologiæ Compendio, crimine, quòd Revelationes Rationi contradictorias statuant, vindicatur: ex opposito verò, quòd hujus Theologia, sic dicta Revelata, rectæ Rationi contradicat, ostenditur. Francof. & Lipsiæ, Philip. Godefrid. Saurman*, 1707. in-4°. pp. 116.

22. *De Conscientiâ in functionibus & proprietatibus contemplandâ, quò ejus cultura diligentiùs observetur. Lugd. Batav.*, 1705. in-4°. C'est une harangue, qu'il déclama en quittant le Rectorat de l'Université de *Leyde*.

23. *Antidotum, viperinis morsibus D. J.*

oppositum ; quod, ad pacem & concordiam in Ecclesiâ Belgicâ, illustrium Ordinum Edicto, feliciter in eam introductam, integrè conservandam, hominisque schismatici iniqua consilia in tempore dispellenda, in publicum edit Author provocatus Salomon van Til, S. Theol. Doctor, ejusdemque facultatis in almâ Lugdunensium Academiâ Professor. Lugd. Bat., Jordanus Luchtmans, 1707. in-4°., pp. 134. It. traduit en flamand, (*r*) avec la *Défense*, dont je parle plus bas, par *J. Janssonius*, Ministre de *Moordrecht: Utrecht, Jacob van Poolsum*, 1708. in-4°. L'Ouvrage est dédié aux Etats de Hollande, que l'Auteur tache d'animer contre le sieur de *Joncourt*. Ce Ministre, dont il sera parlé dans la suite de ces Mémoires, avoit porté de rudes coups au Coccéïanisme. *Van Til* en fait ici l'Apologie. Il expose d'abord l'état de la dispute, & s'efforce ensuite de montrer que dans la Prédication il ne faut pas négliger l'explication des vérités de Foi, & se borner à la Morale: mais qu'il vaut mieux traiter le dogme à fond, & se contenter d'en tirer, en peu de mots, des conclusions de Pratique. Après cela, il tache de justifier le mérite personel de *Cocceïus*, & ses opinions singulières. Enfin il entreprend de venger les Explications allègoriques de l'Ecriture

(r) *Tegengift tegen de Adder-steken van P. de Joncourt, vertaalt, en verdedigt.*

ſainte. Il prétend que *Joncourt* s'eſt fait une fauſſe idée des ſentimens, qu'il vouloit combattre, & qu'il les a outrés pour en railler avec plus d'avantage. *Van Til* déclare enfin qu'il déteſte les noms de *Coccéiens* & de *Voëtiens*, & qu'il n'auroit point publié cet écrit, ſi ſon Adverſaire ne l'eût invité lui-même à entrer dans la querelle. *Joncourt* lui répondit par une *Lettre de Plainte*, à laquelle notre Auteur oppoſa une *Défenſe* de ſon *Antidote*.

24. *Diſcours ſérieux adreſſé à M. de Joncourt, au ſujet de ſa Plainte.* En flamand (s) *Utrecht, Guill. van Poolſum*, 1708. in-4°, pp. 130. ou environ. It. *Leyde, Samuel Luchtmans*, 1728. in-4°.

25. *De Joannis Baptiſtæ Incarceratione unicâ, Exercitatio Theologico-Chronologica. Lugd. Bat.*, 1710. in-4°. Le P. *Bernard Lami*, Prêtre de l'Oratoire, avoit ſoutenu (t) que S. Jean Baptiſte fut mis deux fois en priſon, prémièrement (par ordre du Sanédrin) à *Jéruſalem*, d'où ayant été renvoyé libre, il paſſa dans la Galilée : ſecondement dans cette province, où Hérode, choqué de la liberté de ſes réprimendes, le fit enfermer à *Maquèronte*, & lui fit enfin trancher la tête. Cette

(s) *Ernſtige Aanſpraak aan Mr Peeter de Joncourt over ſyn Klagt Brief....*

(t) *Concordiæ, ſeu Harmon. Euangelicæ, editæ Lutet. Pariſ. 1689., pp. 45--48., & Apparatûs Chronol. (ibid, 1699.) pp. 212--230.*

opinion fut rejettée de presque tous les Savans, & solidement réfutée par M. *de Tillemont*. (v)

26. *Commentarius Literalis de Tabernaculo Mosis, seu in capp. XXV--XXX. Exodi. Et Zoologia sacra, seu de Quadrupedibus sacræ Scripturæ. Cum Dissertatione Hermanni van de Walle, de Tiarâ Sacerdotum Hebræorum. Dordraci, Theodorus & Gaspar Joan. Goris: & Amst., Joan. Boom*, 1714. in-4°., pp. 127. & 88. pour ce qui est de *Van Til*, & 80. pour ce qui est de *Van de Walle*. Un long Eloge de notre Auteur tient lieu de Préface dans ce volume. Le prémier Ouvrage est un Commentaire Littèral, & fort léger, sur six chapitres de l'Exode, où Moyse décrit la structure du Tabernacle, de l'Arche, &c. puis l'habillement & la consècration des Prêtres; sujets difficiles, & d'une grande discussion, mais dans laquelle l'Auteur ne s'engage pas. Au chap. XXVII. ℣. 14. Dieu ordonne de faire une grille, qui selon l'opinion commune devoit étre placée & arrêtée au dedans de l'Autel des holocaustes par quatre anneaux, pour soutenir le bois & les charbons, & pour laisser couler les cendres; ce qui paroit d'autant plus évident, qu'il est ordonné de préparer des

(v) *Mém. pour servir à l'Hist. Eccles.*, Note 9. sur S. Jean Battiste, édition de Brux. in-12. T. I. part. I., pp. 325--334.

bassins pour recevoir les cendres. Cependant *Van Til* est persuadé que cette grille étoit au dehors de l'Autel : & il semble dire qu'elle l'environnoit. Son Traité des Quadrupèdes de l'Ecriture (qui n'est pas complet) est partagé en deux sections, l'une pour les animaux apprivoisés & domestiques, l'autre pour les sauvages. L'Auteur marque le nom de chacun, avec l'opinion de *Bochart* & de *Jean-Henri Maïus*, touchant la racine, ou l'étymologie du nom : ensuite il rapporte les bonnes & les mauvaises qualités attribuées à ces animaux, & en tire des rapports allègoriques à la Coccéïenne. Voici une de ces allègories. Les Chameaux servent principalement pour les Caravannes, *donc* ils désignent les Arabes, les Persans, & tous les sectateurs de Mahomet. *En effet* les Chameaux s'apprivoisent : & les Mahomètans ne sont pas des peuples sauvages. Les Chameaux ruminent, & remâchent la nourriture qu'ils ont prise : & les Mahomètans ruminent & raisonnent en Métaphysiciens sur la nature & les attributs de Dieu. Les Chameaux sont employés à voiturer l'or, l'encens, les aromates : & un tems viendra, que les Mahomètans, convertis au Christianisme, apporteront dans l'Eglise l'or de la Charité, & les aromates du bon exemple.

27. *Dissertationes Philologico-Theologicæ.*

Et Acta Apostolorum ad Annales revocata. *Lugd. Bat.*, 1714. in-4°. Voyez le *n.* 41.

28. *Homiliæ Catecheticæ, & Festales : ut & plurimæ ad Infantiam ac Passionem Christi spectantes : nec non quæ pertinent ad Decalogum. Traj. ad Rhen.*, *Wilh. van Poolsum*, 1714. in-4°. It. *Amst.*, *H. Vieroot*, 1731. in-4°. Les Homèlies de *Van Til* sur le Catèchisme d'*Heidelberg* parurent séparément en Flamand (*x*) à *Utrecht* chez *G. van Poolsum*, 1725. in-4°, pp. 300. It. *Amst. H. Vieroot*, 1731. in-4°. pp. 560. Celles qu'il a données sur les Fêtes, furent imprimées dans la même langue, &, ce me semble, avec les précèdentes, à *Harlem*, 1715. in-4°. (*y*).

29. *Rècueil de Sermons choisis de Sal. van Til, sur des passages importans de l'Ancien & du Nouveau Testament ; avec une courte Analyse du Cantique de Moyse, par le même.* En flamand (*z*) vers 1714. in-4°. It. *Leyde*, *J. Haesebroeck*, 1733. in-4°, pp. 216.

30. *Methodus Concionandi..... illustrata Commentariis & Exemplis. Quibus additæ sunt ejusdem Auctoris Bibliotheca Theologica, & aliæ Dissertationes. Ultraj.*, *Jacobus van*

(x) *Kerk-Redeningen over den Catechismus.*
(y) *Sal. van Til Feest en-Kerkredenen.*
(z) *Verzameling van eenige uitgeleezene Predikatien over uitgezochte plaatzen van het Oud en Nieuw Testament. Beneffens een bondige Ontleding van het Lied van Moses.*

Poolsum, 1717. in-4°., pp. 610. Publié par les soins de *Daniel Bedber*, Ministre d'*Alcmar*, autrefois disciple de l'Auteur, éxècuteur de ses dernières volontés, & héritier de tous ses papiers. Après l'*Art de prêcher*, dont j'ai parlé sous le *n.* 4., on trouve ici un petit Ecrit, destiné à servir de Préface à un Commentaire analytique sur les livres des Prophètes; l'Auteur y suit la méthode des Géomètres. Ensuite vient un Essai de Supplément à la *Théologie Prophètique* d'*Abraham Gulichius*, zèlé Cocceïen. *Van Til* y débite ses imaginations Calviniennes & Coccéïennes sur le prétendu règne de l'Antechrist Romain. Il prétend que ce règne a commencé dans la personne de *Boniface III.* [qui fut élu Pape le 19. février 607.] & que la vraye Eglise, ou le Règne de J. C., a disparu dans le même tems. Voilà ce qu'on nous présente pour nous conduire à l'intelligence des Prophètes, dont aucun n'a donné au Messie un règne sujet à disparoitre. Ce Supplément est suivi d'une Paraphrase, ou plûtôt d'une Analyse, du discours, que S. Paul fit aux Juifs d'Antioche en Pisidie, Act. XIII. 16-41. La Bibliothèque Théologique, qui est au bout du Recueil, contient deux listes d'Auteurs, sous les titres de *Bibliotheca selectissima*, & de *Bibliotheca selectior.* Ces listes sont accompagnées de remarques plus ou moins importantes sur les

Ouvrages, & fur les Auteurs. Les Luthèriens n'y font pas beaucoup ménagés, & les Remontrans le font encore moins.

31. *Explication fuccinte du Cantique de Salomon, en vers, accompagnés de remarques par feu M. Nicolas Lydius, Prédicant à Franequer; avec de nouvelles Remarques par Jean d'Outrein. Seconde édition, confidérablement augmentée, & enrichie d'une Préface fur ce Cantique par le célèbre M. Salomon van Til.* En flamand (*aa*) *Amft.*, *Jean Retelband*, 1719. in-8°., pp. 388. Cette Préface, qui paroit ici pour la prémière fois, n'eft que du Coccéïanifme.

32. *Salomonis van Til Operum Analyticorum volumen præcipuum, five Commentarius ad Mofis, Habakuki, & Malachiæ Vaticinia. Lugd. Bat.*, 1719. in-4°. Ce Recueil comprend les *nn. 16. & 17.*

33. *Opus Analyticum, comprehendens Introductionem in facram Scripturam; ad Johannis Heinrici Heideggeri Enchiridion ἱερομνημονικὸν concinnatum. Traj. ad Rhenum, Jacob van Poolfum*, 1720. 2. vol. in-4°., pp. 828., ou environ. Publié par *Daniel Bedber.* C'eft un Abrègé analytique

(aa) *Het Hoogelied van Salomon kortelyk verklaart door den hooggeleerden en eerwaardigen heere Nicolaus Lydius, in zyn leven Predikant te Franeker, in rym nagevolgt, en nader opgeheldert; met eenige aantekeningen vermeerdert door Johannes d'Outrein. Tweede druk, merkelyk vermeerdert, en onder anderen ook door een Opftel over het Hoogelied, door den vermarden heere Salomon van Til.*

que de toute l'Ecriture, hors le Cantique de Moyse, le Chap. XXXI. de l'Exode, les Pseaumes, les Prophèties d'Abacuc & de Malachie, & l'Apocalypse. Tout y est ramené aux idées des Coccéïens. On y voit sur-tout de jolies choses sur le chap. X. des Proverbes, & les quatorze suivans. Quoique le titre de l'Ouvrage porte qu'il est réglé sur l'*Enchiridion* d'*Heidegger*, *Van Til* s'éloigne très-souvent des sentimens de ce Théologien.

34. *Commentaire sur les Epitres de S. Paul aux Romains & aux Philippiens.* En flamand. *Harlem*, 1721. in-4°. It. *Amst.*, *héritiers de Ratelband*, *& Comp.*, 1730. in-4°., pp. 390., ou environ. Voyez le *n.* 38.

35. *Theologia Paracletica. Et variæ Conciones Propheticæ, Emblematicæ, Dogmaticæ.... Traj. ad Rhenum*, 1724., 2. vol. in-4°. It. traduit en flamand par *D. Smout.* (bb) *Ibid.*, *Jacob van Poolsum*, 1725-1726., in-4°. 2. vol., de 176. feuilles en tout.

36. *Collectio Fragmentorum Homiliarum Catecheticarum, quæ in primâ editione desiderantur. Trajecti ad Rhenum, Joan. van Poolsum*, 1725. in-4°.

37. *Recherche de la Foi, proposée par des*

(bb) *Plichtvermanende Godgeleerdheid, vertaalt door D. Smout.*

Démandes, & développée par des Réponses. Ouvrage de S: van Til, traduit (ou publié) *par A. 't Gilde.* En flamand. (*cc*) *Dordrecht* 1726. in-12.

38. *Commentarius in Pauli Epistolas, primam ad Corinthios, ad Ephesios, ad Philippenses, ac Colossenses. Amst.*, 1726. in-4°. Le Commentaire sur la prémière aux Corinthiens a été mis en flamand, & publié avec une Préface de *Jean Creyghton.* (dd) *Amsterdam, H. Vieroot*, 1731. in-4°. de 71. feuilles.

39. *L'Eglise Réformée sortie de la Babylone spirituelle; Discours.* En flamand (*ee*) *Dordrecht, J. van Braam*, in-12°.

40. *Conseil adressé aux ames qui se trouvent dans l'affliction.* En flamand. (*ff*) *Dordrecht, J. van Braam*, in-4°.

41. *Commentaria Analytica absolutissima nova in varios libros Propheticos. Dissertationes Philologico-Theologicæ. Et Acta Apostolorum ad Annales revocata. Cum Indicibus variis. Lugd. Batav., & Hagæ Comitum.* It. *Lipsiæ & Francof. ad Mœnum*, 1744., 3. vol. in-4°.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages, sur-tout du n.* 26.

(cc) *Onderzoek des Geloofs, in Vraagen voorgesteld, en met Antwoorden ontvowt; door A. 't Gilde.*

(dd) *Verklaringe over den eersten brief van Paulus, aan die van Corinthen; met een Voorbericht van Joh. Creyghton.*

(ee) *Over de Uytgang der hervormde Kerk uyt de geestelyk Babel.*

(ff) *Zielen-Raad in tyd van druk.*

Jean Sasgers, ou *Joannes Saskeridès*,

ECRIVAIN du XVI. siècle, inconnu à nos Bibliothècaires, étoit de *Warmenhuysen*, village de la Nord-Hollande près d'*Alcmar*, où il naquit en 1526. Il commença ses études au Collège de S. Jérôme d'*Utrecht*, & vint les achever dans l'Université de *Louvain*. Ayant été ordonné Prêtre, il dévint Curé de *Haring-Karspel*, paroisse peu éloignée du lieu de sa naissance, & dont l'église étoit dédiée à Ste Christine. Dépuis ayant lû les livres des Protestans, il gouta leur doctrine, la prêcha, & se fit chasser par ses Paroissiens. N'espèrant plus de vivre tranquillement en Hollande après cette avanture, il se retira d'abord en Angleterre pour y tenter la fortune : mais n'y trouvant pas ce qu'il désiroit, il passa en Saxe, & s'arrêta à *Wittenberg*, où il gagna l'estime de *Mèlanchthon*, qui le recommanda à *Christiern III.*, Roi de Danemarc. Ce Prince lui fit donner en 1557. une Chaire de langue Hébraïque dans l'Acadèmie de *Coppenhague*. *Nicolas Hemmingius* (a) l'y créa Bachelier en Théologie

M 2

(a) Professeur en Théologie, & Chancelier de cette Université. Il y avoit d'abord enseigné le Grec, la Dialectique, & la langue Hébraique. Il finit par être Chanoine de *Roschild*, où il mourut aveugle le 23. mai 1600, agé d'environ 87. ans.

l'année ſuivante. *Saskeridès* y enſeigna auſſi cette ſcience : mais ce ne fut apparemment, qu'après avoir pris le titre de Maitre-ès-Arts, dont il fut revêtu en 1565. Il parvint juſqu'à l'age de 67. ou de 68. ans, étant mort à *Coppenhague* en 1594. Il a laiſſé les Ouvrages ſuivans :

1. *Sacrorum Carminum libri novem. Baſileæ*, 1557. in-8°. Le P. *le Long* dit que les cinq prémiers livres contiennent les Pſeaumes de David en vers lyriques : & (ſi je l'entends bien) que le ſixième renferme les autres Cantiques de la Bible [mis en pareils vers. (*b*)] Je trouve ailleurs l'Ouvrage marqué ſous ce titre : *Carmina de ſeptem Temporibus ſacræ Eccleſiæ*, en neuf livres. Ce qui a beaucoup plus de raport au titre de la verſion, que *Salomon van Til* a donnée, ou du Recueil entier, ou d'une partie ſeulement. Ce titre porte : *Explication des ſept Ages de la ſainte Egliſe, tirée de la Révèlation de S. Jean ; Ouvrage composé en 1555. par Jean Saskeridès, &c.* (c)

(b) *Quorum quinque priores Pſalmorum Davidicorum : ſextus, Biblicorum, &c.*

(c) *Uytlegginge van de ſeven Tyden der H. Kercke, uyt de Openbaringe* Johannis, *in 't jaar 1555. beſcreven door* Johannes Saskerides *van Warmenhuyſen, eerſt Rooms-Prieſter tot Haringcarſpel : doch door 't Evangelium verlicht zynde, heeft ſyn vaderlandt verlaten, en is eerſt na Engelandt, van daar na Coppenhagen gevlucht, alwaar hy verkoren is tot Profeſſor in de Hebreeuſche tale, en Theologie.*

2. *Epicedion in obitum Christiani III. Regis Daniæ, &c.* 1559.

3. *Themata* (Thèses) *pro Magisterii gradu in Philosophiâ. Hafniæ*, 1565.

4. *Septem Conciones de Passione & Resurrectione Christi.* 1567.

5. *Carmen gratulatorium ad Fridericum II., de nato filio.* 1577.

6. *Oratio de observando Christi die.* Je ne sais quand cet écrit a paru, non plus que les suivans.

7. *De Morte arcanâ.*

8. *De mysterio trium Patriarcharum.*

9. *De Regno Christi, quomodo differat à Regno mundi.*

10. *De Agni, seu Christi, victoriâ contra Gogum & Magogum.*

α. *Saskeridès* a laissé en Mſ. *Explicatio grammatica Pſalmorum.* (Le Long.)

β. *Commentarius in Esaïam, & XII. Prophetas minores.* Mſ. à *Coppenhague.* (Idem.)

☞ *Son livre traduit par Van Til, & marqué ici n.* 1. *Le Long Biblioth. ſacra*, 946., *ex Biblioth. Academiæ Hafnienſis, & Mollero p.* 310. *Le Moreri de* 1759., *T. IX.* 2d *chiffre, p.* 166.

Pierre ab Eyndhoven,

JURISCONSULTE Hollandois, vivant vers la fin du dernier ſiècle, avoit apparemment fait ſes études à *Utrecht*. Je ne ſais rien de ſa vie, ſi ce n'eſt qu'il étoit en 1688. Docteur, ou Licencié, en Droit, & fils d'un autre *Pierre ab Eyndhoven*, le même apparemment que *Pierre van Eyndhove*, qui après avoir longtems exercé les fonctions de Miniſtre à *Woerden*, petite ville du Comté de Hollande, fut appellé en avril 1673. pour remplir une charge ſemblable à *Leuvarde*. Quoi qu'il en ſoit, nôtre *Pierre ab Eyndhoven* eſt auteur d'un Traité, qui a pour titre :

De inani Actione propter inopiam, *Diſſertatio theoretico-practica ad Legem VI. Pandectarum de Dolo malo. Traj. ad Rhen.*, *Franc. Halma*, 1688. *in-12.*, pp. 427. *Eyndhoven* y montre que cette Loi eſt de la façon du Juriſconſulte Caïus. Il prouve que les Avocats étoient quelquefois nommés *Antiſtites*, parce qu'ils plaidoient débout devant des Juges aſſis. Il ſoûtient avec raiſon qu'il n'y a nulle obligation d'aſſiſter les mendians valides & vagabonds, qui ne rendent aucun ſervice au public. Il compte les gens de Lettres au

nombre des pauvres, & dit que ce fut leur triste état, qui porta l'Empereur *Fréderic* à leur accorder des Exemptions & des Privilèges, dont il ne reste aujourd'hui que de foibles traces. Il finit par remarquer que l'Université d'*Utrecht* ne jouit pas de la moindre exemption.

☞ *Voyez son livre, & Bernard Costerus Verbaal, enz., derde druk, bl.* 372.

Jean de la Salle,

ECRIVAIN Flamand, né à *Furnes* vers la fin du XVI. siècle, fit à *Louvain* un cours de Droit & un cours de Théologie, & s'y fit recevoir Bachelier en ces Facultés. Ayant été ordonné Prêtre, il fut pourvû de la Cure de *Thieldonck*, village situé à une lieue & demie de cette ville. (*a*) Ce fut en 1626., qu'il prit possession de cette charge. M. *Foppens* (Page 772.) dit qu'il mourut en ce lieu vers 1658. : les régitres de la paroisse prouvent qu'il cessa de la gouverner entre le 15. août & le 18. septembre de l'an 1633. On a de lui :

Confutatio Joannæ Papissæ. Unà cum celeberrimis beatissimæ Virginis Mariæ Lau-

(*a*) Aujourd'hui entre la chaussée & le canal, qui conduisent à *Malines*.

dibus, juribus, & præconiis. Deque Dei circa Viatores concursu : & Militantis Ecclesiæ statu. Item Meritorum, Purgatorii, & Traditionum Catholica Apologia. Opus cumprimis pium, & eruditum, ac versu jam primùm in lucem editum. Lovanii, Philippus Dormalius, 1633. in-12., pp. 198. non chiffrées. Ce Recueil est dédié à *Jacques Boonen*, Archévêque de *Malines*. Le titre seul montre que l'Auteur a mal choisi la plûpart des sujets qu'il traite, & qui ne sont pas propres pour la Poësie. Aussi ses vers sont insupportables. Les règles de la Quantité, & de la Grammaire y sont fort négligées : celles du *decorum* n'y sont pas observées avec plus de soin. (*b*) J'y trouve des platitudes, capables de révolter le Lecteur le moins délicat. *Jean de la Salle* demande aux Protestans, (*c*) qui rejettent le mérite

b) Il dit à un Huguenot :
Geusa, ades : Aureli (Augustini) *mihi detege stercus in auro :*
Et vide an huic laudi sit tua calva fides.
Ast calvam ter, mute Pudor, tege, comprime frontem,
Fœtidaque infami stercora mitte viro:
Infami, qui stercoribus sacram oblinit Aulam,
Virtutique suum tollit in orbe jubar :
Infami, qui sorde niger, qui stercore fœtens,
Optaret simili quemque micare luto, &c.

(c) *Nullus huic nisi Sanctus humo* (Hollandiæ) *debetur à in ästra*
Braccatum constat scandere, quisquis obit.
Et plus bas :
Morio, sic croceos braccatus scandere cælos,
Vestitusque, putans, tartara sæva petis.

des bonnes œuvres, s'ils s'imaginent pouvoir entrer en Paradis, sans prendre la peine de quitter leurs hauts-de-chausses? Il dit (*d*) que Luther à force de se gorger de vin, pissa tant, qu'il éteignit les flammes du Purgatoire, &c. (*e*)

☞ *Son Livre. Information prise à Thieldonck.* [Les Bibliothècaires n'apprènent rien.]

(d) *Cantharus assiduò Luthero creber in usu*
Extitit, & sapido mensa referta mero:
Vinea Saxonicâ pernox habitabat in offâ,
Magna saburrato flumina ventre dabat;
Hinc mare tam vastum diffusa urina creavit,
Ut bona Purgantes stinxerit unda Rogos.

(*e*) On trouve à la fin du Recueil, une mauvaise Parodie du *Pange lingua* sur la prise de *Boisleduc* en 1629. L'Auteur l'ayant envoyée à un Religieux de *Bruges*, nommé *Adrien van Cattenbroeck*, celui-ci le paya d'une autre Rimaille sur le même sujet, imitée d'*Urbs Jerusalem beata*; c'étoit *dignum patellâ operculum*.

Martin Wybinga,

FILS DE *Guillaume Wybinga*, naquit à *Harlingue*, ville de Frise sur le Zuiderzée, vers l'an 1596. Sorti des basses-classes, il se fit inscrire dans l'Académie de *Franequer* le 13. mai 1611., & y étudia les Langues savantes, & sur-tout la Jurisprudence, dans laquelle il doit avoir eu pour maitres *Timæus Faber*, & *Paul Busius*. Il passa, au plus tard en 1613., à l'Université de *Leyde*, où il soutint des Thèses de Droit sous le fameux *Bronchorst*, le 5. février 1614. Environ deux ans

& demi après, je veux dire le 10. juillet 1616., il se fit coucher sur la liste des Avocats au Conseil suprème de Frise; ce qui ne l'empêcha pas de fixer son séjour à *Harlingue*, où il étoit en 1619. Il y fut dépuis Recteur du Collège d'Humanités, & il exerça cette laborieuse fonction jusqu'au 17. mars 1632., qu'il fut fait Professeur de Droit à *Franequer*, après y avoir été recommandé pour un emploi semblable dès l'an 1625. par le savant *Pierre Cunæus*. Il fut installé dans sa chaire le 7. mai (1632.,) & la remplit à la satisfaction des Curateurs de l'Université, qui lui décernèrent une augmentation de gages le 6. avril 1639. Il auroit dû naturellement être élu Recteur de ce Corps en 1642., mais on s'accorda, je ne sais pour quelle raison, à lui préférer *Corneille Pynacker*. Cette dignité fut cependant confiée à *Wybinga* en 1646., mais il mourut avant d'en prendre possession le 18. mai de cette année, dans un age assez peu avancé. On fit ses funèrailles le 25. du même mois, après qu'on eut nommé *Jean-Jacques Wissenbach* pour son successeur. Il y a apparence qu'il s'étoit marié avec une fille de treize ans, nommée *Cathèrine Heeres*, au sujet de laquelle il avoit soutenu un procès, commencé à *Harlingue*, & terminé à *Leuvarde*. *Wybinga* fut vainqueur dans l'une & l'autre

Cour. On ne connoit d'autre écrit de ſa façon que :

Laudatio funebris, habita, poſt exequias in templo Academico, in honorem ac memoriam viri excellentiſſimi, clariſſimi, ac ſpectatiſſimi D. Pierii Winſemii, JC^ti, illuſtr. ac præpotentum Ordinum Friſiæ Hiſtoriographi celeberrimi, Eloquentiæ Profeſſoris famoſiſſimi in Academiâ patriâ. A la ſuite de l'Hiſtoire de Friſe du même *Winſemius : Leovard., Claud. Fontanus*, 1645. in-fol., pp. 8. It. dans les *Memoriæ Philoſophorum, Oratorum, &c.* de *Henning Witten : Francof., Martinus Hallervord*, 1679. in-12., *Decade V.*, pp. 79-89.

☞ *Vriemoet, Athenæ Friſ., pp.* 260-262.

Jean Pieterſzoon,

C'EST-A-DIRE, *Jean fils de Pierre*, fut ſurnommé *Beeldhouwer*, ou Sculpteur, parce qu'en effet il vécut de cet Art. Il s'établit à *Enchuſe*, ville connue de la Nord-Hollande : mais s'étant rendu ſuſpect de Socinianiſme, il fut obligé d'en ſortir, & ſe retira à *Amſterdam*, où il mourut vers l'an 1665. *Chriſtophe Sandius* dit qu'il poſſèdoit parfaitement la langue Hébraïque. Tous ſes écrits ſont en Flamand. En voici les titres :

1. *Bouclier des Chrêtiens contre tous les Ennemis du Christianisme.* (a) *Amster.*, 1660. & 1671. in-12.

2. *Les dernières & les plus hautes Méditations de Jean Pietersʒoon, sur Dieu, & sur les choses divines.* (b) *Amst.*, 1661. in-12.

3. *Entretien entre un Théologien & un Philosophe, sur Dieu, sur la Religion, & sur l'Ecriture sainte.* (c) *Amst.*, 1664. in-12. It. *Ibid.*, 1671. in-12.

4. *Réponse à une Question faite à l'Auteur par quelques Prédicans, & par d'autres personnes; sçavoir, en quoi les Juifs d'aujourd'hui s'accordent avec les Chrêtiens, & sur quels points ils diffèrent.* (d) A la suite du précèdent.

5. *Réponse d'Adam à la Tragèdie de Josse van den Vondel, intitulée: Adam en exil.* (e) *Amst.*, 1671. in-12. *Pietersʒoon* y attaque le dogme du Péché originel.

6. Il a encore fait divers autres Ouvrages, qu'on ne spécifie point. Je ne sais s'il faut mettre de ce nombre celui qui

(a) *Schild der Christenen tegen alle Onchristenen.*

(b) *De hooghste en laatste Bedenckingen.... over Godt en Goddelycke saacken.*

(c) *Dialogus over Godt, Godts-dienst, en H. Schriftuure, tusschen een Theologant en Philosooph.*

(d) *Antwoort op de Vraage, die eenige Predicanten en andere my voorstelden, hoe naa, ofte verre, deese heedendaagse Jooden met de Christenen over een komen en verscheelen.*

(e) *Adams Antwoord teegen Joost van den Vondel, over Adam in ballingschap,*

a pour titre : *La Foi orthodoxe, véritable préparation du* ſaint *vieillard Siméon; propoſée par Jean Beeltſnyder*, ou *le Sculpteur.* (f) *Amſt.*, 1659. in-12.

☞ *Sandii Biblioth. Anti-Trinit.*, *p.* 160.

(f) *Het oprechte Gelooven, waare Voorbereydinge van den ouden Simeon, voorgeſtelt door Joannem Beeltſnyder.*

Sébaſtien de Bollandt, ou *Seb. Bollandus*,

NÉ A *MASTRICHT* avant la fin du XVI. ſiècle, mais apparemment originaire de *Bolland*, village du Duché de Limbourg, prit l'habit de Récollet dans la province, dite de la Baſſe-Allemagne. Ayant reçu les Ordres ſacrés, ſes ſupérieurs le chargèrent ſucceſſivement d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie à de jeunes Religieux de ſon Ordre. Ce Père mourut au couvent d'*Anvers* le 13. octobre 1645. Il a publié :

1. *Hiſtorica, theologica, & moralis Terræ Sanctæ Elucidatio; in quâ pleraque ad veterem & præſentem ejuſdem Terræ ſtatum ſpectantia, accuratè explicantur : varii errores refelluntur : veritas fideliter exactèque diſcutitur ac comprobatur. Opus non tantùm ad Terram Sanctam proficiſcentibus, ſed etiam ſacræ Scripturæ ſtudioſis, & Divini verbi*

Præconibus utilissimum. Auctore Fr. Francisco Quaresmio, Laudensi, (a) *Ordinis Minorum Theologo, olim Terræ Sanctæ Præside, ac Commissario Apostolico. Cum triplici Indice, & Elencho Concionum. Antverpiæ, Balth. Moretus*, 1639. *in-fol.*, Tome I., pp. 924., Tome II., pp. 925--2014. sans les Tables. On estime cette Description, qui seroit pourtant plus parfaite, si l'Auteur eût donné moins de créance à des traditions mal-fondées sur la demeure des anciens Patriarches, ou Prophètes, sur le lieu de leur sépulture, & sur d'autres choses semblables.

2. *Sermones aurei Fratris Petri ad Boves, in Dominicas & Festa per annum. Antv., Guil. Lesteenius*, 1643. *in-fol.* Le nouvel Editeur a corrigé les fautes, qui se trouvoient auparavant dans ces Sermons : il y a joint des Tables, & un *Elenchus* pour former d'autres Sermons, &c. *Pierre aux-Bœufs*, étoit un Cordelier, natif de *Paris*, Docteur & Professeur en Théologie en cette ville au commencement du XV. siècle. Il parla le prémier dans une Assemblée, qui s'y tint le onze novembre 1406., en présence du Roi *Charles VI.*, du Parlement, & de quantité de Prélats: assemblée où l'on publia la soustraction

(a) C'est-à-dire, natif de *Lauda*, ou *Lauden*, petite ville de Franconie à deux lieues de *Marienthal*, & cinq de *Wirtsbourg*.

d'obéïssance aux Papes *Bénoit XIII.*, ou *Pierre de Luna*, & *Innocent VII.* Voici un échantillon de sa harangue : *Je vous dirai, mes chers Seigneurs, pourquoi j'ai ceci mis en avant. Par ce Cercle, nommé Halo, que l'on voit entour le corps du chiel, je entens ce Scisme ; car pour la grande similitude, que je voy qu'ils ont l'un à l'autre, & en la fourme de leur figure, qui est sphèrique & circulaire..... Hélas ! le Scisme présent n'a-t'il pas bien fourme d'un Cercle, où l'on ne trouve ne fin ne issue ? Plusieurs ont été autres Scismes : mais ce ne furent que demi-cercles : ce n'estoient que lignes droites, où on trouvoit tantôt le bout, & les mettoit-on en leur affin. Mais en ce Scisme présent nous ne trouvons ne fond ne rive..... Si les parties de la circonference touchoient au point du milieu, le Cercle seroit despècié. Ainsi semble-t'il des deux Seigneurs, desquels dépend cette bésogne. Trop bien déméurent entour le milieu de la Raison, entour le point de Union. Qui est le milieu de la Raison ? Qui est le point de Union ? C'est le point de Cession. C'est le moyen plus raisonnable, & le point plus expèdient pour venir tost à Union. Entour le point trop bien tournent, quèrents alibiforains. Ambition de présider, & convoitise de possèder ; c'est le vent figuré en Job, &c. Pierre aux-Bœufs* conclut ces beaux raisonnemens par des invectives contre les Papes *Bé-*

noit, & *Innocent*, dont le dernier étoit déja mort, fans qu'on le fçût. M. *Bourgeois du Chaftenet* nous a donné dans leur langue originale la plupart des Difcours prononcés à l'occafion de la fouftraction, dont j'ai parlé: *Paris*, 1718.

☞ *Waddingi Scriptores Ordinis Minorum*, *p.* 133. & 314. 315. *Du Boulai, Hift. Univerfit. Parif.*, *V.* 120.

Alard de Raadt,

ECRIVAIN, né en Hollande avant le milieu du dernier fiècle, étoit vraifemblablement d'*Amfterdam*. Après fes prémières études il apprit l'Hébreu, & s'avança dans la connoiffance des langues Grecque & Latine. S'étant auffi mis au fait de la Philofophie & de la Théologie, il prit à *Leyde*, ou ailleurs, le bonnet de Docteur en ces deux facultés. Il étoit Profeffeur en Théologie dans l'Univerfité d'*Harderwyck*, & il enfeignoit depuis longtems la langue Hébraïque, lorfqu'il mit au jour un Opufcule intitulé:

סוגית הנקוד, *hoc eft*, *Punctationis Hebraïcæ Natura. Commentarius diftributus in libros duos ; operâ & ftudio Alhardi de Raadt..... Lugd. Bat.*, *Lothus ab Haes*, 1571. (1671.) in-8°., pp. 140. It. *Ibid.*, *Adrianus Marfton*, 1683. in-8. La prémière édition eft dédiée à quelques Marchands d'*Amfter-*

d'*Amsterdam*, par une Lettre datée de *Leyde* en septembre 1671. L'Auteur y dit qu'il leur offre les prémiers fruits de ses travaux. Il préparoit alors un autre Ouvrage, où il se proposoit de prouver que les Points-Voyelles ont été en usage chez les anciens Hébreux, & de réfuter le livre de *Louis Cappel*, intitulé *Arcanum Punctationis revelatum*. Il n'y auroit pas réüssi; car outre que *Cappel* a démontré incontestablement la nouveauté de ces Points, notre Auteur n'avoit guères à lui opposer que du Rabbinage, du moins autant qu'on en peut juger par sa prémière production, qui paroit avoir été aussi la dernière.

☞ *Voyez son Livre.*

Jean Sartorius,

DONT LE NOM doit avoir été *Cleermaeckers*, c. d. *Fils de Tailleur*, naquit à *Amsterdam* vers le commencement du XVI. siècle. Il s'appliqua soigneusement aux Belles-Lettres, & acquit une assez grande connoissance de la langue Latine; ce qui engagea la Régence de cette ville à lui confier le Rectorat de son Collège. Il apprit aussi le Grec, & l'Hébreu, & l'on dit qu'il en fit des leçons publiques à *Amsterdam* dans le gré-

nier de la vieille *Maiſon du Poids.* Ce qu'il cultiva le plus particulièrement, ce fut ſa langue maternelle, qu'il poſſéda mieux que perſonne de ſon tems: il ne négligea rien pour la faire valoir, & ſes ſoins furent ſi heureux, qu'il perſuada à pluſieurs de ſes compatriotes, & en particulier à *Pierre van Opmeer*, que la langue Flamande ne cédoit point du côté de l'élègance à la Grecque, ni à la Latine. *Sartorius* eſt le prémier Prédicant, que les Calviniſtes ayent eu à *Delſt.* Il y commença ſecrètement les fonctions de Miniſtre en 1558., & les exerça ſeul pendant huit ans. En 1566. *Appius Reineri*, & *Jean Outraedt*, ou *Gerobulus*, ſe joignirent à lui : mais le dernier abandonna ſon poſte dès l'année ſuivante. Pour *Sartorius*, il mourut en conſèquence d'un chagrin, ſans qu'on ſache bien le lieu, ni la date de ſa mort. (*a*) Il s'étoit fait lui-même, ou ſes amis lui avoient fait l'épitaphe ſuivante :

Hac ego ſum tumulatus humo Sartorius, ortum
Cui primum tellus Amſtelodama dedit.

(a) *Boxhornius* & *Valère André* diſent qu'il mourut à *Delſt*: les Auteurs de la dernière Deſcription de cette ville diſent que ce fut à *Noordwyck*. *Sweertius* & *Frekerus* mettent ſa mort le 1. avril 1566. : *Boxhornius*, le 28. mars 1567.: *Valère André*, à pareil jour de l'année ſuivante. M. *Foppens* dit qu'il mourut le vendredi ſaint, 1. avril de l'an 1570., ajoutant : *Ou*, *ſelon Valère André*, *1568.* Mais le vendredi ſaint tomba en 1568. le 16. avril, & en 1570. le 24. mars. Il tomba le 1. avril l'an 1575., & peut-être faut-il reculer la mort de *Sartorius* juſqu'à cette année-là.

Ingenium colui variè : docuique juventam
Omnigenas artes ; quippe triglottos eram.
Sed postquam virtus, duris exercita fatis,
Destituit corpus, spiritus astra tenet.

Alard d'Amsterdam dit que cet homme n'avoit pas moins de présomption que de goût & de génie ; c'est de quoi l'on conviendra aisément, en considérant la hardiesse qu'il a eue d'écrire fort jeune sur des matières de Théologie, & de Controverse, dont il ne pouvoit avoir fait qu'une étude fort légère. Il est Auteur des Ouvrages suivans :

1. *Centuria Syntaxeōn, in decades distincta. Antv., Martinus Cæsar,* 1530.

2. *Grammatica Latina. Antverp., Tongrius.*

3. *De fide justificante, ad Cornelium Crocum, liber unus.* Imprimé chez *Jean Oporin* à *Bâle*, de même que les suivans. *Crocus*, dont je parlerai ailleurs, a réfuté celui-ci par une Lettre *de Fide, & operibus*, imprimée à *Anvers* en 1531.

4. *De S. Eucharistiâ.*

5. *Observationes in Euangelium Matthæi.*

6. *Annotationes Scripturarum.*

7. *Assertiones Fidei ; liber unus.*

8. *Ad Sathanæ Satellitium ; liber unus.*

9. *Paraphrases in quatuor Prophetas, quos Majores vocant videlicet Esaiam, Hieremiam,*

Ezechielem & Danielem. Basileæ, *Joan. Oporinus*, 1558. in-fol. On trouve ici :

Page 3. Une Dédicace, intitulée : *Præclarissimis, in Deo renatis, viris doctissimis, totius Germaniæ Theologis*, *unà cum venerabilibus sanctæ Ecclesiæ proceribus*, *Joannes Tosarrius*, *Aquilovicanus*, (b) εὐπράττειν, & datée *ex Musæo nostro Aquilovicano....* 1553. *XVI. cal. septembres.* C'est une Préface sur les quatre grands Prophètes.

Page 10. *Isagoge.... ad magni Dei Oracula commodiusculè intelligenda*, *& præcipuè de genuino Propheticarum scripturarum sensu.* L'Auteur y parle des différentes manières, dont les Ecrivains du Nouveau Testament ont cité les Prophéties de l'Ancien. Il y dit que la Prédiction d'Isaïe : *Une Vierge concèvra & enfantera un fils*, ne regarde dans le sens Prophétique, que N. S. J. C. Il prétend toutefois que les Juifs n'ont pas tort de l'appliquer à la naissance d'un enfant inconnu, arrivée du tems d'Achaz. Cette naissance, ajoute-t'il, fut le gage de la délivrance prochaine des Juifs d'alors, & cette délivrance fut le symbole de celle du genre humain, que J. C. a procurée, & que le

(b) *Tosarrius* est l'anagramme de *Sartorius*. *Aquilovicanus*, en le prénant pour *Ex vico Aquilonari*, conviendroit très-bien à *Nortwich*, ville d'Angleterre, ou à *Noordwyck*, village de Hollande, situé entre *Leyde* & la mer, à 7. ou 8. lieues d'*Amsterdam* : mais je n'ose rien hazarder là-dessus, tous ceux qui ont parlé de *Sartorius*, le faisant natif de cette dernière ville.

S. Esprit avoit principalement en vûe. Voilà à peu près le systême suivi par D. *Calmet*, & copié par l'Abbé *Houtteville*. (c)

Page 24. *Ad Lectores, Asclepiadeum choriambicum.*

Page 25. *Paraphrasis in Esaïam Prophetam.* Cette Paraphrase, & toutes les suivantes, sont passablement bien faites, & peuvent servir pour les endroits, où les Prophètes se contentent d'instruire, ou d'exhorter. Pour faire entendre leurs prédictions, il faut donner l'histoire de l'accomplissement; mais c'étoit-là une tâche trop forte pour *Sartorius*. Il n'a pas joint le texte à sa Paraphrase : il jette seulement aux marges quelque peu de passages de la Vulgate.

Page 98. *Paraphrasis in Hieremiam Prophetam.*

Page 160. *In Threnos Hieremiæ Prophetæ Paraphrasis.*

Page 166. *Paraphrasis in Ezechielem Prophetam.*

(c) *Secundùm carnem tamen, & staminale filum, quæ extera historia est, non temerè, neque ineptè de puero hoc intelligendum Judæi contendunt, qui illis Esaïæ, atque Regis Achasi temporibus natus est.... Verùm enim verò, quemadmodum illis tunc contigit liberari ab hostibus hisce externis & carnalibus : ita & nostræ redemptionis erectum ex Virgine Matre habemus signum* CHRISTUM JESUM *Dominum nostrum, qui salvum facit populum suum à peccatis ipsorum. Et hoc quidem, dum carnali historiæ hujus filo, velut stamini, suum subtegmen intromittitur ; quod, ùt maximum est, ita & potissimùm per Vaticinia hæc vidit, atque in Historiæ stamine adumbravit Dei Spiritus, sensuum & veritatum locuples.*

Pages 221--245. *Paraphrafis in Danielem Prophetam.* Cette Paraphrafe s'étend fur l'hiftoire de Sufanne, & fur les autres parties de la Prophètie de Daniel, que nous nommons Deutero-Canoniques, & que les Proteftans traitent ordinairement d'apocryphes.

10. *Paraphrafes in duodecim Prophetas quos Minores vocant, videlicet Ofeam, Joëlem, Amos, Abadiam, Jonam, Michæam, Naum, Habacuk, Sophoniam, Haggæum, Zachariam, Malachiam : item in Sapientiam Salomonis. Bafileæ, Joannes Oporinus,* 1558. in-fol., pp. 82., y compris l'Epitre dédicatoire, qui eft datée du 22. août 1553., & qui a pour titre : *Joannes Tofarrius, Aquiloviçanus, D. G. Tranquillo Dietrich, in Oryffopolitanorum Republicâ Senatorio viro, S.* L'Auteur parle dans cette épitre des difputes, qui déchiroient la Chrêtienté. Il prétend qu'il n'y a d'autre moyen de les terminer, que de rallumer la piété prefque éteinte dans toute l'Europe. Il cherche les fources de ces diffenfions, & les trouve dans la malignité du cœur de l'homme; enfuite il explique les mauvais effèts de cette malignité par des rapports allègoriques aux fept fceaux, qui tiennent, dit-il, les livres facrés fermés au commun des Chrêtiens. (*d*) Ses

(*d*) Le vrai moyen de remèdier à ces maux, étoit de laiffer agir le Miniftère établi par l'autorité Divine, & de rappeller aux peuples la foumiffion qu'ils devoient à leurs Pafteurs.

paraphrases sur les petits Prophètes sont absolument dans le gout de celles qu'il a faites sur les grands. (*e*) Il en est de même de celle qu'il donne sur le livre de la Sagesse, dont il ne paroit pas avoir voulu contester la Canonicité.

II. *Adagia à Joanne Sartorio in Bataviсum sermonem propriè ac eleganter conversa. Antv., Joan. Loëus*, 1561. in-12°. It. sous ce titre : *Joannis Sartorii Adagiorum Chiliades tres ; sive Sententiæ proverbiales Græcæ, Latinæ, & Belgicæ, ex præcipuis Auctoribus collectæ, ac brevibus notis illustratæ ; ex recensione Cornelii Schrevelii. Lugd. Bat., Nicolaus Hercules*, 1656. in-12., pp. 696. sans la table. It. *Amst., Joan. Ravesteinius*, 1670. 12°. Ce Recueil attira à l'Auteur l'éloge suivant, qui est du célèbre *Corneille Musius :*

Multa quidem magnus Proverbia scripsit Erasmus,
Quo non utilius condidit alter opus.
Si tamen in Batavam voluisset vertere linguam,
Fructûs haud dubiè plus pariturus erat.

(e) *Valère André*, après avoir marqué ses Ouvrages de Littèrature, ajoute : « *Cætera vetita sunt lectionis, quæ » suppresso nomine edidit, ùt* Prophetæ Minores, *ex He» bræo translati : &* Annotationes *in eosdem, nomine Joan» nis Tosarrii, Aquilovicani.* » Mais *Sartorius*, ou *Tosarrius*, n'a fait ni *Version*, ni *Notes* pour expliquer les petits Prophètes.

Quod tibi cùm pulchrè præstet Sartorius, usum
Rarâ Teutonicum dexteritate docens:
Illi quid debes, quid & huic, æquissime Lector,
Expende; & laudem divide cuique suam.

12. *Sylvula Vocabulorum, seu selectarum Orationum ac Phrasium. Antv., Guil. Silvius*, 1563. in-12.

☞ *Joh. Isaacius Pontanus, Rer. Amstelod. L. II. pp.* 237. 238. *Sweertius*, 465. 466. *M. Z. Boxbornii Theatr. Hollandiæ*, 262. 263. *Val. Andreas*, 558. 559. *Freheri Theatrum*, p. 1402. *Le Long, Biblioth. sacra*, 946.

Marie d'Ennetières

ETOIT DE *TOURNAI*, où elle naquit vers l'an 1500. de *Jérôme d'Ennetières*, & de *Marie Villain de la Bouchardrie.* Son père, Chevalier du S. Sépulcre, seigneur de *Wastines* & de *Flers*, & Prévôt de *Tournai*, fut annobli par Charle-Quint, & mourut en 1525. Il étoit fils de *Jacques d'Ennetières*, seigneur de *le Val* & de *Wastines*, homme d'armes du Roi T. C. en 1493., & de *Quinte Pipart*: petit-fils d'un autre *Jacques d'Ennetières*, seigneur de *le Val* & de *Mouscron*, & de *Jeanne Touart*: & arrière-petit fils de *Guillaume d'Ennetières* (mort en l'an 1400.,) & de *Marie Thielegot.* Notre *Marie d'En-*

netières se distingua par son savoir, & par sa piété : mais particulièrement par son zèle contre les Ennemis de la Foi. Elle vivoit en 1539., & c'est tout ce qu'on sait de sa vie. *Valère André*, (a) en la qualifiant *mulier docta*, insinue qu'elle fut mariée. Je lis ailleurs qu'elle étoit Religieuse. Quoi qu'il en soit, on dit qu'elle exerça plusieurs fois sa plume contre les Protestans, qui se glissoient secrètement dans les Pays-Bas : mais on ne spécifie de ses productions qu'une

Epistre (Françoise) *contre les Turcqz, Juifs, Infidèles, Faulx-Chrestiens, Anabaptistes, & Luthèriens.* Imprimée en 1539.

☞ *La Croix du Maine*, 310. *De Seur, la Ville de Lille illustrée, &c.* 99. 103. 106. 112. 221--223. 241. 243. & 265. *Val. André*, 642. *Généalogies Mstes de Hainaut par Lamb. Snoy, feuillet* 46. *Le Roux, Recueil de la Noblesse, &c. p.* 69. *Autres Généalogies Mstes.*

(*a*) Qui la nomme *Marie d'Entières.*

Jean d'Ennetières,

PETIT-NEVEU de *Marie* qui précède, naquit à *Tournai* vers l'an 1585. Il fut le fils ainé de *Gaspar d'Ennetières*, & d'*Anne de la Rivière*, & petit-fils de *François d'Ennetières*, seigneur de *Beaumez*, & de *Barbe Boulengers*, dame du *Maisnil*,

Il hérita ces deux seigneuries de son père, qui avoit été créé Chevalier par patentes du 15. septembre 1584., & qui avoit obtènu le 1. avril 1588. la confirmation des Lettres d'annoblissement accordées à son ayeul *Jérôme d'Ennetières* : & il parvint en 1629. à la charge de Prévôt de *Tournai*, possèdée autrefois par son tris-ayeul. La même charge lui fut confiée de nouveau en 1636. Le reste de sa vie m'est inconnu. Il s'étoit marié avec une démoiselle, nommée *Florence de Catris*, ou *de Castris*, qui lui donna quatre fils & cinq filles. Nous avons de lui les Ouvrages suivans :

1. *Les Amours de Théagines & de Philoxène, & autres Poësies. Tournay*, 1616. in-12°. C'est un Recueil divisé en deux livres, dont le prémier, dédié par une *Elègie* à *Florence de Catris*, alors sa *Fiancée*, contient un Dialogue insipide en vers héroïques, entremêlé de Chansons galantes: le second est un amas de Chansons, (*a*) d'Elègies, d'Odes, & de Sonnets, qui ne respirent encore que l'Amour, mais qui ne seroient pas fort propres à l'inspirer aujourd'hui. L'Approbateur *Jean Boniface, Bachelier-Formé en Théologie, Pasteur de la Magdeleine, Doyen de Chrestienté de*

(*a*) Il y en a une, où l'Auteur venge les Dames de *Tournai*, attaquées dans une Chanson satyrique, qui avoit couru contre elles.

Lille, déclare n'avoir « rien trouvé en » cest Œuvre, qui puisse détourner & » empescher de l'imprimer, que tout y » est composé avec honnestes paroles, & » que la lecture d'icelluy Œuvre donnera » empeschement aux pernicieuses Chan- » sons. » Ce Censeur étoit assurément un fort bon homme; il est vrai que d'*Ennetières* n'a point donné dans l'obscènité : à cela près, on trouve dans son livre tout ce que les mignardises amoureuses ont de plus passionné & de plus fade. Le Poëte y loue en cent manières différentes une *beauté sans pareille*, dont il a le cœur enchanté, il spécifie chaque trait de sa beauté, il lui prostitue mille adorations : il ne peut vivre que pour elle : son absence ou ses rebuts le feroient infailliblement mourir, &c. &c.

2. *Le Chevalier sans reproche Jacques de Lalaing. Tournay*, 1633. in-12. C'est un ennuyeux Poëme historique, divisé en quatorze livres; où l'Auteur entre dans un grand détail de la vie & des proüesses de *Jacques de Lalaing*, Chevalier de la Toison d'Or, dont je parlerai dans la suite de ces Mémoires.

α. *La Révolte d'Absalom contre David*, *D'Ennetières* entreprit de mettre ce sujet en vers, & commença l'Ouvrage à la sollicitation du P. *Réné*, Capucin : mais

trouvant l'exècution trop difficile, il l'abandonna.

Notre Auteur portoit d'Argent, à trois écuſſons d'azur, chargés chacun d'une étoile à ſix rais d'or. Il eut un oncle nommé *Arnoul*, ou *Arnauld d'Ennetières*, ſeigneur de *la Plaigne*, de *Syn*, & de *Lomoy*, qui fut Secrètaire d'Etat, pour les affaires de Flandre, auprès de la perſonne de *Philippe II.* Cet *Arnoul* épouſa *Cathèrine de Cordes*, de qui il eut *Jean d'Ennetières*, d'abord Clerc du Receveur gènèral des Domaines du Roi dans les Pays-Bas, puis Auditeur ordinaire à la Chambre des Comptes de *Lille* en 1574., & enfin Conſeiller & Maitre extraordinaire à la même Chambre en 1593. Ce dernier fut ſeigneur de *Harlebois*: & d'Ecuyer il dévint Chevalier le 10. mars 1620. Sa femme *Françoiſe van den Berghe*, dame de *Croix-au-mont*, lui donna un fils, nommé *Jacques d'Ennetières*, ſeigneur de *Harlebois*, qui fut créé Chevalier le 29. décembre 1626. Celui-ci étoit entré dans la Chambre, dont j'ai parlé plus haut, le 23. février 1618., & y étoit Conſeiller & Maitre ordinaire le 21. mars 1633., lorſque l'Archiducheſſe *Iſabelle* l'en nomma Préſident en l'abſence de *Jacques Bruneau.* Je trouve dépuis *Philippe-François d'Ennetières*, Chevalier, ſeigneur *des Mottes*,

dont la terre fut érigée en Marquisat le 16. septembre 1680.

☞ *Voyez le n. 1. p. 174. Les Auteurs cités à l'Art. précédent, & Goujet, Bibliothèque Françoise, XIV. 265--267.*

Guillaume Huysmans, ou *Huysman*.

VALÈRE ANDRÉ dit que ce Professeur étoit natif de *Lire*, ville du Marquisat d'*Anvers* proche la Seigneurie de *Malines*. Mais *Huysman* se nommoit lui-même *Antuerpiensis*, (a) ce qui me fait croire qu'il étoit, ou d'*Anvers*, ou d'un simple village de ce Marquisat. Quoi qu'il en soit, il naquit vers le milieu du XVI. siècle, & ayant achevé ses prémières études avec succès, il se tourna du côté de la Jurisprudence, qu'il alla étudier à *Douai*. Revêtu du grade de Licencié en l'un & l'autre Droit dans cette Université, il fut choisi au bout de quelque tems, par les Proviseurs du Collège des Trois-Langues à *Louvain*, pour y remplir la Chaire de la Langue Latine, qui vaquoit dépuis le onze août 1578. par le décès de *Corneille Valerius*. *Valère André* dit dans sa *Bibliothèque* qu'il ne fut que fort peu d'années en cette fonction (*pauculis annis*.) Le même Ecrivain fait entendre

(a) Voyez la dédicace de sa version.

ailleurs (*b*) qu'il n'y eut ni Préſident, ni Profeſſeur au Collège des Trois-Langues dépuis 1584. juſqu'en 1606. Mais tout cela ne paroit pas exact, & je crois qu'*Huyſman* enſeigna au moins onze ans dans cette maiſon, où l'on va voir qu'il démeuroit encore le 16. juin 1589. Cependant les tems ſe trouvant peu favorables à *Louvain* pour les gens d'étude, & notre Auteur s'étant vainement efforcé de faire fleurir les Belles-Lettres dans le Collège dont j'ai parlé, il renonça à ſon poſte, & paſſa à *Dinant*, dans le Pays de *Liège*, où il fut Principal des Ecoles Latines de la ville. Ayant exercé quelque tems cet emploi, il ſe rendit en Italie, s'arrêta à *Milan*, & s'y lia d'amitié avec *Erycius Puteanus*, qui y profeſſoit la Rhétorique, & qui fut le ſecond de ſes Succeſſeurs à *Louvain* en 1606. *Huyſman* ne revint point dans les Pays-Bas. Il mourut en Italie l'an 1613. *Jean Bernartius* lui a donné de grandes louanges à l'entrée de ſon Traité *De utilitate legendæ Hiſtoriæ.* Nous avons de *Guillaume Huyſman :*

Narrationes rerum Indicarum, ex Litteris Patrum-Societatis Jeſu deſumptæ, ac ex

(*b*) Faſt. p. 278. *Joannes Verhaghen.... à cujus morte, quæ incidit in annum* CIↃ. IↃ. LXXXIV., *ob temporum injuriam diu jacuit Collegium deſtitutum Præſide & Profeſſoribus, donec anno* CIↃ. IↃC. VI. *&c.*

Italico sermone in Latinum traductæ. Interprete Guilielmo Huysmanno, J. U. Licentiato, & Linguæ Latinæ in Collegio Buslidiano Trilingui, in Academiâ Lovaniensi, publico Professore. Lovanii, Joannes Masius, 1589. in-12., pp. 141. *Huysman* dédie cette version, qui est assez bien écrite, au Recteur, aux Professeurs, & aux Etudians du Collège des Jésuites de *Louvain*, par une Epitre datée du Collège des Trois-Langues le 16. juin 1589. Les Lettres qu'on trouve ici sont du P. *Pierre Martinez*, de *Goa* le 9. décembre 1586.: du P. *Alexandre Valegnani*, Provincial de l'Inde, de *Cochin* le 14. janvier 1588.: du P. *Antoine d'Almeida*; celle-ci est écrite de la Chine le 10. février 1586. Deux autres du P. *Valegnani*, datées de *Goa* le 19. décembre 1587.: une du P. *Louis Froès*, écrite du Japon le 15. octobre 1586.: enfin une du P. *Pierre Gomès*, Recteur des Collèges du Royaume de Bungo, du 2. octobre 1586. Ces Lettres sont curieuses, & édifiantes.

☞ *Voyez cet Ouvrage*, & *Valerii Andreæ Exordia Collegii Trilinguis*, *p.* 59. *Ejusdem Biblioth.*, *p.* 320., & *Fasti Acad.*, *p.* 280. *Vernulæi Acad. Lovaniensis*, 2ᵃ *edit. p.* 74.

Thomas des Hayons,

ECRIVAIN Liègeois, qui vivoit après le milieu du dernier siècle, & qui entendoit la langue Grecque. Je ne le connois que par les deux Ouvrages suivans :

1. *La vie de Ste Landrade, Vierge. Liège, Guillaume-Henri Streel*, 1665. in-12. Cette Sainte mourut, au plus tard, en 709. Elle a donné naissance à l'Abbaye de *Munster-Bilsen*, à 2. lieues de *Tongres*, & autant de *Mastricht*. Cette Abbaye est dévenue un Chapitre de Chanoinesses, & a produit une petite ville, qui passe pour la plus ancienne du Comté de Looz.

2. *Les Césars de l'Empereur Julian ; ou Table satirique contre les anciens Empereurs Romains, traduite du Grec par Th. des Hayons. Liège, Guillaume-Henri Streel*, 1670. grand in-12. Nous avions déja deux Traductions Françoises de cet Ouvrage : l'une surannée, qui a pour titre : *Discours de l'Empereur Julian sur les faits & déportements des Césars ; traduit du Grec en François par Bonnadventure Grangier ; avec Annotations, & la Vie dudit Empereur. Paris, Jean de Bordeaux*, 1580. in-8°. L'autre, estimée, & publiée sous les titres suivans : *Les Césars de l'Empereur Julien, tra-*

traduits nouvellement du Grec par Mr Spanheim. *Heydelberg*, *Gille Walther*, 1666. in-12. It. *Les Césars de l'Empereur Julien, traduits du Grec; avec des Remarques*, & *des preuves illustrées par les médailles* & *autres anciens monumens. Par Ezechiel Spanheim. Paris, Dénys Thierry*, 1683. in-4°. It. *Amst.*, *Franç. l'Honoré*, 1727. in-4°; belle édition, avec environ 300. figures gravées par *Picart*. It. avec le Texte Grec, &c. *Gothæ*, *ex Offic. Reyherianâ*, 1736. in-12. (*a*)

(*a*) Cette édition n'étant pas fort connue dans ces quartiers, on ne fera peut être pas fâché d'en voir ici le contenu. Elle a pour titre: ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΕΣ. *Juliani Imp. Cæsares. Cum integris adnotationibus aliquot doctorum virorum, & selectis Ezech. Spanhemii, Interpretatione item Latinâ & Gallicâ; additis Imperatorum Nummis ex instituto & bibliothecâ Christiani Sigism. Liebe. Accedit Sponii Dissertatio de usu Nummorum in Physiognomiâ & vitâ Juliani. Recensuit, cum codice Ms. Augustano, editisque omnibus contulit, Variantes lectiones, observationes, & indices adjecit Jo. Michaël Heusinger.* On y trouve:

Jo. Michaëlis Heusingeri Præfatio, datée de *Gotha* le 24. Septembre 1736., où il rend compte de ce qu'il a fait pour cette édition, commencée par *Christian-Sigismond Liebe.* pp. 17.

Juliani Vita ex Anselmi Banduri Numismatibus Imperatorum. Rom. pp. 5.

Page 1. Le texte Grec de Julien, imprimé d'un caractère fort net, & presque sans ligatures.

Page 33. *Caroli Cantoclari, Friderici Sylburgii, Dionysii Petavii, & Christ. Sigism. Liebe, ad Juliani Cæsares, Annotationes; quibus selectas Ezech. Spanhemii, ac suas addidit Jo. Mich. Heusinger.*

Page 152. *Juliani Imperatoris Cæsares, sive Satyra in Romanos Imperatores; interprete Petro Cunæo.* Avec des corrections de *Heusinger*, en forme de Notes.

Page 190. *Les Césars de l'Empereur Julien, traduits par le baron de Spanheim.*

Il en a paru dépuis une nouvelle version, sous le titre suivant : *Les Césars invitez à la Table des Dieux ; traduits du Grec de l'Empereur Julien*, par *M^r P. Moret. Paris, Réné Guignard*, 1682. in-12.

Pages 231-264. *Dissertation de l'utilité des Médailles pour l'étude de la Physionomie ; par Monsieur Spon, Docteur en Médecine.*

Index rerum, quæ in Juliani Cæsaribus continentur.

Index verborum.

Index Scriptorum, qui in Adnotationibus laudantur, explicantur, & corriguntur.

Corneille Schulting,

SAVANT ET vertueux Ecclésiastique, naquit à *Steenwyck*, petite ville de la province d'Over-Yssel (*a*) vers l'an 1540. Il étoit d'une famille distinguée, & ancienne de trois siècles, qui portoit d'Or à trois griffes de ....., au timbre surmonté d'un Ours naissant de ...... Son père, nommé *Michel Schulting*, fut Maire, ou Bailli, de *Steenwyck*, & Député à l'Assemblée des Etats du Pays. C'étoit un homme de probité, qui parvint à un grand age, & qui eut le plaisir de gouter les fruits de la bonne éducation, qu'il avoit donnée à ses enfans. *Corneille* fut

(*a*) Dans le Baillage de Vollenhove, vers le Nord, & sur les frontières de la Frise. *Schulting* marquoit quelquefois sa patrie par le mot Grec *Lithocomos*, qui signifie *de Steenwyck*, ou *du Village aux Pierres.*

le troisième de ses fils. Il paroit qu'il fit le gros de ses études à *Cologne*. Après avoir fait des progrès dans la Littèrature Grecque & Latine, ainsi que dans la Philosophie du tems, il prit l'habit Ecclésiastique, étudia en Théologie, & fut honoré du grade de Licencié en cette faculté. Vers l'an 1567. il fut choisi pour enseigner ou les Humanités, ou la Philosophie, au Collège *Laurentianum*, dont il dévint ensuite *Régent*, c. d. Principal. Il exerça ces laborieux emplois l'espace de vingt-cinq ans, & se rendit très-utile à cette maison, tant en y maintenant une bonne discipline, qu'en s'appliquant à en acquitter les dettes. Il fit aussi tout ce qu'il put, pour y entretenir de bons Professeurs, & pour nourrir de pauvres étudians. Ces bonnes œuvres épuisèrent son patrimoine, & la meilleure partie des révenus d'un Canonicat, qu'il possèdoit dans l'église des SS. Apôtres à *Cologne*. On lui en confèra un autre dans celle de S. André de la même ville, en 1598., ou environ. Il ne jouit pas longtems de celui-ci, étant mort le 23. (*b*) avril 1604. Ses cendres reposent dans la dernière église, que j'ai nommée, & l'on y voit encore son portrait, attaché à la

O 2

(*b*) Le 20. avril, jour de S. George, dit *Sweertius*, qui oublia sans doute de consulter son Calendrier.

muraille, qui regarde le nord, avec ces vers au bas:

Hæc tibi Cornelium Schulting præsentat imago
Vivum, quà vivus conspiciendus erat:
Robore vastus erat, canus, vultuque decorus:
Dotibus ingenii summus, & oris, erat:
Laurentî primùm docuit, pòst rexit, alumnos.
Hinc gravitas, illinc dulcor & oris erat;
Illud Apostolicæ fecit, hoc ædis alumnum
Andreæ, meritô præmia digna virô.
Hæc ubi pertæsus, scriptis inclaruit Urbi;
Quin orbi, ingenii dans monumenta sui.
Ossa sub hoc saxo latitant defossa sepulcro:
Spiritus in cœlo, carcere missus, agit.
Ut LUX aXe poLI fortIs CasUra GeorgI,
CœLItUs à Charâ Morte VoCatUs abest. (c)

Schulting avoit été Doyen de la Faculté des Arts de *Cologne* en 1586., & il avoit aussi enseigné quelque tems la Théologie dans la même ville, en qualité de Professeur public. On a de lui les Ouvrages suivans, où il a montré beaucoup de lecture & de savoir : il seroit à souhaiter qu'il y eût mis plus d'ordre, & plus de Critique:

1. On trouve une *Elègie* de *Schulting* à la tête de la *Confessio Ambrosiana* de *Jean*

(c) Ce n'est pas la beauté de ces vers, qui m'engage à les rapporter.

Nopelius, Suffragant de *Cologne*: *Coloniæ Agr.*, *Geruinus Calenius*, 1580. in-8°.

2. *Confessio Hieronymiana, ex omnibus germanis B. Hieronymi Operibus optimâ fide collecta, & per locorum Theologicorum capita, perspicuâ methodo in quatuor Tomos distributa. Operâ studioque Cornelii Schultingii, Steinwichii, S. Theol. Licentiati, Sanctorum Apostolorum apud Colonienses Canonici. Colon. Agrip. in offic. Birckmannicâ, sumptibus Arnoldi Mylii*, 1585. in-fol., pp. 950. Ces sortes d'Ouvrages ont leur mérite, & leur utilité.

3. *Bibliotheca Ecclesiastica, seu Commentariorum sacrorum de expositione & illustratione Missalis, & Breviarii, Tomi quatuor. Omnia ex puris fontibus Israël, orthodoxis Patribus, divinorum Officiorum variis Interpretibus, tam editis, quàm manuscriptis, Historicis Ecclesiasticis, œcumenicis provincialibusque Conciliis, Pontificioque Jure depromuntur.... operâ.... Cornelii Schultingii, Steinwichii, S. Theol. Coloniæ Professoris, Canonici S. Andreæ, ibidem Gymnasii Laurentiani per annos XXV. partim Professoris, partim Rectoris. Colon. Agripp.*, *Stephan. Hemmerden*, 1599. in-fol., quatre vol., pp. 214, 332, 238, & 196. *Schulting* s'adressa inutilement à plusieurs Imprimeurs pour l'impression de cet Ouvrage: *Plantin* s'engagea enfin de le satisfaire: mais celui-ci

étant mort ſur ces entrefaites, (*d*) notre Auteur fut forcé de faire lui même les frais de l'édition, & de la borner à 300. exemplaires. La même raiſon l'obligea d'être beaucoup plus court, qu'il n'auroit ſouhaité. Ce qui rendit les Libraires ſi difficiles à ſon égard, c'eſt que tout ce qui regarde les Vies des Saints, & les Offices de l'Egliſe, étoit alors une matière fort décriée. On lui objectoit de toutes parts, que ces Vies, inſérées dans les Bréviaires, n'étoient que des Romans ſpirituels inventées dans les ſiècles Gothiques : & l'on refuſoit de l'en croire, quand il promettoit de ne donner rien, qui ne fût appuyé ſur de bons titres. La plûpart des Catholiques mêmes, après avoir lû les Vies des SS. de *Wicelius*, (e) étoient perſuadés que *Schulting* n'alloit

(d) *Immatura & dolenda incidens mors Plantini, & mox ſubſequuti tumultus Gallici (Pariſienſium enim tum Plantinus, tum Moretus, mercenarii erant, à quibus illis ad excudendos libros nummi ſuppeditabnatur) editionem eo tempore impediverunt.* Schulting.

(e) *Vitæ Patrum, per Romanam, eandemque Catholicam Eccleſiam in Divorum relatorum numerum, ex fide digniſſimorum Scriptorum Monumentis ſummâ cum diligentiâ congeſtæ cuivis pio, comprimis verò divini verbi Concionatoribus non incommodæ, jam denuò ab ipſo recognitæ Authore, atque locupletatæ. Per Georg. Wicel. Huic acceſſit editioni Præconium glorioſiſſ. Virginis D. Mariæ per eundem Georg. Wicel. Addito Indice; cum Imp. Majeſt. gratiâ & privilegio. Moguntiæ, impenſis honeſti civis ac Bibliographi Colonien. D. Petri Quentelii, excudebat ad D. Victorem Franciſcus Behem, anno* M. D. XLVI. In-folio, feuillets CCLXVII. ſans la Table, & quelques Préliminaires, qui commencent par une dédicace de *Wicelius* au Cardinal *Albert*, Archévêque de *Mayence* & de *Magdebourg*, datée *Ex Sylvâ Fageâ menſe julio an.* M. D. XLI.

remettre ſous la preſſe que ces vieilles fables, qui avoient attiré tant de railleries de la part des Proteſtans contre l'Egliſe Romaine. On ne peut diſconvenir que notre Auteur n'ait encore donné dans des erreurs populaires, qui étoient trop enracinées, pour pouvoir être arrachées tout d'un coup. Cela vient de ce qu'il n'a point toujours travaillé ſur de véritables originaux, dont la découverte étoit réſervée à des tems poſtèrieurs. Cependant il a ſaiſi la vérité en beaucoup de choſes, & il fait paroitre dans ſon livre un grand fond de bon ſens & d'érudition. Les Cérèmonies de l'Egliſe ſont ſon principal objet. Non content de les juſtifier contre les Hérètiques, il marque leur origine, autant qu'il l'a pû découvrir, & cite les autres Ecrivains qui en ont traité. Il fait plus : il entre dans le camp ennemi, il examine la diſcipline des Proteſtans, qui ont conſervé une partie de nos rites, & abrègé, ou plûtôt eſtropié & déplacé, l'autre. Ces Proteſtans ſont les Luthèriens mitigés (*Lutherani molles*,) & les Epiſcopaux, qui ont rétenu preſque tout l'extèrieur de nos uſages Eccléſiaſtiques. Les prémiers ſont fort diffèrens de ceux, que l'Auteur appelle *rigides*, ou *Illyriciens*, & qui rejettent preſque tous nos Offices. Pour les Epiſcopaux d'Angleterre, ils ont fait à peu près la même choſe que les Luthèriens

mitigés: s'ils ont retranché de leurs Offices quantité de prières, qui étoient en usage dès les prémiers siècles, c'est en partie parce que les prémiers Auteurs de leur Réforme étoient fort ignorans dans les Antiquités Ecclésiastiques. *Schulting* donne à ces Episcopaux le nom de *Calvino-Papistes*, parce qu'ils sont *Calvinistes* dans le dogme, & presque *Catholiques* dans la pratique extèrieure, quoi qu'ils détestent également l'un & l'autre nom. *Schulting* distingue ces Calvinistes Anglois des *Puritains*, qui ne diffèrent point des Calvinistes de Génève, de Hollande, & d'Allemagne. Tout l'Office de ceux-ci ne consiste que dans le chant des Pseaumes, & dans quelques prières de leur invention, où ils affectent toujours de tutayer Dieu. Ils ne sont que tolèrés en Angleterre, quoi que leur nombre surpasse de beaucoup celui des Episcopaux. Notre Auteur fait de curieuses Observations sur divers Offices des Protestans, surtout de ceux d'Allemagne. Il dit nettement aux Luthèriens, que s'ils vouloient comparer avec leurs fêtes, non seulement les Calendriers de l'Eglise Latine, mais aussi ceux des Eglises Orientales, ils verroient, s'ils ne sont tout-à-fait aveugles, combien ils sont infèrieurs aux Catholiques en ferveur, en piété, dans l'amour de Dieu, & dans son cul-

te. Les plus doctes Luthèriens ont fait les mêmes reproches à ceux de leur Secte, qui sous prétexte de secouer le joug de Rome, & de pratiquer *la liberté Chrêtienne*, s'étoient jettés dans le libertinage, & nommoient cela *Réforme*. Les troubles qui s'élevèrent dès les commencemens de cette prétendue Réforme entre *Illyric* & *Mélanchthon*, au sujet des Cérèmonies, sont des preuves manifestes du peu de charité qui régnoit chez ces Réformateurs. Nous avons les livres du dernier, qui nous apprènent à quels excès se portèrent les *Antadiaphoristes*, c. d. ceux qui vouloient abolir ce que les prémiers Luthèriens avoient conservé de nos Cérèmonies dans leurs Offices. *Erasme* avoit en quelque manière jetté les fondemens de l'opinion des *Antadiaphoristes*. Aussi *Schulting* ne manque pas de le rélever sur ce point. Il lui oppose entre autres *George Wicelius*, qui étoit pourtant l'un de ses grands admirateurs, & l'un de ces Catholiques, qui ont trop accordé aux Protestans. Notre Auteur semble au contraire leur accorder trop peu, en voulant justifier de certaines légendes, dont la fidèlité ne nous intèresse en aucune façon. Qu'avoit-il besoin de soutenir contre eux, que S[te] Marie Madeleine est la même que la femme pécheresse, dont parle S. Luc, *chap.* 7., & que Marie sœur de La-

zare & de Marthe? Pourquoi appeller le ſentiment oppoſé, un *poiſon* & une *opinion empeſtée?* Je ne ſais, pour le remarquer en paſſant, qui eſt ce *Gérard de Nazareth, Evêque de Liège*, qu'il dit avoir écrit *De unâ Magdalenâ contra Græcos.* Parmi les Meſſes particulières, que rapporte *Schulting*, il y en a une *de Facie Domini, ſeu Veronicâ*, ce qui peut favoriſer l'opinion de ceux qui croyent qu'il n'y a point eu de Sainte, nommée *Véronique*, & que ce non eſt venu de *Vera Icon.* Il y a auſſi une Meſſe de S. Job, tirée du Miſſel de *S. Pie V.*, imprimé à *Véniſe* en 1564. Comme cet illuſtre Patriarche eſt auſſi fêté chez les Grecs, & que nous le voyons encore dans le Martyrologe Romain le 10. mai, il y a ſujet de s'étonner, que le P. *Théophile Raynaud* ait mis ſon culte au rang des dévotions hétèroclites. *Richard Simon*, que j'abrège ici, mais en le modifiant, ſe plaint de ce que quelque diligence qu'on apporte à l'examen des nouveaux Offices., & quelque rigueur qu'on tienne à Rome pour ne les pas admettre facilement, il en échape toûjours quelques-uns. Cette mauvaiſe critique me rappelle le mauvais dicton de l'Evêque de *Belley : Il n'y a chaſſe que de vieux chiens : il n'y a châſſe que de vieux Saints.* L'Evangile nous apprend-il (*Matth. XX. 1--16.*) qu'il

n'y aura de Saints que dans les prémiers tems ? Et sommes-nous plus édifiés en lisant dans nos Bréviaires les légendes des Saints des quatre prémiers siècles, que celles de S. François-Xavier, de S. Charles Borromée, de S. François de Sales, de S. Vincent de Paul, &c.? Ces dernières ne sont-elles pas aussi certaines, & plus proportionnées à nos mœurs? Il faut juger autrement des Saints imaginaires, qui ont été quelquefois honorés dans des églises, ou dans des chapelles particulières. D'un autre côté il ne faut pas défèrer à la critique de certains esprits chagrins, qui fondés uniquement sur quelque ressemblance de nom, ou d'étymologie, s'imaginent qu'on a souvent forgé des Saints en l'air. C'est ainsi que plusieurs Protestans ont cru que nous avions formé un S. Longin de la Lance [en Grec *Lonche*] dont a percé le côté de N. S. Il ne faut assurément pas confondre S. Longin, marqué dans le Martyrologe Romain le 15. mars, & honoré chez les Grecs le 16. octobre, avec la Lance, dont j'ai parlé, & dont la Fête est fort solemnelle à Cologne, à Mayence, chez les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & ailleurs. *Schulting* rapporte à ce sujet des singularités qui méritent d'être lûes. Il n'a rien épargné pour s'instruire des rites d'un grand nombre d'Eglises. Il nous a appris

ce qui s'est passé à cet égard dans une bonne partie de celles d'Occident. Il a même dressé un Catalogue des différentes Liturgies des Orientaux. Il en compte quarante parmi les Chaldéens. S'il n'est pas fort exact là-dessus, & s'il est fort au dessous de quelques Savans de ce siècle, c'est que le tems a appris bien des choses, dont il ne pouvoit pas être informé. Après tout, son travail immense mérite assurément la reconnoissance de la postérité. Plus d'une raison m'engage à le faire connoitre en détail, & à donner ici le contenu de son livre. On y trouve;

Une dédicace au Pape Clément VIII.

Designatio ac descriptio testimonialium literarum illustrissimorum Principum virorum, diversis temporibus ad me datarum, quibus partim laudantur & approbantur Commentarii hi Ecclesiastici, partim calcaria mihi subjiciuntur & adduntur ad istos Commentarios inchoatos perficiendos & absolvendos; hoc loco præfixa Operi, cùm Coloniæ Approbatores, Censores, & Judices Apostolici deessent.

Admonitio ad benevolum lectorem, præsertim Ecclesiasticum. L'Auteur y parle des difficultés qu'il a essuyées pour parvenir à la publication de son livre, & insinue qu'elles ont été suscitées par des malveillans.

Querimonia justa ad candidum lectorem

de prætermissis in hoc Opere; cum expositione causarum.

Præmonitio ad Typographos Italos, Hispanos, Polonos, vel Gallos. Il les prie de ne pas réimprimer son Ouvrage sans le lui faire savoir, afin qu'il puisse le perfectionner.

De mirabili eventu & successu horum librorum. Il repète les traverses qu'il eut à surmonter avant de pouvoir donner son livre au public : & se défend contre ceux qui l'accusoient de plagiat. Ils disoient que *Schulting* n'avoit guères fait que copier *Arnold von Hisfeldt*, Chanoine de N. D. *ad gradus* à *Cologne*, qui lui avoit communiqué ses écrits, contenant divers extraits des mss., qui se trouvoient dans les meilleures bibliothèques de *Cologne*, de *Santen*, & de *Bonne*. Notre Auteur avoue qu'il s'est aidé de ces extraits : mais il assûre qu'ils ne renfermoient aucune discussion, & qu'ils ne lui ont fourni que la moindre partie des matèriaux, dont il a composé son Ouvrage.

Ad venerabilem & celeberrimum virum D. Cornelium Schultingium, Theologum, Professorem & Canonicum Coloniensem S. Andreæ, de suâ ingenuâ Prosapiâ, Guilielmus Haloander Agrippinensis, ex Ms. Supplemento editi libri de Claris viris doctissimi viri quondam Suffridi Petri, Leovardiensis, J. U.

Licentiati Coloniæ, Gymnasii Coronarum Regentis, & ibidem SS. Apostolorum Canonici; in Vitâ & historiâ Cornelii Schultingii Steinwichii. C'eſt un Poëme d'environ 400. vers héxamètres. Il y eſt parlé fort au long, mais aſſez confuſément, des Ancêtres de notre Auteur.

TOME I. SECTION I. chap. I. *Ex Concilio Lateranensi; de pœnâ Clericorum non devotè persolventium pensum divini Officii.*

Ch. 2. *Ex Concilio Basileensi; de modo debitè celebrandor. Offic. divinor., & de pœnâ aliter agentium. De maturè ingrediendâ Ecclesiâ. De distinctè & reverenter eodem peragendo, contra ambulantes & vagantes sub divinis. De Tabulâ indice Officii, in choro suspendendâ. Plures etiam abusus divini Officii damnantur.*

3. *Ex Concilio Lateranensi; Ut privetur officio & beneficio quisquis obligatus horas Canonicas non recitaverit. De Sacrificio quotidiano. De Lucernario Officio* (les Vêpres.) *De uniformitate divini Officii. De peregrinâ Communione. De Canonibus publicè prælegendis. De officio Diaconorum. De rigore Septimanæ sanctæ in jejunio, & concionandâ Passione Domini. De situ ministrantium Missæ: Hymnorum antiquitate duplicium: de conclusione Hymnorum. De legendâ Apocalypsi post Pascha. De ordine legitimo partium Missæ. De concordiâ & unitate divinorum Officiorum in Lectionibus,*

Missâ, Baptismo. De Salutatione ad populum, Presbyterorum, & Episcoporum, eâdem. De Oratoriis in villis : Ordine Metropolitanæ Ecclesiæ sequendo. De Sanctimonialium & Canonicorum Officiis. De partibus divini Officii : assiduitate, & Residentiâ : Hebdomadariorum vicibus : Luminaribus in Basilicis, &c.

4. *De origine divini cultûs per decursum Veteris Testamenti incipiendo à Genesi, ex tribus libris Synodi Aquisgranensis : & de tollendis aliquot abusibus.*

5. *De auctore divinorum Officiorum primo, nempe B. Hieronymo, & inde Ambrosio. De Horis B. Mariæ. De Dominicâ Passione. De Ceremoniis Baptismi. De cultu interno & externo. De Oblationibus pro Defunctis, & Exequiis pomposis prohibendis. De emendandis Processionibus & Supplicationibus. Nè sint participes Distributionum, qui non interfuerint divinis Officiis. Contra inexcusabilem negligentiam Clericorum in divinis Officiis. Stando audiendum Euangelium. De Pace dandâ. De ordinatissimo Officio Ecclesiastico. De particularium Ecclesiarum diversis Consuetudinibus.*

6. *De Ceremoniis divinorum Officiorum in genere, & earum laude ac approbatione, fusè.*

7. *An, revelatô Novô Testamentô, Ceremoniæ Veteris Testamenti sublatæ sint, sic ut earum usus in Novo Testamento interdictus esse videatur.*

8. *Divinorum Officiorum in ſpecie (poſt generalem Tractationem,) ſecundùm locos communes & certa capita, Diſpoſitio ac digeſtio. Hôc cap. VIII., de Antiquitatibus, & originibus Sanctorum Feſtivitatum.*

9. *De Sanctorum Feſtis, ex Conciliis, & ſanctionibus Eccleſiaſticis.*

10. *De temporibus Orationum, Horiſque Canonicis.*

11. *De Quadrageſimâ, & aliis temporibus Jejuniorum, ex Conciliis.*

12. *De Libris, quibus Sacerdotes in divinis uti decet Officiis.*

13. *De Lectionum Propheticarum & Apoſtolicarum antiquitate.*

14. *De Cantorum, Pſaltarumque, antiquitate, & origine.*

15. *De Collectis, Orationibus, & Hymnis.*

16. *De diei Dominicæ obſervatione.*

17. *De Vigiliis.*

18. *De variis partibus divinorum Officiorum, ex Hiſtoriis Eccleſiaſticis.*

19--31. *Deducuntur Officia Eccleſiaſtica per annos 1300., per Hiſtorias ſacras, à Chriſti Aſcenſione uſque ad annum 1300., eorundemque origines, incrementa, & augmenta, latè, ex variâ lectione omnis generis Scriptorum demonſtrantur.*

32. *Uberior & accuratior Antiquitatum Eccleſiaſticarum de originibus divinorum Myſteriorum Exegeſis, maximè ex SS. Patribus. Hôc*

Hôc capite XXXII., de Orationibus, & Vigiliis.

33. *De Horis Canonicis nocturnis, atque diurnis, earumque origine.*

34. *De antiquo usu Cantûs in Ecclesiâ: deque Hymnorum & Psalmorum recitatione.*

35. *De Antiquitate & origine Litaniarum, & Antiphonarum decantatione.*

36. *De antiquissimo more Ecclesiæ, quo in die Passionis SS. Martyrum solennes conventus agebant, gaudebant, triumphantibus canticis eos clariores efficiebant, & nocte ob celebritatem sequentem hymnos canebant.*

37. *De Officio Defunctorum.*

38. *De Anniversariis Mortuorum, ad originem reductis primam.*

39. *De linguâ, quâ peragenda divina Officia.*

40. *De verâ origine & antiquitate Officiorum Ecclesiasticorum.*

41. *De comparatione Officiorum Græcorum & Latinorum, in genere & specie, fusè.*

42. *De distinctione Breviarii, secundùm tempora, & sacras Scripturas accommodatas singulis temporibus: & accommodatio divisionis sacræ Scripturæ, & distinctionis Breviarii: & quæ Scripturæ, & cur, legantur in Ecclesiâ singulis temporibus.*

43. *De antiquitate Breviariorum, eorundem varietate, correctione, reformatione, nominis ratione.*

44. *De Missalis origine, nominis ratione, & correctione.*

45. *An Breviaria & Missalia nostra, hoc est, particulariuum Ecclesiarum, non sint antiquiora Concilio Aquisgranensi, eaque penitùs hodie sint abolenda, ut Romanus usus ubique floreat.*

46. *De Comparatione Breviarii Romani & Coloniensis, aliarumque particularium Ecclesiarum.*

47. *Disputatio adversùs eos, qui reprehendunt Precum formulas (tam in Breviario quàm Missali) quòd sint frustulatæ, confusæ quasi scopæ dissolutæ: maluntque continuo ductu, sine fragmentorum interruptione, orare.*

48. *De Breviario Romano Francisci Quignonii, Presbyteri Cardinalis, Censura.*

49. *Fuerintne admissæ aliquæ fabulosæ historiæ in Officio Ecclesiastico: & quo pacto, si fuerint, sublatæ jam sint, & emendatæ ex historiis authenticis.*

50. *Censura & Judicium de Centuriis Magdeburgensium.*

51. *De octo Tomis Aloysii* (Lipomani) *de Vitis Sanctorum*, Κρίσις.

52. *De Vitis Surii quid judicandum esse videatur.*

SECONDE SECTION du I. Tome, subdivisée en deux autres : Prémière Section, Chap. I. *De Methodis, Ordinibus, Divisionibus, quas diversi diversas sequuti sunt,*

...nte me hoc argumentum de divinis ...i perpurgârunt : & ad quæ capita ...ua omnia in hac materiâ possint revo-...

Quinam, qualesque Hæretici antiquitus ...nias Ecclesiasticas divinaque Officia ...nârint.

3. Quinam ex nostri temporis Sectariis Ceremonias Ecclesiasticas vel plenè sustulerint & abrogârint, vel qui ex parte adhuc eas retinuerint.

4. Apologia contra osores Ceremoniarum, continens earundem firmam assertionem, solidamque confirmationem, ex Dei verbo, & SS. Patribus.

5. Signa exteriora & Ceremonialia non esse tollenda eò, quòd signata sint potiora.

6. Ornatus & ritus solennes Ecclesiæ rectè esse institutos.

7. Confutatio Erasmi, quantùm ad Ceremonias Ecclesiasticas.

8. Alia Confutatio Erasmi quoad Ceremonias, ex Antapologiâ Genesii Sepulvedæ.

9. De Ceremoniis retinendis, Annotatiuncula.

10. Nullum fuisse unquam populum tam barbarum, qui non certis ritibus & ceremoniis Deos suos coluerit.

11. Confutatio communis opinionis omnium nostri temporis Hæreticorum, quâ docent, & in vulgus spargunt, ex Gentilismo, & Judaismo, in Ecclesiam κακοζηλία quâdam

horrendas & fœdas Superstitiones ex origine vanarum Ceremoniarum irrepsisse.

SECONDE SECTION, Chap. 1. *Apparatus quatuordecim capitum & Quæstionum : Quòd à Romanâ Ecclesiâ ad alias particulares omnia divina Officia dimanârint.*

2. *Quid singuli Pontifices & Patres in divinis Officiis ordinârint.*

3. *Quòd Catholica Religio cum divinis Officiis arctè cohæreat.*

4. *Omnia controversa Dogmata ex Ceremoniis divinorum Officiorum contra Hæreticos posse defendi.*

5. *Quomodo divinorum Officiorum ratio ex Veteri Testamento ad Novum profluxerit.*

6. *De Sequentiarum auctoribus & origine bis, semel nominatis Auctoribus, semel de Sequentiarum delectu, quæ in Missali Coloniensi habentur.*

7. *De Hymnorum auctoribus quoque iteratò, primò generatim, secundò sigillatim : partim de Hymnis in Festis Sanctorum, partim de Hymnis in parte Feriali, seu de Tempore.*

8. *De Psalmis, Hymnis, Canticis, & Sequentiis, per Hæreticos corruptis.*

9. *De antiquitatibus & laudibus Collectarum Ecclesiasticarum.*

10. *Continet Collectas LXVI. Hieronymianas ad Psalmos.*

11. *Constitutiones & Decreta Romanorum*

Pontificum de partibus & institutis divinorum Officiorum.

12. *De origine & antiquitate Præfationum.*

13. *Bibliotheca instructissima variorum Auctorum de sacris Officiis.*

14. *Ex Sacramentalibus Thomæ Waldensis illustratur Officium divinum.*

Le second TOME est divisé en deux parties :

PARTE I. *Sanctorum Festa partis Hyemalis juxta ordinem Calendarii explicantur, præmissâ locorum communium Explicatione.*

PARTE II. *Sanctorum Festa Æstivalia juxta ordinem Calendarii exponuntur.*

Le III. TOME est aussi en deux parties :

PARS I. *Explicat totum Officium Feriale, seu de Tempore, tam Hyemale, quàm Æstivale, à principio Adventûs, rursus redeundo per circulum anni ad Adventum. Apponuntur variæ Liturgiæ.*

PARTE II. *Illustratur totum Officium Ecclesiasticum tam de Feriâ, quàm de Sanctis, ex antiquissimo ms. Missali Anglicano, nunquàm hactenus edito. Adjiciuntur de toto Officio Ecclesiastico Collectæ variæ antiquæ, nunquam antea editæ, ex vetustissimo deaurato Collectario, invento in Bibliothecâ ad S. Panthaleonem Coloniæ. Postremò annectuntur Collectæ* CL., *ad singulos Psalmos Davidicos accommodatæ.*

Le IV. TOME eſt encore en deux Parties : *In primâ examinantur Agendæ & Formulæ Lutheranorum : in alterâ Formula Precum, & Officia Calviniſtarum.*

1°. *Inter Agendas Lutheranorum principio magnum Cantuale, ſeu Miſſale Wittenbergenſe, examinatur.*

2°. *Pſalmodia Lucæ Loſſii.*

3°. *Peſtilens Libellus Nicolai Amſdorffii contra Horas Canonicas, Miſſam, & Adiaphora.* (f)

4°. *Diſcuſſio quatuor Agendarum, Lipſenſis, Wittenbergenſis, Norinbergenſis, Wyrtenbergenſis, conſtituitur.*

5°. *Refutatio Agendæ Ducis Bipontini.*

6°. *De Agendâ Mumpelgartenſi, & Reichenwilre.*

7°. *De Agendâ Magdeburgenſi.*

8°. *De Agendâ Erfurdenſium.*

9°. *De Enchiridio Cantionum Lutheri.*

10°. *De Ordinationibus Eccleſiaſticis, & Ceremoniis ſub Comite Palatino Otthone Henrico.*

11°. *De Agendâ Henrici Nicolai, Patris domûs Charitatis.*

12°. *Apologia de Ceremoniis, pro Adiaphoriſtis contra Antadiaphoriſtas.*

13°. *De Officiis Eccleſiaſticis contra Ni-*

(*f*) Imprimé à *Iène* en 1562. L'Auteur oſa y dire que le Chant des Heures Canoniales, & les Cérèmonies du Chœur, n'étoient qu'Idolatrie, auſſi bien que la Meſſe.

colaum Hemmingium, Doctorem Danum. (Voyez ci-devant la note *a*, p. 179.)

14°. *De Officiis Ecclesiasticis contra Martinum Kemnitium.*

15°. *Contra Agendam Bruinswicensem.*

16°. *Contra Agendam Niggenradensem.*

17°. *Correcta Ordinatio Missæ Cassandri.*

18°. *Ex Centuriis Fratris Nazi confutantur Officia Ecclesiastica Lutheranorum.*

19°. *Censura doctissimi viri Licentiati Alberti Heronis, Snecani, Canonici & Pastoris Gerrisemensis, de tribus Lutheranorum præcipuis Agendis, Wittenbergensi, Lipsensi, Saxonicâ, & Wurtenbergensi.*

20°. *Generalia Antidota contra Agendas omnes Adversariorum simul.*

21°. *Martini Lutheri sententia de Officiis Ecclesiasticis confutata.*

SECONDE PARTIE. 1°. *Enumerantur viginti Agendæ Calvinianæ.*

2°. *De Controversiis Puritanorum & Anglo-Calvinianorum in externâ Politiâ.*

3°. *Duæ Epistolæ Theodori Bezæ de Officiis Ecclesiasticis confutantur ex B. Hieronymo, & aliunde.*

4°. *Contra Rodolphum Hospinianum, Tigurinum, de originibus rerum sacrarum.*

5°. *De tribus Agendis Heydelbergensibus.* (imprimées en 1565. 1577. & 1588.)

6°. *Confutatio Ordinationum Calvinicarum, sicuti describuntur in variis eorum Synodis Belgicis.*

7°. *Examen Ordinationum Calvino-Papisticarum Ecclesiasticarum.*

8°. *Cœnæ Calvinianæ, & Lutheranæ, octuplex differentia.*

9°. *De decem vitiis Cœnarum Hæreticarum, in quibus distant à Cœnâ Catholicâ.*

10°. *Novæ Cœnæ Calvinianæ Descriptio, & Confutatio.* (Tirée de *Pierre van Opmeer.*)

11°. *Comparatio Cœnæ Calvinianæ, & Liturgiæ Catholicæ.* (Tirée du même.)

12°. *Cœnæ Calvinianæ nova erudita Confutatio.* (On renvoye ici à *Matthieu Galenus, Catech.* 124.)

13°. *Pro Missâ Catholicâ, contra Cœnam Calvinianam, Apologetica,*

14°. *De Missâ Flacci Illyrici.*

15°. *Abusus Cœnæ Calvinianæ; ex Philippo Dobereiner, in libro dicto* **Der Calvinisten Ikerrab.**

16°. *Variæ admirabiles opiniones Sacramentariorum recensitæ, de sacris Officiis, & confutatæ.*

17°. *Denuò de abusibus Cœnæ Calvinianæ.*

18°. *Ex Sandero, Nicolao Villagagnonio, Claudio de Sainctes; contra Officia Calviniana, & Praxin ac exercitium Religionis Anglo-Calvinianæ.*

19°. *De antiquâ Agendâ Argentoratensi* (de l'an 1513.)

20°. *Paralipomena de Officiis divinis.*

21°. *De Cœnâ Anabaptisticâ.*

22°. *Contra Agendam & Formulam Tigurinam* (de l'an 1532., en Allemand.)

23. *Contra irrisores Cultûs divini apud Colonienses. Schulting* en veut sur-tout à un Protestant de *Cologne*, nommé *Gérard Westerburg*, qui avoit publié un Traité Allemand, intitulé **Von dem grossen Gottes dienst der loblichen Statt Collen**; [c. d. Du grand service Divin de la louable ville de Cologne,] imprimé à *Strasbourg* chez *Wendelinus Richel* en 1545.

24. *Miscellanea generalia de sanctionibus Ecclesiasticis.*

25. *De consensu Græcæ & Latinæ Ecclesiæ in sacris Officiis.*

26. *De antiquitate & origine Missalium & Breviariorum.*

27. *De Agendis Catholicis.*

28. *De Pseudo-Martyrologiis.*

29. *De Articulis eleemosynariis.*

30. *De Missis privatis.*

31. *De laude B. Hieronymi in ordinatione divini Officii.*

32. *De Ceremoniis, Paralipomena.*

33. *De Formulis Officiorum Hæreticorum.*

34. *De Festis.*

35. *De Templis.*

36. *De cultu divino, per Sixtum V. aucto.*

37. *Hebræorum Officium pro Defunctis, & Litaniæ.*

38. *De antiquis Ritibus Græcorum.*

39. *De Horis Canonicis.*

40. *De Litaniis.*

41. *De Rosariis.*

42. *Testimoniis Hæreticorum Ritus Ecclesiastici confirmantur.*

43. *Cantionum, Hymnorum, Sequentiarum Confirmatio ex Cantionali Norinbergensi.*

44. *De Locis Communibus, cur, quibus, accommodati?*

45. *Ex Bibliothecâ SS. PP.*

46. *Cautio de Magdeburgensibus.*

47. *Quâ linguâ Divina peragenda.*

48. *De Horis Canonicis denuò.*

49. *De antiquitate Processionum.*

50. *Nova & adhuc exactior Cœnæ Calvinianæ Confutatio.*

4. *Ecclesiasticæ Disciplinæ libri sex, de Canonicâ & Monasticâ disciplinâ collapsâ restaurandâ. Coloniæ, Wilhelmus Lutzenkirchen*, 1599. in-8°., pp. 831.

5. *Thesauri Antiquitatum Ecclesiasticarum, è septem prioribus Annalium Baronii Tomis, cum singularibus scholiis adversùs Centurias Magdeburgensium, & Calvinistas, Tomus primus. Studio & industriâ Cornelii Schultingii Steinwichii, Coloniæ S. Theol. Licentiati & Professoris, ad S. Andream Canonici. Coloniæ Agripp., Stephanus Hemmerden*, 1601. in-12., sept volumes. Je n'ai pas vû les trois prémiers.——*Tomus quartus. Ibid., idem*, 1601. in-12., pp. 308. ——*Tomi quintus & sextus. Ibidem, idem*,

1601. in-12., pp. 229.——*Tomus ſeptimus. Ibid.*, *idem*, 1601. in-12., pp. 180., avec un Appendix de 4. pages. Ce Recueil eſt tiré en grande partie des Annales de *Baronius*, comme l'Auteur l'avoue hautement. *Pompeio Sarnelli*, Evêque de *Biſiglia*, nous a donné quelque choſe de ſemblable dans ſes *Lettere Eccleſiaſtiche*. La méthode manque dans l'un & dans l'autre ouvrage : mais ce défaut eſt beaucoup moins ſenſible dans le dernier, qui eſt d'ailleurs mieux raiſonné.

6. *Tragi-Comœdia Conſtantini Magni, primi Chriſtiani Imperatoris, & S. Helenæ. Coloniæ Agripp.*, 1602. in-12.

7. *Bibliotheca Catholica, & orthodoxa, contra Summam totius Theologiæ Calvinianæ, in Inſtitutionibus Joannis Calvini, & Locis Communibus Petri Martyris breviter comprehenſam. Vel potiùs Variæ Lectiones & Animadverſiones contra libros Inſtitutionum Joannis Calvini. Coloniæ Agripp., Stephanus Hemmerden*, 1602. in-4°., quatre tomes en deux volumes.

8. *Refutatio totius Theologiæ Calvinianæ, præcipuè verò quatuor librorum Inſtitutionum Johannis Calvini. Coloniæ Agripp., Hermannus Hoberg*, 1604. in-4°.

9. *Hierarchica Anacriſis ; ſeu Animadverſionum & variarum Lectionum libri ſexdecim, adversùs varios Calviniſtarum de Politiâ Eccleſiæ libros, & Synodos ab iis celebratas.*

Coloniæ Agripp., *Stephanus Hemmerden*, 1604. in-fol. On trouve ici une liſte raiſonnée des *Colloques*, ou des Conféren-ces, qui ſe ſont tenues 1°. entre les Proteſtans & les Catholiques. 2°. entre les Luthèriens & les Calviniſtes. 3°. entre les Luthèriens de diffèrens partis. 4°. entre les Calviniſtes d'une part, & de l'autre les Anabaptiſtes, les Remontrans, ou les Sociniens. L'Auteur fait enſuite la revue de tous ces Colloques, & montre combien ils ſont diffèrens des Synodes qui ont été tenus dans l'Egliſe Catholique dépuis le prémier ſiècle juſqu'au ſeizième. Après cela il vient aux *Synodes* convoqués par les P. R., & les réfute en gènèral dans ſon dixième livre, & en particulier dans les quatre ſuivans.

Schulting eut deux frères plus agés que lui : 1°. *Conrade*, Licencié, ou Docteur en Droit, qui fut Député des Etats de l'Over-Yſſel, & employé à des négociations en pays éloignés. 2°. *Pierre*, Docteur en Droit, qui hérita, après *Conrade*, de la maiſon paternelle. Celui-ci fut pendant vingt-huit ans Conſeiller-Penſionaire de la ville de *Cologne*, à laquelle il rendit des ſervices importans. Il ſervit auſſi fort avantageuſement la Religion dans des tems orageux, & enfin il ſe rendit utile au Collège *Laurentianum*.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Sweertius*, 196. *Val. André*, 164. *Miraei Scriptores saeculi XVII.*, *n.* 164. *p.* 267. *Hartzheim*, *Biblioth. Colon.*, *p.* 66. *Sainjore* (ou *Rich. Simon*,) *Biblioth. Critique*, *T. II.* 263–283.

Mr. (*J. S.*) *Versnede*,

MINISTRE de l'Eglise Protestante des Wallons à *Mastricht*, publia en 1754.

Les commencemens & les progrès de la vraie Piété, ou Exposition des différens états, dans lesquels un Chrétien peut se trouver par raport à son Salut. Avec des Méditations ou des Prières convenables au sujet de chaque chapitre. Par P. Doddridge, Docteur en Théologie. Traduit de l'Anglois par J. S. Versnede..... Bâle, 1754. in-12. It. *Lausanne*, *François Grasset*, 1758. in-12., pp. 293. Le Traducteur a suivi le stile ordinaire aux Prédicateurs de sa Communion, comme on peut le remarquer particulièrement dans la Prière, qui vient après le chap. XIII. Le Pécheur pénitent y dit: « *Convaincs-moi*, ô Esprit saint, *de » péché, de justice, & de jugement!* (a.) » Fais-moi sentir, que je me suis perdu » moi-même; mais qu'*en Dieu* seul *est » mon aide*; (b) en Dieu, dis-je, par

(a) Jean XVI. 8. (b) Osée XIII. 9.

» Jésus-Christ; pour l'amour duquel seul, » il étendra jusques à moi ses compassions, » & m'accordera son secours, selon » l'office dont tu t'es chargé *près de* » *Christ :* (c) & daigne me le *communi-* » *quer !*.... Que par une heureuse expè- » rience je puisse savoir ce que c'est, » qu'être *pressé* par la charité de Christ....! » Puissé-je être *rongé de zèle* pour son » service » (*d*) &c.

☞ *Voyez cette Traduction.*

(*c*) Jean XVI. 15. (*d*) Pseaume LXIX. 10.

Jean Hay, ou *Joannes Hayus*,

ÉTOIT DE *Dalketh*, ou *Dalkeith*, petite & ancienne ville d'Ecosse dans le *Mid-Lothian* (a) au Sud-Est d'*Edimbourg*. Il naquit vers l'an 1544., vraisemblablement de la famille de son nom, qui est très-distinguée en Ecosse, & qui a produit quantité de grands hommes. Ayant fini ses prémières études, il entra dans la Compagnie de Jésus au Collège Romain en 1562. On le chargea dépuis d'enseigner la Théologie, les Mathèmatiques, & la langue Hébraïque; c'est ce qu'il fit

(*a*) Ou la *Lothiane du milieu.* La Lothiane (*Laudiana*) est une province de l'Ecosse méridionale, bornée au Nord-Est par la mer d'Allemagne. Elle passe pour la plus belle, la plus fertile, & la plus peuplée de toute l'Ecosse.

avec ſuccès, & pendant un grand nombre d'années, d'abord en Pologne, puis en France, particulièrement à *Tournon*, (b) où il étoit en 1582. & en 1588., enſuite à *Anvers*, où je le trouve en 1603., & enfin à *Pont-à-Mouſſon*, où il fut Chancelier de l'Univerſité. C'eſt-là qu'il mourut le 21. (*c*) mai 1607., agé de plus de 60. ans. (*d*) Je crois que ſon ſéjour dans les Pays-Bas fut au moins de treize ans, & c'eſt ce qui m'a engagé à lui donner place dans ces Mémoires. En allant de Pologne en France, il eut une conférence ſur des matières de Controverſe avec *Jean Pappus*, Profeſſeur en Théologie, & avec *Jean Sturmius*, fameux Humaniſte, & adroit Négociateur, mais très-petit Théologien. On ne dit pas quel fut le fruit de cette Diſpute. Le Père *Hay* avoit un ſavoir fort étendu. Il étoit éloquent, bon Philoſophe pour le tems où il vécut, fort laborieux, parfaitement ſoumis à ſes ſupèrieurs, & plein de zèle pour la cauſe de l'Egliſe. Il ne buvoit point de vin.

(*b*) Petite ville du haut Vivarais en Languedoc, ſituée ſur le Rhône. Les Jéſuites y ont eu un de leurs plus beaux Collèges.

(*c*) Et non pas le 27., comme on le lit dans le dernier *Moreri*.

(*d*) Les Bibliothècaires des Jéſuites ont remarqué, que l'Univerſité de *Pont-à-Mouſſon* perdit la même année un grand Protecteur, dans la perſonne de Charles III., Duc de Lorraine.

Nous avons de lui les Ouvrages ſuivans :

1. *Démandes propoſées aux Miniſtres Eſcoſſois.* En Ecoſſois. It. traduites en François par le P. *Michel Coyſſard*, Jéſuite Auvergnac, mort à *Lyon* le 10. juin 1623. Un Calviniſte, peut-être *Théodore de Bèze*, y oppoſa une brochure intitulée : *Reſponſe aux cinq prémières Démandes de Jean Hay aux Miniſtres Eſcoſſois :* 1586. in-12°. Le P. *Hay* ſe défendit par ſon

2. *Apologie des Démandes propoſées aux Miniſtres Eſcoſſois.* En François.

3. *Deux livres de Diſputes contre un Miniſtre anonyme* (de *Nîmes* en Languedoc.) *Lyon*, *Jean Pillehotte*, 1584. in-4°. Ces Diſputes ſont apparemment la ſuite d'une Thèſe, que notre Auteur ſoûtint à *Tournon* en 1582., & qu'il envoya aux Miniſtres de *Nîmes*. *Jean de Serres*, (e) l'un de ces Miniſtres, eut commiſſion d'y répondre, & publia pour cela quatre Opuſcules, imprimés, partie à *la Rochelle*, partie

(*e*) Ou *Joannes Serranus*, né avant le milieu du XVI. ſiècle dans l'une des provinces méridionales de la France. Il étudia les Belles-Lettres & la Philoſophie à *Lauſanne*, puis la Théologie Calvinienne en France juſqu'en 1572., que le maſſacre de la *Saint-Barthèlemi* l'obligea de repaſſer à *Lauſanne*. On croit qu'il fut enſuite Miniſtre à *Montelimart* (dans le Bas-Dauphiné,) & à *Orange*, petite ville fort connue, & près de laquelle il poſſèdoit un petit fief, d'où il a tiré ſon nom. Il exerçoit ſûrement le Miniſtère à *Nîmes* en 1582. Quelques-uns rapportent qu'il renonça au Calviniſme. Il mourut en 1598., empoiſonné, dit-on, à *Génève*, auſſi bien que ſa femme.

partie à *Génève* en 1586. 88. & 94., in-12. Les deux prémiers parurent au nom de l'Université de *Nîmes*, & les deux autres sous celui de l'Auteur. Ils sont intitulés : *Anti-Jesuita primus* (*secundùs*, *tertius*, & *quartus*,) *seu Responsio*, *Expostulatio*, *Defensio*, *pro verâ Ecclesiæ Catholicæ auctoritate*, *adversùs Jesuitas Turnonenses*, & *Joannem Hayum*. Suivant les Continuateurs de *Moreri*, « le P. *Hay* a » composé un livre contre *L'Anti-Jésuite*, » Ouvrage attribué à *Jean de Serres*, & » qu'on croit être le même, dont parle le » P. *Richeome* au sujet de l'*Anti-Coton*. » Ce livre du P. *Hay* est peut-être celui qui a pour titre :

x. Hellebore pour Jean de Serres; qui n'a pas été imprimé, mais qui se conserve en Mſ. chez les Jésuites de *Rome*.

4. *L'Antimoine*, ou Réplique *aux Responses de Théodore de Bèze. Tournon*, *Claude Michel*, 1588. in-12.

5. *Sixti Senensis Bibliotheca sancta*; *cum Scholiis Joannis Hay*. *Lugduni*, *Sibylla à Porta*, 1591. in-fol. It. *Ibid.*, *Stephanus Servin*, 1502. (ou 1593.) in-fol. L'Ouvrage est marqué ainsi dans le *Programma* : *Sixti Senensis... Bibliotheca sancta*; *ab Auctore*, *antequam ex humanis excederet*, *recognita & aucta*, *atque novâ Chronographicâ Tabulâ*, *secundùm temporum collationem*, *locupletata : nunc verò à Joanne Hay*, *Scoto*,

Soc. Jesu, plurimis in locis à mendis expurgata, atque scholiis illustrata. Le P. *Hay* fit fort bien de rendre ce livre plus commun. Il est savant, curieux, utile, & estimé universellement. L'Auteur y fait la Critique du texte & des versions des livres de l'Ancien Testament, & donne les moyens de les expliquer. On y trouve aussi d'excellentes Remarques pour l'intelligence des Pères. *Sixte de Sienne* mourut à *Gènes* en 1569. à 49. ans. Il avoit été Juif, puis Cordelier, ensuite rélaps, condamné au feu, & sur le point d'être exècuté, lorsque S. Pie V., alors Cardinal, le tira des mains des Inquisiteurs, & le fit passer dans l'Ordre de S. Dominique, dont il a été l'un des plus grands ornemens par son savoir & par sa piété.

6. *Japponiensis Imperii admirabilis Commutatio, exposita Litteris ad Reverendum admodùm P. Claudium Aquaviva, Praepositum generalem Soc. Jesu; quas ex Italis Latinas fecit Jo. Hayus, Dalgattiensis Scotus, de eâdem Societate. Antuerp., Vidua & heredes Joan. Belleri,* 1604. in-12., pp. 92. sans la dédicace du Traducteur, qui est datée d'*Anvers* en 1603., & adressée à *Gaston Spinola*, Comte de *Bruay*, Chevalier de S. Jacques, Conseiller de Guerre de *Philippe III.*, Chambelan de l'Archiduc *Albert*, Maitre des Ecuries de ce Prince, Gouverneur du Duché de Lim-

bourg & des Pays d'Outre-Meuse, &c. L'Ouvrage ne consiste qu'en une Lettre du P. *Valentin Carvaglio*, écrite de *Nangazaki* le 25. février 1601. Elle contient ce qui s'étoit passé au Japon depuis le mois d'octobre de l'année précédente. Les Chrêtiens y jouissoint d'une espèce de calme, après des persécutions, qui furent renouvellées peu après, & qui aboutirent à bannir le Christianisme de cet Empire, sans qu'on voye aucun jour, pour l'y reporter.

7. *Litteræ Peruanæ*, ou les Lettres des Jésuites Missionaires au Pérou. *Antuerp., Martin. Nutius*, 1605. in-12.

C'est le P. *Hay*, qui fut le Maitre de *Valère André* pour la langue Hébraïque.

☞ *Aleg.* 248., & 343. *Val. André Biblioth. p.* 852. *Niceron*, *T. IV. pp.* 316-325., & *T. X. part. I. pp.* 152. 153. *Le Moreri de* 1759. *T. V. Lett. H. p.* 546.

Adolphe van Meetkercke, ou *Adolphus Mekerchus*,

CHEVALIER, naquit à *Bruges* en 1528. vers le commencement d'avril. Il descendoit d'une famille noble de cette ville, qui portoit de Gueules, à deux épées d'argent passées en sautoir, & qui tiroit son nom d'un village situé entre *Bruges* & *Blanckenberg*. Il fut le troisiè-

me fils de *Jacques van Meetkercke*, Echevin du *Franc de Bruges*, (a) & de *Colette van Maulde.* Il fit de bonnes études dans sa jeunesse, & se rendit assez habile dans les langues Grecque & Latine, dans la Jurisprudence, dans la Politique & dans l'Histoire; ce qui le conduisit de bonne heure aux emplois publics. On le fit Trésorier, Pensionnaire, & Conseiller perpètuel du Franc de *Bruges.* S'étant déclaré en faveur des Etats revoltés contre *Philippe II.*, il fut député en Angleterre avec le Marquis d'*Havrech* en 1577., pour y demander de l'argent & des troupes à la Reine *Elisabeth* contre *D. Juan d'Autriche.* On le mit un peu après du nombre des Députés, chargés de solliciter diverses choses pour les Etats auprès de ce Génèral. En 1579. il se rendit à *Cologne*, pour y travailler à la *Pacification*, qui fut conclue en cette ville, où il arriva le 4. mai de cette année. En 1580. le Duc d'*Alençon*, se portant pour Comte de Flandre, le nomma Président du Conseil de cette Province. *Meetkercke* s'étant ensuite attaché au Comte de *Leicestre*, ce Seigneur le fit entrer dans le nouveau Conseil-Privé, qu'il établit pour règler les affaires Politiques & Militaires des Flamands, qui suivoient sa fortune. Le mê-

(*a*) Son ayeul *Jacques van Meetkercke*, seigneur de *Marck*, avoit eu la même charge, & avoit épousé *Barbe d'Hault.*

me Comte lui donna rang parmi les Commissaires chargés d'examiner s'il convenoit d'admettre désormais les Ecclésiastiques, en qualité de Députés, pour les affaires du Gouvernement de ces Provinces. Le 4. octobre 1586. *Meetkercke* assista aux délibèrations, qui se firent à *Leyde* dans l'hôtel de *Côme de Pescarengis*, pour livrer cette ville au Comte de *Leicester*. Le Prince *Maurice d'Orange*, qui en fut informé, & qui fit mourir quelques-uns de ceux, qui avoient eu part à ce complot, excepta nommément notre Auteur de l'amnistie, qu'il accorda aux autres. *Meetkercke* prit alors le parti de se retirer au plûtôt en Angleterre, où il passa le peu d'années, qui lui restoient à vivre. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de son fils aîné, lui causa une maladie, dont il mourut à *Londres* le 6. octobre 1591. dans la 64e (*b*) année de son age, laissant un Mémoire, écrit de sa main, où il témoignoit sans ambiguité, qu'il n'y a pas de vraye Religion hors l'Eglise Catholique-Romaine. Dans le même papier, il exhortoit sa fille *Anne* de retourner à *Bruges*, & d'y professer hautement la Foi de ses Ancêtres. Cette Exhortation eut son effet : mais elle n'empêcha pas, que le défunt ne fût enterré

(*b*) Et non pas dans la soixante-sixième, comme le dit M. *Foppens*.

avec une épitaphe toute Huguenotte, que l'on plaça dans l'Eglise de S. Paul de *Londres*, & qui étoit conçue en ces termes:

Deo Trino & Uni, Opt., Max., sacrum: ac æviternæ memoriæ nobilissimi, honoratissimi, omnique virtutum & eruditionis genere, præstantissimi viri Domini Adolphi à Meetkercke, Brugensis, Equestris Ordinis, summi Flandriæ Concilii Præsidis dignissimi & justissimi, in creandis per Flandriam urbium civitatumque Magistratibus Legati perpetui: qui difficillimis Belgarum temporibus illustrem locum Consiliarii Statûs in supremo trium Ordinum Belgicarum provinciarum Senatu, multis Principibus junctus Collega, plusquam decennium sustinuit: Legationes quoque, eorumdem Ordinum nomine, apud varios Germaniæ superioris & inferioris Principes, Regem Galliæ, ejusque fratrem Principem Alençonium, tum etiam apud serenissimam hanc Angliæ &c. Reginam, Principi Havræo factus Collega, summis de rebus, maximâ fide, summâque cum laude obiit; eximiæ cognitionis, cùm Jurisprudentiæ, tum Historiæ, famâ celeberrimus: nec minùs à bonarum Artium, humanarumque disciplinarum & linguarum, præsertim Latinæ, & Græcæ (quarum posterioris fuit Restaurator) eruditione commendatissimus: quodque primùm omnium est, pietatis in Deum & homines, veritatis Euangelicæ, & justitiæ, cultor studiosissimus: cujus caussâ, omnibus supradictis honoribus re-

lictis, exilium, etiamsi ipsi in suâ senectute durum, tamen libens Christi caussâ suscepit, nullo Hispani auro, vel ingentibus pollicitationibus, quibus à recto instituto dimovere eum conabantur, expugnabilis. Is natus annos LXIII. menses VI., pridie nonas octobris, anno post natum Messiam Salvatorem nostrum cIↄ. Iↄ. XCI., *ex hac periturâ ad perennem vitam emigravit, cùm ex duabus nobilissimis selectissimisque uxoribus, tam virtute, quàm genere clarissimis, Dominâ Jacobâ Cervinâ, & Dominâ Margaretâ à Lichtervelde, plurimos suscepisset utriusque sexûs liberos; ex quibus moriens sex, ex quâlibet uxore videlicet tres, reliquit superstites: ex priore Balduinum, qui, cæso nuper in expugnatione Daventriæ fratre suo primogenito D. Nicolao, militum Duce fortissimo, militibus dicti fratris sui à serenissimâ Angliæ Reginâ est præfectus: Adolphum patri cognominem, à fratre in ordine militari secundum: & filiam Annam, uxorem clarissimi viri Domini Pauli Knibbii, Jurisc., sereniss. Daniæ Regis Consiliarii; ex posteriore filium anniculum Eduardum, & duas filias Elisabetham & Salomen, tres liberalissimæ indolis & formæ infantes. Cui placidè in Christo, humanæ gentis Sospitatore, obdormienti, hoc meritis ipsius debitum mortale monumentum immortalis amoris & reverentiæ Petrus ab Heyla, dictus Verheila, Brugensis Jurisc., popularis civis, & amicus ejus mœstiss. pos.*

Meetkercke avoit pour Symbole deux Mains dextres, l'une armée, & l'autre sans armes, avec une troisième sortant des nues, & tenant les deux prémières. On lisoit au bas de cette figure :

ΦΙΛΟΙΣ ΕΧΘΡΟΙΣΤ' ΑΔΕΛΦΟΣ.

Quid manus armata est? Hostis. Quidnam altera? Amicus.
Tertia? Meetkerkus, qui manum utramque capit.
Quid Græcæ voces? Et amico frater & hosti.
Vocum harum interpres vita, Mekercke, tua est.

On voit son portrait dans la Bibliothèque de M. *Foppens*, p. 7. Sa prémière femme, *Jacqueline de' Cerf*, étoit d'une famille noble, qui porte d'Or au massacre de Cerf de gueules: elle donna à son mari quatre fils, & une fille. 1°. *Nicolas van Meetkercke*, qui, après avoir acquis de profondes connoissances dans les Belles-Lettres, se jetta dans le parti de l'épée, & fut tué au siège de *Déventer* le onze juin 1591., agé de près de 30. ans. 2°. *Antoine*, tué près de *Zutphen* le 7. octobre 1586. (c) 3°. 4°. *Bauduin*, & *Adolphe*,

(c) On voit leur tombeau à *Déventer* dans l'Eglise de S. Lébouin, avec cette inscription : *Consilio & armis. Nicolao & Antonio, nobilis viri Adolphi à Meetkercke, Præsidis Flandriæ, filiis, qui ambo pro patriâ fortiter occubuere, Balduinus & Adolphus, fratres natu minores, commilitones Posuere. Obierunt, hic in obsidione propugnaculi ad Zutphaniam, tormento verberatus, Non. octob., stylo novo, M. D. LXXXVI., annos natus XIX., menses V: ille in oppugnatione Daventriæ, ad impetum ultrò inter primos vocatus, sclopetoque ictus, III. id. jun. M. D. XCI., annos natus paulò minùs XXX., cùm priùs Tribunus milit. in expeditione Lusitanicâ, auspiciis Reginæ Angliæ, ordines duxisset.*

qui ſurvècurent à leur père, & demeurèrent attachés au ſervice de la Reine *Eliſabeth.* 5°. *Anne*, Dame de *Coudette*, qui vécut & mourut très-pieuſement à *Bruges*, étant veuve de *Paul Knibbe*, Conſeiller du Roi de Danemarc. Elle fut enterrée chez les pauvres Clariſſes de cette ville, dans le tombeau de *Jean de Cerf*, ſieur d'*Hagendorn*, & de ſa femme *Cornèlie van Maulde*, veuve de *Jacques van Meetkercke*, Chevalier, ſeigneur de *Marck*, & bourguemaitre du Franc de *Bruges.* On a vû que notre Auteur laiſſa de ſa ſeconde femme un fils, & deux filles, mais dont on ne nous apprend rien. Je trouve qu'il eut deux ſœurs, nommées *Eléonore* & *Adrienne*, qui furent Chanoineſſes à *Maubeuge*; ces démoiſelles avoient les quartiers ſuivans: *Meetkercke*, *Waerſenaer*, *d'Hault*, *Baenſt* : *Maulde*, *Loyaucourt*, *Van den Berghe*, *Bailleul.* Voici ce que nous avons d'*Adolphe van Meetkercke :*

1. *De veteri & rectâ pronuntiatione linguæ Græcæ, Commentarius. Acceſſit Appendix de Græcorum Accentibus; cum Scholiis. Brugis Flandror., Hub. Goltzius*, 1565. in-8°. It. *Antv.*, 1576. in-12. It. dans le Recueil publié par *Sigebert Haverkamp* ſous ce titre: *Sylloge Scriptorum, qui de linguæ Græcæ verâ & rectâ pronunciatione Commentarios reliquerunt, &c. Lugd. Bat., Gerardus Potvliet*, 1736. in-8°. *Meetkercke* y ſoutient

avec fondement qu'il faut prononcer le *β*, comme le *b* Latin : le *γ* devant *ε*, *η* & *ι*, comme devant l'*α* : le *δ*, comme notre *d* : l'*η*, comme l'*e* long : le *κ*, comme *k* : l'*υ*, d'un son mitoyen entre l'*i* & l'*u* : l'*αι*, comme dans l'Allemand *Kaiser :* l'*αυ*, comme dans *Aula :* l'*ευ*, comme *eu* dans *Euge :* l'*ει*, d'une manière à faire entendre l'*e*, & non pas comme un simple *i :* l'*οι*, de sorte qu'on entende l'*o*. *Grégoire Martin*, dont je parlerai ailleurs, attaqua *Meetkercke* sur tous ces points.

2. *Kalendarium perpetuum, sive Ephemeris syllabica dierum Festorum Ecclesiæ Romanæ.* A la suite du précèdent, de la prémière édition, & peut-être aussi de la seconde.

3. Μόσχου τοῦ Σικέλου, καὶ Βίωνος Σμυρναίου Εἰδύλλια. *Moschi Siculi, & Bionis Smyrnæi, Idyllia, quæ quidem exstant, omnia, hactenus non edita. Accessit Phanoclis Elegia, & alia Propertii. Omnia Latinè, tam solutâ oratione, quàm carmine reddita, doctissimorumque virorum Scholiis illustrata. Brugis Flandrorum excudebat Hubertus Goltzius, anno M. D. LXV.* Grand in-8°. Voici le contenu de cette édition :

Page 3. Epitre dédicatoire de *Meetkercke* à *Marc Laurin*, seigneur de *Waterfliet*, datée de *Bruges* le 15. janvier 1565.

Page 5. *Moschi & Bionis Vitæ.*

Pages 6. 8. 10. &c. Les Idylles de *Mos-*

chus en Grec, avec la verſion Latine en proſe, pages 7. 9. 11. &c.

Page 32. Les Idylles de *Bion*, de même.

Page 42. L'Elègie de *Phanocle*, de même. Tout cela eſt accompagné de quelque peu de Notes.

Page 46. *Moſchi & Bionis Idyllia, Latino carmine reddita* (par *Ange Politien*, par *Eobanus Heſſus*, & par *Henri Eſtienne.*)

Page 66. *Phanoclis Elegia, interprete Adolpho Mekercho.* En aſſez mauvais vers.

Page 67. *Propertii Elegia, ex libro ſecundo : Quicumque ille fuit, &c.*

Page 68. La même en vers Grecs, par *Henri Eſtienne.*

Page 69. Verſion Latine de cette verſion Grecque, faite de mot à mot.

4. *Theocriti Syracuſani Epigrammata, carmine Latino reddita.* Avec les *Parerga Poëtica* de *Jean Poſthius :* (Heidelb.) *ex typographeïo Hieronymi Commelini*, 1595. in-8°. *Sweertius* & *Valère André* marquent cet Ouvrage, comme imprimé à *Wirtſbourg.*

5. Il a travaillé avec les Frères *Laurin*, ou *Lauwereys*, & avec *Jean Stadius*, aux *Faſtes Conſulaires*, aux *Vies des Empereurs Romains*, & à la *Grande Grèce*, tous Ouvrages publiés par *Hubert Goltzius*, & dont il ſera parlé dans la ſuite de ces Mémoires.

α. *Sweertius* donne encore à *Meetkercke* *Poëmata varia*, peut-être imprimés en feuilles volantes. Et

β. Un Traité *de Tumultibus Belgicis*, qui se gardoit en Mſ. chez les Héritiers de l'Auteur.

M. *de Thou* (d) & *Valère André* se sont trompés, en lui attribuant la rédaction des *Actes de la Pacification de Cologne*, & les Notes qui les accompagnent. *Bayle* (e) s'est trompé de même, en les attribuant à *Théodore Koornhert*, ou *Coornhert*. C'est *Aggée Albada*, qui fit cette rédaction, & ces Notes. J'en parlerai à son Article.

☞ *Peeter Bor*, *edit.* 1621., *T. II. lib.* x. *folio* 304. *verso*, & *lib.* XIII. *folio* 103. *verso*, & *T. III. lib.* XXII. *folio* 11. *recto*, & *T. IV. lib.* XXIII. *folio* 64. *recto*, & *lib.* XXVIII. *foliis* 28. & 29. *Sanderi Flandria illuſt.*, *ult. edit. II.* 154. *Sweertius*, 92. *Val. André*, 5. & 6. *Revii Daventria illuſtr.*, 526-528.

(d) *Hiſt. Lib. XVIII. n.* 25.
(e) Dictionaire, *v. Koornhert.*

Adrien van Cattenburgh

NAQUIT à *Rotterdam* le 2. novembre 1664., & y fit apparemment une partie de ses études. Après les Humanités, & peut-être la Philosophie, il s'appliqua à la Théologie Arminienne, dans

laquelle il paroit avoir eu pour Maitre *Philippe van Limborch*, qui l'enseigna dans *Amsterdam* jusqu'en 1712. Je crois que *Cattenburgh* lui succèda en cet emploi. Du moins il est certain qu'il en obtint un semblable vers le même tems, & dans la même ville. Il le remplit au moins l'espace de vingt cinq ans, & il l'exerçoit encore en 1737., approchant de sa 74e année. Je ne sais rien de lui depuis cette époque. Il a donné au public les Ouvrages suivans :

1. *Vœu Chrêtien & salutaire, en faveur de l'Eglise* [Arminienne] *de Rotterdam, prononcé par Adrien van Cattenburgh, lorsqu'il eut été appellé à Amsterdam, pour y être Professeur en Théologie chez les Remontrans.* En flamand. (*a*) *Rotterdam*, 1712. *in*-4°.

2. *Spicilegium Theologiæ Christianæ Philippi à Limborch, SS. Theologiæ inter Remonstrantes Professoris celeberrimi; variis Dissertationibus Historico-Ecclesiasticis, multisque ad Praxim promovendam pertinentibus refertum. Amst.*, *Balthasar Lakeman*, 1726. *in-fol.*, pp. 1129., sans compter la Préface, & l'*Index rerum & verborum.* Ce que *Cattenburgh* y dit du Serment *Lib. IV. cap.* 29., a été attaqué par un Menno-

(a) *Christelyke Heilwensch aan de Remonstrantsche Gemeente te Rotterdam; uitgesproken door Adriaan van Cattenburgh, na zyn beroep tot Professor der H. Theologie onder de Remonstranten te Amsterdam.*

nite, nommé *Abraham Verduin*, dont je parlerai ailleurs. C'eſt dans l'Appendix de la *Théologie Chrétienne* de ce dernier imprimée en Flamand à *Harlem* en 1729. Cet Appendix a paru ſéparément en Latin, ſous le titre d'*Examen Argumentorum viri Rev. Adriani à Cattenburg.... pro Neceſſitate Jurisjurandi..... Amſt.*, 1729. *in-12°.*

3. *Hiſtoire de la Vie du ſieur Hugues Grotius, depuis ſa naiſſance juſqu'au tems, qu'il fut nommé Ambaſſadeur de la Reine & du Royaume de Suède à la Cour de France; par Gaſpar Brandt. Avec la continuation, juſqu'à ſa mort, par Adrien van Cattenburgh*, &c. En flamand. (*b*) *Dordrecht & Amſterdam*, 1727. *in-fol.*, deux petits volumes.

4. *Bibliotheca Scriptorum Remonſtrantium; cui ſubjunctum eſt Specimen Controverſiarum inter Remonſtrantes, & Socinum ejuſque aſſeclas, exhibitum ipſiſſimis Scriptorum verbis. Amſt., Balthaſar Lakeman*, 1728. *in-12.*, pp. 164. & 147. La Bibliothèque des Remontrans n'eſt qu'une ſimple liſte de leurs Ouvrages, avec deux ou trois lignes

(b) *Hiſtorie van het leven des heere Huig de Groot, beſchreven tot den aanvang van zyn gezantſchap wegens de Koninginne en Kroone van Zweden aan't Hof van Vrankryk; door Caſpar Brandt: en vervolgt tot zyn doodt door Adriaan van Cattenburgh. Met een Aanhangzel der zelve Hiſtorie, &c.*

sur la vie de quelques-uns de ces Ecrivains. Le *Specimen &c.* est un Recueil de passages, tirés des écrits de divers Remontrans, & opposés à d'autres passages, tirés des écrits des principaux Sociniens. *Cattenburgh* vouloit prouver que les Gomaristes ont tort d'imputer aux prémiers les erreurs des seconds. Il se peut qu'il ait réussi à laver quelques Arminiens de l'accusation de Socinianisme : mais il est toujours vrai que plusieurs en ont été justement soupçonnés, & que quelques-uns en ont été bien convaincus.

5. *Adriani à Cattenburch, SS. Theologiæ inter Remonstrantes Professoris, Syntagma Sapientiæ Mosaïcæ ; in quo multa ex prioribus Mosis libris eruuntur contra Atheos ; Deistas, & Libertinos : variaque illustrantur de antiquitate multarum Artium & Scientiarum. Amst., Martinus Schagen, 1737. in-4°.*, pp. 349. Il y a de l'érudition dans cet Ouvrage, & l'Auteur y traite des matières curieuses : mais il manque d'ordre & de précision ; d'ailleurs son stile n'est pas correct. Il préparoit en 1728.

α. *Compendium Theologiæ Christianæ* (Philippi à Limborch,) *ejusque Spicilegii.*

β. *Spicilegium ad libros sextum & septimum Theologiæ Christianæ Ph. à Limborch.*

7. Et d'autres Ouvrages, qui n'ont apparemment pas vû le jour.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages*, & *sa Bibliothèque pp.* 31---33.

Jacques van Toor, ou *Taurinus*;

AUTRE Ecrivain de la Société des Remontrans, mais beaucoup plus ancien que celui qui précède. *Taurinus* fut fait Prédicant à *Utrecht*, & se déclara du parti des Arminiens. Ayant publié son Traité *de la Tolérance* en 1616., il eut le chagrin de se voir non seulement destitué de son emploi, mais encore banni à perpétuité du pays. Ses ennemis non contens de ce châtiment, firent mettre sa tête à prix, & promettre mille florins de recompense à celui qui le livreroit vif, ou mort. Il vivoit, & écrivoit encore en 1618. Je ne sais, combien il alla par-delà cette année. Tous ses Ouvrages sont en langue Flamande. Les voici :

1. *De la Tolérance mutuelle que se doivent également les Ministres, & les simples membres de l'Eglise, malgré la diversité de leurs sentimens sur quelques points de doctrine. Ouvrage, où l'on réfute le livre, que Jacques Triglandt a publié sous le titre imposant*

ſant du Chrêtien Modéré. Tome prémier. Utrecht, 1616. in-4°. —— *Tome ſecond, où l'on explique plus à fond certaines expreſſions employées par Jacques Taurinus dans le prémier Tome. Adreſſé à MM. les Ecoutète, Bourguemaitres, Echevins, & autres Magiſtrats de la ville d'Amſterdam.* (a) *Avec le Poſtillon. Ibid.*, 1616. in-4°. Je parlerai ailleurs de *Triglandt.*

2. *Courte Introduction.... propoſée par Gérard de Ville-Franche.* (b) 1612.

3. *Précis de quelques Lettres touchant les troubles excités dépuis peu dans Amſterdam. Avec un Diſcours à tous les bons Patriotes.* (c) 1617. in-12., en Flamand. It. en Latin. On étoit las à *Amſterdam* d'argumenter pour ou contre l'Arminianiſme : il fallut en venir aux mains. Les Remontrans Wallons ayant tenu quelques dimanches de ſuite leurs aſſemblées à part,

(a) *Van de onderlinge Verdraagſaamheit, die ſoo wel de Predikanten, als gemeine Lidmaten, niet tegenſtaagde verſcheidenheit van gevoelen in eenige leerpoincten, met malkander in liefde behoren te onderhouden; tegen Jacobi Triglandii (t' onrecht genaamden) Rechtgematigden Chriſten. Eerſte deel —— Naarder Opening, dienende tot grondige aanwyſinge van eenige manieren van ſpreken, gebruikt by Jacobus Taurinus in zyn eerſte deel van de onderlinge Verdraagſaamheit, geſtelt aan de eerenfeſte, achtbare, wyſe, diſcrete heeren, Schout, Burgermeeſters, Schepenen, en Vroedſchappen van Amſterdam.*

(b) *Kleine Wegwyſer, geſtelt door Gerard van Vryburg.*

(c) *Inhout van eenige Brieven aangaande de beroerte, binnen Amſterdam onlangs voorgevallen; met een Diſcoers aan alle goede patriotten.*

ſans aucune oppoſition de la part du Magiſtrat, firent venir un Miniſtre de *Leyde*, qui afficha ſon ſermon, & le prêcha le 5. février 1617. en préſence d'environ 300. perſonnes. Après cela ils louèrent un logement plus ſpacieux, où le Miniſtre prêcha le dimanche 12. du même mois devant près de 1200. auditeurs, quoique les Gomariſtes euſſent affiché par toute la ville des placards, dont un portoit en propres termes : *Si quelqu'un à le courage d'exterminer de ſacrileges corrupteurs de la Parole de Dieu, qu'il ſe trouve dimanche prochain à ſept heures & demie dans la Bourſe.* Sur la fin du Sermon, un Anglois, qui étoit près de la Chaire, ſe lèva, & dit à haute voix : *Ecoutez, Meſſieurs. Nos Miniſtres Plancius, Triglandt, Hallius, & les autres enſeignent-ils autrement dans le Vieux & dans le Nouveau Temple de cette ville? Oui, Oui*, s'écria une foule confuſe. Dès auparavant des enfans attroupés devant la maiſon jettoient des pierres contre les fenètres. On ferma la porte, on fit grand bruit, quantité de Gomariſtes s'exhortoient les uns les autres à faire main-baſſe ſur les Remontrans: mais ayant enfoncé la porte, ils furent effrayés de leur grand nombre. Les Remontrans ſe retirèrent au milieu des huées de la populace. Le Miniſtre, quoique bien eſcorté, fut pourſuivi à coups de pier-

tres, couvert de boue, & se sauva avec beaucoup de peine chez un bourgeois de la ville. On pilla la maison, où il avoit prêché, & elle auroit été abbatue, si le Magistrat ne l'eût empêché. Le dimanche suivant, 19. de février, quatre ou cinq cens zélés Gomaristes s'assemblèrent à huit heures du matin dans la Bourse d'*Amsterdam*, & parcoururent la ville, criant à pleine tête: *Où sont maintenant les Arminiens?* On brisa ensuite les vitres de quelques Remontrans, en particulier celles d'*Adrien Anthonis*, qu'on auroit mis à mort, s'il ne se fût refugié dans une maison sûre, mais dont les fenètres payèrent le tribut à ces furieux. Tout fut pillé & brisé chez un certain *Rémi Bisschop*, qui fit une perte estimée plus de 12000. francs. Quatre ou cinq mille personnes assistèrent fort tranquillement à ce spectacle. Enfin vers une heure après midi le Magistrat arrêta ceux qui s'étoient mis en train de démolir la maison de *Bisschop*.

4. *L'Esprit de mensonge manifesté dans la Réponse, qui a paru contre les Lettres sur les troubles d'Amsterdam.* (d) 1617. in-12°. Je crois que cette pièce a paru aussi en Latin, sous le titre suivant: *Brevis ac manifesta Denudatio spiritûs cujusdam mendacis, qui nuper*

(d) *Leugengeest verschenen in 't uitgegeve Andwoord op eenige Brieven aangaande de beroerte, binnen Amsterdam onlangs voorgevallen.*

apparuit in editâ Responsione ad Dissertatiunculam Tumultûs Amstelredamensis. Taurinus prétend ici démontrer que l'Auteur d'une *Réponse* au *n.* précèdent, a débité dans une petite brochure cinquante-cinq mensonges bien comptés : & que l'esprit de Sédition est le partage des Contre-Remontrans, qui non contens de piller des magazins, ont envahi en divers endroits les Temples publics contre la défense des Magistrats. Il tombe ensuite sur les mœurs de quelques-uns de leurs Ministres, qui avoient vécu dans le concubinage avant de se marier. Il jette un vernis affreux sur la conduite de *Plancius :* il venge celle d'*Uytenbogaerd*, attaqué par son Adversaire, &c.

5. *Examen modeste de ce qui s'est passé dans la Gueldre pendant le mois de février.* (e) 1617. Le Conseil d'*Arnhem*, informé que les Ministres de *Nimègue*, de *Tiel*, & de *Bommel* suivoient le parti Arminien, leur ordonna le 15. février 1617. de comparoitre dans deux mois devant leur Tribunal, pour y rendre compte de leurs démêlés avec les Gomaristes, & pour déclarer si ces questions regardoient le fond de la Religion: si non, qu'ils cherchassent les moyens de vivre paisiblement avec leurs adversaires. On renouvella en même tems le décret

(e) *Zedig Onderzoek van eenige handelingen, in de maandt february in Gelderlant voorgevallen.*

du Synode de Gueldre de l'an 1612., où il étoit enjoint à quiconque aspiroit au Ministère, de promettre avec serment de se conformer à la doctrine contenue dans la *Confession Belgique*, & dans le *Catèchisme d'Heidelberg*. Enfin on défendit les écrits satyriques, & les noms odieux d'Arminiens, de Remontrans, de Contre-Remontrans, &c. Mais tout cela n'opèra rien, & un Ministre Arminien de *Tiel* fit paroitre dès cette année 1617. un *Tableau*, où il mettoit les sentimens des Gomaristes en parallèle avec ceux des Musulmans. Ce Tableau fut livré au flammes par ordre du Conseil de Gueldre. *Taurinus* ne laissa pas de le remettre sous les yeux du public dans son *Examen modeste*, où il s'éfforce de prouver que la cruauté des Contre-Remontrans n'est propre qu'à ramener le Papisme: que leur *Prédestination* est une doctrine contraire à l'honneur de Dieu & aux bonnes mœurs : qu'en employant la violence pour faire recevoir une opinion, que l'Eglise universelle n'a jamais adoptée, ils entreprènent sur les droits de la Religion, & font de nouveaux articles de foi. Il leur reproche de vouloir astreindre les Prédicans au sens particulier, que quelques Docteurs ont donné à la *Confession* & au *Catèchisme Belgique*, espèce d'excès, dit-il, auquel les Papistes mêmes n'ont jamais atteint.

Il accuse ses adversaires d'une intolèrance, qui ne tend à rien de moins, qu'à la ruine de l'Etat. Il pousse des gémissemens sur la confusion faite au Ministre de *Tiel* : & pour justifier la franchise, dont il use à l'égard de MM. de Gueldre, il finit par cette maxime de Plaute : *Qui homo timidus erit in rebus dubiis, nauci non erit.*

6. *Balance, &c.* (f) 1617.

7. *Recherches sur le but, que le Prince d'Orange s'est proposé en prènant les armes pour la défense du pays : & si ç'a été pour soutenir le parti des Contre-Rémontrans.* (g) 1617. *Taurinus* prétend que cette guerre n'a été entreprise, que pour maintenir les anciens privilèges de la Nation : (*h*) & pour procurer à tous les Flamands la liberté de conscience. Un Gomariste regarda cette brochure, comme injurieuse au Prince d'Orange : & voulut le prouver dans une autre brochure intitulée : *Sentier, qui conduit au vrai but de l'illustre Prince d'Orange, &c.* Notre Auteur lui opposa la pièce suivante :

8. *Pomme de senteur, qui répand l'agréable odeur des actions de l'illustre Prince d'Orange, contre la puanteur que respire un cer-*

(f) *Weegschaal.*

(g) *Nasporinge hoe de Prins van Oranjen de bescherming dezer landen heeft aangenomen, om 't gevoelen der Contre-Remonstranten te maintineeren.*

(*h*) Prétexte commun à tous les sujets, qui se révoltent contre leur Prince.

tain Sentier, *nouvellement découvert ; ou Défense des Recherches sincères*, *&c.* (i) 1618. *Taurinus* continue de soutenir que la liberté de conscience a été l'unique objet des entreprises de la Maison d'Orange: & il produit dans cette vûe un grand nombre d'Actes & de pièces justificatives. Il s'objecte *page 61.* qu'on auroit donc dû accorder aux Catholiques l'exercice de leur Religion : à quoi il répond que les Magistrats ne doivent pas accorder à cet égard plus de liberté, qu'il ne convient pour le bien de l'Etat. [Voila le Machiavellisme tout pur. Quelques serments que l'on ait prêtés, quelques obligations que l'on ait contractées, la *raison d'Etat* dispense de tout.] L'Auteur finit par raconter les violences exercées par les Gomaristes en diverses villes, particulièrement à *Oudewater*, où le 1. janvier 1618. & les jours suivans, ils destituèrent les Bourguemaitres, en nommèrent d'autres de leur faction, &c.

9. *Le Questionneur universel.* (k) 1618. Il y a ici des Questions, adressées à des gens de tout état, Théologiens, Politiques, Jurisconsultes, Militaires, &c. Elles tendent presque toutes à inspirer la Tolérance.

(i) *Reukappel tegens de quade lucht van een Spore tot verdediging van de oprechte Nasporing.*
(k) *De Vraagal.*

10. *Avis sérieux à la Pucelle de Hollande. Avec la Relation d'un Songe.* (l)

11. *Petit Vase rempli de fleurs, cueillies dans le Jardin des Contre-Remontrans de Gueldre, par Théophile Philéleuthère.* (m) 1618.

12. *Merveilles anciennes & nouvelles, sur les courses que font les Ministres Rémontrans pour voir les Jésuites, & les Capucins.* (n) 1618.

13. *Relation de quelques circonstances, qui ont accompagné la destitution des Ministres de Nimègue le 8. avril 1618.* (o)

☞ *Salomonis Theodoti* (feu Ægidii Afhacker) Ε'νωτικὸν *dissecti Belgii, pp.* 71–79., & 88–92. *Cattenburg, Biblioth. Remonstrantium, pp.* 127–130.

(l) *Ernstige Aanspraak aan de Maagt van Hollant. En Vertelling van een Droom.*

(m) *Bloempotje van verscheide bloemen, geplukt uit den hof van de Geldersche Contra-Remonstranten door Theophilus Phileleutherius.*

(n) *Wat Wonder oud en nieuws, hoe de Remonstransche Predikanten reizen en rotsen om de Jesuiten en Capucynen te besoeken.*

(o) *Notitien op het Afscheid der Predikanten van Nimwegen, gegeven den 8. april 1618.*

Jean l'Estainier, ou *J. Stannifex*,

ÉTOIT DE *Gosselies*, bourg du diocèse de *Namur*, à une forte lieue au nord de *Charleroi*. Il naquit vers l'an 1494., & ayant achevé ses basses-classes, il fit sa Philosophie au Collège du *Porc* à *Louvain*. Son application fut si heureuse, qu'il emporta la prémière place à la pro-

motion génèrale de l'an 1512. Après cela, il entra dans l'état Ecclésiastique, & étudia en Théologie dans la même Université. On le rappella au *Porc* vers l'an 1520., pour y remplir une chaire de Philosophie. Il prit, apparemment un peu après, le grade de Licencié en Théologie. Au printems de l'an 1532., il succèda à *Nicolas Beca*, de *Dieſt*, second Président du Collège fondé par *Henri de Houterle*, Chevalier du S. Sépulcre, & Ecolâtre de S. Pierre de *Louvain*. Cette Présidence n'étoit alors que pour dix ans. *Stannifex* la tint environ quatre ans & demi, & mourut, à la fleur de son age, le 1. novembre 1536. *Valère André* dit qu'il est Auteur d'un Ouvrage, qu'il intitule:

Commentarii Lovanienses in Organum Aristotelicum, *qui* (ajoute ce Bibliothècaire) *ad hunc diem sine nomine circumferuntur*. Je ne sais si ce Commentaire a été imprimé: mais je sais bien qu'il est oublié aujourd'hui. Le même *Valère André* dit que *Stannifex* eut pour Collègue *Jean Beverus*, Professeur au *Porc*, dont j'ai parlé ci-devant T. XVI. p. 147. Cela ne peut être, puisque le prémier mourut, lorsque le second avoit à peine achevé son cours de Philosophie.

☞ *Val. André*, 566. *Régîtres des Promotions de Louvain. Régîtres du Collège d'Houterle.*

N. Chartier de S. Philippe,

FILS DE *Daniel Chartier*, Miniſtre de *Bazas*, & petit-fils d'*Eliezer Chartier*, Miniſtre & Profeſſeur en Hébreu à *Pau* en Bearn, (*a*) naquit au commencement de l'année 1638. Il y a grande apparence que ſon père le deſtina au Miniſtère, & qu'il l'exerça dans quelque endroit de la Gaſcogne. Quoi qu'il en ſoit, la révocation de l'Edit de Nantes en 1685., ayant obligé notre Auteur à ſortir de France, il ſe réfugia en Hollande, & ſe fixa à *Roterdam*, où il fit les fonctions de Miniſtre l'eſpace de vingt & un ans, je veux dire juſqu'en 1706., que la Régence de cette ville lui permit de ſe rendre à *Leyde* pour y diriger les études d'un fils qui

(a) *Eliezer* étoit fils de *Guillaume Chartier*, natif de *Vitré* en Brétagne, & (à ce que l'on dit) iſſu d'une famille noble de *Blois*. Ce *Guillaume* ayant embraſſé la nouvelle Réforme, ſe rendit à *Génève*, & s'y fit diſciple de *Calvin*, qui l'envoya le 10. décembre 1556. au Brêſil avec *Pierre Richier*, & *Jean de Léry*, pour aller planter le Calviniſme en ce pays-là, ſous la protection de *Nicolas Durand de Villegaignon*, Chévalier de l'Ordre de Malte, qui y étoit arrivé un an auparavant, & qui ſongeoit à y établir une Souveraineté. Mais ce Chevalier, qui n'étoit qu'a demi Calviniſte, & qui fut dépuis un zèlé Catholique, ayant reçu les Prédicans avec aſſez de froideur, *Chartier* jugea à propos de repartir pour l'Europe, comme il fit le 4. juin 1557. Débarqué en France, il alla rendre compte à *Calvin* du mauvais ſuccès de ſa Miſſion. *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre, l'en conſola dépuis, en le prénant pour ſon Aumônier.

lui restoit, & qu'il destinoit au Ministère. *Chartier* avoit alors près de 68. ans. Il en vécut encore cinq depuis, & mourut le 24. décembre 1711. vers la fin de sa 73^e^ année. Les P. R. le regrettèrent, parce qu'ils le regardoient comme un Dévot de leur parti. On a de lui un Ouvrage intitulé :

Prières dévotes sur différens sujets ; par N. Chartier de S. Philippe, Ministre du saint Evangile. Rotterdam, Abraham Acher, 1719. in-12., pp. 223.

☞ *Nouvelles Littèraires*, 22. *octob.* 1718., *pp.* 269-272. *Niceron*, *XXII.* 306-315.

Louïs Hennepin,

ETOIT D'*ATH* en Hainaut, où il doit être né vers 1640. Ayant achevé ses Humanités, il prit l'habit de Récollet avec plusieurs de ses compagnons d'étude, & fit ensuite sa profession dans un couvent de la province de *Paris*. Etant élevé à la Prêtrise, & ayant pris du goût à la lecture des Histoires, où étoient raportées les Missions entreprises par ses Confrères chez des Nations barbares, il résolut d'imiter le courage de ces dignes enfans de S. François. Etant allé à *Gand* pour apprendre la langue Flamande, une de ses sœurs, mariée en cette ville, tacha de le détourner de sa résolution : mais son in-

clination naturelle pour les Voyages, & les sollicitations de quelques amis, qu'il avoit à *Amsterdam*, l'emportèrent sur les conseils de cette dame. Il se rendit d'abord en Italie, & obtint de son Génèral la commission de visiter les plus célèbres Eglises, & les principaux couvens de son Ordre, tant en ce pays-là, qu'en Allemagne. De retour en Flandre, le P. *Guillaume Herincx*, dépuis Evêque d'*Ypres*, l'envoya au couvent de *Halles* en Hainaut, pour y faire pendant un an la fonction de Prédicateur. On lui ordonna ensuite de passer au couvent de *Biez* en Artois, & de là à *Calais*, d'où il retourna par *Dunquerque* à *Biez*. Durant ces petites marches, le P. *Hennepin* se plaisoit à se cacher derrière les portes des hôtelleries, pour entendre les gens de mer discourir de leurs navigations. Ces discours avoient tant de charmes pour lui, qu'il auroit volontiers *passé des jours & des nuits entières sans manger dans cette occupation.* Ce fut pour satisfaire le même penchant, qu'il alla en Mission dans la plûpart des villes de Hollande. En 1673. il s'arrêta huit mois consècutifs à *Mastricht*, pour y servir les blessés & les malades: & il y fut lui-même attaqué de diverses infirmités, qui le mirent à deux doigts de la mort. Le onze août de l'année suivante, il se trouva à la Bataille de *Se-*

nesse en Hainaut, & continua quelque tems de suivre les armées des Pays-Bas, faisant la charge d'Aumônier; ce qui lui procura l'occasion d'être témoin de quelques sièges, & de divers combats, & en même tems celle d'exercer son zèle & sa charité envers les soldats malades & mourans. Après cela, ses Supèrieurs lui ordonnèrent de se rendre à *la Rochelle*, pour s'y embarquer en qualité de Missionaire du Canada. Avant de se mettre en mer, il exerça pendant deux mois, à deux lieues de cette ville, les fonctions Pastorales à la place d'un Curé absent. Enfin l'an 1676. (*a*) il partit avec le pieux *François de Laval*, (b) créé pour lors Evêque de Pétrée *in partibus infidelium*, & dépuis Evêque de *Québec*, Capitale de la Nouvelle France. Il s'attira la bienveillance de cet illustre Prélat par son zèle à faire le service divin, & à instruire & con-

(*a*) Le P. *Hennepin* marque cette date à la seconde page de son *Avis au Lecteur* (édition de 1704.) Je la trouve encore deux fois ailleurs. Ainsi il me paroit qu'il y a une faute à la page 24. de sa Relation, où il dit : *Je restai dans ce Pays* (près de *la Rochelle*,) *pendant quatre ans, & je fus envoyé en Mission, pendant que Monsieur l'Abbé de Fénelon, à présent Archévêque de Cambrai, y démeuroit.* Car M. *de Fénelon* ne fut envoyé au Pays d'Aunis, qu'en 1686.

(*a*) Fils de *Hugues de Laval*, seigneur de *Montigni.* Il fut d'abord Archidiacre d'*Evreux*. & destiné en 1673. à être le prémier Evêque de *Québec.* Il se démit de son Evêché en 1688., & mourut dans cette ville le 6. mai 1708. Il en avoit fondé le Séminaire, & s'etoit attiré l'estime de tout le monde par son éminente piété.

vertir des pécheurs pendant la navigation: Arrivé à *Québec*, il fut chargé de prêcher l'Avent & le Carême dans l'Hôpital de la ville, desservi par des Religieuses de l'Ordre de S. Augustin. Cependant il alloit souvent reconnoitre le pays, & faire la Mission à vingt & trente lieues de la Capitale. Au bout de quelque tems, on l'envoya chez les Iroquois, qui habitent les bords du lac *Ontario*. Le P. *Hennepin* y fit construire une chapelle, & s'y établit avec le P. *Luc Buisset*, qui est mort dépuis au couvent de *S. François* sur la Sambre. Dépuis il alla passer environ deux ans & demi au Fort de *Catarockoui*, (aujourd'hui de *Frontenac*) & y acheva, avec le même P. *Buisset*, l'érection d'une Maison pour les Missionaires. Retourné à *Québec*, il se mit sur un canot pour aller voir la partie Sud-Ouest de la Nouvelle France. Il se retrouva au Fort de *Frontenac* le 2. novembre 1678. Le 18. il monta sur un brigantin, & ayant traversé le lac *Ontario*, il entra le 6. décembre dans la rivière de *Niagara*, remarquable par son affreux *Saut*. Je ne le suivrai point à *Missilimakinak*, chez les Illinois, au fort de *Crévecœur*, sur le fleuve *Meschasipi*, ou *Missisipi*, (qu'il découvrit en 1680.) à *Koroa*, &c. Je remarquerai seulement qu'il courut de grands périls chez les peuples sauvages, qui ha-

bitent ces contrées, qu'il fit un Dictionnaire de leur langue, qu'à la fin ils le traitèrent honnêtement, & qu'il retourna à *Québec* en 1682. Après avoir encore passé près de cinq ans dans le Canada, onze en tout, il revint en Europe, & y trouva quelques-uns de ses supèrieurs indisposés à son égard, sur-tout le P. *Hyacinthe le Fèvre*, Commissaire Provincial des Récollets de *Paris*, qui se donnoit la qualité de Commissaire Royal de tous les Religieux de son Ordre dans les Pays-Bas conquis par la France. Celui-ci avoit été prévenu par le sieur *de la Salle*, dont je parle ci-après, lequel étoit fort faché de ce que notre Auteur l'avoit dévancé de deux ans dans la découverte du *Mississipi*. Le P. *Hennepin* ne laissa pas de faire son devoir dans les emplois, qui lui furent confiés dépuis son retour. Il fut durant trois ans Gardien du couvent de *Renty* en Artois, & il le fit rebâtir presque de fond en comble. Pendant cet intervalle, le P. *le Fèvre* le pressa de retourner au Canada, seulement pour un an, disant que M. le Comte de *Frontenac*, Vice-Roi de cette contrée, le souhaitoit ainsi. Le P. *Hennepin* s'en excusa, allèguant qu'il avoit essuyé assez de fatigues & de dangers dans ce pays-là, & que les Loix de l'Ordre ne l'obligeoient point d'aller contre son gré aux Missions d'Outre-mer. Le

Commissaire piqué de ce refus, l'empêcha d'accompagner le P. *Alexandre Voile*, Pro-Ministre des Récollets d'Artois, au Chapitre général convoqué à *Rome*, & le fit ensuite retourner au couvent de *S. Omer*. Peu après il lui fit remettre une obèdience pour les terres d'Espagne, sur un ordre prétendu du prémier Ministre de France, (*c*) qu'on faisoit parler après sa mort. Le P. *Hennepin*, ainsi congèdié de la Province de S. Antoine, ou d'Artois, présenta un placet, contenant ses plaintes, au Roi *Louïs XIV*. Mais la négligence de celui, à qui il l'avoit confié, rendit cette démarche inutile. Quelque peu après, il fut nommé Directeur des Religieuses de la Pénitence, vulgairement nommées Récollectines, à *Gosselies* proche *Charleroi*. Pendant près de cinq ans, qu'il fut en cette maison, il y fit bâtir une assez jolie église à double voûte, avec un parloir commode, & d'autres édifices considèrables. Cela n'empêcha pas que le P. *Louïs le Fèvre*, Provincial de *Paris*, & frère du P. *Hyacinthe*, n'entreprît de déloger le P. *Hennepin* de *Gosselies*, sous prétexte que ce lieu étoit de la dépendance de la France, ce qui étoit notoirement faux. Notre Auteur, qui se trouvoit dans ce poste en vertu d'une lettre de cachet de S. M.

(*c*) M. *de Louvois*.

& d'un troisième (*f*) volume, qui devoient suivre le prémier, & que je ne crois pas avoir vû le jour. La Louïsiane est bornée à l'Est par la Floride & la Caroline, & au Nord-Est par la Virginie & le Canada. Ses limites septentrionales ne sont pas bien connues. On doit la découverte de ce vaste Pays au courage du P. *Hennepin*, qui y pénètra fort avant en 1680., & au zèle du sieur *de la Salle*, qui entreprit en 1682. de percer par les terres du Canada à la Mer méridionale. Le cours du Mississipi, que ce Capitaine suivit, & sur les bords duquel il fit quelques établissemens, le conduisit jusqu'au Golfe du Méxique, où le fleuve se décharge. Cette embouchure démeura ensuite inconnue: mais le sieur d'*Imberville*, Canadien, la retrouva en 1698., & ayant obtènu le Gouvernement de la Louïsiane, il y plaça diverses petites Colonies. M. *le Sueur*, autre Canadien, remonta le Mississipi jusqu'à sept-cens lieues de son embouchure en

» tablissement de la Foi parmi tant de peuples, qui ont des » langages si divers, & les expèdiens, par lesquels on peut » établir de bonnes Colonies dans ces vastes contrées, que » l'on peut appeller avec raison *les Délices de l'Amèrique*, » & y fonder l'un des plus grands Empires de l'Univers.»

(f) *Idem*, *page 512*. « Tous les hommes ont leurs amis » & leurs ennemis..... Certaines gens donc, qui n'avoient » pû m'attirer dans leur parti, se servirent (vers 1680.) » de ce bruit de ma mort pour ternir ma réputation. Ainsi » on avoit fait plusieurs discours à mon désavantage dans le » Canada. Quoi qu'il en soit, car je m'expliquerai d'avan» tage sur ce sujet dans mon *troisième* Tome, &c. »

1700. La Relation du P. *Hennepin* a été méprisée par quelques modernes, à cause de certains faits, qui regardent les Missions & les églises, qu'il établit dans ces contrées. Cependant elle a beaucoup de ressemblance avec la Relation de M. *de Tonti*, qui passe pour exacte. Seulement le P. *Hennepin* s'étend d'avantage sur ce qui a rapport à la Religion. Ce qu'il dit de l'indifférence des Sauvages à cet égard, est remarquable : « Ils ont cou» tume, observe-t'il, de ne contredire » personne : ils font semblant de croire » tout ce que vous leur dites. C'est une » profonde insensibilité pour toutes cho» ses, mais sur-tout en matière de Reli» gion. Il ne faut point aller dans l'Amè» rique dans l'espèrance de souffrir le » martyre, en prénant ce mot dans le » sens Théologique. Les Sauvages ne » font jamais mourir les Chrêtiens pour » cause de Religion...... Quand on leur » parle de la Création du monde, & des » Mystères de la Religion Chrêtienne, ils » disent que nous avons raison, & ils » applaudissent en génèral à tout ce que » nous leur disons : mais après cela ils » prétendent que nous devons avoir de » notre côté toute la déférence possible » pour les contes, qu'ils nous font tou» chant ce qui les regarde. Quand nous » leur répondons que ce qu'ils nous di-

» sent n'est pas véritable, ils repliquent » qu'ils ont acquiescé à tout ce que nous » leur avons dit : que c'est manquer d'es- » prit que d'interrompre, & soûtenir » qu'on avance des choses fausses : *Tout* » *ce que tu nous a appris*, disent-ils, *tou-* » *chant ceux de ton pays*, *est comme tu* » *l'as dit : mais il n'en est pas de même de* » *nous*, *qui sommes d'une autre nation*, *qui* » *habitons les terres qui sont au deça du grand* » *Lac.* » Le P. *Hennepin* écrit d'un stile assez coulant, & assez vif : mais il néglige un peu l'ordre, & omet des dates nécessaires.

2. *La Morale Pratique du Jansènisme ; avec un Appel comme d'abus au Pape Innocent XII.* Je doute de la réalité de cet ouvrage, attribué au P. *Hennepin* par M. *Foppens*, qui d'ailleurs ne dit presque rien de notre Auteur.

☞ *Voyez son Voyage*, & *Fopp.*, 832. 833.

Jean Palfyn

ÉTOIT DE *COURTRAI*, où il naquit en 1649., ou l'année suivante. On ne dit pas où il fit ses prémières études : je ne suis pas même assûré qu'il ait appris le Latin : mais s'étant rendu habile dans la Chirurgie & l'Anatomie, dont il paroit avoir pris des leçons à *Louvain* & à

Paris, il obtint l'emploi de Lecteur en Chirurgie dans la ville de *Gand*, & il l'exerça pendant un assez bon nombre d'années; ce qui ne l'empêcha pas de faire de tems en tems des courses en France & en Hollande, afin d'acquèrir de nouvelles connoissances rélatives à son Art. *Palfyn* mourut à *Gand* l'an 1730. dans sa 80[e] ou 81[e] année. Nous avons de lui:

1. *Nouvelle Ostéologie, ou Description exacte & curieuse des Os du Corps humain, avec des planches fort exactes qui le représentent, & une Démonstration des cavités dans lesquelles se répand l'ordure du nez, & des conduits par lesquels elle descend dans les narines, ce que personne n'a encore exècuté jusqu'à présent. Divisée en quatre Traités, le 1. sur les Os en général, le 2. sur les Os de la tête, le 3. sur ceux du tronc, le 4. sur ceux des Extrèmités du Corps.* En Flamand; (*a*) *Gand, Jean Danckaert*, 1701. in-12., pp. 418. It. *Leyde, Jean van der Deyster*, 1702. in-12., pp. 494. It. En François : *Nouvelle Ostéologie, ou Description exacte des Os du Corps humain, accompagnée de Remarques Chirurgicales sur*

(a) *Nieuwe Osteologie, ofte waere, en zeer nauwkeurige Beschryvingh der Beenderen van 't Menschen Lichaem, met desselfs nette Afbeelding, en Vertooning van de hollígheden, waer in den mucus narium, of het snot wort afgescheiden, en de wegen ofte gaten door welcke het komt in beyde de holligheden van de neus, tot nog toe noyt van iemant (soo veel my bekent is) in eenige figuur vertoont. Verdeelt in vier Verhandelingen. I. van de Beenderen in 't gemeen. II. van 't Hooft. III. van het Tronck. IV. van d'Extremiteyten.*

S. M. Catholique, son Souverain, s'appercevant qu'il y avoit une intelligence secrète entre ledit P. *Louis le Fèvre*, & quelques Religieux de la Province de Flandre, alla faire un tour à *Ath*, sa patrie, & y protesta, devant toute la Communauté des Récollets, contre le dessein, qu'on avoit de l'incorporer dans ladite Province, où il ne pouvoit espèrer de vivre tranquillement, malgré les nombreux services qu'il avoit rendus dans tous les lieux, où il avoit été jusqu'alors. Après cela, il obtint, par l'entremise du sieur de *Blathway*, prémier Secrètaire de Guerre du Roi *Guillaume*, une Sauvegarde par écrit pour les Religieuses de *Gosselies*, qui couroient risque d'étre pillées, & une Lettre, écrite par ordre exprès de S. M. Britannique, où le P. *Regner Payez*, Commissaire-génèral des Récollets à *Louvain*, étoit prié de donner au P. *Hennepin* une obèdience pour aller aux Missions de l'Amèrique, & pour démeurer avant son embarquement dans quelqu'une des Provinces-Unies, où il travailleroit à une Rélation complette de ses découvertes dans le Nouveau Monde. Le P. Commissaire ayant tardé de donner ses patentes, le P. *Hennepin* prit à *Ath* même la bènèdiction de l'Internonce de *Bruxelles*, & vint à *Louvain*, avec une lettre du P. *Bonaventure Poërius*, Gènèral des Observantins, datée

du dernier mars 1696., où il étoit signifié que le Commissaire-général lui accorderoit ce qu'il souhaitoit. En effet s'étant rendu par ordre du P. *Payez* à *Anvers*, il y reçut les dépêches nécessaires pour partir. Il alla donc d'abord à *la Haye*, puis à *Amsterdam*, & enfin à *Utrecht*, où il démeura sous la protection du Comte d'*Athlone*, Général de la Cavalerie des Etats-Généraux, qui le connoissoit dépuis longtems, & lui avoit fait plusieurs fois l'honneur de l'admettre à sa table. Ce fut là, que dégagé des soins & des embarras, dont il n'avoit cessé d'être accablé dépuis plus de vingt ans, il entreprit de mettre la dernière main à la publication de ses Voyages. Mais comme il n'a pas entièrement exécuté ce dessein, je soupçonne qu'il mourut au bout de sept ou huit ans de séjour à *Utrecht*. Nous avons de ce Religieux:

1. *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nouvelle France. Imprimée par ordre du Roi* (Louis XIV.;) *avec la Carte du Pays, les mœurs & la manière de vivre des Sauvages. Paris*, 1683. in-12. It. *Ibid.*, *Auroy*, 1688. in-12. It. Traduite en Italien, par *Casimir Freschotti. Bologne*, 1686. in-12. Ces éditions ne renferment qu'une petite partie des Voyages de l'Auteur. Il n'y donna qu'une connoissance fort legère du *Mississipi*, & il supprima le reste, pour prévenir des brouil-

leries, qu'il avoit à craindre, & qu'il ne put cependant éviter, comme je l'ai marqué plus haut. It. ſous ce titre : *Nouvelle Découverte d'un très-grand Pays dans l'Amèrique entre le Nouveau Méxique & la Mer Glaciale ; avec les Cartes & les Figures néceſſaires, & de plus l'Hiſtoire naturelle & morale, & les avantages qu'on en peut tirer par l'établiſſement des Colonies. Par le R. P. Louïs Hennepin, Récollet. Utrecht, Guillaume Broedelet*, 1697. in-12. It. traduite en Allemand par *M. J. G. Langen ; avec des Cartes & des figures.* (d) *Brème, Philippe-Godefroi Saurmans*, 1699. in-16., pp. 282. *fig.* It. ſous ce titre : *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe, entre la Mer glaciale, & le nouveau Mexique ;* dans le cinquième volume du *Recueil de Voyages au Nord, contenant divers Mémoires très-utiles au Commerce, & à la Navigation. Amſt., J. Fréderic Bernard*, 1720. in-12. Il y a dans ce volume deux autres Ouvrages ſur le même objet : l'un eſt la *Relation de la Louïſiane, ou Miſſiſſipi, écrite à une Dame par un Officier de Marine :* l'autre eſt la *Relation de la Louïſiane, & du Miſſiſſipi, par le Chevalier de Tonti, Gouverneur du Fort S.*

(d) *Neve Antdeckung vieler ſehr groſſen landſchafften in America zwiſchen Neu-Mexico, und dem Evſs-Meer gelegen; welche biſſhero denen Europaërn noch unbekand geweſen, und an groſſe ganſſ Europa ubertreffen..... ins Teutſche uberſeſſet durch M. J. G. Langen, C. Th.; mit Land-Charten, und kupffer-figuren.*

Louïs aux Ilinois. Après l'édition de 1697., le P. *Hennepin* donna un second tome intitulé : *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe; avec des Réflèxions sur les Entreprises du Sr de la Salle, sur les Mines de Ste Barbe, &c. Enrichi de la Carte, de Figures expressives des mœurs & manière de vivre des Sauvages du Nord & du Sud, de la prise de Québec par les Anglois, & des avantages qu'on peut retirer du chemin raccourci de la Chine & du Japon, par le moyen de tant de vastes Contrées, & de nouvelles Colonies. Ibid., Guill. Schouten*, 1698. in-12. L'Auteur dédia ce tome & le précèdent au Roi *Guillaume.* Dèpuis il entreprit un recueil complet de ses découvertes, & en publia un volume sous ce titre: *Voyage, & nouvelle Découverte d'un très-grand Pays dans l'Amèrique entre le Nouveau Méxique & la Mer Glaciale..... Avec toutes les particularitez de ces Pays, & de celui connu sous le nom de la Louïsiane: les avantages qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies. Enrichie de Cartes géographiques. Augmenté de quelques figures en taille-douce.... Amst., Adrien Braakman*, 1704. in-12., pp. 516. Le P. *Hennepin* parle dans cette édition d'un second, (e)

(e) *Le P. Hennepin, Avis au Lecteur, page pénult.* « J'en donne ici le prémier Tome, qui sera bientôt suivi » du *second*, où j'aurai lieu de faire connoirre à toute la » terre les insultes, qui m'ont été faites par des gens, qui » ne cherchoient qu'à me perdre. »

Et page 516. « Nous décrirons, s'il plait à Dieu, dans » mon *second* Tome les moyens, qu'il faut employer à l'é-

Bernard Mahy,

NÉ A *NAMUR* le 21. août 1684., fit ſes humanités dans ſa patrie, & ſa Philoſophie à *Douai.* Dans le choix d'un état de vie, il ſuivit l'exemple de trois de ſes frères, & ſe fit recevoir dans la Compagnie de Jéſus. Son entrée au Noviciat de *Tournai* eſt datée de la fin de ſeptembre 1702. Il s'acquitta des fonctions de la Régence avec diſtinction l'eſpace de ſept ans. Après avoir employé les quatre ſuivantes à l'étude de la Théologie, qu'il entendit à *Douai*, il s'engagea à la Société par la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux le 2. février 1718. C'étoit la prémière année qu'il prêchoit dans les égliſes de ſa Province: il en fit le tour, & paſſa enſuite aux Collègiales & aux Cathèdrales, où les Jéſuites Wallons avoient coûtume d'annoncer la parole de Dieu. Le P. *Mahy* fournit cette carrière avec ſuccès vingt-ſept ans conſécutifs. Il occupoit la chaire de S. Lambert de *Liège*, lorſqu'une mort ſubite l'enleva le 8. avril 1744. Il a donné au public une

Hiſtoire du Peuple Hébreu, tirée de l'Ecriture ſainte, depuis la Création du monde juſqu'à la ruine entière de la Sinagogue ſous

Tite & Vespasien. Liège, Everard Kints, 1742., trois volumes in-12°, pp. 438. 352. & 342. Cette Histoire est assez bien écrite : mais j'y voudrois moins de Rhétorique, & plus d'érudition. La fonction de Prédicateur nuit ordinairement au stile Historique, sur-tout en lui ôtant la précision, & la simplicité.

☞ *Mém. envoyé de Liège.*

Jean-Libert Hennebel,

FILS DE *N. Hennebel*, & de *Jeanne Oos*, (a) naquit le 20. janvier 1652., dans la métairie de *Byland*, située sur la paroisse de *Wavre*, qui est une petite ville du Brabant Wallon, à l'extrémité septentrionale du diocèse de *Namur*. Il fit son cours d'Humanités à *Louvain*, apparemment au Collège de la S^te^ Trinité, d'où il alla à celui du *Faucon* pour y faire sa Philosophie. L'ayant achevée en 1670., il eut le septième rang à la promotion générale de cette année. Un peu après, il entra en qualité de Boursier au Collège, qui porte le nom de son fondateur, *Jacques de Bay*, neveu de *Michel*, & il fréquenta les leçons publiques de Théologie,

(a) Enterrée à *Louvain* dans l'église Paroissiale de S. Quentin au mois de mars 1699.

dont les principales étoient alors celles de *Nicolas du Bois*, pour l'Ecriture, & celles de *Gérard van Werm*, & de *François van Viane*, pour la Scholastique. Le 13. octobre 1682., il reçut le bonnet de Docteur en cette faculté, avec *Barthèlemi Pasmans*, dont j'ai parlé ailleurs. *Hennebel* étoit alors, ou il dévint peu après, Lecteur, c. d. Vice-Président, du Collège de *Bay*, qui fut gouverné par le Docteur *Jean Recht* jusqu'au onze octobre de cette année, puis jusqu'au 2. août 1683. par le Licencié *Jean Chevalier*. Le 15. juillet 1684. il passa au Collège de *Viglius*, dont il fut fait Président à la place du Docteur *Lambert Vincent*, décèdé un mois auparavant. Il auroit pû joindre à cet emploi quelque bénèfice, ou quelque chaire de Théologie, s'il n'eût été attaché au parti de ceux, qui pensoient sur la signature du Formulaire, comme les Evêques d'*Angers*, de *Beauvais*, de *Pâmiers*, & d'*Aleth*. Les disputes sur cette matière, & sur le Rigorisme, dont *Hennebel* fut l'un des principaux défenseurs, causèrent de grands troubles à *Louvain*, & dans presque toutes les villes des Pays-Bas. Ces brouïlleries ne pûrent être terminées par le voyage qu'*Hennebel* fit à *Rome*, en qualité de Député de l'Université. Il arriva dans cette grande ville le 17. novembre 1693. Il eut sa prémière audience du Pape le 26.

du même mois, & lui expofa le fujet de fon voyage, c. d. les démêlés, qui régnoient entre nos Théologiens : après quoi il pria S. S. d'ordonner qu'il fut entendu dans les Congrègations, qui fe tenoient à *Rome* fur l'affaire du Formulaire, avant que l'on décidât rien fur cet objet. *Innocent XII.* le lui promit, & tint parole. Comme cette Députation appartient plûtôt à l'Hiftoire Eccléfiaftique, qu'à l'Hiftoire Littèraire, je me contenterai de dire ici qu'elle a été rapportée fort différemment par les Auteurs cités à la fin de cet Article. Le P. d'*Avrigny* a inféré dans fes Mémoires Chronologiques & dogmatiques, T. III. pp. 409--420. un Abrègé de ce qui s'en trouve dans la *Caufa Quefnelliana.* Mais je fuis perfuadé que ce Père auroit émouffé la pointe des traits railleurs, qu'il lance contre *Hennebel*, s'il eût été informé de fes derniers fentimens. Le féjour de ce Docteur à *Rome* fut de huit ans moins trente jours. Il fut de retour à *Louvain* vers le quinze janvier 1701., & peu après il obtint, au moyen des privilège de l'Univerfité, un Canonicat de la Cathèdrale de *Gand*, (b) dont il fe défit pref-

(*b*) Le bruit ayant couru vers ce tems-là, que l'Archévêque de *Malines* alloit agir auprès du S. Siège pour faire fufpendre les privilèges de l'Univerfité de *Louvain*, elle écrivit à ce Prélat pour s'informer de la vérité, & pour tacher de le calmer. L'Archévêque répondit, & demanda aux Lo-

le traitement de leurs maladies, *& enrichie de figures en Taille douce. Paris*, *Guil. Cavelier*, 1731. in-12. It. *Traduite en Allemand.* (b) *Breslau*, in-8°. Cet Ouvrage n'est pas mauvais.

2. *Anatomie Chirurgicale*, *ou Description exacte des parties du Corps humain; avec des Remarques utiles aux Chirurgiens dans la pratique de leur Art.* En flamand (*c*) *Leyde*, 1710. in-8°. *fig.* It. *Ibid.*, *Jean van der Deyster*, 1718., grand in-8°., pp. 563., *fig.* Il s'en est encore fait une ou deux autres éditions flamandes. It. *Traduite du Flamand*, *& augmentée par l'Auteur. Paris*, *Guillaume Cavelier*, 1726. 2. vol. in-12., *fig.* On doit cette traduction à *Jean Dévaux*, savant & habile Chirurgien de *Paris.* (d) It. sous ce titre : *Anatomie Chirurgicale..... Publiée ci-devant par M. Jean Palfin*, *Chirurgien Juré*, *Anatomiste & Lecteur en Chirurgie à Gand. Nouvelle édition*, *revue*, *corrigée*, *& augmentée*, *accompagnée de Notes dans le prémier volume*, *& refondue dans le second par M. B. Boudon*, *Docteur en Médecine. On y a joint les Observations Anatomiques & Chirurgicales de M.*

(b) *Wahre und gans genauue Beschreibung der Beinen des menschen leibe.*

(c) *Heelkonstige Ontleeding des Menschelyk Lichaems....*

(*d*) Il étoit ami de *Palfyn*, qui ne possèdoit qu'imparfaitement la langue Françoise. *Dévaux* mourut le 2. mai 1729. à l'age de 80. ans, après avoir donné un grand nombre d'Ouvrages au public.

Ruysch, traduites du Latin, & celles de M. Brisseau. Avec plusieurs figures en taille-douce. Ibid., idem, 1734. 2. vol., grand in-8°. , *fig.* It. *Nouvelle édition entièrement refondue, & augmentée d'une Ostéologie nouvelle par M. A. Petit* (natif d'*Orléans*,) *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Professeur d'Anatomie, de Chirurgie, & de l'Art des Accouchemens; enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce. Paris, Veuve Cavelier, & fils*, 1753. 2. vol. in-12°. de plus de 500. pages chacun. It. En Allemand. (*e*) 1760. in-12°. Cet Ouvrage fut d'abord assez bien reçu, parce que *Palfyn* avoit eu soin de l'enrichir de plusieurs observations tirées des meilleurs Auteurs, & qu'il y avoit joint de fort bonnes remarques sur différentes matières Chirurgicales, & sur la manière de les traiter : mais les descriptions des parties étant pour la plûpart empruntées de divers Anatomistes, & surtout de *Verheyen*, dont il suivoit la méthode, il s'y étoit glissé quantité de fautes, & d'ailleurs la Science avoit été fort perfectionnée depuis. M. *Boudon*, Médecin établi à *Vendôme*, suppléa à ce défaut dans la 2e édition françoise, qu'il publia de ce livre en 1734. Cependant il restoit encore bien

(e) *Chirurgische Anatomie, oder genaue Beschreibung der Theile des Menschlichen Korpers.*

des changemens & des additions à faire, lorsque M. *Petit* y mit la main. Surtout l'Ostéologie, assez superficielle & peu correcte auparavant, acquit sous sa plume un dégré de perfection, auquel cette partie n'avoit jamais été portée. M. *Petit* est même parvenu à traiter un sujet, sec & ingrat par lui-même, d'une manière également intéressante & instructive. Pour ne rien laisser à désirer, il a joint à l'Ouvrage dix-neuf planches qui représentent les os sous différentes faces, & qui paroissent exécutées avec beaucoup de soin.

3. *Description Anatomique des parties de la femme qui servent à la Génération; avec une Traduction du Traité des Monstres, de leurs causes, de leur nature, & de leurs différences, de Fortunius Licetus:* (f) *une Description anatomique de la disposition surprénante de quelques parties internes & externes, de deux enfans nez dans la Ville de Gand le 28. avril 1703. &c. &c.... Lesquels Ouvrages on peut considérer comme une suite de l'Accouchement des femmes par M^r Mauriceau.* On y a joint *un Traité de la circulation du sang dans le fœtus, pendant qu'il est encore renfermé dans le sein de sa mère, avec une description très-exacte des conduits particuliers qui y concourent, pour la confirmation des Modernes contre le nouveau Systême de M^r Méry, de l'Académie Royale*

(*f*) Célèbre Proféffeur de *Padoue*, mort en 1656.

des Sciences, touchant l'usage du trou oval. Leyde, Veuve Sébast. Schouten, 1708., gros in-4°. *fig.* pp. 366. & 72. It. *Ibid.* 1730. It. En flamand. *Ibid. Jean van der Deyster*, 1724. 12°.

4. *Traité des maladies des Yeux, composé en François par M. Antoine Petit, Chirurgien Royal à Méry sur Seine, & traduit par J. Palfyn..... Augmenté d'une nouvelle découverte de MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris sur la véritable Opération de la Cataracte, d'une Lettre écrite au Traducteur par M. de Woolhouse Oculiste du feu Roi Jacques II. sur le même sujet, d'une nouvelle invention du sieur Dominique Anel touchant la guérison de la fistule lacrymale, & de diverses Observations du Traducteur.* En Flamand. (g) *Leyde, Chrétien Vermey*, 1714. in-4°., 2. vol., T. I. pp. 248., T. II. pp. 88. & 96. *fig.*

☞ *Ses Ouvrages. Copie d'une de ses Lettres. Ladvocat, Diction. hist., édit. de* 1760., *pp.* 405. 406.

(g) *De besondere Heel-en Genees-konst der Oog-ziekten. In 't Frans beschreven door den seer Ervaren Heer Mr Antoine Petit, Chirugien Royal à Méry sur Seine, en vertaald door Johan Palfyn, gesworen Heel-Meester, Ontleder en Lector in de Heel-konsten te Gent. Zynde dit Werk vermeerdert, zoo met een nieuw onderzoek der Heeren van de Koninglyke Academie der Wetenschappen te Parys, over de ware onsteltenis der Cataracte: als ook met en treffelyken Brief van den wel edelen Heer de Woolhouse Oculist van den gewesen Koning van Engeland, Jakob II., over dese stoffe, aan den tegenwoordigen Uytgever, en met een nieuw uytvinding van den H. Dominicus Anel, over de genesing van den Traan-fistel: mitsgaders met byvoegingen van verscheyde Aanmerkingen door den Vertaalder.*

presqu'aussitôt en faveur de son parent *Corneille Janssens.* (c) Il signa en novembre 1708. la bulle *Vineam Domini :* mais il ne parut pas encore abandonner tout-à-fait ses prémiers sentimens. (*d*) Une *Déclaration*, qu'il composa en qualité de Doyen, au nom de sa faculté, & qu'il signa le dernier avril 1709., ne put encore le mettre à l'abri de tout soupçon. Il se reconcilia enfin avec les Théologiens sincèrement soûmis au S. Siège & à l'Eglise, en acceptant sans restriction la Constitution *Unigenitus*, comme il fit avec tous les Docteurs de l'étroite faculté de *Louvain*, & comme il le déclara avec eux par un écrit public du 8. juillet 1715. (*e*)

vanistes, si ayant à nommer aux Canonicats de S. Bavon, ils n'avoient pû trouver un meilleur sujet, que le Docteur *Hennebel*, dont la doctrine avoit déja subi plus d'une flétrissure?

(*c*) Qui avoit soutenu une thèse sous *Hennebel* au Collège de *Viglius* le 6. mars 1687. Ce *Janssens* étoit d'*Anvers:* il alla faire son étroite résidence à *Gand* au printems de l'an 1702.

(*d*) Quelqu'un lui ayant demandé en quel sens il avoit signé cette bulle? *Je l'ai fait*, dit-il, *selon le sens exprimé dans le Mémoire, que je présentai à Rome, après avoir lû le Décret du 28. janvier 1694.* (*) c. d. en faisant abstraction de la Question de fait. *Hennebel* n'avoit pas fait mention de cette restriction, lors de sa signature, & la Faculté avoit cru qu'il acceptoit la bulle purement & simplement.

(*) Ce Mémoire se trouve au bout du Recueil intitulé *La Paix de Clément IX.*, page 277. & suiv.

(*e*) Cet écrit étoit une Réponse à la Lettre, que la Faculté de *Douai* avoit adressée à celle de *Louvain* le 22. juin. On le trouve dans le *Témoignage de l'Eglise Universelle en faveur de la Constitution Unigenitus*, T. II. p. 178. Ceux qui le signèrent furent *J. L. Hennebel*, *François Martin*, *Herman Damen*, *Guillaume Renardi*, *Jérôme t'Seraerts*;

Hennebel furvécut un peu plus de cinq ans à cette dernière Déclaration, & mourut dans fon Collège de *Viglius* le 3. août 1720., dans la 69e année de fon age. Ses cendres repofent dans le Chœur de S. Quentin fous une pierre bleue, placée du côté de l'Evangile. On y a gravé l'infcription fuivante :

OMNIA SUFFERT. D. O. M., & piæ memoriæ R. adm. & exim. D. ac Magiftri N. Joannis Liberti Hennebel, S. T. Doct. & Prof. Regentis, Collegii Viglii Præfidis. Vir fuit, doctrinæ eminentiâ, orbi notus, & Urbi, in quâ per octo circiter annos Deputatum egit Univerfitatis Lov. : vitæ ac morum excellentiâ omnium exemplar : animi manfuetudine & affabilitate per omnia omnibus amabilis : longiori vitâ dignus. Qui denafcitur die 3. aug. 1720., ætat. anno 69., Doctoralis dignitatis 38., Regentiæ 12., Præfidentiæ Viglii 36. Huic, Lector, bene apprecare.

Hennebel avoit préfenté en 1694. un

Dominicain, *Charles-Guiflain Daelman*, *Antoine Parmentier*, & *Jacques-Ignace van Boffuyt*, Auguftin. Ces Docteurs y difcient : *Poft maturam deliberationem, ex unanimi fuffragio conclufum fuit.... refpondendum effe, quòd agnofcamus, & fincerè fentiamus omnia & fingula ritè, legitimè, ac juris ordine peracta effe in negotio concernente librum Gallico idiomate impreffum.... fub titulo,* Le Nouveau Teftament.... *palàmque profiteamur omnes & fingulas propofitiones, per præfatam Bullam Unigenitus damnatas, fuiffe verè damnabiles, & verè rectèque damnatas fuiffe.* J'ai oui dire qu'*Hennebel*, après avoir accepté cette Conftitution, faifit la prémière occafion, qu'il eut de haranguer en public, pour démoutrer l'équité de ce mémorable Décret.

placet à la Cour de *Bruxelles* pour obtenir l'emploi de Censeur Apostolique & Royal des livres, avec le Canonicat de S. Pierre de *Louvain*, qui y est annèxé. Quoi que l'Electeur de Bavière, alors Gouverneur des Pays-Bas, lui eût promis cette charge, elle lui fut refusée: on lui objecta les Thèses, qu'il avoit soûtenues pour son Doctorat le 17. août 1682., & qui avoient été fort mal reçues à *Rome*. En 1708. il obtint une place de Docteur-Régent, (*f*) qu'il avoit demandée inutilement deux autres fois. On le fit Recteur de l'Université en 1710. C'étoit un homme d'un caractère doux & accommodant. Après qu'il se fut déclaré ouvertement pour la Bulle *Unigenitus*, il passa tranquillement ses derniers jours, & ne voulut plus avoir de commerce avec les Non-Acceptans, dont un seul (*g*) étoit Docteur en Théologie. Le portrait d'*Hennebel* se conserve au chateau de *Boutersem* entre *Louvain* & *Tirlemont*. On a de lui

T 2

(*f*) Qui vaqua par la destitution du P. *Désirant*.

(*g*) *François Verschueren*. Les douze autres Docteurs, qui n'étoient point de l'étroite Faculté, avoient déclaré leur Acceptation dans un Acte, qu'ils signèrent le 10. juillet 1719. Ces Docteurs étoient *François Pauwens*, Augustin, *François d'Enghien*, Dominicain, *Thomas du Jardin*, du même Ordre, *Gérard Melyn*, Augustin, *Florent Sullivane*, & *Jean-François Duleloz*, séculiers, *Norbert van Bilsen*, & *Vincent van Severen*, Dominicains, *Ignace Sweerts*, & *Jean Libens*, Augustins, *Guillaume Delvaulx*, depuis Evêque d'*Ypres*, & *Jean-François Stoupy*.

les Opuscules suivans, qui ne sont guères lûs aujourd'hui :

1. *Notæ breves ac modestæ in propositiones XXXI., S. Inquisitionis Decreto nuper proscriptas. Coloniæ, Nicolaus Schouten*, (Louvain) 1691. in-4°., pp. 16. Ces Notes ont été prohibées par l'Archévêque *Humbert de Précipien* le 15. janvier 1695. On croit qu'*Hennebel* en est l'Auteur. Incommodé d'un Décret, qui proscrivoit ses opinions, & celles de ses amis, il donne aux propositions flêtries un sens, qui n'étoit venu dans la tête, ni de ceux qui les avoient avancées, ni d'aucun autre Théologien : *sic*, dit fort bien *François Martin, ut Alexander VIII., si eas in sensu prædictarum Notarum duntaxat condemnaverit, aërem casso verberârit fulmine.* M. *Steyaert* a fait de bonnes Réflexions sur ces Notes.

2. Il a eu part aux Opuscules intitulés : *Responsio ad Articulos XLII., quos Eximii DD. ac MM. nostri Martinus Harney & Martinus Steyaert.... attestantur, authoribus Gummaro Huygens, aliisque, ut loquuntur, ei adhærentibus.... tradi & inculcari.....* Et *Refutatio Synopseos opponendorum Responsioni ad Articulos XLII...... Lovanii, Guil. Stryckwant*, 1691. in-4°. J'en parlerai à l'Article de *G. Huygens.*

3. *Apologia pro R. adm. atque Eximio viro J. Liberto Hennebel, S. Th. D., ab*

Academiâ Lovaniensi ad S. Sedem Deputato, adversùs rumorem publicum, qui spargitur in Belgio, quasi propositionem aliquam Romæ sustineat, aut hæreticam, aut de hæresi suspectam. 1693. in-4°., sans nom de ville, ni d'Imprimeur.

4. *Libelli, Hispanicè editi hôc titulô: Memorial al Rey N. Señor Carlos II., en defensa de sus Reales Decretos en el Païs-Baxo Catholico, nomine ac jussu Rmi. Patris Thyrsi Gonzales, Soc. Jesu Præpositi generalis, per R. P. Joannem de Palazol, ejusdem Societatis Sacerdotem professum, Majestati suæ Catholicæ primùm oblati, ac deinde ab Inquisitione Hispaniæ, die 28. 7bris 1698., proscripti Confutatio per Belgas Theologos.* 1699. in-8°., pp. 100. sans nom d'Auteur, de ville, ni d'Imprimeur. Quelques-uns ont attribué cette *Réfutation* à *Opstraet.* Il y a grande apparence que plusieurs y ont mis la main, & qu'elle a été imprimée à *Bruxelles* chez *Eugène-Henri Fricx.* Il s'en est fait aussi une édition *in-4°.* L'Ouvrage qu'on y attaque, se joint ordinairement à la prémière. En voici le titre entier : *Mémorial Espagnol, présenté à Sa Majesté Catholique contre les Prétendus Jansènistes du Pays-Bas, au nom & par l'ordre du Très-Révèrend P. Gènèral de la Sociètè, condamné par un Dècret de l'Inquisition génèrale d'Espagne. Le tout traduit en François.* 1699., in-8°. pp. 127.,

imprimé sur deux colomnes, dont l'intérieure contient le texte Espagnol. Je ne sais ce que l'Inquisition de ce Royaume a jugé de la *Réfutation* : mais il me semble qu'elle méritoit encore mieux d'être condamnée, que le *Mémoire*, tant elle est remplie de faussetés, pour ne rien dire de plus fort. En parlant *p.* 24. du Bref d'*Innocent XII.* aux Evêques de Flandre du 6. février 1694., où il est défendu d'exclure personne des grades Académiques, des bénéfices, & des emplois sur une accusation *vague* de Jansénisme, (*h*) on s'efforce de prouver que cela regarde l'avenir, aussi bien que le passé. Ensuite on ajoute que le Docteur *Steyaert*, ayant souvent avancé le contraire, reçut ordre de *Rome* de se taire sur ce point : *Jam pridem silere ex Urbe jussus fit*, &c. C'est ce que M. *Steyaert* nomma avec raison *Mendacium omni luce luculentius*, n'ayant jamais reçu d'ordre semblable. On y dit *p.* 30. que l'impression des Œuvres de *Baius* ne peut être attribuée aux Théologiens des Pays-Bas. Tout le monde sait qu'elle fut soignée par le P. *Gerberon*, alors naturalisé bourgeois de *Roterdam* sous

(h) *Hennebel* avoit osé dire dans un Mémoire, présenté à *Innocent XII.* sur la fin de janvier 1696., que *les ordres de S. M. Cath.* [touchant le Jansénisme] *adressés au Sérénissime Duc de Bavière, aux Conseils, & aux Officiers Royaux des Pays-Bas, étoient tout-à-fait opposés aux Brefs du Pape.* En même tems il prioit S. S. d'engager le Roi à révoquer ses ordres.

le nom d'*Auguſtin Kergré*, & que les pièces lui furent fournies par des Théologiens de *Louvain* & de Hollande, entre autres par le Docteur *Guillaume-Marcel Claes*. On ſoutient nettement *pages 36. & 38.* qu'il n'y a dans les Pays-Bas ni Rigoriſme, ni Janſéniſme, tandis que ces provinces étoient inondées de livres, faits pour la défenſe de l'un & de l'autre, & que la plupart de ceux qui les avoient compoſés, étoient déja connus, malgré tous leurs déguiſemens.

5. *Propoſitiones quadraginta, excerptæ ex libro, cui titulus : Nodus Prædeſtinationis ; adjunctis quibuſdam Notis.* Inſérées dans le Recueil intitulé : *Auguſtiniana Eccleſiæ Romanæ doctrina, à Cardinalis Sfondrati Nodo extricata per varios S. Auguſtini diſcipulos....* 1700. in-12., pp. 35--99. C'eſt *Hennebel*, qui fit le projet de cette petite pièce en 1696. Elle fut retouchée à *Rome* par *du Vaucel*, & par quelques autres. (*i*)

6. *Declaratio circa Articulos Doctrinæ in Belgio controverſæ, per Ex. D. J. L. Hennebel, S. T. D., die 10. ſeptemb. 1700. coram Sede Apoſtolicâ in urbe exhibita. Accedunt... Articuli, anno 1677. per Deputatos Lovanienſes Sedi Apoſtolicæ oblati. Item Articuli à Diſcipulis S. Auguſtini anno 1663. oblati Epiſcopo Convenarum. Lovanii, Ægid. Denique*, 1701. in-12., pp. 34. Toutes

(i) *Cauſa Queſnell.*, *edit. in-8.*, *pp.* 225. 226.

ces pièces, hors la dernière, ſe trouvent auſſi jointes aux Opuſcules dont je parlerai ſous le *n. 10.*, & y tiennent 32. pages. La *Déclaration* d'*Hennebel* y finit à la page 8. Elle eſt ſuivie *pp. 9--11.* d'un Acte d'Approbation, ſigné de lui, & de ſix autres Docteurs de *Louvain*, (k) le 21. février 1701. *Hennebel* s'étoit hâté de partir de *Rome* peu après la mort d'*Innocent XII.*, & avoit laiſſé ſa Déclaration entre les mains des Cardinaux enfermés dans le Conclave. (*l*) *Steyaert* avoit infirmé d'avance cette Déclaration dans ſon *Conſilium pacis in hodiernis Controverſiis Theologicis.* Il en fit voir de nouveau l'inſuffiſance par ſa *Reſponſio pacifica ad Declarationem Ex. D. Joannis Liberti Hennebel, noviſſimè evulgatam.* On vit paroître un peu après : *Reflexiones ad nuperrimam Declarationem Doctoris Hennebel, per Franciſcum Martin, S. Theol. Doctorem.* (m) Ces

(k) *Guillaume-Marcel Claes, Gommar Huygens, Henri de Charneux, Guillaume Renardi, Florent Sullivane,* & *François Verſchueren.*

(l) *Obſerva.... quàm parùm modeſta ſit iſta* DECLARATIO, *eâ parte, quâ ſe dicunt* PERRECTUROS *in ſuis doctrinis, donec de errore fuerint à S. Sede convicti vel edocti.* DECLARATIONIS *ſchedulam Auctor S. Congregationi 10. ſeptembris exhibuit, Pontifice tunc ex diuturnâ infirmitate morti proximo : eoque 27. ejuſdem menſis defuncto,* DECLARATOR *16. octobris (Cardinalibus in* CONCLAVI *poſitis,) ſubtraxit ſe, & ab Urbe diſceſſit, quaſi provocatione illic relictâ. minatus ſe ſuoſque in ſuis doctrinis* PERRECTUROS. Franciſcus Martin.

(*m*) On publia encore une pièce plus importante ſous ce titre : *Declaratio plenior circa Articulos doctrinæ in Belgio controverſæ ; per infraſcriptos Doctores & Profeſſores ſacræ*

deux Ecrivains ont prouvé 1°. Que la *Déclaration*, dont il s'agit, n'emportoit à l'égard du S. Siège, qu'une soumission extèrieure, & un silence respectueux, tel que nous pourrions promettre sans difficulté par rapport aux Ordonnances du Grand Turc, ou du Mogol. 2°. Qu'*Hennebel* & les siens se vantoient faussement d'être d'accord avec les Théologiens Thomistes, sur la conciliation de la liberté avec la Grace efficace par elle-même. 3°. Qu'ils ne s'accordoient pas mieux avec S. Charles Borromée sur la pratique de l'Absolution, & qu'ils perdoient leurs peines à allèguer en leur faveur le Cardinal *d'Aguirre*. 4°. Qu'en offrant le silence de leur part, au cas que leurs adversaires le promîssent de leur côté, ils n'avançoient point la paix, ni ne se rendoient dignes des bénèfices, dont S. M. les avoit exclus, & dont il y avoit lieu de craindre qu'ils n'abusâssent, pour nourrir leur opiniâtreté. (*n*)

Theologiæ in Universitate Lovaniensi. Cum Resolutione & Declaratione sacræ Facultatis Theologicæ circa aliorum Declarationem. Lovanii, *Henr. van Overbeke*, 1701. in-4., pp. 7. Cette pièce fut signée des Docteurs *Steyaert*, *Harney*, *Désirant*, *Marcelis*, *Martin*, & *Damen*, & du Licencié *Nicolas Pauwels*. On y opposa le *Via pacis*, ci-après *n. 9*.

(n) *Domestico* (dit Franç. Martin) *& lugubri exemplo id patuit in Baïo, cujus promotio ad Cancellariatum hujus Academiæ, post Romæ damnatam ejus doctrinam, & ipsum reddidit in suis sententiis magis obfirmatum, & asseclas ei conciliavit, qui in posteris suis (proh dolor!) hucusque perdurant.*

7. *Memoriale Pacis, Romam missum die 4. martii 1701., & ibidem sacræ Congregationi S. Officii exhibitum.* In-12., pp. 10.

8. *Hennebel* publia divers autres *Mémoires*, adressés à la même Congrègation, pendant son séjour à *Rome.* Vous les trouverez dans la seconde partie du *Commonitorium ad Orthodoxos*, composé par le P. *Désirant*, & imprimé à *Louvain* en 1701., où il y a aussi une Lettre d'*Hennebel*, qui déplut, comme injurieuse à l'Archévêque *Humbert de Précipien.* On trouve la plupart des mêmes pièces dans le *Commonitorium* d'*Opstraet* de l'an 1702. Il y en a aussi quelques-unes dans le livre intitulé : *La Paix de Clément IX., &c. Chamberri, Jean-Baptiste Giraux*, (Brux.) 1700. in-12., pp. 272-286. Voyez encore *Responsio pro Eruditissimo viro ***, Epistolæ Leodiensis confutatore*, pp. 12--21. Je ne sais ce que c'est que le Mémoire, dont *Steyaert* parle en ces termes dans sa *Declamatio festiva* du 12. août 1697. : *Certant illi Romæ, ut omnia quæ hìc* (in Brabantiâ) *agit Archiepiscopus, à Jesuitis venire videantur; testis est præclarus ille libellus Hennebelli ad summum Pontificem, qui etiam Regestis hujus Academiæ per compendium insertus est.*

9. *Via Pacis, seu status Controversiæ inter Theologos Lovanienses, ex collatâ hinc unius partis Declaratione, inde alterius Declaratione pleniore elicitus. Leodii, Here-*

des Henrici Hoyoux, 1701. in-4°. *Hennebel* n'a pas avoué ce petit ouvrage : cependant on le lui attribue communément; & on ajoute qu'il fut imprimé à *Louvain* chez *Gilles Denique*, & que cet Imprimeur déclara avoir reçu l'original des mains d'*Hennebel*. L'Auteur y soutient que l'Eglise n'a pas le pouvoir de déclarer *quis*, mais seulement *qualis sit sensus articuli damnati*, c. d. qu'elle est en droit de qualifier une proposition, sans savoir ce qu'elle signifie.

10. *Opuscula Eximii viri D. J. L. Hennebel, S. T. D. in Universitate Lovaniensi. Accedunt* (pp. 441-448.) *R^mi D. Martini Steyaert Theses de Sacerdote lapso, &* (pp. 396--410.) *Assertio Censuræ Lovaniensis & Duacensis adversùs quorumdam hodie objectiones. Lovanii, Ægid. Denique*, 1703. in-12. On trouve dans ce Recueil :

Page 1. *Thesis prima Historico-Theologica, Lovaniensium cum Thomistis concordiam circà necessitatem Gratiæ per se efficacis, in statu naturæ lapsæ, luculentè demonstrans.... Def.... in Coll. Baii 12. maii 1684.*

Page 36. *Thesis secunda Historico-Theologica, Lovaniensium doctrinam vindicans contra Theses nuper editas..... Def..... 8. junii 1684.*

Page 73. *Thesis tertia Historico-Theologica, Dissertationum nuperarum Auctorem, à puncto controversiæ aberrantem, in viam benignissimè reducens.... Def.... 6. julii 1684.*

Page 103. *Thesis quarta, Historico-Theologica, Thomæ Lemos, ac Lovaniensium, cum Thomistis Belgis, Hispanis, Italisque concordiam confirmans.... Def.... die 15. februarii anno 1685.*

Page 132. *Thesis quinta Historico-Theologica, Censuræ Lovaniensis doctrinam de Gratiâ per se efficaci, & Scientiâ mediâ, confirmans unanimi Religiosorum Ordinum consensu.... def.... 6. martii 1687.*

Page 200. *Thesis sexta Historico-Theologica, veterem Religiosorum Ordinum doctrinam de Scientiâ mediâ, & Gratiâ per se efficaci, pacificè stabiliens....def.... 26. augusti 1687.*

Pages 297--395. *Thesis septima Historico-Theologica, contra duos libellos Erasmi Pilii* (c. d. du P. *Gérard Bolck*, Jésuite)..... *def.... 6. maii 1688.*

Pages 411--440. *Thesis Theologica de Sacerdote lapso. Quæ disciplina cum illo servanda post lapsum recentem in fornicationem.... def.... 19. januarii 1690. Hennebel* attaque ici une thèse de M. *Steyaert*, qui portoit: *Quid de Sacerdote, aliàs bonæ vitæ, occultè & per extraordinariam tentationem in fornicationem lapso, & subitò presso ut pro Parochianis die Dominico aut festo celebret: orituris alioqui commotionibus ingentibus. Supponitur is gemitibus & lacrymis veniam in confessione postulare, paratusque postea facere quæ videbuntur. Resp. Nos primâ vice per-*

missionis non habebimus: sed lacrymis ejus miscentes lacrymas nostras, absolutione donatum ad altare mittemus, facturum postea, ut jam dictum est de pœnitentiâ Sacerdotis lapsi, antequam officio restituatur; ita nempe, ut post magnos, & per aliquod notabile tempus peractos pœnitentiæ labores, suppositâ conversionis veritate, ad ministerium suum readmitti possit.

Page 449. *Thesis apologetica de Sacerdote lapso, disciplinam nuper assertam confirmans, oppositamque illi ex S. Thomâ, aliisque Scholiasticis doctrinam explanans.... Def.... 16. 16. martii 1690.* Le P. *Quesnel* aida *Hennebel* à écrire contre la thèse de *Steyaert.* (o)

Page 495. *Systhema Sacramenti Pœnitentiæ, in quo proponuntur, excutiuntur variæ Regulæ, excessus, & defectus circa Absolutionem Sacramentalem, manifestationem complicis, denuntiationes, pœnitentias injungendas, & Sigillum confessionis....def.... die.... julii 1690.*

Pages 570--574. Trois petites Thèses *de Sigillo Confessionis.* Toutes ces Thèses avoient d'abord été imprimées à *Louvain* chez *Guillaume Stryckwant*, in-4°. Les trois dernières se trouvent aussi dans le livre intitulé : *Addition au Traité du Secret in-*

(o) *Immortales ago gratias pro suggestis argumentis ac monumentis de Sacerdote lapso.* Hennebel, ep. ad Quesnellum. Vide Causam Quesnell., p. 460.

violable de la Confession, par *Lenglet du Fresnoy*.

11. On trouve dans le *Molinismus profligatus* du P. *Henri de S. Ignace*, imprimé en 1717., pp. 184--211. *Declaratio Facultatis Theologicæ Lovaniensis contra quinque Jansenii propositiones, ab Apostolicâ Sede damnatas*, composée par *Hennebel*, & signée de lui, comme Doyen de sa faculté, le 30. avril 1709., avec une Lettre de la même faculté au Pape *Clément XI.*, & une autre d'*Hennebel* au P. *Henri*, datée du 17. février 1715.

12. Il y a dans le même ouvrage *Epistola* (d'*Hennebel*) *ad illustrissimum D. Fenelonum, Archiepiscopum Cameracensem*, datée de *Louvain* le 12. mai 1714. M. de *Cambrai* soûtenoit que le sens, que *Jansenius* avoit eu en vûe, & que l'Eglise vouloit que l'on condamnât dans son livre, étoit celui, qui résulte évidemment de son texte bien examiné, avec tous les tempèramens que cet Evêque y a mis. *Hennebel* prétend au contraire, que les Papes, à qui il appartient de déclarer le sens, qu'ils ont condamné dans *Jansenius*, se contentent d'exiger que l'on condamne ses propositions dans le sens naturel qu'elles présentent à l'esprit, & celui que l'Auteur a voulu faire entendre, sans qu'il soit nécessaire de les confronter avec son livre.

13. On trouve dans la *Causa Quesnellia-*

ne divers fragmens de Lettres d'*Hennebel* au P. *Quesnel*, à *Brigode*, son Secrétaire, &c. Ceux-ci le nommoient *M^r. du Til.*

Je ne sais ce que c'est qu'un livre, qui parut en 1699. sous ce titre : *Dissertationes Ariovisti & Venantii, de Scripto quodam, sub nomine Doctoris Hennebel, ab aliquot Belgis Theologis edito; collectæ per Nicephorum Borradum. Leodii*, in-12.

J'ai parlé ailleurs des Ecrits de *Leger-Charles de Decker* contre *Hennebel.*

☞ *Ses écrits, & ceux qu'on y a opposés. Feuille mortuaire. Régîtres de la Paroisse de S. Quentin, & du Collège de Viglius. Causa Quesnelliana, passim. Désirant, in Commonitorio ad Orthodoxos passim, & Concordant. Litterar. p. 139. Opstratii de Commonitorio ad Orthod. Commonitorium orthodoxum, passim.*

Nicolas de Clerck,

ECRIVAIN Hollandois, dont nos Bibliothècaires ne font point mention. Il vivoit au commencement du dernier siècle, & il y a quelque apparence qu'il étoit Marchand-Libraire à *Delft.* Je ne le connois, que par deux Ouvrages historiques de sa façon, qu'il publia en 1615., & en 1617. sous les titres suivans :

1. *Théatre des Empereurs de la Chrêtienté depuis la décadence de l'Empire Grec; con-*

tenant leurs portraits, leurs généalogies, & leurs principales actions, & par conséquent un Abrègé de l'Histoire dépuis plus de cent-cinquante ans. Recueilli des meilleurs Ecrivains par N. D. C. En flamand (*a*) *Arnhem, Jean Jansz*, 1615. *in-fol.* Goth., pp. 214. avec figures. Pure compilation, aussi bien que ce qui suit.

2. *Théatre des plus fameux Ducs, Princes, Comtes, & Capitaines, qui ont paru dans la Chrêtienté pendant ces trois derniers siècles; contenant leurs portraits, leurs généalogies, & leurs principales actions. Ensemble l'origine & l'état présent des célèbres Républiques de Vénise, de Gènes, de la Suisse, & de Génève. Tiré des meilleurs Ecrivains.* En flamand (*b*) *A Delft, chez Nicolas de Clerck.* 1617. *in-fol.* Goth., pp. 637. *fig.* La dédicace de ce volume est datée du 10. novembre 1617.

☞ *Voyez ces Ouvrages.*

(a) *Tooneel der Keyseren van Christenryck, sedert den onderganck van het Griecks Keyserdom; vervatende hare beeltenissen, afcomsten, ende voornaemste daden, ende alfo 't Sommier der Historie van meer dan 150. jaren herwaerts; by een vergadert wt de geloofweerdigste Schryvers door N. D. C.*

(b) *Tooneel der beroemder Hertogen, Princen, Graven, ende Krygs-helden van Christenryck binnen dese dry laeste eeuwen; vervatende hare beeldnissen, afcomsten, ende voornaemste daden. Mitsgaders den oorspronck, ende huydigen staet, der vermaerder Republycken van Venetien, Genua, Suitserlandt, ende Geneven; wt de geloofweerdigste Schryvers.*

Balde-

Balderic, ou *Baudri*, Chantre de la Cathèdrale de Terouanne.

ETOIT DE *Cambrai*, où l'on peut supposer qu'il naquit vers l'an 1015. Il fut élevé dans l'Ecole de cette ville, & ayant embrassé la vie Ecclésiastique, il dévint Bénéficier ou Chanoine de la Cathèdrale du vivant de l'Evêque *Gérard de Florennes*, ou *Gérard I.*, & au plus tard vers l'an 1040. Il paroit qu'il vécut fort familièrement avec cet illustre Prélat, & peut-étre le servit-il en qualité de Secrètaire & de Chapelain. Ce qui est certain, c'est qu'il fut Secrètaire de son successeur *S. Lietbert*, qui monta sur le siège de *Cambrai* l'an 1051., & qu'il eut la même charge auprès de l'Evêque *Gérard II.* Ce dernier l'accorda en février 1082. (auj. 1083.) aux instantes prières de *Hubert*, Evêque de *Terouanne*, qui souhaitoit de le posséder. *Gérard II.* en lui envoyant *Baudri*, fit un grand éloge de son savoir & de son mérite, dont il étoit témoin dépuis nombre d'années. *Baudri* fut dépuis Chantre de la Cathèdrale de *Terouanne*, comme on l'apprend d'une Lettre, que *Rénaud*, Archévêque de *Reims*, lui adressa le 15. janvier 1094. (1095.) On ne croit pas

que notre Auteur ait furvécu longtems à cette Lettre. Il eut de fon tems la réputation d'homme favant, & cette opinion étoit fondée, quoi que fon érudition ne fût pas fort étendue. Nous avons de lui:

1. *Vita S. Gaugerici Epifcopi Cameracenfis....* publiée par les Bollandiftes (*Augufti Tomo II. pp. 675--690.*) *ex vetuftiffimo Manufcripto D. Preud-homme, Canonici Cameracenfis, ufque ad librum tertium: inde ex aliis non inferioris notæ codicibus Mfs. Baudri* compofa cette Vie à la prière de fon Evêque *Gérard I.*, étant encore novice dans l'art d'écrire. Il la tira de deux autres plus anciennes, qu'il ne fit que mettre en meilleur ordre, & en meilleur ftile, fans toucher au fond des chofes. Elle eft partagée en trois livres, dont le prémier contient la vie de *S. Géri* avant fon épifcopat: le fecond, ce qu'il a fait dépuis qu'il fut Evêque jufqu'à fa fin: le troifième, les miracles opèrés à fon tombeau. Les Bollandiftes y ont joint *pp. 691--693. Appendix, ex ejufdem Auctoris Chronico Cameracenfi & Atrebatenfi, in antiquis Vitæ hujus exemplaribus pofteriùs adjuncta.* Cet Appendix eft terminé par une très-courte lifte des Evêques de *Cambrai.* Si cette lifte eft de *Baudri*, elle doit avoir été continuée par un autre, puifqu'elle finit par *Roger*, qui fut élu en 1179. *S. Géri* fut fait Evêque entre les

années 575. & 583. Il mourut au plûtôt en 614., & au plus tard en 622.

2. *Chronicon Cameracense & Atrebatense, sive Historia utriusque Ecclesiæ, tribus libris ab hinc* DC. *ferè annis conscripta à Balderico, Noviomensi & Tornacensi Episcopo. Nunc primùm in lucem edita, & Notis illustrata per Georgium Colvenerium, S. Theol. Doctorem, & in Academiâ Duacenâ Regium & ordinarium Professorem. Duaci, Joan. Bogardus*, 1615. in-12°. Voici le contenu de cette édition :

Passages de Tertullien, & de S. Optat de Milève contre les Hérètiques, qui ne savent montrer l'origine de leurs Eglises: Décrèt de S. Charles Borromée, portant ordre aux Evêques de la province de Milan, de faire dresser le catalogue de leurs prédécesseurs.

Dédicace de *Colvenerius* au Chapitre métropolitain de *Cambrai*, datée de *Douai* le 12. mai 1615.

Préface du même, où il rend compte de son édition, faite sur trois manuscrits.

Vie de *Baudri*, Auteur de cette Chronique, où *Colvenerius* suit l'erreur commune, en le confondant avec l'Evêque de *Noyon*. Cette Vie est d'ailleurs faite avec soin.

Témoignages des Ecrivains anciens & modernes en faveur de cette Chronique : de *Gérard II.* Evêque de *Cambrai*, de *Ré-*

naud Archévêque de *Reims*, de *S. Godefroi* Evêque d'*Amiens*, de *Jean Molanus*, de *Boëce Epo*, & d'*Aubert le Mire*, avec l'Epitaphe de notre Auteur.

Liſte des Auteurs cités dans la Chronique.

Catalogue des Evêques de *Cambrai*. C'eſt *Colvenerius*, qui a dreſſé ce Catalogue. Il y faut rayer le prétendu *S. Diogène*, qu'on dit avoir été envoyé par le Pape *Siriœ* vers l'an 390. Les Préliminaires, que je viens de marquer, tiennent 38. pages, après leſquelles vient

Page 1. *Chronicon Cameracenſe, & Atrebatenſe. Præfatio ſequentis Operis.* Cette Préface eſt celle de l'Auteur. Il adreſſe ſon livre à l'Evêque *Gérard* de *Cambrai*. Je crois avec les Bollandiſtes, qu'il s'agit de *Gérard I.*

Page 381. *In Chronicon Camer. & Atreb. Notæ, ſeu Scholia, quibus obſcura quæque illuſtrantur, dubia & involuta explicantur, mutila ac depravata ſupplentur, & emendantur; auctore Georgio Colvenerio....* Ces Notes ſont ſavantes, & utiles : mais *Colvenerius* auroit bien fait de donner un petit abrègé des Vies, & des autres hiſtoires, auxquels il renvoye ſouvent des Lecteurs, dont pluſieurs ne ſont pas fournis des livres qu'il allègue.

Pages 590-607. *Vocum quarundam obſcurarum, aut barbararum Explicatio, ordine,*

alphabetico. Ce petit dictionaire eſt ſavant, exact, & judicieux. (*a*)

Table des matières contenues dans la Chronique, pp. 15. Révenons à cet Ouvrage, qui eſt plûtôt une Hiſtoire qu'une Chronique, puiſque l'ordre des tems n'y eſt pas obſervé fort exactement. L'Auteur l'a partagé en trois livres, dont le prémier renferme en abrègé les Vies des Evêques de *Cambrai*, & par conſèquent d'*Arras* (ſièges d'abord unis) dépuis *S. Vaaſt* juſqu'à la mort d'*Erluin*, arrivée le 3. février 1011., ou 1012. On trouve dans le ſecond les fondations des principales Egliſes, & des monaſtères des diocèſes de *Cambrai* & d'*Arras* : l'Auteur n'y entre pas dans les détails néceſſaires, (*b*)

(*a*) En voici quelques endroits, que je ſuppléerois, ou que je corrigerois: *Cultura.... certam terræ* [Ajoutez *cultæ*] *portionem ſignificat.*] De là vient le vieux mot *Coulture*, qui eſt reſté chez nos Wallons. ¶ *Diffidentia... Gal. Défier.*] Mettez *Défi.* ¶ *Eulogiosè.... dolenter,... quaſi elegiosè, ab elegiâ.*]. Je lirois en cet endroit (p. 222.) *Irreligiosè.* ¶ *Gutteria, vitium gutturis.*] Aj. En François, *Goitre.* ¶ *Inconcavit... abſorbuit.*] Aj. *Quaſi in concham immiſit.* ¶ *Sermentatus, juratus. Juramentum Gall. Serment.*] Aj. On diſoit autrefois *Sarment.* Ce mot vient de *Sacramentum*, qui avoit la même ſignification chez les Romains, & qui l'a peut être dans S. Auguſtin, lorſqu'il parle du *lien*, ou de l'Indiſſolubilité du Mariage. ¶ *Werpire.... dimittere, relinquere, Gal. Déſaiſiner.*] Ou plûtôt: *Déguerpir.*

(*b*) Par exemple, voici tout ce qu'il dit du Chapitre de *Lens* en Artois, qui fut fondé en 1029. *Apud caſtrum Lenenſe habetur quoque monaſterium Canonicorum, ubi ſanctus quieſcit Vulganius, qui Scotus dicitur extitiſſe.*

Et du Monaſtère de *Haſnon*: *In vico etiam, quem dicunt Haſnum, Abbatia fuerat Regalis olim atque ditiſſima, ubi*

& s'il s'étend un peu ſur quelques endroits, ce n'eſt guères que pour rapporter les miracles, qui s'y ſont opèrés. Le 3e livre comprend la vie de *Gérard de Florennes*, & de *S. Lietbert*, dont le dernier mourut en 1076. *Baudri* proteſte dans ſa Préface, qu'il n'avancera rien, qu'il n'ait ou puiſé aux ſources, ou appris de perſonnes dignes de foi, ou bien connu par lui-même. Il a tenu parole, & il a fortifié ſa Chronique de quantité de citations, & d'un nombre conſidèrable de diplomes, de Lettres, d'épitaphes, & d'autres pièces juſtificatives; ce qui lui a attiré les éloges de *Sigèbert*, & de l'Archévêque *Rénaud*. Son ſtile n'eſt rien moins que pur: mais il eſt net, ſerré, grave, & nerveux. Il manque dans l'imprimé quelque choſe à la fin du troiſième livre: les Auteurs de l'*Hiſtoire Littèraire de la France* conjecturent qu'on pourroit ſuppléer cette lacune au moyen du Mſ., qui ſe trouve dans la Bibliothèque de la Cathèdrale d'*Arras*, & que quelques-uns ont pris pour l'Original. Mais *Colvenerius* a eu communication de ce Mſ. (*c*), & l'a cru plus récent, qu'un autre, qu'on lui avoit fourni de *St-Guiſlain*. Après tout il y a aſſez d'apparence que la

ex maximâ parte requieſcunt Corpora ſanctorum Marcellini & Petri : nunc autem degeneris ſæculi moribus viciatis, ubi tunc, clerici pauci deſerviunt, deſolatam & inopem condolemus.

(*c*) Voyez le commencement de ſa Préface.

lacune, dont il s'agit, n'est que de quelques lignes. L'Ouvrage de *Baudri* a été continué jusqu'en 1170. par *Lambert de Waterlo*, comme je le dirai à son article. On lit dans le nouveau *Gallia Christiana*, que M. *Baluze* en avoit une Continuation, *qui alloit jusqu'en 1131., & vraisemblablement jusqu'en 1167., ou 1189.*

α. Chronicon Morinensi, ou *Ecclesia Morinensis*. Il est parlé de cette Chronique dans une Lettre de *Gérard II.*, Evêque de *Cambrai*, à *Hubert*, Evêque de *Terouanne*, en 1083., & dans une autre de *S. Godefroi* d'*Amiens* à *Baudri* de *Noyon* en 1108. Elle fut gardée dans les Archives de la Cathèdrale de *Terouanne*, jusqu'au tems de l'Evêque *Philippe de Luxembourg*, qui étant dévenu Evêque du *Mans*, l'emporta en cette ville [où il mourut en 1519.,] & la déposa au Collège de S. Bénoit, réüni dépuis à celui des Oratoriens de la même ville. Ce Mſ. ne se trouve plus au *Mans*. On ne sait si c'est celui qui a été entre les mains du Président *Fauchet*, ni par conséquent si l'Ouvrage existe encore.

β. L'Archévêque *Rénaud*, après avoir loué le travail de *Baudri* sur l'Histoire des diocèses de *Cambrai* & d'*Arras*, l'exhorta (en 1095.) ou de composer quelque autre Ouvrage, qu'on ne connoit pas, ou d'achever sa Chronique, dont il n'avoit peut-être donné que les deux prémiers

livres, ou enfin de publier cette même Chronique, qu'il n'avoit communiquée jusqu'alors qu'à un petit nombre d'amis. (*d*)

☞ *Les Prélimin. du n.* 2. *Acta SS.*, *Tomo II. Aug.*, *pp.* 668--693. *Gallia Christ.*, *III.* 27--32. *Hist. Litèraire de la France*, *VIII.* 400-407. *Ceillier*, *Hist. génèrale des Auteurs sacrés & Ecclés.*, *XXI.* 73--76.

(*d*) Ses paroles ne sont pas bien claires: *Usque nunc satis verecundiæ & modestiæ tuæ datum est; reliquum piorum votis, & pii defuncti Præsulis* (*) *voluntati largire: & quod industriâ infatigabili, & animo vel ad minutissima quæque attentissimo, viventi consecrasti, mortuo non eripias. Excute de manibus, ut in Ecclesiis & monasteriis versetur, &c.*

(*) Peut-étre S. Lietbert.

Balderic, ou *Baudri*, Evêque de Noyon.

PLUSIEURS disent que ce Prélat naquit en Artois, & qu'il étoit fils d'*Aibert*, Chevalier, seigneur des villages de *Sarchinville* & de *Quéant*, en cette province: mais il y a plus d'apparence qu'il naquit à *Noyon* (a); ce qui n'empêche pas qu'il n'ait été d'une famille noble. Quoi qu'il en soit, il fut élevé dès sa prémière jeunesse dans l'Eglise Cathèdrale de cette ville, & il en dévint successivement Clerc, Chanoine, & Archidiacre. L'Evêque *Rad-*

(*a*) Voyez la Lettre du Clergé de *Noyon* à *Lambert*, Evêque d'*Arras*, *apud Baluz.*, *Miscellan. V.* 309.

bode second étant mort au commencement de l'année 1098., le Clergé de ce diocèse, qui comprènoit celui de *Tournai*, se trouva exposé à des véxations domestiques & étrangères. Pour y mettre fin, on jugea qu'il falloit élire, à la place du défunt, l'Archidiacre *Baudri*, également estimé des Ecclésiastiques & des séculiers, & l'on donna avis de ce choix au Métropolitain, qui étoit alors *Manassé II.*, Archévêque de *Reims*. Ce Prélat assigna le prémier dimanche après la Pentecôte pour l'ordination du nouvel élu : mais un incident la fit renvoyer au commencement de l'année suivante. Ceux de *Tournai* saisirent cette occasion pour exècuter le dessein, qu'ils avoient formé dépuis longtems, de se procurer un Evêque propre, n'en ayant point eu dépuis environ le milieu du VI. siècle, je veux dire, dépuis S. *Médard*, qui avoit gouverné conjointement les diocèses de *Noyon* & de *Tournai*. Ils se donnèrent beaucoup de mouvement pour parvenir à leur but; c'est ce qui fut cause que *Manassé* differa de sacrer *Baudri*, & enfin l'envoya à *Rome*, pour y plaider lui-même sa cause. Celui-ci s'y conduisit avec tant d'adresse, qu'il fit avorter l'entreprise de ceux de *Tournai*, & qu'il revint avec un rescrit d'*Urbain II.*, par lequel il étoit ordonné au Métropolitain de le sacrer sans délai, ce qui fut fait le pré-

mier dimanche après l'Epiphanie en 1099. Ainsi *Baudri* dévint tout à la fois Evêque de *Tournai* & de *Noyon*, & prit tantôt l'un, tantôt l'autre de ces titres. Dès l'année suivante il donna un *Autel* (*b*) ou, comme nous parlerions aujourd'hui, un *bénéfice* à la Collègiale de *S. Donatien* de *Bruges*. Au mois de juillet de la même année, il se rendit à *S. Omer*, & y assista à un Synode, qui confirma *la Trève de Dieu*, (c) & auquel se trouva aussi l'Archévêque de *Reims*, avec *Lambert*, Evêque d'*Arras*, *Manassé* de *Cambrai*, & *Jean* de *Terouanne*. Le 8. mars 1101. (1102.) *Baudri* tint lui-même un Synode dans son

(b) *Altare Urcherchæ.*

(*c*) C'est le nom qu'on donna à une Surséance de tout acte d'hostilité, pendant certains jours de la semaine, ou à l'égard de certaines personnes, au milieu des violences, qui regnoient universellement dans le XI. siècle. On croit que la *Trève de Dieu* commença par le Roussillon, où elle fut ordonnée au Concile d'*Elne*, ténu le 16. mai 1027. Il y fut défendu à tout habitant du pays d'attaquer son ennemi dépuis l'heure de none du samedi jusqu'au lundi à l'heure de prime: d'attaquer en quelque manière que ce fût un religieux, ou un clerc marchant sans armes: un homme allant à l'église, ou en révenant, ou marchant avec des femmes: enfin d'attaquer une église, ou les maisons d'alentour à trente pas. Quelques années après, il fut règlé en France que, dépuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, personne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'une caution. Quiconque y contreviendroit, payeroit la composition des loix, comme ayant mérité la mort, ou seroit excommunié, & banni du pays. Cette Trève fut établie par les Evêques en divers Conciles: & deux illustres Abbés, S. Odilon de Clugni, & S. Richard de Verdun, s'employèrent sur-tout à la faire recevoir. Ils réussirent: & quoique la force ouverte regnât, que la société civile fût sapée par les fondemens, & que

diocèse. La même année il donna un Autel (*d*) au monastère de *Lihons*, & le *Personat* de quelques autres aux Moines du *Mont-S^t-Quentin*. *Baudri* est mentionné en 1103. dans une chartre, qui confirme la donation de quelques Autels, faite à l'Eglise de *Joarre*, & dans une autre, par laquelle *Ingelrann*, Evêque de *Laon*, donne à *S. Rèmi* l'Autel de *Corbigni*. Cette même année, il fonda dans le diocèse de *Noyon* le Prieuré de *S. Amand*, qu'il soumit à l'Abbaye de *S. Martin* de *Tournai*, & dont on forma un monastère, qui fut quelque tems célèbre. En 1104. il confirma la concession de deux Autels (*e*) faite à l'Abbaye de *S. Nicaise*, & il assista au Concile indiqué au mois de décembre à *Paris* pour absoudre le Roi *Philippe Auguste*. En 1105. il céda au monastère de *Ham*, diocèse de *Terouanne*, l'Autel de *Nouslus*. L'année suivante il donna quelques Autels exempts de personat à l'abbaye de *S.-Quentin-en-l'Isle*, & celui de *Leers* à l'Abbé de *Hasnon*, nommé *Albert*. En 1108. il mit des Chanoines-Réguliers à *Ham*, monastère de son

les esprits fussent extrèmement effarouchés, la Religion eut assez de force pour introduire une Loi, à laquelle on n'auroit jamais songé dans des tems moins malheureux. *Vide Extravag. de Treugâ & pace*, *Cossartii schollon ad T. IX. Concil. pag.* 913., & *Petr. de Marca*, *Concordia Sacerdotii & Imperii lib. IV. c.* 14.

(d) *Altare Vellariæ.*

(e) *Altaria de Fiviâ & Faciæ.*

diocèſe, & donna l'Egliſe de *Vermandouillé* à *Drogon*, ou *Druon*, Prieur de *Lihons*. On trouve encore que *Baudri* donna à la Collègiale de *S. Furſi* de *Pérone* l'Autel de *Buiſcourt*, à charge de Perſonat, & l'an 1112. l'Egliſe de *Fins* aux Moines du *Mont-St-Quentin*. Notre Prélat vint à bout d'appaiſer des quèrelles fort animées, qui regnoient à *Noyon* entre le Clergé, la Nobleſſe, & la Bourgeoiſie, & il eut l'attention d'en dreſſer un Acte, qu'il fit ſigner par les intèreſſés, & enſuite revêtir de l'autorité Royale. Il ne ſe donna pas tant de ſoins pour faire rendre juſtice aux Religieux de S. Martin de *Tournai*, trop vivement brouillés avec les Chanoines de Notre-Dame: auſſi le Pape *Paſchal II.* lui reprocha ſa négligence à cet égard, & commit les Evêques *Lambert* d'*Arras*, & *Jean* de *Terouanne* pour y ſuppléer. Il paroit que *Baudri* fut préſent à l'accord paſſé entre les parties. On croit qu'il fut auſſi le prémier à contribuer au rebâtiſſement, & à l'aggrandiſſement du Choeur de la Cathèdrale de *Tournai* en 1110. Mais enfin mécontent de ceux de cette ville, qui vouloient à toute force avoir un Evêque propre, il jetta ſur eux un Interdit génèral, ſans même obſerver les formalités requiſes. Les Chanoines, piqués de cette démarche, & irrités ſur-tout par leur Doyen

Gonthier (f) députèrent deux d'entre eux à *Rome*, pour faire réüssir leur entreprise. *Paschal II.* y donna les mains, & envoya deux Lettres, l'une au Clergé séculier & régulier de l'ancien diocèse de *Tournai*, par laquelle il leur enjoignoit de se choisir un Evêque particulier : l'autre à *Raoul le Verd*, Archevêque de *Reims*, pour lui ordonner de veiller sur cette élection, & de sacrer l'Elu sans délai. *Baudri* n'eut pas la mortification de voir ce démembrement ; il mourut avant le retour des Députés, en l'année 1113., (g) qui étoit la seizième depuis sa consécration. Outre le bien qu'il fit à diverses Eglises marquées ci-dessus, on ajoute qu'il procura des avantages considèrables à sa Cathèdrale de *Noyon*, & aux monastères de *S. Thierri* près de *Reims*, & de *S. Crépin* à *Soissons*. On ne sait pas avec certitude le lieu de sa mort. Ceux qui ont prétendu que ses démêlés avec les Chanoines de *Tournai* l'avoient obligé de se réfugier auprès de *Jean* de *Terouanne*, & qu'il étoit mort chez cet Evêque, se sont fondés sur une Epitaphe, qu'on a vûe dans le Chœur de la Cathèdrale de cette ville, & qui portoit :

P. Baldericus, hujus Ecclesiæ Cantor, &

(f) *Gontherus* : autrement *Goterus*, ou *Cotherus*. Ce Doyen mourut entre les années 1136. & 1149.

(g) Sa dernière Chartre en faveur du monastère de *Lihons* est datée de l'an 1113., indiction VI.

Episcopus Noviomensis, an. Verbi incarnati M. C. XII., Prælationis suæ an. XV., pridie kal. junii obiit, meritis plenus, & Chronico Cameracensi illustris.

Mais cette Epitaphe, fausse dans presque tous ses points, doit avoir été faite longtems après la mort de l'Evêque *Baudri*, & par quelqu'un, qui l'a confondu avec le Chantre de *Terouanne*, comme ont fait ensuite tous ceux qui ont parlé de lui jusqu'au P. *Pierre Boschius*, l'un des Bollandistes. (*h*) Cette erreur étoit fondée partie sur l'Epitaphe en question, partie sur une Lettre que *S. Godefroi* d'*Amiens* écrivit à notre Auteur en mai 1108. Ce Saint le croyoit auteur des Chroniques de *Cambrai* & de *Terouanne*, & le pria de faire aussi celle de l'Eglise d'*Amiens*. Nous avons de l'Evêque *Baudri*:

1. Quatre *Lettres* Latines, adressées à *Lambert de Guines*, Evêque d'*Arras*, & insérées parmi celles de ce Prélat (*apud Balusium, Miscellaneor. T. V. pp.* 329. 330. 343. & 353.) Ces Lettres sont fort laconiques. Dans la prémière *Baudri* prie *Lambert* de donner différens Ordres sacrés à sept Clercs du diocèse de *Noyon*. Dans la seconde, il lui recommande un Clerc, nommé *Pierre*, qui passoit de ce diocèse à celui d'*Arras*, tant pour les Ordres,

(h) *Acta Sanctorum, Tomo II. Aug., p.* 670. *n.* 22.

que pour d'autres services, qu'il pourroit rendre à son nouvel Evêque. *Pierre* est qualifié *Maitre*, peut-être parce qu'il enseignoit les Lettres humaines à *Noyon*. Par la troisième, *Baudri* prie son ami de donner le voile à une pauvre femme, qui alloit à *Arras*, & de l'admettre au nombre des *Pénitentes de J. C.*, c. d. apparemment des Veuves. La quatrième est un *Exeat*, accordé à *Bernard*, Prêtre du diocèse de *Noyon*, pour aller s'établir dans celui d'*Arras*.

2. Quantité de *Chartres* en faveur des Eglises & des Monastères, dont il fut bienfaiteur. Elles sont remplies d'onction & de piété. Il y est parlé de deux *Scholastiques* de l'Eglise de *Noyon*, l'un nommé *Guarmond* en 1102., l'autre *Arnoul*, en 1108. Cela montre que *Baudri* entrètenoit l'étude des Clercs de son diocèse. Vous trouverez ces Chartres dans les Annales de *Noyon*, publiées par *Jacques le Vasseur*, pp. 796. 800. & 815. dans le Spicilège de *Luc Dachery*, T. VIII. p. 169., & dans la *Collectio amplissima* du P. *Martène*, T. I. 599. & suiv.

Dom *Remi Ceillier* conjecture que *Baudri de Noyon* est Auteur d'une Vie de *S. Lietbert*, dont j'ai parlé ci devant T. XII. p. 42. Il se trompe ; cette Vie est de *Raoul*, Moine du *S. Sépulcre* à *Cambrai*.

☞ *Prélimin. de Colvenerius sur la Chronique de Cambrai. Dacbery, Spicileg.* 1e *edit.* VIII. 169-171. & XII. 450--465. *Martène, ubi sup. Ceillier, Hist. génèr. des Auteurs sacrés & Eccléſ.,* XXI. 390. 391. *D. Rivet, Hiſt. Littèr. de la France,* IX. 578--583. *Gallia Chriſt.,* III. 248., & IX. 998--1000.

Matthias Cheſneux,

NÉ A *LIÈGE* vers le commencement du dernier ſiècle, y prit l'habit des Ermites de S. Auguſtin, établis au faux-bourg d'*Avroy*. Sorti de Noviciat, il fut envoyé à *Paris*, pour y faire ſon cours de Théologie. Il ne voulut jamais ſonger aux grades Acadèmiques, ni aux charges de ſon Ordre. Cependant il fut choiſi Prieur de ſon couvent : mais ſa paſſion pour l'étude le fit bientôt renoncer à cet emploi. Ainſi il vécut paiſiblement à *Liège*, partagé entre la compoſition, la Prédication, & les devoirs de ſon état. Il vivoit encore en 1670. : je ne ſais s'il alla beaucoup plus loin. On a de lui :

1. *Pſalmorum Davidicorum Expoſitio, tam juxta literalem, quàm juxta myſticum ſenſum. Leodii, Gerardus Griſon, in-8°.* Ce Commentaire n'eſt pas recherché.

2. *Eccleſiæ Catholicæ ab origine mundi ad Chriſtum uſque ſerie nunquam interruptâ, ſimilique*

similique formâ deductæ Speculum Chronographicum, libris quinque expositum juxta numerum totidem ætatum, quibus universus sæculorum, ortum Christi præcedentium, ordo dirigitur. Leodii, Guil. Henricus Streel, 1670. *in-fol.*, pp. 401. Dédié à *Eugène-Albert d'Allamont*, Evêque de *Ruremonde.* —— *Ecclesiæ Catholicæ, à Christo ad nos usque serie nunquam interruptâ, similique formâ deductæ Speculum Chronographicum, libris septemdecim expositum juxta numerum totidem sæculorum, à partu virgineo fermè elapsorum, Pars prima continens libros novem, ac proindè sæcula novem.... Concinnabat F. M. C., Augustinianus Leodius. Leodii, Guil. Henr. Streel*, 1666. *in-fol.*, pp. 405. Dédiée au Cardinal *Fréderic*, Landgrave de Hesse, Grand-Maitre de l'Ordre de Malte en Allemagne. —— *Pars altera, continens libros octo, ac proindè sæcula propè octo. Ibid., idem*, 1670. *in-fol.*, pp. 351. Dédiée à *Jean-Baptiste Pierpont*, Abbé du *Val-St-Lambert.* C'est une Chronique suivie dépuis la Création jusqu'au tems de l'Auteur. Elle n'est pas mauvaise : mais nous avons de meilleurs Ouvrages en ce genre.

α. Series Chronologica virorum Sanctorum, quos Christus omni tempore suscitavit, quo nova aliqua surrexit hæresis. Le P. *Chesneux* fit cet opuscule à *Paris*, pendant qu'il y étudioit en Théologie. On ne l'a pas imprimé, non plus que le suivant.

β. *Chronicum gentium Infidelium ad Fidem adductarum, quando aliæ ab Ecclesiâ Catholicâ defecerunt.* Composé en 1645.

☞ *Tombeur, pag.* 166.

Corneille de Sneeck, ou *Cornelius de Snekis*,

AINSI NOMMÉ, parce qu'il étoit d'*Indick*, ou *Hemdyck*, hameau de Frise, situé à une lieue de *Sneeck* vers l'Orient, & près du Lac, nommé *Sneecker-Meer.* Il doit étre né vers l'an 1460. Sorti des Basses-Classes, il entra dans l'Ordre de S. Dominique, & prononça ses vœux au couvent de *Leuvarde*, qui étoit alors de la *Congrègation* de Hollande. On l'envoya faire son cours de Théologie à *Rostock*, où il eut pour maitre *Alain de la Roche*, dont j'ai parlé ailleurs. Il vint ensuite se perfectionner à *Cologne* sous le P. *Michel Franchois* de *Lille*, dont j'ai aussi parlé. Après cela il retourna à *Rostock*, prit le bonnet de Docteur dans l'Université de cette ville, & y professa la Théologie. Au Chapitre, qui se tint à *Utrecht* le 22. juillet 1505., il fut élu Vicaire-génèral de sa Congrègation, & la gouverna jusqu'au 16. juillet 1508. La même charge lui ayant été donnée une seconde

fois au Chapitre convoqué à *Valenciennes* le 18. mai 1511., il la remplit jusqu'au 14. mai de l'an 1514. L'année suivante, la Congrègation de Hollande fut divisée en trois portions : les couvens soumis au Roi T. C. formèrent la Congrègation de France : ceux des Pays-Bas dépendans de l'Empereur Charle-Quint, composèrent la nouvelle Province de la Basse-Allemagne : enfin ceux de Saxe, de Danemarc, & de Pologne, en firent une autre, dont le gouvernement fut confié au P. *Corneille de Sneeck*, suivant l'intention du Gènèral de l'Ordre *Thomas de Vio*, plus connu dépuis sous le nom du *Cardinal Cajètan*. Le P. *Corneille* fut ensuite élu Prieur du couvent de *Rostock*, & cet emploi mit son zèle aux plus rudes épreuves. Il vit l'Hérèsie de *Luther* pénètrer dans cette ville, & dans toutes celles de l'une & de l'autre Saxe, & se trouva dans la néceſſité de s'y opposer. Il la combattit en effet dans ses sermons, dans ses écrits, & dans des disputes, où il fut aux prises avec *Sebastianus Polonus*, avec d'autres Luthériens, & avec *Luther* lui-même. Ses travaux pour la cause de l'Eglise le rendirent si odieux à ces hérètiques, qu'ils cherchèrent plus d'une fois les moyens de lui ôter la vie. Il se sauva à la Cour des Princes *Joachim*,

& *Albert*, Marquis de *Brandebourg*, & y paſſa près de deux ans, au bout deſquels il revint à *Leuvarde.* Il y vécut encore quelques années, & il y termina ſa carrière le 14. ſeptembre 1531. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de ſon Ordre, (*a*) qui eſt aujourd'hui le principal Temple des P. R. de cette ville. Le P. *Corneille de Sneeck* ſe diſtingua toûjours par la gravité, & par la régularité de ſes mœurs. Nous avons de ſa façon.

1. *F. Cornelii de Snekis Sermones* XXI. *ſuper Confraternitate de Serto Roſaceo ſanctæ Dei Genitricis, ſemperque Virginis, Mariæ. Sermones duo contra Ebrietatem & inſolentiam bibendi. Corona ſuper Officio dicti Serti Roſacei. Bullæ Apoſtolicæ ſuper confirmatione ejuſdem Fraternitatis. Sermones Synodales ejuſdem quinque. Venumdantur Pariſiis in ædibus Jodoci Badii Aſcenſii*, 1514. in-4°., pagg. 177. It. *Editio altera, in quâ plures additi ſunt Sermones. Roſtochii*, 1517. in-4°. Les Sermons *Synodaux*, qu'on trouve dans ce Recueil, avoient été prononcés en 1511., & les années ſuivantes, par ordre du Prince *Erneſt de Saxe*, Archévêque de *Magdebourg* & d'*Halberſtatt.*

2. *Defenſio Eccleſiaſticorum adverſùs Sebaſtianum Polonum, Lutheriani Dogmatis Propugnatorem.* In-4°. *Sweertius* & *Valk-*

(*a*) Bâtie en 1487.

ré André marquent ce Traité, comme imprimé. Les Ouvrages ſuivans n'ont pas vû le jour :

α. *Pars ſecunda Roſarii, ſive Serti Roſacei, quæ continet Sermones XXV.* (al. *XV.*) Mſ. in-4°. , ſur papier, de 199. feuillets, chez les Dominicains de *Maſtricht*, écrit de la main de *Frère Adam*, Sous-Prieur du couvent, & vû par le P. *Guillebert de la Haye.* Le Prologue commence par ces mots : *Quoniam labor generoſos nutrit animos :* & le prémier Sermon, par ceux-ci : *Charitas fraternitatis maneat in vobis, Hebr. XIII. S. Auguſtinus, &c.* L'Auteur dit au bout de ces Sermons, qu'il a achevé de les mettre par écrit à *Roſtock.*

β. *Sermones LXXV. ſuper Miſſus eſt.* Mſ. *in-fol.*, & en beaux caractères, au couvent de *Calcar* dans le Duché de Juliers, où le même P. *de la Haye* l'a vû. On lit à la fin : *Hi Sermones fuerunt collecti per me F. Cornelium, Friſium, Snekenſem, ſacræ Theol. Profeſſorem, & illo in tempore hujus conventûs Roſtochienſis (licèt immeritum) Priorem, anno 1523., ipſo die D. Bernardi, Abbatis Clarevallenſis, ipſius puerperæ Virginis Mariæ ſingularis Amatoris : incepti autem anno 1518.*

γ. *Sermones quatuor de Sancto Joſeph.* A la ſuite du volume précèdent. Ce volume a été autrefois au couvent de *Leuvarde.*

3. *Sermones aliquot, habiti in receptione Novitiorum ad Ordinem.* Autrefois chez les Dominicains de *Leuvarde* : on ne sait s'ils existent aujourd'hui.

☞ *Suffridus Petri*, 1a *edit. pp.* 78. & 79. [Il s'est glissé une faute dans la seconde édition, où il est dit que le P. *Corneille de Sneeck* mourut en 1541.] *Sweertius*, 197. *Val. Andreas*, 165. *De Jonghe*, *desolatæ Batav. Dominicanæ pp.* 39-41. & 5. *Quétif & Echard*, *II.* 82.

Pierre Vloers, (a)

AUTRE DOMINICAIN Flamand, né en Brabant vers 1603., & profès du couvent d'*Anvers*, remplit longtems dans cette maison les fonctions de Chantre, & de Préfèt de la Confrèrie du Rosaire. Il mourut des suites d'une apoplèxie le 5. août 1663., agé d'environ 60. ans. Ce Père avoit beaucoup de facilité pour les vers flamands, comme il l'a fait voir par les Ouvrages, qu'il a mis au jour sous ces titres :

1. *Les Miracles du saint Rosaire, décrits en vers, & représentés dans de belles figures gravées en taille-douce. Prémière partie, Anvers, Dieudonné Verhulst*, 1658. in-

(a) Et non pas *Wloers*, comme écrit le P. *Echard*.

8°., pp. 240. —— *Seconde partie. Ibid.*, *Jacques Mesens*, 1659. in-8°., pp. 261. Les vers, qui composent cet Ouvrage, sont assez bien tournés, & les planches, qui le décorent, sont parfaitement bien gravées : mais il est très-permis de douter de la vérité de quelques Histoires, que l'Auteur rapporte.

2. *Le Jardin spirituel, émaillé des Roses, dont N. S. J. C. a orné la sainte Vierge sa Mère. Partie première* (b) *Anvers, Jacques Mesens*, 1661. in-16., pp. 308. —— *Seconde partie. Ibid., Idem*, 1662. in-16. Enrichie, comme la première, de gravûres en taille-douce.

☞ *De Jonghe, Belgium Dominic.*, *p.* 236. *Echard*, *II. pp.* 607. & 608.

(b) *Den gheestelyken Roosen-Tuyn, enz.*

Jean Renard,

DOMINICAIN Wallon, natif de *Lille*, & profès de *Liège*, fit ses études de Philosophie & de Théologie au grand couvent de son Ordre à *Louvain*. En 1595. on le chargea de professer la Philosophie à *Lille*. Depuis il fut Prieur du couvent de *Bruxelles*, & y mourut le 1. août 1610. dans un age peu avancé. Il avoit pris le grade de Licencié en Théo-

logie. Ses Confrères de *Lille* gardent chez eux les Cahiers ſuivans, qu'il y avoit dictés :

α. *Philoſophia univerſa.* 2. vol. in-4°.

β. *Tractatus in Sphæram Joannis de Sacroboſco.* In-fol.

☞ *Quétif*, & *Echard*, *II.* 333.

Thomas Parmentier,

AUTRE DOMINICAIN Wallon, étoit de Hainaut, & prit l'habit Religieux à *Braine-le-Comte*, petite ville de cette province entre *Mons* & *Bruxelles*. Ayant achevé ſes études de Théologie, il ſe fit recevoir Licencié dans l'Univerſité de *Douai*. Il eut dans ſon Ordre le rang de *Préſenté en Théologie*. Il eut auſſi ſucceſſivement les emplois de Vicaire à *Vilvorde*, de prémier Vicaire & de prémier Prieur à *Namur*. (a) Enfin il fut deux fois Prieur de ſon couvent de *Braine-le-*

(*a*) Le P. *Parmentier* contribua beaucoup à établir ſes Confrères en cette ville. Il s'y rendit en qualité de Vicaire l'an 1649., & il en déviint Prieur dès l'année ſuivante, la maiſon étant dès lors érigée en couvent. Elle reconnoit pour fondateur le Duc *Charles IV. de Lorraine.* Les Dominicains de *Namur* furent d'abord logés au milieu de la ville : en 1653. ils paſſèrent dans la rue *de l'Evêque*, & en 1661. proche la porte de *Bruxelles*, où ils ſont encore aujourd'hui.

Comte, & il y mourut le 21. janvier 1673., agé de 69. ans. On a de lui :

1. *Thrésor des graces du Rosaire, &c. traduit du Latin de Thomas Leonardi; avec un Directoire de dévotion pour les Confrères du saint Rosaire, &c. Bruxelles, Martin de Bossuyt*, 1643. in-16.

2. *Les Points, qui concernent les ames, qui sont du tiers Ordre de S. Dominique. Brux., Guillaume Scheybels*, 1644. in-16.

☞ *De Jongbe, Belgium Dominic., pp.* 366. & 371--372. *Quétif & Echard, II.* 752.

Bauduin Willot,

NEVEU DES PP. *Lambert* & *Henri Willot*, Récollets, dont le dernier aura place dans ces Mémoires, naquit vers 1585. à *Binche*, petite ville de Hainaut, qui tire son principal lustre d'un Chapitre, dont les Canonicats sont à la collation de l'Abbé de *Lobbes*. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut pourvû d'une de ces prébendes : mais il l'abandonna à l'age de 21. ans, & passa dans la Société des Jésuites en 1606. Après ses prémiers vœux, on l'employa selon l'usage à régenter les Humanités. Il enseigna sept ans de suite la langue Grecque. Etant ordonné Prêtre, il se consa-

cra aux fonctions de Confesseur, & de Missionaire (apparemment à la campagne,) & il les exerça durant près de cinquante ans, particulièrement aux environs de *Mons* & de *Tournai*. Il y avoit longtems que ce Père étoit du nombre des *Coadjuteurs spirituels formés*, lorsqu'il mourut à *Lille* le 17. mars 1663., agé de 77. ou de 78. ans. C'étoit un homme d'un caractère doux, & éloigné de toute apparence de duplicité. On a de lui :

1. *Traité de la mortification intérieure de la Chair; tiré* (ou *traduit*) *du P. Jacques Alvarez de Paz.* 1620. in-12.

2. *Traité de la Contrition.*

3. *Les Fleurs des saints Cantiques.* 1632. in-12. A l'usage des Missions.

4. *Relation du Miracle opèré à Anvers, par l'intercession de S. Ignace, le 26. juillet 1635.*

5. *Abrègé de la Vie de N. S. Jésus-Christ, & de la sainte Vierge; tiré de la légende du P. Pierre Ribadeneira.* 1639. in-12.

6. *Le Martyrologe Romain, mis en lumière par le commandement du Pape Grégoire XIII., & réformé par l'autorité d'Urbain VIII.; traduict du Latin en François par le R. P. Bauduin Willot, de la Comp. de Jésus. Item le Martyrologe Belgique, recueilli par le mesme Père. Mons, Jean Havart,* 1641. in-12., pp. 474. & 102. sans les tables, & sans les Préliminaires, où il y

a une dédicace du traducteur à *Dorothée de Croy*, Ducheſſe douairière de *Croy* & d'*Arſchot*. It. *Seconde édition corrigée & augmentée. Lille, Ignace & Nicolas de Rache*, 1658. in-8°.

7. *L'Abrègé du Martyrologe, ou Hagiologe Belgic : ou Recueil des Saincts & Bienheureux du Pays-Bas. Lille, Ignace & Nicolas de Rache*, 1658. in-8°., pp. 89., ſans la table, &c. L'Auteur n'y montre point de Critique. Il dit ſur le 2. avril : *Au diocèſe de Trèves mourut la Vén. Génevièe, mariée, fille d'un Duc de Brabant.* Cette *Génevièe* n'a jamais exiſté. Sur le 15. août, il aſſûre qu'il y a à *Lieſſies* une partie du *voile* de la Ste Vierge, *de ſon laict virginal, de ſa ceinture, de ſa robe, de ſa chemiſe, de ſa pantoufle, & d'autres veſtemens.* Je ne ſais s'il eſt bien certain, comme il le dit *p. 16.*, que le Pape Etienne IX. étoit *Belgeois*.

Je crois que le P. *Willot* a encore publié d'autres opuſcules, qui ne ſont point venus à ma connoiſſance.

☞ *Prélim. des nn.* 6. & 7. *Braſſeur, illuſtria Hannoniæ ſidera, p.* 125. *Sotuellus*, 98.

François le Roy,

AUTRE JÉSUITE, né à *Lille* en 1592., & reçu dans la Société le 10. octobre 1611. Après avoir régenté quelque tems les Basses-Classes, il professa huit ans la Philosophie, & quatorze ans la Théologie dans l'Université de *Douai*, où je crois qu'il prit le bonnet de Docteur en cette dernière faculté. (*a*) Ensuite il prêcha avec réputation dans différentes villes Wallones, & fut Recteur du Collège de *Douai*, de celui de *Mons*, & d'un ou deux autres. Son Général l'appella enfin à *Rome*, & le retint auprès de lui en qualité de son Théologien, & de Censeur des livres composés par les PP. de l'*Assistance* d'Allemagne. Le P. *le Roy* remplit ces fonctions pendant plus de vingt ans, & mourut au Collège Romain en 1679., ou en 1680. Il avoit fait la profession des quatre voeux. On a de ce Jesuite :

1. *Templum Sapientiæ*, *seu Dissertatio mystagogica ; in quâ de Templo Sapientiæ, partim historico, partim mystico sensu, differitur. Insulis, Nicol. de Rache*, 1664. *in-fol.* L'Auteur examine en particulier, si

(*a*) Voyez le titre du n. 2.

le Temple de Salomon fut dédié *à la Sagesse Divine* sous ce titre spécial.

2. *Occupatio Animæ Jesu Christo crucifixo devotæ, complectens varia Exercitia spiritualia, ad recolendam, venerandam, imitandamque Domini nostri Passionem accommodata. Auctore R. P. Francisco le Roy, Insulano, è Soc. Jesu, Doctore Theologo. Pragæ, typis Universitatis, in Collegio Societatis Jesu, per Georgium Czernoch*, 1666. in-4°., pp. 772.

3. *Porticus Salomonis, Sapientiæ Templo, sublimioris Academiæ aut Scholæ cœlestis ad instar, adjectus. Leodii, Joannes Matthias Hovius, 1668. in-fol.*

4. *Exercitationes Theologicæ adversùs Hæreses ævi præsentis; quarum Pars prima continet Sectarum, quæ Religionis Reformationem prætendunt, Labyrinthum inextricabilem: Pars secunda, earumdem Blasphemias adversùs Dominum, & adversùs Christum ejus. Leodii, Petrus Danthez*, 1680. in-8°.

☞ *Sotuellus*, 250. *Compendiöses Gelehrten Lexicon, Leipsig* 1715., *col.* 1920. *Le Long, Bibliotheca sacra*, 934.

Henri de Jonghen

ÉTOIT DE *HASSELT*, ville de la Principauté de *Liège* dans le Comté de Looz, où il paroit être né vers l'an 1608. Sorti des basses-classes, il prit l'habit de Récollet, fut ordonné Prêtre, & exerça durant plusieurs années les fonctions de Confesseur & de Prédicateur. Ses supèrieurs le chargèrent d'enseigner la Théologie au grand couvent de *Louvain* en 1643. Il eut dans la suite le rang de Lecteur Jubilé. Après cela on le fit Visiteur de quelques Provinces de son Ordre. Il remplit diffèrentes charges dans la sienne, qui est celle de la basse-Allemagne. Il en fut deux fois Définiteur, & il en étoit pour la seconde fois Custode, lorsqu'il mourut au couvent de *Maseick* sur la meuse, le 20. octobre 1669. dans un age mediocrement avancé. On a de ce Religieux:

1. *Medulla sancti Euangelii, seu Regula FF. Minorum exposita per F. Bonaventuram Dernoye, stylo suaviori ornata à F. Henrico de Jonghen...., ac Figuris ex sacrâ Scripturâ locupletata. Antv.*, 1657. 8°. *fig.*

2. *Nuptiæ Agni, sive Discursus exhortatorii pro sacris Vestitionibus, Professionibus, Jubilæis Religiosorum : item de Dedicationi-*

bus Ecclesiarum, Strenisque spiritualibus. Antv., 1658. 4°.

3. *Marianum Hasletum, sive Historia perantiquæ miraculosæ Imaginis, & Capellæ, nec non Fraternitatis insignis B. Mariæ apud Haseletenses. Collectore F. Henrico de Jonghen, Ordinis FF. Minorum Provinciæ Germaniæ inferioris, S. Theologiæ Lectore jubilato, nunc in conventu Montis-Lucis*, (a) *diœcesis Leodiensis. Antv., Petrus Bellerus*, 1660. 8°. pp. 155. L'Auteur prétend ici que la Chapelle de N. D. de *Hasselt* a donné naissance à cette ville; il allègue pour toute preuve, une tradition populaire, & qui étoit encore récente de son tems. Le P. *Mantelius*, Augustin, qui avoit fait de tout autres recherches que lui sur les antiquités de *Hasselt*, a renversé cette fausse tradition. En effet la Chapelle dont il s'agit, fut commencée en 1334., & dédiée en 1350. Il est parlé d'un Curé de *Hasselt*, nommé *Guillaume*, (b) dans deux diplomes de *Louïs*, Comte de Looz, en 1213. & en 1218. Quelque tems après, *Arnold*, Comte de Looz & de Chini, accorda à ce lieu les mêmes franchises, dont jouïssoit la ville de *Liège*. Ce Privilège est daté du mois

(a) Le couvent de *Lichtenbergh*, situé sur la montagne, dite de S. Pierre, à une démi-lieue au-dessus de *Mastricht*, proche la rive gauche de la Meuse.
(b) *Wilhelmus, Persona de Hasselt.*

de mai 1232. *Hasselt* étoit dès lors un assez bon bourg. On en fit une ville en l'entourant de murailles l'an 1282.

4. *Brevis Elucidatio litteralis Libri Job; ex probatis Auctoribus excerpta. Antv.*, 1661. 8°.

5. *Vera Fraternitas declamanda Confratribus Sodalitatum Rosarii Dominicani, Scapularis Carmelitani, Zonæ Augustinianæ, Funiculi Franciscani. Antv.*, 1662. 4°.

9. *Novena pro cultu S. Antonii Paduani.* Je ne sais quand cet Opuscule a paru, non plus que le suivant.

7. *De Antiphonâ ad B. Mariam Virginem, quæ incipit : Ave Regina cælorum.*

8. Le P. *de Jonghen* a encore publié d'autres petits livres de piété, qu'on ne spécifie point.

☞ *Joan. Mantelii Hasseletum, pp.* 8. 9. 24. 25. 38. & 130. *Sanderi Chorogr. sacræ Brab., ult. ed. Tomo III. p.* 158.

François-Marie de Hui,

PRÊTRE, & Religieux de l'Ordre des Capucins, né apparemment dans le Pays de *Liège*, vivoit vers la fin du dernier siècle, & se distingua dans l'exercice de la

de la Prédication. Il a donné au public un Avent, imprimé ſous ce titre :

Le Proſélyte Chrétien, inſtruit dans la perſone de Nicodème. Anvers, 1700. in-8°.

☞ *Bibliotheca Scriptorum Capuccinorum, Venetiis* 1747., *pp.* 105. 106.

François-Marie de Bruxelles,

AUTRE CAPUCIN, mais profès de la Province de Flandre. Celui-ci paroit étre né vers le milieu du XVII. ſiècle. Ayant reçu les Ordres ſacrés, il ſe conſacra au miniſtère de la Chaire, & fut nommé quelque tems après Lecteur en Théologie. Cet emploi lui fut confié deux fois. Il eut auſſi celui de Gardien, & le rang de Définiteur. Ce Père mourut à *Gand* en 1713. Nous avons de lui :

1. *Curſus Theologiæ Capucino-Seraphicæ tripartitus, ſecundùm inconcuſſa tutiſſimaque dogmata SS. Auguſtini & Thomæ breviter collectus, & compendio traditus à P. F. Franciſco Mariâ, Bruxellenſi, Capucino, Prædicatore, S. Theol. Lectore. Gandavi, hæredes Maximiliani Graet*, 1699. *in*-4°. *Pars prima*, pp. 276. *Pars ſecunda*, pp. 546. *Pars tertia*, pp. 707.

2. *Synopſis Apocalypticè cantatrix eventuum præcipuorum Eccleſiæ primitivæ, Iero-*

solymitanæ, Romanæ, & Religiosæ; cum Propugnaculo authoritatis Pontificiæ adversùs Persecutiones, & Hæreses. Sive Panoplia Theologiæ Capucino-Seraphicæ, ab ipso authore Francisco Mariâ, Bruxellensi, Capucino, Prædicatore, iterum Lectore ac Definitore, revisa & locupletata. Pagg. 124. *in*-4°., sans frontispice : mais imprimé chez les héritiers de *Maximilien Graet*, en 1710.

☞ *Biblioth. Scriptor. Capucc., p.* 104.

Bernardin de Gand.

VOICI UN troisième Capucin, dont le nom marque assez qu'il étoit profès de la province de Flandre. Il en a été l'ornement par la régularité de sa conduite, & il y a passé par les charges de Prédicateur, de Lecteur en Théologie, de Maitre des Novices, de Définiteur, & de Gardien. Le P. *Bernardin* mourut en réputation de sainteté à *Gand* le 27. avril 1732. Il avoit publié :

Explicatio Regulæ FF. Minorum S. P. Francisci, juxta Declarationes Pontificum, & maximè Nicolai III., & Clementis V. Gandavi, 1705. *in*-12. Cet Ouvrage à été aussi imprimé en François, & en Flamand.

☞ *Biblioth. Scriptor. Capuccin., p.* 44.

Guillaume Taelboem, (a) ou *Taelbomius*,

NÉ A *BRUGES* vers 1540., fit son cours de Philosophie à *Louvain*, & remporta la quatrième place à la promotion génèrale de l'an 1561. Il étudia en Théologie dans la même Université, y prit le grade de Licencié, & fut pourvû de la Cure de S[te] Anne dans sa ville natale, où il enseigna aussi la Théologie. Il remplissoit ces fonctions en 1580., lorsqu'il eut une Confèrence avec quelques Ministres Calvinistes sur la matière de la Tradition. Le Magistrat de *Bruges*, déclaré en faveur de ces Ministres, obligea le Curé *Taelboem* de sortir de la ville, Il se retira à *S[t]-Omer*, & y dévint Chanoine-Gradué, & Archidiacre de la Cathèdrale, après la mort du célèbre *Jacques Pamelius*, dont je parlerai dans la suite de ces Mémoires. *Taelboem* conserva cette dignité l'espace de dix-huit ans, & mourut le 21. septembre 1608. dans la soixante-neuvième année de son age. Son corps fut transporté de *S[t]-Omer* chez les Guille-

(*a*) C'est ainsi que son nom est écrit au bout de la dédicace du *n*. 4.

mins de *Bruges*, & enterré avec l'épitaphe ſuivante :

Datori vitæ, mortis Victori ſacrum. Guilielmo Taelboom, Brugenſi, S. Th. Lic., in urbe patriâ Profeſſ. publico, ſimul in æde D. Annæ & S. Crucis Flamini vigilantiſſ., ſubinde Canon. Archidiacono primario Audomarenſi : dum munere ſuo hìc & illic defungitur, ac hoſtibus Religionis fortiſſimè reſtitit, exceſſit terris, annos natus LXVIII., *ut cælo frueretur*, XI. *kal. octobr.* M. DC. VIII. *Patruo hæredes, & avunculo cariſſimo, piet. & mem. cauſſâ,* H. M. P. C. *Hoſpes, jacenti fauſta precatus, diu vivas ſoſpes.*

Il reſte de lui :

1. *Oratio pro defenſione Catholicæ Religionis, habita Brugis anno 1580. Lovanii, Joan. Maſius*, 1588. in-12.

2. *Diſputatio, de Verbo Dei non ſcripto, cum ſectæ Calvinianæ Miniſtris.* Avec le précèdent.

3. *Apologetica* (Apologia) *Catholicæ Religionis ; adjunctâ Epiſtolâ ad Reverendiſſ. D. Remigium Driutium, Epiſcopum Brugenſem. Sanderus* & *Sweertius* marquent cet Ouvrage comme diffèrent du précèdent, mais ſans dire où, ni quand, il a été imprimé.

4. *In obitum D. Jacobi Pamelii, Theologi, D. Salvatoris Ultrajectenſis Præpoſiti, Eccleſiæ Audomaropolitanæ Archidiaconi, &*

Episcopi designati, *Oratio funebris Guilielmi Taelbomii*, *S. T. L.*, *Canonici*, *& in illius Archidiaconatu successoris*. *Antuerp.*, *Petrus Bellerus*, 1589. in-4°., pp. 14., petit caract., pour l'Oraison : & 6. pour les vers faits à la louange du défunt, & pour l'épitre dédicatoire, qui est adressée à son frère *Guillaume de Pamèle*, Président du Conseil-Privé à *Bruxelles*. Cette Oraison est fort simple : mais instructive, & édifiante.

☞ *Sanderus*, *de Brugensib.*, 36. *Sweertius*, 317. 318. *Val. André*, 334. *Foppens*, 423.

Pierre Bort,

AVOCAT au Conseil suprème de Hollande & de West-Frise, de même qu'aux autres Conseils établis à *la Haye*, naquit en cette ville vers le commencement du dernier siècle, étudia le Droit, se fit recevoir Docteur en cette faculté, & se distingua dans les exercices du Barreau dans sa ville natale. Il paroit qu'il vécut jusques vers 1680. *P. Bort* publia successivement en sa langue :

1. Divers Traités de Pratique, qui furent réunis dans une édition faite à *la Haye* en 1681., & dans une autre de l'an 1702. On y trouve un *Traité des Fiefs de Hollande*, *& de la manière de les acqué-*

rir par testament, *&c.* (a): d'autres sur les *Seigneuries* du même Pays, sur les *Seigneuries de Quartiers* (b), sur les *Complaintes judiciaires*, sur les *Arrêts*, & sur les *Appels en matière Criminelle.* (c) L'Auteur épuise en quelque façon ce dernier sujet, & y explique une bonne partie des *Procèdures extraordinaires*, usitées en Hollande. Il y joint les Edits rélatifs à la matière.

On a imprimé longtems dépuis : *Les Œuvres posthumes de M. Bort, contenant toutes sortes d'Observations, d'Avis sur des matières importantes, de Principes génèraux, de Règles de Droit, de Maximes de Politique, &c. pour servir de suite, ou de second Tome de ses Ouvrages. Avec les Tables nécessaires.* (d)

(a) *Tractaet verklarende hoe dat de Hollandsche-Leenen by uytterste wille ende versterferven....* La Haye, Jean Verhoeve, 1649. in-4. Goth., pp. 136.

(b) Ou comme on voudra traduire: *Ambachts-Heerlyckheden.*

(c) *Tractaet verclarende het gebruyck van de Appel in de provincie van Hollandt ende West-Vrieslandt, ontrent criminele saecken; waer in de maniere van onse extraordinaire Proceduren voor een groot gedeelte wert verhandelt; beschreven by Mr P. Bort..... Waar by gevoeght is die Ordonnantie, Edicten, Gebodt van den jaer 1570. op 't stuck van de Criminele justitie in de Nederlanden.* La Haye, Jean Verhoeve, 1652. in-8. Goth., pp. 142.

(d) *De nagelate Werken van Mr Pieter Bort, Advocaat voor de respective Hoven van justitie in Holland, vattende allerhande Observatien, Advysen in zaken van consideratie, algemeene Gronden, en Regulen van Rechten, generale Politique-Maximen, &c. voor deezen nooyt in het licht gegeven, en dienende tot een Aanhangzel, of tweede deel van alle de Schryvers Werken. Met de noodige registers voorzien.*

Utrecht, *Herman Besseling*, 1745. *in-fol.*, pp. 324.

☞ *Voyez ses Ouvrages.*

Jean Lagédamon,

NATIF DE *PARIS*, fit apparemment tout le cours de ses études dans cette grande ville, où il prit le grade de Licencié en Théologie. Il y entra aussi dans la Communauté du Séminaire de S. Sulpice. (*a*) Appellé dans le diocèse de *Cambrai* pour y enseigner la Théologie au Séminaire Archiépiscopal, placé prés de *Valenciennes*, il a rempli cette fonction pendant un certain nombre d'années. Il l'exerçoit en 1743., lorsqu'il donna au public un Traité, qu'il avoit dicté à ses élèves, & qui a pour titre:

Tractatus de Sacramento & contractu Matrimonii, ad usum Seminarii Archiepiscopalis Cameracensis. Duaci, F. R. le Clercq, 1743. in-12., pp. 400., gros caractère. Cet Ouvrage regarde principalement la pratique, sans toutefois omettre le dogme. Le stile en est simple, & aisé. Nous avons peu de Traités du Mariage, qui renferment tant

(*a*) Fondée en 1645. par le pieux *Jean-Jacques Olier*, Curé de S. Sulpice de *Paris*, & Abbé de *Pébrac* en Auvergne.

de chofes dans un fi petit efpace. Voici les fentimens de l'Auteur touchant le droit d'établir des Empêchemens de Mariage: Ce droit appartient aux deux Puiffances, puifque toutes deux font intèreffées au fuccès des Mariages. Les Princes Catholiques ne fe font nullement dépouillés de ce droit; cependant il paroit qu'un motif de piètè les a engagés, il y a déja plufieurs fiècles, à en abandonner la difpofition à l'Eglife, à laquelle ils ont eux-mêmes récours pour obtènir des difpenfes en cette matière. Les Orateurs des Princes féculiers, & fur-tout ceux du Roi T. C., firent de grandes inftances au Concile de Trente, pour y faire déclarer nuls les Mariages, que des enfans contractent fans le confentement de leurs parens. Ce qui montre, dit M. *Lagédamon*, que les Princes ne veulent point faire ufage du droit en queftion, mais qu'ils veulent dépendre de l'Eglife en ce point. Delà vient auffi, ajoute-t'il, que, fuivant la pratique conftante de la France, les caufes matrimoniales font du for Ecléfiaftique, & non du for Civil. Il foutient un peu plus loin, qu'il ne peut y avoir de divifion fur cet objet entre les deux Puiffances, tant que chacune fe renfermera dans les bornes, que Dieu lui a prefcrites, c. d. tandis que chacune cherchera le bien qui eft de fon reffort, fans voulotr détruire celui

que l'autre a en vûe; d'où il conclut que la Puiſſance Civile abuſeroit de ſon pouvoir, ſi elle entreprènoit d'établir un Empêchement de mariage, qui ſeroit contraire au bien ſpirituel des fidèles: & qu'il y a lieu de ſe perſuader que tout Prince Catholique conſentira à laiſſer abôlir un Empêchement de cette nature, ou permettra de le reſtreindre aux effets civils. M. *Lagédamon* a encore publié de

2. *Nouveaux Cantiques ſpirituels.* 1750. in-12., trois vol. C'eſt une choſe très-louable, que de mettre ces ſortes de Cantiques entre les mains du Peuple Chrêtien. Ils touchent, ils édifient, ils inſtruiſent, & feroient d'une grande utilité, quand ils ne feroient que remplacer les Chanſons profânes. L'uſage des Cantiques ſpirituels, même dans les maiſons particulières, eſt auſſi ancien que l'Egliſe; *Epheſ. V. 19., Coloſſ. III. 16.*

☞ *Prélimin. du n.* 1. *La France Littèraire*, 1756. *in-24., p.* 127.

Jean-François Breſmael

ETOIT de *Tongres*, où il naquit vers l'an 1660. Après ſes prémières études, il ſe déclara pour celle de la Médecine, ſur laquelle il entendit les Profeſſeurs de

Louvain pendant quatre ans. Au bout de ce terme, il alla prendre le bonnet de Docteur de cette faculté dans quelque Acadèmie étrangère, & vraisemblablement en France. Ce fut en 1688., ou l'année suivante, qu'il fut revêtu de ce titre. De retour dans sa patrie, il se fixa à *Liège*, où il exerça son art avec distinction, au moins dépuis 1698. jusqu'en 1722. On a de lui les Ouvrages suivans, dont les titres suffisent pour nous apprendre le principal objet de son application :

1. *La Circulation des Eaux, ou l'Hidrographie des Minèrales d'Aix & de Spa. Liège, Bronckart*, 1699. in-12. Dédiée au baron *de Méan*, Doyen de S. Lambert. It. *Ibid.*, 1718. in-12.

2. *Descriptio, seu Analysis Fontis S. Ægidii, mineralis, ferruginei, prope Tungros. In quâ hic Fons cum illo, quem descripsit Plinius, in totum convenire ostenditur: Morbi per illum, tanquam potabilem, imò & balneum, sanabiles: & Methodus utendi demonstrantur. Leodii, Josephus Ludov. de Milst*, 1700. in-16., pp. 94. It. en François : *Description, ou Analyse des Eaux Minèrales ferrugineuses de la Fontaine de St Gilles proche de la ville de Tongres. Ibid., idem*, 1701. in-12. L'Auteur dédia l'Original, qui est fort mal écrit, au Magistrat de *Tongres*. Il avoit avancé dans son Ouvrage précèdent, *seconde partie, pag.* 25.,

que *Pline* entend parler des Eaux de *Spa*, lorsqu'il dit *L. XXXI. c.* 2. *Tungri*, *civitas Galliæ*, *fontem habet insignem*, *&c.* Ici il soutient que ce passage regarde la Fontaine *de S. Gilles* près de *Tongres*; & c'est le sujet du prémier des quatre *Discours*, qui partagent son Traité : le second renferme l'Analyse de cette Fontaine : le troisième roule sur la vertu de ses eaux, où domine Mars, c. d. le fer : le quatrième indique la manière d'en user. Les Docteurs en Médecine de *Louvain*, & les Docteurs & Licenciés, qui pratiquoient à *Liège*, à *Mastricht*, à *Tirlemont*, &c. déposèrent en faveur de l'utilité de ces Eaux, après les avoir bien examinées. Leurs Approbations se trouvent à la fin du livre.

3. *Hidro-Analise des Minèrales chaudes & froides de la ville Impèriale d'Aix-la-Chapelle; divisé* (divisée) *en deux parties. Partie I., contenant la description des Eaux minèrales chaudes, les maladies qu'elles peuvent guèrir, tant par la boisson, que par les bains, & la règle & diète, qu'on y doit observer.——Partie II.* (page 107.) *L'Analise des Eaux minèrales froides, les maladies qu'elles peuvent guèrir, la diète & la règle qu'on doit observer en les beuvant. Liège, Joseph-Louis de Milst*, 1703. in-12°., pp. 176., gros caractère.

4. *Parallèle des Eaux Minèrales actuelle-*

ment chaudes, & actuellement froides du diocèse & Pays de Liège; divisé en deux parties. Avec un Avis au Public, pour le préserver de la Peste, des fièvres pestilencielles & malignes, & d'autres maladies de pareille nature. Liège, F. Alexandre Barchon, 1721. in-8°., pp. 164. pour le prémier Ouvrage, & 128. pour le second. Dédié aux Bourguemaitres de *Liège*.

☞ *Tiré de ses Ouvrages.*

G. de Paire,

AUTRE DOCTEUR en Médecine, pratiqua dans la ville de *Hui*, dont il fut aussi Bourguemaitre, & d'où il paroit qu'il étoit natif. Il vivoit à la fin du dernier siècle, & dans celui-ci, & il publia en 1720. quelques

Observations sur les Eaux minérales de Sainte Cathèrine à Hui. Liège, F. Alexandre Barchon, 1720. in-12., pp. 38. On voit ces eaux dans un fauxbourg de *Hui*; elles coulent dans une prairie à l'orient du *Hoyoux*, petite, mais dangèreuse, rivière, qui se rend dans la meuse en cette ville.

☞ *Voyez ce Livre.*

Adrien van Wyck,

PRÊTRE HOLLANDOIS, qui paroit être né un peu après le milieu du dernier siècle. Ayant fini ses études, il se consacra aux travaux de la Mission dans sa patrie, & y fut employé dès l'an 1680., ou 1681. On le fit Curé de la petite paroisse de *Ketel*, située à trois lieues de *Delft* vers le midi. Ayant pris dans la Théologie une route fort opposée à celle, que M. *Arnaud* fit suivre à plusieurs du Clergé des Provinces-Unies, il eut de grands démêlés avec ces Ecclésiastiques, & avec leur Protecteur *Pierre Codde*, Archévêque de Sébaste, & Vicaire Apostolique du Pays. Un jour assistant à une conversation, où plusieurs séculiers discouroient sur des matières Théologiques, il en entendit un, nommé *Gérard Sluyter*, avancer diverses propositions, qui lui parurent infectées de Jansénisme, ou de Calvinisme; sur cela il demanda la permission de parler: mais n'ayant pû l'obtènir, il rassembla les propositions, dont il s'agit, & les dénonça au Vicaire Apostolique. *Sluyter* fit beaucoup de bruit de cette démarche. Le Vicaire Apostolique se déclara en sa faveur, & voulut contraindre *Van Wyck* à lui donner satisfaction. No-

tre Auteur fit alors une Relation de la Converſation dont j'ai parlé : *Sluyter* en donna une autre de ſa façon ; ce qui occaſionna quelques écrits de part & d'autre. L'Archévêque trouva à propos d'attaquer *Van Wyck* en Cour de Rome : mais les Cardinaux commis à cette affaire ſe contentèrent d'impoſer le ſilence aux parties. Le Curé, qui vraiſemblablement ignoroit encore cet ordre le 27. août 1692., publia ce jour-là une Lettre de défi, écrite en Flamand, & contenant le ſommaire de ſa cauſe. Il en fut durement reprimandé par l'Archévêque, qui lui ordonna de rétracter cette Lettre. *Van Wyck* le refuſa, & appella au S. Siège. Sur cela *Codde* le ſuſpendit de ſes fonctions : mais *Van Wyck* s'étant mis à couvert de cette Cenſure par ſon Appel, continua de les exercer, ce qui irrita extrèmement l'Archévêque. Cependant le Nonce de *Bruxelles* manda *Van Wyck* en cette ville, & l'admonêta de ſouſcrire la condamnation de ſa Lettre. Celui-ci publia une *Requête* adreſſée aux Cardinaux, pour les prier de l'en diſpenſer. *Codde*, qui ne le perdoit pas de vûe, écrivit aux Cardinaux le 29. janvier 1693., & remplit ſa lettre des plaintes les plus amères. L'affaire ayant été renvoyée à la Congrègation du ſaint Office, la Lettre de défi fut proſcrite, & en même tems le Prélat eut ordre de

lever sa censure. Il n'y obéit qu'à regret, & ne commanda qu'à la longue aux Missionaires voisins de *Kaul* d'abandonner l'administration de cette paroisse, qu'il leur avoit confiée. Pour *Van Wyck* il signa la condamnation de sa Lettre, se plaignant seulement de ce qu'on avoit ordonné la levée d'une censure, qu'il regardoit comme évidemment nulle. L'Archévêque réleva cette plainte, & en fit lui-même une autre, qu'il adressa au souverain Pontife, & aux Cardinaux. Sur quoi l'Internonce fut chargé d'enjoindre au Curé de se présenter devant son Prélat par forme de soûmission, & portant sur soi une Lettre, où il étoit recommandé honorablement, sans aucune mention de la censure lancée contre lui. *Van Wyck* acquiesça, & alla faire la révèrence à l'Archévêque, qui se plaignit de nouveau à Rome, comme n'ayant point reçu une satisfaction suffisante. Mais les Cardinaux la déclarèrent telle, & se montrèrent fatigués des poursuites du Prélat, qui eut toujours la chose sur le cœur, & ne manqua pas de maltraiter *Van Wyck* dans un écrit, qu'il publia huit ans après dans Rome même. Ainsi ce Curé ne put jamais étre réconcilié avec le Vicaire Apostolique, qui fut destitué de ses fonctions en 1704., & qui mourut le 18. décembre 1710. *Van Wyck* vivoit encore en 1709.: mais je ne sais s'il survé-

cut à son Adversaire. Voici ce que je connois de ses Ouvrages:

1. *Le véritable Catholique; Ouvrage où l'on montre que Dieu donne à tous les hommes sans exception une grace suffisante pour pouvoir arriver au salut. On y traite aussi en particulier des Infidèles, & des enfans qui meurent sans baptême.* En flamand (*a*) *Rotterdam, François van Hoogstraeten*, 1686. in-12., pp. 438.

2. *Le Théologien Catholique; ou Traité théologique de la Grace de Dieu, écrit à la manière des Scholastiques. Avec un Appendix touchant la personne de Jansenius, Evêque d'Ypres, & son livre intitulé Augustinus.* En flamand (*b*) Imprimé vers 1689.

3. *La Pierre de touche du petit livre intitulé: L'exacte différence, &c., autrement nommé le Livre à trois colomnes. Ou Remarques succintes sur les points de doctrine contenus en cet Ecrit, & qui regardent le Péché originel, la Prédestination, la mort de J. C., & sa Grace; Ouvrage où l'on montre la parfaite conformité, qu'il y a sur ces matières entre la doctrine des Réformés, & celle de ceux qu'on nomme Jansénistes.* En flamand

(a) *Den oprechten Catholyk, thonende dat Godt aen alle menschen; niemand uytgenomen, een genoegzame genade geeft om te kunnen zalig werden: handelende oock in 't byzonder over de ongeloovige Heydenen, ende de ongedoopte Kinderen.*

(b) *Den Catholycken Theologant; ofte theologische Verhandeling aengaende de Goddelyke Gratie, enz.*

mand (*c*) *Roterdam, Franç. van Hoegstraeten*, 1690. in-12., pp. 143.

4. *Court & fidèle Narré de ce qui s'est passé dernièrement entre M. Lambert van Rhyn, Curé de Pynacker, & moi (Adrien van Wyck.)* En flamand (*d*) en 1692.

5. *Lettre amiable à tous ceux que l'on nomme Jansènistes.* En flamand. (*e*) Datée du 27. août 1692.

6. *Relation sincère de ce qui s'est passé au sujet d'un Ecrit intitulé : Lettre amiable à tous ceux que l'on nomme Jansènistes.* En flamand (*f*) Vers 1694.

7. *Ad Eminentissimos ac Reverendissimos S. R. E. Cardinales, & Inquisitores supremos, Supplicatio Adriani van Wyck, sæcularis Presbyteri, & in Hollandiâ Missionarii, ut non cogatur subscribere Judicio Patris Commissarii, & alterius Qualificatoris.* Le Commissaire étoit le P. *Thomas-Marie Bosius*,

(c) *Den Toetsteen van het boekje genaemt Rechtmaetig onderscheid, enz., anders genaemt het Boekje met de drie colommen; ofte korte Bemerkingen over de daarin bevatte leerstukken, aengaende de Erfzonde, de Prædestinazy, de dood van Christus, ende zyne Gratie; werdende daerby aengewezen een rechtmaetige Overeenkoming tusschen de leere der Gereformeerden, ende leer der soo genaemde Jansenisten, rakende die selve stoffen.*

(d) *Kort en getrouw Verhael van 't gene onlangs is voorgevallen tusschen den Eerw. heer Lambertus van Rhyn, P. tot Pynacker, en my ongeschreven.*

(e) *Vriendelycke Zentbrief aen alle de zoogenaemde Jansenisten.*

(f) *Envoudigh Verhael van 't gene vorgevallen is wegens seker Geschrieft : Vriendelycke Zent-brief aen alle de soo genaemde Jansenisten.*

de l'Ordre de S. Dominique : & l'autre Qualificateur fut le P. *Philippe de S. Nicolas*, Carme Déchaussé. On trouve cette pièce de *Van Wyck* entre les pages 50. & 59. de la Critique, qu'en fit *Jean-Chrétien van Erckel*, sous le titre de *Crisis Supplicationis R. D. Adriani van Wyck, &c. Delphis*, 1694. in-4°.

8. *Instruction pour tous les Catholiques, touchant la lecture de l'Ecriture sainte; par Adr. van Wyck.* En flamand (g) *Rotterdam*, 1699. in-12. Cet Ouvrage ne pouvoit plaire à ceux, qui faisoient un devoir indispensable à tout Chrêtien de lire le texte sacré. L'un d'eux y opposa un libelle intitulé: *L'Echo de la Timbale*, autrement : *L'Eco du Tambour de Ketel* (h); *ou Réponse à l'Instruction pour tous les Catholiques, publiée par Adr. van Wyck.* En flamand (i) *Cologne* (Holl.) 1699. in-12. Cette satyre n'empêcha pas *Van Wyck* de faire paroitre un second écrit sur la même matière ; il a pour titre :

9. *Instruction sur la lecture de l'Ecriture sainte, pour prémunir les Simples contre les fausses idées, qu'on leur donne là-dessus.*

(g) *Onderrigting voor alle Catholieken, aengaende het Lezen der H. Schrift; door Adr. van Wyck.*
(h) Le nom du village de *Ketel* signifie *un Chaudron.*
(i) *Echo, ofte Wedergalm van de Ketel-Trommel; ofte Beantwoording op de Onderrigting voor alle Catholyken van Adrianus van Wyck.*

En flamand (*k*) *Roterdam*, 1700. in-12. C'est contre un écrit d'*André van de Schuur*, qui avoit paru en 1691. Celui-ci répliqua par une *Instruction ultèrieure sur la lecture*, &c. En flamand (*l*) *Utrecht*, 1700. in-16.

10. *Tractatus Theologicus de Prædestinatione divinâ. Coloniæ, Henr. Rommerskirchen*, 1706. *in*-12.

11. *Formularium Papæ Alexandri VII. adversùs hæresim Jansenistarum, iis munitum argumentis, quibus constat neminem Catholicum recusare posse eam juxta illud ejurare.* Publié en 1709.

Aux Adversaires de *Van Wyck*, nommés plus haut, il faut joindre le P. Albert Delbecque, Dominicain, qui a aussi exercé sa plume contre lui, comme je le marquerai ailleurs. Je ne sais de qui est une brochure intitulée : *Nouveau Décret du Tribunal de Rome, qu'on nomme l'Inquisition, par lequel est condamnée, entre autres choses, la Supplique du sieur Adrien van Wyck.* En flamand. (*m*) Cette brochure a eu le sort de l'écrit qu'elle attaque.

☞ *V. ses Ouvrages*, & *Cleri Cathol. Religio vindicata*, 1703., *pag.* 16. *Theod. de Cock*, *de Petro Codde*, &c. *Romæ*, 1715. *pp.* 74. & *seqq.*

(k) *Tegenberigt voor d'Eenvoudigen, wegens het Lezen der H. Schrift; door A. V. W.*

(l) *Nader Bericht voor d'Envoudigen, wegens enz.*

(m) *Naeder Dekreet van de Roomse Vierschaar, genaemd Inquisicie, by het welke onder anderen verdoemt wort het smeekschrift van Heer Adriaen van Wyck.*

Guillaume de Louwignies

TIROIT SON nom d'un village ſitué à un quart de lieue de *Bavai* en Hainaut. Il naquit en ce lieu, vraiſemblablement vers l'an 1240. Parvenu à l'age néceſſaire, il renonça au monde pour ſe conſacrer à Dieu dans l'Ordre de Prémontré, & prit l'habit de Norbertin à l'Abbaye de *Bonne-Eſpèrance* près de *Binche*. Après ſon Noviciat, il paroit qu'il fut envoyé au Collège de *Prémontré*, commencé à *Paris* l'an 1255. (*a*) Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il fut dépuis Docteur en Droit-Canon. On le poſtula pour gouverner l'Abbaye de *Claire-Fontaine*, ou de *Villers-Cotterets*, diocèſe de *Soiſſons*: mais on ne ſpécifie pas la date de ſon inſtallation, & quoi qu'on lui donne pour ſon plus proche Prédéceſſeur *Jean de Rohignies*, qui dévint Génèral de l'Ordre de Prémontré en juin 1247., il y a ſujet de croire, que *Guillaume de Louwignies* n'a pas été ſon ſucceſſeur immédiat. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci étoit à la tête du monaſtère de *Claire-Fontaine* en 1286., lorſqu'il fut nommé l'un des Arbitres deſtinés à terminer un procès, qui s'étoit élevé entre les Abbés de *Prémontré*, & ceux de *S. Martin*

(*a*) Et dont le fond fut dépuis amorti par ſes ſoins.

de *Laon*, & qui avoit été longtems agité en Cour de *Rome*. *Pierre de Disy*, Abbé de *Cuissy*, diocèse de *Laon*, étant venu à mourir le 20. septembre 1288., notre Abbé fut mis à sa place : mais il ne garda ce poste que très-peu de tems, puisqu'il parvint dès la même année au Généralat de son Ordre, auquel il se rendit utile, en lui procurant divers privilèges, qui furent accordés par les Papes *Nicolas IV.*, *Boniface VIII.*, & le B. *Bénoit XI.* Le P. *Hugo* ne sait s'il doit louer, ou blâmer la permission, qu'il obtint pour tous les Norbertins, d'user de viande en voyage, pour n'étre pas à charge à leurs hôtes. C'est une question, que je laisse à d'autres à décider, pour me hâter de venir à la fin de l'Abbé *Guillaume*. Après avoir gouverné son Ordre près de dix-sept ans, il en abandonna volontairement la conduite en 1304., & ayant vécu six ou sept ans dans la retraite, il mourut pieusement le 24. avril 1311. & fut enterré au côté gauche du chœur de *Prémontré*, où on lui dressa une épitaphe, que l'Annaliste de l'Ordre rapporte en ces termes :

Hic jacet Dominus Guillelmus de Louwignies, quondam Canonicus Bonæ Spei, Magister Decretorum, qui postea fuit Abbas Clari-Fontis, post hæc Cuissiaci, postmodum hanc Ecclesiam rexit, & totum Ordinem annis sexdecim & pacificè & quietè : postea sponte

cessit anno Domini 1304. Parce, Jesu Christe mitissime, assuit iste. (b) *Obiit anno M. CCC. XI., 8. kal. maii.*

C'étoit un Prélat éclairé, doux, éloquent, & entendu dans les affaires. Il reste de lui :

Statuta Ordinis Præmonstratensis, in quatuor distinctiones digesta. Guillaume de Louwignies fit la rédaction de ces Statuts de l'avis d'un Chapitre général, qu'il tint en 1290. Il les mit en meilleur ordre qu'ils n'étoient auparavant : il suppléa ce qui y manquoit, & redressa quelques articles, qui ne lui parurent pas assez conformes aux canons Ecclésiastiques.

☞ *Hugo, Annales Ord. Præmonstr. T. I. col.* 27. 109. 510. 532. & 533. *Gallia Christ., IX.* 494. 652., & 676.

(*b*) On voit que cet endroit est fautif ; peut-être faut-il corriger : *Mitissimè præfuit iste.*

Barthèlemi des Champs,

NÉ A *LIÈGE*, apparemment vers l'an 1615., entra dans l'Ordre de S. François, & prononça ses vœux dans quelque couvent de la province Wallone, dite de Flandre, ou de S. Joseph, qui comprend la plus grande partie du diocèse de *Liège*, celui de *Namur*, & une partie de ceux de *Trèves*, de *Cambrai*, &

de *Tournai.* Elevé à la Prêtrise, il se livra aux exercices de la Chaire & du Confessional, & fit un ou deux voyages à *Rome.* (a) Depuis il monta aux charges, & fut successivement Gardien des couvens de *Vervier* & de *Bolland* outre Meuse. Ayant cependant conçu un ardent désir de faire le pélèrinage de la Terre-Sainte, & s'en étant ouvert à son Provincial le P. *Barthèlemi d'Astroy*, celui-ci lui donna par écrit la permission d'aller trouver le Général de l'Ordre, qui s'étoit réservé l'autorité d'envoyer ses Religieux dans les lieux saints. Ainsi le P. *des Champs* partit de *Liège* le 3. mars 1666., accompagné du P. *Placide de Rorde*, autre Confesseur Récollet: & tous deux se rendirent en Espagne par la France, où ils traversèrent *Paris*, *Orléans*, *Blois*, *Tours*, *Saumur*, *la Rochelle*, *Bourdeaux*, *Bazas*, *Dax*, *Baïone*, & *S.*

(a) Il dit dans son *Voyage de la Terre sainte*, p. 27. « A *Burgos*.... nous rencontrâmes le R. P. *Martin Perez* .... Prédicateur du Roy.... qui nous accueillit » avec toutes sortes de civilités & charités (parce que » j'avois eu le bonheur de le connêtre autrefois dans la » ville de *Rome*) &c. »

Et à la p. 193. » De ce sacré lieu l'on ne fait qu'un » pas, & l'on entre dans la même place, où étoit la petite maison de la B. Vierge, laquelle a été transportée » de *Nazareth* par les Anges dans la ville de *Lorette* en » Italie : de sorte qu'il n'y a que le fondement qui y est » resté avec la même longueur & largeur (de quoi je puis » rendre témoignage, comme ayant visité par quatre fois » cette sainte Maison de ladite ville de *Lorette*.) »

Jean de Luz. De là ils virent *S. Sébastien*, *Victoria*, *Burgos*, *Madrid*, & *l'Escurial*. Arrivés le 15. juin à *Benavente* en Gallice, ils y trouvèrent le P. Général, nommé *Ildèphonse Salizanès*, qui leur donna trois jours après la permission de passer dans la Terre-Sainte, où ils seroient soumis au Gardien du couvent de S. Sauveur sur le Mont Sion. Le lendemain ils partirent pour *Barcelone*, & virent en chemin *Sarragoce*, *Lérida*, & le *Mont-Serrat*. A *Barcelone* ils profitèrent de l'occasion de s'embarquer à la suite de l'Infante *Marguèrite*, fille de *Philippe IV.*, qui étoit accordée à l'Empereur *Léopold*, & qui alloit trouver ce Prince en Allemagne. Nos Voyageurs débarquèrent à *Final* dans l'Etat de *Gènes* le 21. août. Ils partirent de ce port le 3. septembre, côtoyèrent les Isles de Corse, de Sardagne, & de Sicile, apperçurent celle de Candie, & abordèrent le 20. du même mois à *Alèxandrie* en Egypte. Ils parcoururent ce beau pays, & examinèrent *Rosette*, le *Grand-Caire*, le Puits de Joseph, la Colomne de Pompée, les Pyramides, les Momies, &c. Le 5. décembre le P. *de Rorde* reçut une obèdience pour se rendre du côté de *Jérusalem* par terre, & avec la Caravane ordinaire. Pour le P. *des Champs* il monta à *Damiette* sur une *Sayque*, espèce de batteau

Turc, aborda à *S. Jean d'Acre* un peu avant Noël, & alla demeurer au couvent de *Nazareth* jusqu'au 12. janvier 1667., qu'il revit son Compagnon de voyage, & eut ordre de passer à *Seyde*, ou *Sidon*, pour y être Supèrieur de la Résidence des Cordeliers, & Commissaire délègué dans ces quartiers. Le 1. avril il fut mandé à *Rama*, qui est à huit lieues de *Jérusalem*, & ayant accompli le tems réquis, (*b*) il fit son entrée dans cette sainte ville le 23. du même mois. Après y avoir satisfait sa dévotion, il alla visiter les autres lieux de la Palestine, consacrés par nos Mystères, & par la présence de l'Homme-Dieu. Le P. Gardien de *Jérusalem* le destinoit pour le *Grand-Caire*, & vouloit l'y faire Curé des Négocians François. Le P. *des Champs* auroit accepté volontiers cette commission, & avoit résolu de finir ses jours dans la Terre-

(*b*) « Il n'y a aucun de nos Religieux, qui puisse avoir » accès à cette sainte Cité, si prémièrement il n'a fait sa » Caravane, ou bien (pour le dire plus clairement) s'il » n'a rendu à la Terre-Sainte le service de dix-huit mois » dans les Convents & Résidences, que nous avons dans » le Levant, qui sont à douze en nombre, sans compter » *Jérusalem*, à sçavoir *Alèxandrie* d'Egypte, *le Grand-Caire*, » Ptolomaïde, ou *St Jean d'Acre*, *Sidon*, *Nazareth*, *Da-* » *mas*, *Tripoli* de Syrie, *Alèxandrette*, *Alep*, *Arnica* en » l'Isle de Cypre, *Rama*, *Béthléem*. Dans ces lieux sus- » dits les Religieux sont envoyés selon le bonplaisir du Ré- » vèrendissime Père Gardien du sacré Mont de Sion, les » uns pour Supèrieurs, les autres pour servir de Curés aux » Marchands François, ou pour être simples Résidens. » *Voyage du P. des Champs, pp.* 332. 333.

Sainte : mais une maladie, qui le tint six semaines au lit dans *Jérusalem*, l'obligea de repasser dans la Chrêtienté, aussitôt qu'il eut recouvré un peu de forces. Il reçut son obèdience à cet effet le 26. juillet 1667., se mit le 20. août sur un vaisseau François qui partoit de *Seyde*, & sans avoir pris terre en aucun autre port, il arriva à celui de *Marseille* le 8. octobre suivant. Il parcourut ensuite les villes d'*Aix*, d'*Avignon*, de *Valence*, de *Vienne*, & de *Lyon*. Il quitta la derniere le 15. de novembre, & revint à *Liège* par *Rouane*, *Briare*, *Némours*, *Fontainebleau*, *Mélun*, *Paris*, & *Reims*. Dix ans après son retour, il donna au public la Relation intitulée :

Voyage de la Terre-Sainte, & du Levant, par P. F. Barthèlemy des Champs, Récollet de la Province de Flandre. Liège, Pierre Danthez, in-12., pp. 602. d'un caractère médiocre. Les Approbations sont datées dépuis le 18. décembre 1677. jusqu'au 3. août 1678. L'Ouvrage est écrit d'un stile simple, mais coulant, précis, & édifiant. L'Auteur y montre un peu de crédulité par rapport à certaines traditions populaires : à cela près, il est curieux & exact dans la description & l'histoire qu'il nous donne de la plupart des endroits qu'il a vûs, aussi bien que dans la peinture qu'il fait des mœurs des Ara-

bes, des Turcs, & des Chrêtiens Renègats. Le *Bouquet sacré* (c) vient d'une plume plus docte, & plus élègante, quoi que plus vieille : mais je compterois d'avantage sur la Relation du P. *des Champs*, d'où j'ai tiré tout ce que je dis de sa vie.

(c) *Ou le Voyage de la Terre-Sainte, composé des Roses du Calvaire, des Lys de Béthléem, des Hyacinthes d'Olivet, & de plusieurs autres belles Pensées de la Terre-Sainte ; par le R. P.* (Jean le) *Boucher, Mineur Observantin*, & Gardien des Cordeliers du *Mans*, imprimé d'abord en 1613., & réimprimé plus de trente fois dépuis. Cet Ouvrage, quoi que trivial, & presque rélègué dans la Bibliothèque bleue, n'est rien moins que méprisable. L'Auteur étoit très-lettré.

Jean-Adolphe Tonsern

ÉTOIT DE *Munster*, où il naquit vers l'an 1646. Son père avoit été d'abord Gouverneur de la citadelle de *Nassau*, (a) puis successivement Chambèlan de cette Cour, *Sub-Délègué* de l'Empereur à la Paix de Westphalie, Grand-Maitre de la Cour de *Munster* & de celle de *Paderborn*. Pour le fils, dont il s'agit ici, il se livra de bonne heure à l'étude de la Jurisprudence, & avoit à peine vingt & un ans, lorsqu'il refusa une place de Conseiller, que lui offrit l'Evê-

(a) Ou comme on jugera à propos de rendre *Nassoviæ Rector*.

Sainte : mais une maladie, qui le tint six semaines au lit dans *Jérusalem*, l'obligea de repasser dans la Chrêtienté, aussitôt qu'il eut recouvré un peu de forces. Il reçut son obèdience à cet effet le 26. juillet 1667., se mit le 20. août sur un vaisseau François qui partoit de *Seyde*, & sans avoir pris terre en aucun autre port, il arriva à celui de *Marseille* le 8. octobre suivant. Il parcourut ensuite les villes d'*Aix*, d'*Avignon*, de *Valence*, de *Vienne*, & de *Lyon*. Il quitta la dernière le 15. de novembre, & revint à *Liège* par *Rouane*, *Briare*, *Némours*, *Fontainebleau*, *Mélun*, *Paris*, & *Reims*. Dix ans après son retour, il donna au public la Relation intitulée :

Voyage de la Terre-Sainte, & du Levant, par P. F. Barthèlemy des Champs, Récollet de la Province de Flandre. Liège, Pierre Danthez, in-12., pp. 602. d'un caractère médiocre. Les Approbations sont datées dépuis le 18. décembre 1677. jusqu'au 3. août 1678. L'Ouvrage est écrit d'un stile simple, mais coulant, précis, & édifiant. L'Auteur y montre un peu de crédulité par rapport à certaines traditions populaires : à cela près, il est curieux & exact dans la description & l'histoire qu'il nous donne de la plupart des endroits qu'il a vûs, aussi bien que dans la peinture qu'il fait des mœurs des Ara-

bes, des Turcs, & des Chrêtiens Renègats. Le *Bouquet sacré* (c) vient d'une plume plus docte, & plus élègante, quoi que plus vieille : mais je compterois d'avantage sur la Relation du P. *des Champs*, d'où j'ai tiré tout ce que je dis de sa vie.

(c) *Ou le Voyage de la Terre-Sainte, composé des Roses du Calvaire, des Lys de Béthléem, des Hyacinthes d'Olivet, & de plusieurs autres belles Pensées de la Terre-Sainte ; par le R. P.* (Jean le) *Boucher, Mineur Observantin*, & Gardien des Cordeliers du *Mans*, imprimé d'abord en 1613., & réimprimé plus de trente fois dépuis. Cet Ouvrage, quoi que trivial, & presque rélégué dans la Bibliothèque bleue, n'est rien moins que méprisable. L'Auteur étoit très-lettré.

Jean-Adolphe Tonsern

ÉTOIT DE *Munster*, où il naquit vers l'an 1646. Son père avoit été d'abord Gouverneur de la citadelle de *Nassau*, (a) puis successivement Chambèlan de cette Cour, *Sub-Délègué* de l'Empereur à la Paix de Westphalie, Grand-Maitre de la Cour de *Munster* & de celle de *Paderborn*. Pour le fils, dont il s'agit ici, il se livra de bonne heure à l'étude de la Jurisprudence, & avoit à peine vingt & un ans, lorsqu'il refusa une place de Conseiller, que lui offrit l'Evê-

(a) Ou comme on jugera à propos de rendre *Nassoviæ Rector*.

que-Prince de *Munſter*. (b) Il ſe rendit peu après à *Louvain*, où il reçut le grade de Licencié en l'un & l'autre Droit en 1669. Il s'y maria le 28. juillet de la même année avec une démoiſelle, nommée *Eliſabeth Smits*, & ſe fit de la réputation par ſes *répètitions*, ou ſes leçons particulières ſur le Droit, & par ſon aſſiduité à l'étude, à laquelle il employoit ordinairement ſeize heures chaque jour. Le 26. novembre 1686. il obtint de S. M. une Chaire Royale, qui oblige d'expliquer les titres du Code, ou du Digeſte, & la garda juſqu'au 16. ſeptembre 1694., qu'il fut fait Profeſſeur Ordinaire des Pandectes à la place du Docteur *Jean Huens*. *Tonſern* étoit lui-même alors Docteur en Droit, ayant reçu cet honneur le 13. novembre 1690. avec *Jean-Antoine van Goedenhuyſe*, qui le remplaça dans ſa dernière Profeſſion, (*c*) & avec *Jean-*

(b) *Chriſtophe-Bernard de Galen.*

(c) *Goedenhuyſe* étoit de *Louvain*, où il naquit le 5. janvier 1662. d'*Antoine van Goedenhuyſe*, Secrètaire de l'Univerſité. Il fut reçu Licencié ès Droits le 23. octobre 1686., & dévint Profeſſeur Royal des Inſtitutes le 26. octobre 1694. Il vécut dans le célibat, & mourut à 57. ans le 23. ſeptembre 1719., comme on le marqua dans ſon épitaphe, qui ſe voit encore dans le petit cimètière de S. Pierre, mais qui n'eſt plus guères liſible. La voici : *Hic ſibi ſepulchrum elegit Clariſſimus Dominus Joannes Antonius Goedenhuyſen, Lovanienſis, J. U. D. ac Profeſſor Ordinarius, qui ſcientiâ, religione, zelo juſtitiæ, veritatis, & boni publici, inter Academicos celebris, obdormivit in Domino, cui cælebs vixerat, Ao ſalutis 1719., ætatis ſuæ 57.* (58.,) *die 23. ſeptembris. Tu dormienti precare : Requieſcat in pace.*

François Herys, qui lui succèda dans toutes deux. (*d*) Les exercices de l'École ne furent pas la seule occupation de *Tonsern*; il fut souvent appellé à des révisions de procès importans dans les prémiers Tribunaux du pays. S'étant rendu à *Malines* pour un sujet semblable, il y mourut, des suites d'une maladie de langueur, le dernier juin 1701., agé d'environ 55. ans. Ce Docteur avoit pour dévise un Lion surmonté de quelques étoiles, avec ces mots : *Gradatim altiùs.*

Il a publié quelques Dissertations assez étendues sur des matières de Jurisprudence, une entre autres, qui a pour titre : *Disputatio Politico-Juridica de Jure publico & privato. Lovanii, Petrus de Vaddere*, 1698. in-8°., pp. 144.

☞ *Feuille mortuaire. Archives de la ville de Louvain.*

(d) *Herys* étoit de *Mechele*, petit bourg outre Meuse, peu éloigné de *Mastriche*. Il fit sa Philosophie au Collège du *Faucon* à *Louvain*, & fut le treizième de son cours en 1665. Après cela il démeura au *Petit-Collège*, & dévint successivement Bachelier-Formé en Théologie, Professeur de la prémière classe des Rudimens au Collège de la S. Trinité le 5. nov. 1671., puis de la seconde, ou principale, le dernier décembre 1672., Licencié ès Droits le onze février 1676., Professeur de la Langue Hébraïque au Collège des Trois-Langues en 1680., Docteur en Droit, Professeur pour les titres du Code &c. en 1694., & enfin Professeur Ordinaire pour les Pandectes le 9. juillet 1701. Il mourut le 16. février 1704., laissant quatre filles de son mariage avec *Marie de Jonghe*, qu'il avoit épousée le onze janvier 1682., après s'être fait dispenser des obligations du Soûdiaconat.

Iſaac Bullart,

NAQUIT à *Roterdam*, le 5. janvier 1599., d'*Antoine Bullart*, & de *Marie Wilckens*. Son père étoit d'une famille des plus confidèrables de cette ville : ſa mère étoit parente du Cardinal *Guillaume Enckevoirt*, (a) & deſcendoit d'une famille patricienne de *Cologne*. Cette dame ayant perdu ſon mari vers l'an 1610., & voulant éloigner le jeune *Iſaac* des Calviniſtes, & des compagnies, qui auroient pû corrompre ſes mœurs, l'envoya faire ſes humanités chez les Jéſuites de *Bourdeaux*. Révenu dans les Pays-Bas, il demeura à *Bruxelles*, & au bout de quelques années il s'y maria avec une démoiſelle, nommée *Anne-Françoiſe de Bruyns*, (*b*) fille d'*Antoine de Bruyns*,

(*a*) Evêque de *Tortoze*, & enſuite d'*Utrecht*, mort à *Rome* en 1534.

(*b*) J'ai vû deux portraits gravés de cette dame. On lit dans l'ove du prémier: *Anna Franciſca de Bruyns, ætatis XXIV. anno M. DC. XXIX.* Et au deſſous : *Clariſſima, & eximiè pingendi arte illuſtriſſima Domina D. Anna Franciſca de Bruyns, nobiliſſimi ac generoſiſſimi Domini D. Iſaaci Bullart, Regii Ordinis Equitis, Regii Vedaſtinorum monaſterii apud Atrebates Prætoris primarii, ſupremi Montium Pietatis in Flandriâ & Arteſiâ Præfecti, &c.*

De ſuâ effigie à ſe depictâ.

Peniculi nôrunt noſtri miracula Belgæ:
Galle coles: ſtupuit, vidit ùt, Italia.
Galli, Itali, Belgæ porro hæc mirantur & ora,
Quæ noſtrâ hìc etiam ſunt animata manu.

F. Bouttats fecit A° 1648.

On lit

originaire du Pays de Juliers. En 1629. il alla s'établir à *Arras*, où il fut fait Directeur du Mont de Piété par le crédit de son allié *Venceslas Coberger*, qui avoit érigé cette maison, & d'autres semblables sous les ordres & la protection des Archiducs *Albert* & *Isabelle*. *Bullart* fixé dans ce poste se concilia la bienveillance de *Maximilien de Bourgogne*, Abbé de *S. Vaast*, qui lui confia aussi la charge de Grand-Bailli de son monastère pour le Comté d'Artois. Cette province ayant été conquise par la France, la Reine *Anne d'Autriche* voulut bien honorer notre Auteur d'une place de Chevalier dans l'Ordre de S. Michel, & lui en fit expédier les patentes le 3. avril 1647. *Bullart* ne s'enfla point de cet honneur; il continua de mener une vie simple, frugale, & appliquée, jusqu'à sa mort, qui lui fut causée par une perte de sang suivie d'une fièvre, à laquelle il succomba le jour de Pâques, 17. avril, de l'an 1672. dans la 73^e^ année de son age. On l'enterra auprès de sa femme, dans la Paroisse de Sainte-Croix, devant l'autel dé-

On lit au bas de l'autre portrait : *W. Hollar fecit aquâ forti A° 1648. Antverpiæ.* Il y est marqué que Mad. *de Bruyns* étoit cousine, & élève du célèbre *Jacques Francquart*, Peintre, & prémier Architecte des Archiducs *Albert* & *Isabelle*, & qu'elle avoit fait le portrait de son maitre en 1622., lorsqu'il étoit dans sa quarante-cinquième année.

dié à *N. D. de Foy*, & l'on grava sur son tombeau l'épitaphe suivante :

D. O. M. S. Hic jacet vir nobilis D. Isaacus Bullart, Roterodamus, qui ab aliquot Patriciis Coloniensibus, aliisque primariis in Hollandiâ viris, genus suum ducens, isti suæ gloriæ, Majorumque stemmatibus, vitæ integritatem semper prætulit, cum quâ per secunda Pacis, & per adversa Belli tempora, Montis Pietatis in Atrebatibus Præfecturam, primùm sub Rege Catholico, postmodum sub Rege Christianissimo, per annos XLIII. dignè & fideliter gessit, solatio populi magis quàm suo fructu, pulcherrimam sibi esse mercedem Virtutem ipsam judicans. Nimiâ demum sanguinis emissione debilitatus ac febre correptus, laboribusque fractus, è vitâ excessit ipso die Paschæ, mensis april. die XVII., an. M. DC. LXXII., ita ut non tam obiisse dici possit, quàm resurrexisse cum Christo, in æternum cum illo victurus. Vixit an. LXXII., mens. III., d. XII. R. I. P. Amen.

Bullart avoit du gout pour les Beaux-Arts & pour l'Histoire Littèraire. Il amassa une riche bibliothèque, & recueillit environ trente ans avant sa mort divers Mémoires sur la vie des hommes distingués par leur savoir & par leur habileté dans la Politique, dans la Peinture, l'Architecture, la Musique, &c. Il rassembla plusieurs Portraits, & entretint deux Graveurs

veurs à ses gages pendant un bon nombre d'années. Mais ses affaires & ses infirmités l'interrompirent souvent, de sorte qu'il n'eut pas l'agrément de voir son Ouvrage achevé. Il le remit à son fils (c) dans l'espèrance que celui-ci y mettroit la dernière main. En effet le fils en arrangea la matière, abrègea les éloges apprêtés par son père, en composa de nouveaux, & mit le tout au jour sous le titre suivant:

Académie des Sciences & des Arts, contenant les Vies, & les Eloges historiques des Hommes illustres, qui ont excellé en ces Professions, depuis environ quatre siècles, parmy diverses Nations de l'Europe. Avec leurs Pourtraits, tirez sur des Originaux au naturel, & plusieurs Inscriptions funèbres, exactement recueillies de leurs Tombeaux. Par Isaac Bullart, Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Amst., héritiers de Daniel Elzevier, (d) 1682. *in-fol.*, 2. vol. pp. 421. & 501., sans les Tables, & sans les Préliminaires, où l'on trouve une dédicace de l'Editeur à *Jacques-Théodore de Brias*, Archévêque de *Cambrai*. Le prémier volume contient les éloges & les

(c) *Jacques-Ignace*, natif d'*Arras*.

(*d*) Quelques exemplaires portent: à *Paris* chez *Louis Billaine*: mais l'impression s'est faite à *Bruxelles* chez *François Foppens*.

portraits de vingt *illuſtres Politiques*, (e) de vingt-ſix *illuſtres Hiſtoriens*, (f) de dix-huit *illuſtres Juriſconſultes*, (g) de ſeize *illuſtres Réthoriciens* (Rhéteurs) & *Grammairiens*, (h) & de trente-neuf *illuſtres Peintres*, *Architectes*, & *Statuaires de l'Italie*. (i) Il y a dans le ſecond volume les Eloges & les portraits de dix-huit *il-*

(e) Les Cardinaux *de Granvelle*, *d'Oſſat*, *Beſſarion*, *Ximenès*, *d'Amboiſe*, *Albornoz*, *de Richelieu*, *Mazarin*, *Polus*, *Hoſius*, & *Wolſey* : *Auger Busbèque*, *Guillaume de Croy*, *Gui du Faur de Pybrac*, *Jacques-Auguſte de Thou*, *Jean de Selve*, *Jean Zamoski*, *Jean de Barnevelt*, *Michel de l'Hoſpital*, *Thomas Morus*.

(f) *Bertrand d'Argentré*, le Cardinal *Baronius*, *Emmanuel de Meteren*, *Monſtrelet*, *Florimond de Rémond*, *François Guicciardin*, *Fulve Urſin*, *Camden*, *Avila*, *Goltzius*, *Amyot*, *Aventin*, *Platina*, *Jean Barclay*, *Froiſſart*; *Jean Papyre Maſſon*, *Nicolas le Febvre*, *Olivier de la Marche*, *Onuphre Panvinius*, *Pandolphe Collenuce*, *Paul-Jove*, *Commines*, *Pontus Heuterus*, *Réginon*, *Gaguin*, *Wolfgang Lazius*.

(g) *Alèxandre de Tartagnis*, *Alciat*, *Tiraqueau*, *Antoine Auguſtin*, *Antoine le Febvre* (Corrigez *Favre*) *Boëce Epo*, *Charles du Moulin*, *François Bauduin*, *Gabriel Mudée*, *Cujas*, *Jaſon Mainus*, *Wamèſe*, *Matthieu Weſembeeck*, *Philippe Déce*, *Pierre Peckius*, *Pierre Pithou*, *Tibère Décian*, *Viglius*.

(h) *Ange Politien*, *Chalcondyle*, *Chryſoloras*, *François Philelphe*, *Raphèlenge*, *Poſtel*, *Argyropyle*, *Bocace*, *Laſcaris*, *Paſſerat*, *Pierius Valerianus*, *Jeanne Gray*, *Nicolas Clénard*, *Pierre Nannius*, *Rodolphe Agricola*, *Théodore Gaza*.

(i) *Mantegna*, *Organa*, *del Sarto*, *Taſi*, *Verrochio*, *le Corrège*, *Antoine de Meſſine*, *Arnold de Lappo*, *Bandinelli*, *le Pérugin*, *Bramante*, *Ricciarelli*, *Beccafumi*, *Donato*, *Mozzuoli*, *Primatici*, les deux *Lippi*, *le Giorgion*, *Giotto*, *Vignole*, *Licinio*, *Cimabue*, *Jean d'Udine*, *Ruſtici*, *Jule Romain*, *le Roſſo*, *Léonard de Vinci*, *Maſaccio*, *Michel-Ange*, *del Vaga*, *Brunelleſchi*, *Caravage*, *Propertia de' Roſſi*, *Raphaël*, *Boticelli*, *Memmi*, *Gaddi*, *Uccello*.

illustres Théologiens, (k) de vingt-neuf *illustres Philosophes*, *Mathématiciens*, *Astrologues*, & *Médecins*, (l) de vingt-trois *illustres en diverses Sciences*, (m) de dix-huit *Inventeurs des Arts*, (n) de vingt-& un *illustres Poëtes*, (o) enfin de quarante-neuf *Peintres illustres du Pays-Bas*, & *autres en deça des Monts*. (p) La liste de

(k) *Albert Pighius*, *Salméron*, *Arias Montan*, *Corneille Mussó*, *François Richardot*, *François Sonnius*, *Panigarola*, les Cardinaux *Fisher*, *Alain*, *du Perron*, & *Bellarmin*, *Savonarola*, *Lessius*, *Vivès*, *Louïs de Grénade*, *Navarrus*, *Tapper*, & *Thomas à Kempis*.

(l) *Alèxandre Piccolomini*, *Ambroise Paré*, *Vésale*, *Clusius*, *Arnaud de Villeneuve*, *Clavius*, *Galilei*, *Gemma Frisius*, *George de Trébisonde*, *le Febvre d'Etaples*, *Jean-Baptiste Gellio*, *Jean-Baptiste Porta*, *Fernel*, *Jean Stadius*, *Fracastor*, *Jérôme Mercuriale*, *Jules-César Scaliger*, *Julienne Morel*, *Kenelme Digby*, *Louïs Septalius*, *Marcile Ficin*, *Copernic*, *Matthioli*, *Forestus*, *Dodonée*, *Descartes*, *Campanella*, *Tycho-Brahé*, *Aldrovand*.

(m) *Adrien Junius*, *Albert le Grand*, *Anne-Marie Schurmans*, *Rhenanus*, *Christophe de Longueil*, *Saumaise*, *Corneille Graphæus*, *Daniel Heinsius*, *Érasme*, *Érycius Puteanus*, *Budé*, *Grotius*, *Goropius Becanus*, *Sambucus*, *Joseph Scaliger*, *Juste-Lipse*, *Muret*, *Peiresc*, le P. *Caussin*, le Cardinal *Bembo*, *Pierre Bertius*, *Pierre Victorius*, *Raimond Lulle*.

(n) *Ortelius*, *Améric Vespuce*, *Balthasar Moret*, *Berthold Schwartz*, *Christophe Colomb*, *Plantin*, *Magellan*, *Drache*, *Gérard Mercator*, *Ferdinand Cortez*, *Jean Guttenberg*, *Jean Taisnier*, *Laurent de Coster*, *Tartaglia*, *Orlando di Lasso*, *Paul Manuce*, *Philippe Montanus*, *Thomas Candisk*.

(o) *Balthasar di Castiglione*, *Corneille Musius*, *Dante*, *Pétrarque*, *Malherbe*, *Buchanan*, *du Bartas*, *Sannazar*, *Janus Dousa*, *Jean Dorat*, *Jean Second*, la belle *Laure*, *Arioste*, *Marc Musure*, *Michel Marulle*, *Philippe Des-Portes*, *l'Arètin*, *Ronsard*, *Gaucher de Ste Marthe*, *le Tasse*, *Vittorio Colonna*.

(p) *Blommart*, *Adrien Brouwer*, *Albert Durer*, *Antoine de Montfort*, *Antoine Moro*, *Van Dyck*, & sa femme,

ces Savans, & de ces Artiſtes, que je marque ici au bas, prouve qu'ils ne ſont pas tous *illuſtres*. *Bullart*, pour leur donner ce titre avec plus de vraiſemblance, a outré quelques-uns de ſes éloges, par ex. celui de *Gaguin*, qui n'a été certainement qu'un Ecrivain médiocre. Les Epitaphes, qu'il rapporte, ne ſont pas toutes *exactement recueillies des tombeaux*, où elles ſont gravées, témoin celle de *Nannius*, T. I. p. 296., que *Bullart* eſtropie, comme d'autres ont fait avant & après lui. Cependant ſon livre eſt, à parler généralement, aſſez exact, mais aſſez mal écrit. Les portraits, qu'il y a joints, ſont du format *in-4°.*, les uns fort groſſiers, & les autres d'une beauté paſſable: preſque tous ont été gravés par *Larmeſſin*, & par *Edme de Boulonois*.

Bullart étoit en relation avec *André Félibien*, (q) à qui il fournit des Mémoires pour ſes *Entretiens ſur la Vie &*

Mytens, *Spranger*, *Bernard de Bruxelles*, le Frère *Zegers*, *Franc-Flore*, *de Craeyer*, *Gérard Segers*, *Guillaume Cayo*, *Aldegraaf*, *de Blès*, *Vroom*, *Henri Goltzius*, *Jean* & *Hubert van Eyck*, *Calot*, *Francquart*, *Jean de Maubeuge*, *Holbeyn*, *Jean Mayo*, *Schoreel*, *Jérôme du Bois*, *Patinier*, *Lombard*, *Lucas de Leyde*, *Gaſſel*, *Martin de Vos*, *Heemskercke*, *Martin Richart*, *Coxie*, *Mireveldt*, *Otton van Veen*, *Paul Bril*, *Pierre Breugle*, *Pierre Coeck*, *Rubens*, *Quentin Matſys*, *Thomas Willebortz*, *Van der Weyde*, *Simon Vouet*, *Théodore de Harlem*, *Rombouts*, *Venceſlas Coberger*.

(q) L'un des huit prémiers Académiciens de l'Académie des Inſcriptions & Médailles, établie à *Paris* par M. *Colbert* en 1663. *Félibien* mourut en cette ville le onze juin 1695.

ſur les Ouvrages des plus excellens Peintres anciens & modernes, imprimés à *Paris* en 1666.

☞ *Prélimin. de ſon livre. Foppens*, 776. 777.

Jacques de Crucque, ou *Cruquius*,

HUMANISTE du ſeizième ſiècle, étoit de *Meſſines*, petite ville de Flandre, peu éloignée d'*Ypres* vers le midi. Ayant achevé ſes baſſes-claſſes, il ſe rendit à *Louvain*, où il étudia en Dialectique, en Philoſophie, & en Droit, ſous les yeux de ſon compatriote, *Michel Drieux*, ou *Driutius*, (*a*) fondateur du Collège, qui porte ſon nom. *Cruquius* ne ſe borna point

(*a*) Fils d'*Adrien Drieux* & de *Marie de Swarte*; il eut ici le ſecond rang en Philoſophie l'an 1521. On le fit Profeſſeur Extraordinaire pour le Code le 21. mars 1529., puis Prof. Ordinaire en Droit-Canon, enfin Prof. Royal pour le Décret de Gratien le 1. avril 1530. Il prit le bonnet de Docteur à *Louvain* le 13. ſeptembre ſuivant. Son épitaphe, qu'on y voit à S. Pierre dans la Chapelle de S. Yves, porte : *Venerabilis & eximius Juriſ-conſultus, D. Michaël Driucius, ortus ex Volckerinchove, territorii Caſleten., Artiū & U. J. Doctor, annis* XXVIII. *Ordinarius Decretorū Profeſſor, hujus Ecclæ Pbr, Canonicus & Decanus, Academiæ Lovanień. Cancellarius, Spūalis Curiæ Remi Epi Leodień. Officialis, nec non hæreticæ pravitatis Inquiſitor generalis. Fundator Driuciani : continuis ſummiſq; laborib9 ac vigiliis cauſâ Reip. Chriſtianæ confectus, obiit* XVI. *ſeptēbris, an.* M. D. LIX., *ætatis ſuæ* LXIV., *cujus animæ Deus miſereatur.*

à ces ſciences ; il s'appliqua principalement aux Belles-Lettres, & aux Antiquités Romaines : & dans cette vûe, il ſuivit les leçons de *Conrade Goclenius*, Profeſſeur de la langue Latine au Collège des Trois-Langues, & enſuite celles de *Pierre Nannius*, qui ſuccèda à *Goclenius* en 1539. Il ſortit des Pays-Bas vers l'an 1542., apparemment pour aller perfectionner ſes connoiſſances dans quelque Académie étrangère. Révenu de ce voyage, qu'il avoit entrepris par le conſeil de *Drintius* ſon patron, il s'arrêta encore quelque tems à *Louvain :* & il marque lui-même que ce Docteur l'invita un jour à un repas ſavant, où ſe trouvèrent auſſi *Vulmar Bernartius*, & *Nannius*. On y propoſa à un jeune homme, familier à *Drintius*, cette queſtion : *Lequel eſt le plus utile à l'Etat, d'un homme qui parle bien en public, d'un habile Ecrivain, ou d'un homme, qui vit d'une manière exemplaire. Drintius* fit ſur ce ſujet un diſcours éloquent, dont notre Auteur a inſèré la ſubſtance dans l'épitre dédicatoire de ſon Commentaire ſur les Satyres d'Horace. En 1544. *Cruquius* fut appellé à *Bruges*, pour y remplacer le fameux *George Caſſandre* dans la Profeſſion des Langues Grecque & Latine, fondée par le P. *Jean de Witte*, Dominicain, Evêque de *Cuba* en Amèrique. *Cruquius* étoit encore dans ce poſte en

1573., & vraisemblablement en 1582. La date de sa mort m'est inconnue.

1. Il a mis un Avertissement à la tête du *Tribonianus*, ou plûtôt de l'*Anti-Tribonianus* de *Jacques Ravardus* : & ce Jurisconsulte lui a dédié son Commentaire *Ad Legem Scriboniam*. C'étoit en 1560. (auj. 1561.) Voyez ci-devant T. XVI. p. 111.

2. *Q. Horatii Flacci Carminum liber quartus, ex antiquissimis manuscriptis codicibus; cum Commentariis falsò adhuc Porphyrioni & Acroni adscriptis; operâ Jacobi Cruquii Messinii editus. Ejusdem in eundem Annotationes. Brugis Flandrorum, Hubertus Goltzius*, 1565. in-8°. It. avec les *nn.* 3. & 4. sous ce titre : *Horatius, cum Commentariis & Enarrationibus Commentatoris veteris, & Jac. Cruquii. Accedit Jani Dousæ Commentariolus, &c. Lugd. Bat., Raphelengius*, 1611. & 1620. in-4°. Voyez ci-devant T. XVI. p. 214. n. 4. La plûpart des Notes de *Cruquius* sur Horace ont aussi passé dans l'édition de ce Poëte, publiée par *Schrevelius*. (Ci-dessus T. XVI. p. 272.) Les Corrections & les Remarques de *Cruquius* sont estimées. Ce n'est pas qu'il n'y manque des choses nécessaires, & qu'il ne s'y en rencontre d'assez inutiles; mais on lui doit la justice de reconnoitre qu'il a fourni de grands secours à ceux qui sont venus après lui.

3. *Q. Horatii Flacci Epodôn liber, ex*

antiquissimis codicibus manuscriptis, *cum Commentariis antiquis*, *emendatus & editus operâ Jacobi Cruquii*, *Messinii*, *apud Brugenseis politioris Litteraturæ Professoris publici. Ejusdem in eundem Annotationes. Antv.*, *Christoph. Plantinus*, 1567. in-8., pp. 172.

4. *Q. Horatii Flacci Satyrarum*, *seu potiùs Eclogarum* (b) *libri duo; ex antiquissimis undecim codicibus manuscriptis cum antiquis Commentariis*, *post omneis*, *qui hactenus editi sunt*, *infinitis locis purgati*, *& clariùs explicati; operâ Jacobi Cruquii*, *Messinii*, *apud Brugenseis politioris Litteraturæ Professoris publici. Ejusdem in eosdem Commentarii. Antv.*, *Christoph. Plantinus*, 1573. in-8°., pp. 462. d'un petit caractère. Avec une Dédicace à *Remi Drieux*, en Latin *Remigius Drusius*, ou *Driutius*, Evêque de *Bruges*, & neveu de *Michel*, dont je parlois tantôt. Dans la Préface, *pp. 16--19. Cruquius* compte pour les plus habiles Commentateurs d'Horace, parmi les modernes, *Turnèbe* & *Lambin*. Il avoue qu'on a aussi des obligations à *Josse Badius*, Flamand, & à [*Christophe*] *Landinus*, Florentin, qui vivoient tous deux au com-

(*b*) Le mot *Ecloga* ne signifie autre chose qu'un choix de pièces, quelques qu'elles soient. Les *Eglogues* de Virgile sont celles d'entre les *Idylles* de Théocrite, que Virgile a *choisies*, pour les imiter en Latin. Le Scholiaste d'Horace, donné par *Cruquius*, assure que même la *nouvelle Comèdie*, s'est nommée *Eglogue*, par raport à l'ancienne, dont elle empruntoit les meilleurs traits.

mencement du XVI. ſiècle. Il aſſure qu'il a lui-même fourni quantité d'explications neuves, outre les corrections qu'il a faites au texte d'après de bons Mſs. On peut ajouter qu'il met beaucoup d'eſprit dans ſes Notes, mais qu'il ſuit preſque pas à pas la Paraphraſe de *Lubin*, dont l'Ouvrage de *Jean Bond* n'eſt qu'un Abrègé. Après chaque Satyre d'Horace, il nous donne, ſous le titre de *Commentator*, l'explication, qu'en a fait un vieux Scholiaſte, puis la ſienne, ſous le titre de *Cruquius*. Le nom de ce Scholiaſte ne nous eſt point parvènu. *Helenius Acron* eſt le plus ancien Grammairien, que l'on ſache avoir travaillé ſur Horace; ſes Remarques, & peut-étre celles de quelques autres, furent abrègées par *Pomponius Porphyrion*, homme docte & exact, qui vivoit dans le tems, que le Paganiſme n'étoit pas encore aboli. Les Copiſtes, qui ſont venus après, & au nombre deſquels il faut mettre le Scholiaſte publié par *Cruquius*, abrégèrent *Porphyrion* lui-même, & ne nous ont par conſèquent tranſmis qu'un faux *Acron*, & un faux *Porphyrion*. *Guillaume Baxter*, habile Humaniſte Anglois, a raſſemblé, le mieux qu'il a pû, les véritables fragmens de ces Grammairiens. (c)

(c) *Q. Horatii Flacci Eclogæ; unà cum ſcholiis perpetuis, tam veteribus quàm novis, præcipuè verò antiquorum Grammaticorum, Helenii Acronis, Pomponiique Porphyrio-*

5. *M. Tullii Ciceronis Oratio pro Milone; cum Enarratione Jacobi Cruquii. Accedit brevis Orationis Paranesis ejusdem Cruquii. Antv., Christoph. Plantinus*, 1582. in-4.

6. *Encomium urbis Brugensis. Sweertius* seul attribue cet Eloge à *Cruquius*. Seroit-ce celui qui se trouve parmi les Œuvres de *Cassandre*, & qui paroit être en effet de ce dernier?

7. Le même *Sweertius* & *Sanderus* font *Cruquius* auteur de diverses Poësies Latines, qu'ils disent être bien faites, mais qu'apparemment l'on n'a pas rassemblées. On n'en jugera point fort favorablement d'après une Elègie, qu'il a publiée sous ce titre : *De fausto lætoque Auspicio Reverendissimi D. D. Remigii Drusii, Episcopi Brugensis, Congratulatio Jacobi Cruquii, Messinii.* Cette pièce se trouve dans le *n.* 4. pp. 13--15. En voici le commencement:

Dum venerandus adit Clerus, lætumque precatur
Ingressum, Christo publica vota ferens:
Felixque auspicium Bruganus quando Senatus
Gratatur, Drusi, Nobiliumque chorus:

nis; quorum quæ exstant reliquiæ, fœdis interpolationibus purgatæ, nunc primùm fere integra reponuntur. Adjecit etiam, ubi visum est, & sua: textumque ipsum plurimis locis vel corruptum vel turbatum restituit Willielmus Baxter. Londini, ... impensis A. & J. Churchill, 1710. *in-8.*, pp. 496. *Baxter* s'est aidé des Notes de *Lambin*, de *Cruquius*, de *Torrentius*, *Landinus*, *Mancinellus*, *Muret*, *Henri Estienne*, *Heinsius*, *Dacier*, *Rodeille*, &c. Les PP. *Jouvency*, & *Sanadon* ont dépuis publié de bons Ouvrages sur Horace.

Tu placido vultu occurris, tu fronte serenâ
Annuis, & cunctos comis avere jubes.
Ad plausum vulgi blandus, studioque benignus,
Contemptor fastûs atque supercilii,
Non vocem mutas, non gestum: est aequa voluntas,
Quaeque decet verum gratia Pontificem.

☞ *Prélimin. du n.* 4. *Sanderus, de Brugensib.*, 40. 41. *Sweertius*, 360. *Val. André*, 407. *La Préface de Guill. Baxter sur Horace.*

Dénis Hardwyn, ou *Hardouin*, ou *Dionysius Harduinus*,

ETOIT FILS de *Thomas Hardwyn*, Administrateur de presque tous les biens de *Louis de Flandre*, seigneur de *Praet*. Il naquit à *Gand*, & l'on peut supposer que ce fut vers l'an 1530. S'étant appliqué de bonne heure aux Belles-Lettres, & y ayant acquis des connoissances suffisantes, il se mit en devoir de les enseigner à la jeunesse de Flandre. On trouve parmi ses disciples des personnes d'une naissance distinguée, entre autres *François van Cauwenhove*, & un fils du seigneur de *Themseke*. *Hardwyn* conduisit ces deux gentilshommes à *Paris* au mois d'avril 1561. Ils y continuèrent leurs études,

& lui de son côté se mit au fait de la Jurisprudence, soit en cette ville, soit en Italie, où il passa dans la suite. S'étant fait recèvoir Docteur en l'un & l'autre Droit, il parvint à une charge civile & honorable à *Cassano* en Calabre. Rendu à sa patrie, il y fréquenta le Barreau, & dévint Substitut du Procureur Génèral (*a*) du Conseil de *Gand*, apparemment par le crédit de *Louis de Flandre*, qui avoit engagé le pèrе de notre Auteur à mettre ses enfans aux études, dans la vûe de leur procurer quelque établissement. *Hardwyn* fut dépuis Auditeur militaire, & Echevin perpètuel de S. Bavon. A travers ces laborieuses fonctions, il sçut se ménager du loisir pour s'appliquer à l'Histoire, qui faisoit ses délices, & lui servoit de délassement. Il se plaisoit aussi à entretenir le commerce Littèraire, qu'il avoit formé avec un grand nombre de Savans de diffèrens pays, qui ont parlé de lui avec éloge, entre autres avec le célèbre *Paul Manuce*. Il mourut à *Gand* le 4. janvier 1605. & fut enterré dans la paroisse de S. Michel, où on lui dressa cette épitaphe :

Dionysio Harduino, Thomæ F., J. U. D., in Italiâ, Belgio, Civilib. Militarib. magistratibus honestè functo, hic quidem præter

(*a*) Nommé *François Roose*.

alios Judicis militum seu Auditoris per Flandriam Orientalem, & Proto-Scabini perpetui ad S. Bavonem, in patriâ Gandavo : illic verò diœcesis Cassanensis in Calabriâ Vicarii, & Gubernatoris generalis. (b) *Obiit IV. januarI M. DC. V.*

Josse de Rycke, ou *Justus Ryequius*, son compatriote, fit les vers suivans sur sa mort :

Si mens Justitiæ cultrix, Probitasque, Fidesque
Communi eriperent pectora sancta nece ;
Immortalis eras, Dionysie, sanctaque nunquam
Stamina fatalis dissolüisset anus :
Sed quia communi nihil exit lege solutum ;
Justitia heic, Probitas, & jacet alma Fides.

Hardwyn laissa à ses héritiers divers Ouvrages de sa composition, qui se sont disperſés dans la suite, & dont un seul a vû le jour. En voici la liste :

Dissertatio de Nobilitate universim acquirendâ, augendâ, minuendâ, tollendâ. Antuerp., Guil. à Tongris, 1621. *in* 4°. Publiée par les soins de *Jean d'Hollander*, dont il faut revoir l'Article ci-devant T. XI. p. 384. & suiv.

α. *De originibus Nominum.*

β. *Inscriptiones ac tituli Cæsarum Romanorum.*

(*b*) Je ne sais pas bien de quelle charge il s'agit en cet endroit.

γ. *De nobilibus Familiis per Europam.*

δ. *De Præsulibus ac Magnatibus Hispaniæ.*

ε. *De Titulis ac Principibus regni Neapolitani.*

ζ. *Elogia Gentis Farnesiæ.*

η. *De laudibus Heroum Gentis Vitelliæ, quæ Tipherni in Italiâ dominatur.* Mſ. chez *Antoine Sanderus* en 1624.

θ. *De Episcopatibus Galliæ.*

ι. *De Cancellariis Burgundiæ.*

κ. *De vitis Præsidum Concilii Sanctioris in Belgio.*

λ. *De vitis Præsidum Curiæ Provincialis in Flandriâ.* Cet Ouvrage, & le précèdent étoient chez *Jean d'Hollander* en 1624. La Vie de *Guillaume de Pamèle*, qui faiſoit partie du ſecond, ſe trouvoit en 1626. entre les mains d'*Emmanuel Sueyro*, dont je parlerai ailleurs. *Sueyro* poſſèdoit auſſi la plupart des autres écrits de *Hardwyn.*

μ. *De Magiſtratibus Flandriæ, liber unus.*

ν. *De Gandavo.*

ξ. Il y a actuellement dans la Bibliothèque Acadèmique de *Louvain : Dionyſii Harduyni, Gandavenſis, U. J. D., & in Comitio Flandriæ Advocati, Panegyricus ampliſſimo viro Guilielmo Pamelio, ineunti novum Flandriæ Provinciæ Præſidatum, dictus.* Petit *in-fol.* ſur papier, écrit en 1576. d'un caractère très-net, & qui imite par-

faitement le petit Romain. Ce Mſ., qui peut paſſer pour un chef-d'œuvre d'écriture, eſt ſans doute l'Original préſenté au Préſident *Guillaume de Pamèle:* il a été acheté en novembre 1769. à la vente des livres de feu M. *de Spoelberch*, Prévôt de la métropole de *Malines*. On trouve à la fin deux Elègies, mais écrites à la manière ordinaire, l'une de *Jacques Yetzweirts*, l'autre du P. *Pierre Bacherius*, toutes deux ſur le même ſujet que le *Panègyrique* de *Hardwyn*, qui eſt d'une belle Latinité : mais trop rempli d'érudition antique. L'Auteur y déclame vivement contre l'ignorance & la rapacité des Procureurs de ſon tems &.de ſon pays.

o. Elenchus illuſtrium Scriptorum Flandriæ. Antoine Sanderus a fondu cet ouvrage (où l'Auteur parloit auſſi des Peintres natifs de Flandre) dans les trois volumes qu'il a publiés ſur les Ecrivains de cette Province.

Hardwyn avoit encore recueilli un grand nombre d'*Inſcriptions ſépulcrales*, & d'autres choſes ſemblables. D'autres ont profité de ſes recherches à petit bruit.

☞ *Guicciardini Belgicæ Deſcript.*, *edit.* 1635. *Parte II. p.* 322. *Sanderus*, *de Gandavenſibus*, *pp.* 23. 38. 39., *& de Brugenſib.*, *pp.* 11. & 35. *Sweertius*, 214. *Val. Andreas*, 185.

les Belles-Lettres le cor
en France, où il ſe r
Lautius, dont je parle
avec d'autres Gantois. Il
conſidèrable à *Paris*, &
de pluſieurs Savans, pa
Turnèbe, de *Jean Dorat*,
rat, Profeſſeurs au Coll
venu dans les Pays-Ba
tems la fonction de Corr
meux *Plantin* à *Anvers*. (
ſe retira enſuite à *Gand*.
un age avancé, le 21.
laiſſant après lui un fils
ſuit. *Joſſe de Rycke*, ou
fit la pièce ſuivante pour
moire :

HARDUIN

In caſſum quid me, Vates, p
Omnibus una Erebi nox

RYCQUI

Omnibus illa manet : ſed, t
Muſaeâ, ad Stygias null

HARDUINUS.

Scilicet hæc lex est Fatorum, ut prima fatiscant
Optima. Nil stabili hìc conditione manet.

RYCQUIUS.

Hinc tibi nos tumulum, & tumulo pia vota quotannis
Fundet ad extinctos Julia Ganda rogos.

HARDUINUS.

Nemo me fletu decoret, nec inania faxit
Murmura; Musæo nomine clarus ero.

RYCQUIUS.

Clarus eris, cælo dum sidus curret utrumque:
Dum, tua qui recinat carmina, Phœbus erit.

HARDUINUS.

Sic eat: &, quum te vitalis deseret ætas,
Manibus obtingant omnia fausta tuis.

François Hardwyn étoit fort estimé dans sa patrie, si l'on s'en rapporte à ces vers de *Sanderus*:

Non aliis titulos tales dabit, ùt tibi quondam
Ganda dedit, magnis inclyta ab ingeniis.

Il avoit composé :

α. *Variæ Odæ & Elegiæ.* Elles étoient écrites, selon *Sanderus*, *singulari mentis acrimoniâ, & stili laude.*

β. Diverses *Poësies Flamandes*, si bien faites, dit le même *Sanderus*, *que jusqu'ici je n'ai vû personne à Gand, qui ait pû surpasser, ni même égaler l'Auteur, excepté peut-être son fils.*

γ. *Les Odes d'Anacréon, traduites en Fla-*

Josse Hardwyn, Harduy

FILS DU précèdent, onze avril 1582., me son père à la Po paroit qu'il fit une parti *Louvain*, qu'il y fut dis *se*, & qu'il s'apprêtoit aller voir les Savans é celui-ci lui donna le tém

Moribus antiquis res stat
Et Patrem tuum amore
Dudum prosequor, erud.
Hæc variá (corr. *rarâ*,
elegantiâque
Morum atque ingenii : a
Et te prosequor hôc pan
Si vestigia consequi pare
Porrò pergis, & erudit.

Hunc refers, ſimul elegantiâque.
Tu fac, & faciam. Manu ecce ſigno.
Juſtus Lipſius, Lovanii idib. ſextilib. cIↄ. Iↄc. v.

Tout ce que je ſais du reſte de ſa vie, c'eſt qu'il fut ordonné Prêtre, & qu'il vivoit encore à *Gand* en 1629. Il eſt l'un des prémiers, qui ont aſſujetti les Vers flamands aux règles de la Verſification Françoiſe par rapport au nombre des ſyllabes, à la céſure, & au mélange de rimes Maſculines & fémines. *Hardwyn* obſerva encore de ne mettre dans ſes vers, que le moins qu'il pouvoit de termes dérivés du Latin, ou du François. Les Flamands & les Allemands ſont également perſuadés que les mots empruntés gâtent leurs langues, & qu'il ne les faut employer, qu'au défaut de tout autre. Nous avons de *Joſſe Hardwyn* :

1. *Les Amours honnêtes de Roſemonde.* Imprimé.

2. *Les Soupirs de l'Epouſe pour ſon divin Epoux.* Imités du Cantique de Salomon. Imprimé.

3. *Cantiques ſpirituels pour les principales Fêtes de l'année.* (a) *Gand*, *Jean Kerckhove*, 1620. in-4°. oblong. Dédiés à *Jacques Boonen*, alors Evêque de *Gand.*

4. *La Chûte & la Pénitence du* ſaint *Roi David.* (b) *Gand*, *Jean Kerckhove*, 1622.

(a) *Goddelycke Lofzanghen.*
(b) *Den Val en Opſtand van den koning David.*

(c) *Goddelycke Wenschen*, n
Hugo ..... *met Sinnebeelden* do

Luc van Wyngaerd
Wyngaer

GENTILHOMME Br
plus tard vers 16
ler du Franc de *Bruge*
par son habileté dans l
ne, beaucoup plus culti
ne l'est présentement.
beau Poëme, intitulé :

Epithalamium in nuptiis
thasaris de Zuniga, *Ph*
Regis apud Imperatorem L
simâ virgine Odiliâ de C
parcha Maldeghemiensis. (
Jean Moretus à *Anvers*.

(a) *Lamorald*, baron de *Malde*
Jérôme, Comte de *Monterey*, &
deur de Léon, Gouverneur du R
sadeur à *Rome*, à *Vienne*, &c.,
d'Italie. Il mourut à Paris en ...

Josse de Rycke, ou *Justus Rycquius*, ami du Poëte, fit ces vers sur sa mort :

Te duri Corydones & Menalcæ,
Te mollis Galathéa, Daphnidesque,
Ardens Æolus, & furens Comates,
Vatis Simichidæ jocosa turba,
Cujus tu numeros juvare docto
Pergebas studio, ac laborioso,
Ereptum sibi condolent magistrum :
Te Franconia, te venusta Bruge,
Quarum munera publicus Senator
Lato nobilis expedire clavo
Consuêras, trepidisque adesse rebus,
Extinctum misero dolore plangunt.
Te mœstus Procerum relictus ordo,
Te heros Zuniga perditus requirit;
Cui nuper lepidum Thalassionem
Cantâras, Siculis parem Camœnis,
Et Maldegemiæ thoros puellæ.
Te Vatum anxia turba, civiumque,
Te extremi, mediique, maximique,
Te mœrens domus unicum reposcit,
Lenire ut nequeat suum dolorem.
O fata impia! ô maligna Parca,
Quæ tantum simul ingeris dolorem!

Je crois que *Luc van Wyngaerden* étoit proche parent, & peut-être neveu de *Winand van Wyngaerden*, Prévôt de la Cathèdrale de *Liège*, homme très-capable, & plus distingué par ses talens, que par sa haute naissance. Voici l'épitaphe de ce

aore, ua prudenti infr
boribus subeundis anim
gias morum ac liberali
charo : anno CIↃ. IↃ.
nii, vitâ functo, Win
ex fratre nepos, patru
tiers sont : *Wyngaerde*
Daelhem, Heym, Coc
Wyngaerde, Baesdorp,
ghe, Baxem, ..., ...,

☞ *Sanderus, de Brug*
quii Parcæ, pp. 123. 124

Mr (Nicolas

MAITRE-ÈS-ARTS,
decine, origina
établi à *Harlingue*, vi
ce située sur le bord
exerçoit son art en 1
na au public un Ou
titre :

Lambſma.... Amſt., *Joan. Schreuder*, & *Petr. Mortier jun.*, 1756. grand in-8°., pp. 294. ſans les Préliminaires, &c. L'Auteur le dédie à M. *Jacques Hovius*, Docteur en Médecine à *Amſterdam*. Il reconnoit qu'il eſt rédevable à cet ami, & à MM. les Profeſſeurs *Ouwen* & *Camper*, des connoiſſances, qui l'ont mis en état de traiter les matières, qui compoſent ſon Traité. Il ajoute qu'il a pris pour guides parmi les Anciens *Hippocrate*, & *Celſe*, & parmi les Modernes MM. *Mead* & *Boerhaave*. Il fait des remarques particulières ſur la ſtructure des parties qui ſervent au méchaniſme de la déjection : & s'étend beaucoup ſur les Hémorrhoides. Quand les remèdes ſont incapables d'adoucir les maux de l'Anus, il prétend qu'il y faut employer une main adroite, & que cette partie peut être brûlée, coupée, couſue, rongée, ſans aucun danger, & même avec une prompte & parfaite guèriſon. Cependant il indique toutes les précautions, qui ſont néceſſaires dans les cas d'inflammation & de ſuppuration.

☞ *Nouvelle Biblioth. Germanique par M. Formey*, 1756. *pp.* 243. & 443---459.

de cette ville, entra
en 1658., & y prono
lemnels le 4. septemb
périeurs l'employèrent
à régenter les Basses-C
Préfet au Collège de
Il fut aussi Secrétaire,
la Province Belgique,
Pays-Bas Autrichiens,
de Liège. Ce Père mo
1691. dans un age peu
du goût pour la Poësie
que Latine, témoins le
qu'il a publiés sous les

1. *Theatrum Stultorum*
Mundus fatuus emblema
R. P. Joannem de Leenhe
Bruxellensem. Brux., *Ma*
1669., petit *in-12.*, pp
vrage, qui rappelle *La*
gondi des Folz, est en
mand. (*a*) On y voit
tampes, dont la prémièr

raclite & Démocrite soutenant un globe, sur lequel est assis le Fou de Clèves. (*b*) La 2de, un Cuisinier dans sa cuisine. Dans la 3e, paroit Minerve, ou la Sagesse, forcée de céder à la Folie. (*c*) On voit à la tête du livre divers éloges de l'Auteur en vers Flamands & Latins, & un Avis de l'Imprimeur, où il dit que c'est le prémier ouvrage sorti de ses presses. Voici un échantillon de la Poësie Latine du P. *Leenheer* :

Nimiùm amicis confidentium Emblema : Une Bouteille avec ces mots : *Grata, quamdiu plena.*

Cum Lagena Cæcubo
Mero redundat, Massicove spumat,
Mille tunc procos habet :
Stipant amici hanc plurimi : sed ecce,
Mox ubi mero caret,
Spernunt inane deseruntque vitrum.
Quàm diu pecuniis
Felix abundas, tam diu sodales
Te velut deum colunt.
Gratus, repletus : displices inanis

(*b*) On sait qu'*Adolphe*, Comte de Clèves, établit le 17. septembre 1381. un Ordre de Chevaliers, qui portoient le nom de *Foux*, & qui en avoient tout l'attirail.

(*c*) Le sujet est expliqué dans les vers suivans ;
Siet de Wysheydt, die moet wycken
En aen Moria zeyl strycken :
Pallas, die worde wegh ghejaeght.
T'is de Sotheydt, die behaeght.

Factus, & Codrus miser.
Non te, sed aurum diligunt crumenæ.
Falleris, sapis malè,
Si emunctus ulli niteris placere.
Fide, sed vide cui.
Rarus fidelis perditis Amicus.

Une de ses Emblèmes roule sur la beauté des Coquettes. Le Poëte les compare à ces fruits, qu'on cueille sur les bords de la Mer morte, & dont l'écorce flatte la vûe, tandis que le dedans n'offre que de la poussière, ou de la pourriture. (*d*)

2. *Virgo Maria mystica, sub Solis imagine emblematicè expressa. Opusculum votivum, vovente & votum reddente P. F. Joanne de Leenheer, Ordinis Eremitarum S. P. Augustini Religioso.* 1681. *in-4°.*, pp. 110. sans nom de ville, ni d'imprimeur.

(d) *Buyten schoon, en weerdigh lof:*
Binnen vuyligheydt, en stof.
Waerom uw' twee roode kaecken,
Die beschaemt de roosen maecken,
Den Robyn, het purpur bloet
Soo ghepresen, Jouffrouw soet!
Waerom uw' albaste tanden
Soo verheven uwe handen,
Die veel witter zyn als kryt,
Oft de sneeuw in haren tydt?
Waerom moetg' hooghveerdigh wesen
Op uw' lipkens uyt-ghelesen,
Op uw' wanghskens als corael,
Op uw' lieselycke tael?
Ey, en wilt dat soo niet prysen;
'K sal u, Jouffrouw, terstont wysen
Dat al uwe schoonigheydt
Is maer stof, en vuyligheydt, enz.

Le P. *de Leenheer*, révenu d'un mal dangereux, & attribuant sa guérison à l'intercession de la S^te Vierge, voulut lui témoigner sa reconnoissance par cet Ouvrage. Il le dédie à *Didace-Ferdinand de Villegas*, baron d'*Hovorst*, qui avoit fait sous lui ses Humanités, & un cours d'Histoire ancienne. Après cette dédicace, vient *Prolusio apologetica de Cultu Sanctorum, eorumque imaginibus* : puis différentes petites Poësies à la louange de l'Auteur, dont une est du P. *Philippe Tax*, Augustin, Professeur en Philosophie, autrefois disciple du P. *Leenheer*, & depuis Provincial de son Ordre. Une autre est du P. *Bernard Désirant*, qui avoit eu le P. *Leenheer* pour Préfet. Suit l'Ouvrage de ce dernier, qui est orné de vingt-six estampes, gravées à l'eau-forte, & finies au burin. Je crois qu'elles sont toutes de *Gaspar Bouttats*, à qui elles peuvent faire honneur.

☞ *Tiré de ses Ouvrages, & d'un Mém. envoyé de Bruxelles. Voyez aussi Tombeur, p.* 171.

Gérard Melyn,

NÉ DE RICHES & honnêtes Négocians à *Anvers* l'an 1657., embrassa l'Ordre des Ermites de S. Augustin, & entra au couvent de cette ville à l'age de dix-

ſept ans. Ayant prononcé ſes vœux, & reçu les Ordres ſacrés, il vint prendre ſucceſſivement à *Louvain* tous les grades Acadèmiques juſqu'au Doctorat, dont il fut honoré le 30. août 1689. avec *Gilles Muel*, Profeſſeur en Philoſophie au Collège du *Lys*, & Chanoine de la Collègiale de *Renai*. (a) Après cela il retourna à ſon couvent, dont il fut trois ou quatre fois Prieur, & auquel il fit beaucoup de bien. Il y enſeigna quelque tems la Théologie, & fit la même fonction au monaſtère de S. Sauveur, Ordre de Cîteaux, dans *Anvers*. Il étoit Définiteur de ſa Province en 1732., lorſqu'on le fit Provincial à la place du P. *Pierre van Acker*, qui venoit de mourir dans l'exercice de cette charge. Le P. *Melyn* eut le même ſort; car ayant été élu Provincial au Chapitre ſuivant, il mourut avant l'expiration

(a) *Muel* étoit de *Leeuw*, ou *Leau*, petite ville près de *St-Trond*, où il naquit en 1648. de *Guillaume Muel*, & de *Cathèrine Wreven*, fille d'une *Ryckel*, & de la même famille que *Dénis le Chartreux*. Il eut le troiſième rang en Philoſophie l'an 1665., & enſeigna 16. ans cette ſcience au *Lys*, où il l'avoit appriſe. *Muel* fut admis dans l'étroite Faculté de Théologie, & fut fait Préſident du Collège de *Malines* en 1681. (*) Il gouverna cette maiſon juſqu'à ſa mort, qui arriva le 19. janvier 1691., lorſqu'il venoit d'être choiſi Préſident du Collège d'*Arras*, ſi bien que le feſtin, qu'il avoit apprêté pour ſon entrée dans ce Collège, ſervit de repas funèbre pour ſes parens & ſes amis. Ce Docteur a fondé deux bourſes pour des Etudians en Théologie.

(*) A la place de *Pierre van Ertborn*, Licencié ès Droits, Chanoine de S. Pierre de *Louvain*, & prémier Préſident de ce Collège dépuis ſon renouvellement en 1676.

de son terme à *Anvers*, le 3. décembre 1734., dans la 78ᵉ année de son age. Ce Père a laissé quelques Harangues Latines, qu'il avoit prononcées en différentes occasions.

On en a publié trois.

1. Une, qu'il fit en 1703., pour un Chapitre convoqué au couvent de son Ordre à *Tirlemont*.

2. *Oratio Panegyrica in laudem D. Nicolai Tolentinatis, Eremitæ Augustiniani, ejusque miraculosi Sanguinis solemniter exaltati Antuerpiæ in Templo PP. Augustinianorum die 6. junii 1707., quam dixit F. Gerardus Melyn, Eremi Antuerpiensis Prior, & in Univ. Lovaniensi S. Th. Doctor & Prof.* Antv., Joan. Paulus Robyns, 1707. in-12., pp. 31. Dédié à la Régence d'*Anvers*.

3. *Triumphus B. Mariæ Virginis, sive centum annorum Memoria Imaginis B. Mariæ de Bono Successu, in Scotiâ olim per sex sæcula miraculis clarissimæ, Patribus Augustinianis à Serenissimâ Infante Isabellâ donatæ, & 3. maii 1626. solemnissimè ex Aulâ translatæ; Serenissimæ Archiduci Mariæ Elizabethæ.... reverentissimè oblatus & dedicatus per solemnem Apparatum equestrem; populo, à studiosâ juventute Archiducalis Gymnasii S. P. Augustini, Bruxellis symbolicè exhibitus 5. maii. Brux., Emanuel de Grieck,* 1726. in-4°., pp. 12. C'est une Descrip-

tion de la pompe faite en cette occasion.

☞ *Feuille mortuaire. Tombeur, p. 177.*

Jérôme Verrooten, Hieronymus Verrutius, ou *Verrucius*,

NAQUIT A *Groningue* en 1546., & montra dès son bas-age les dispositions les plus heureuses pour les sciences. On le mit au Collège de cette ville, où il dévança constamment ses compagnons, & se fit admirer non seulement de son maitre *Regner Prædinius*, dont j'ai parlé ailleurs, mais encore de tous ceux qui furent informés de ses progrès. Il mériteroit l'un des prémiers rangs parmi les *Enfans célèbres*, s'il étoit vrai, comme le dit *Suffridus Petri*, qu'à douze ans il étoit en état d'écrire & de parler en public sur toutes sortes de sujets : mais on ne se fie plus aujourd'hui à de pareils éloges. Il est pourtant vrai que dès-lors *Verrutius* lisoit avec attention les Ecrivains Grecs, qu'il avoit une connoissance de l'Histoire, extraordinaire pour son age, & qu'il savoit raisonner sur la Médecine, dont il avoit lû quelques Traités originaux, & à laquelle il avoit dessein de s'attacher. En 1561., lorsqu'il eut quatorze ans, son

père l'envoya à *Paris*, & le recommanda spécialement aux savans Professeurs *Turnèbe*, *Jean Dorat*, & *Ramus*, ou *de la Ramée :* mais la guerre ayant recommencé dès la même année, il fut obligé de quitter la France, & se retira d'abord à *Arras*, puis à *Tournai*, pour y apprendre la langue Françoise. L'année suivante, il passa à *Douai*, où *Philippe II.* venoit d'ériger une Université : mais son père lui ordonna au commencement de l'an 1563. de se rendre à *Louvain.* Ici il renonça à l'étude de la Médecine, & embrassa celle de la Jurisprudence, à laquelle il se forma sous la conduite des Professeurs *Elbert Léonin*, *Pierre Peckius*, *Regner Tegnagel*, *Pierre Vanderanus*, & *Jean Tack*, ou *Ramus.* Cependant ayant appris la mort de son père, il quitta cette ville après deux ans & demi de séjour, retourna en France, & y continua l'étude du Droit à *Bourges*, où il entendit pendant trois ans les leçons de *Cujas*, d'*Antoine le Conte*, de *Hugues Doneau*, & de *Louis Roussard*, puis celles de *François Hotman*, qui y vint prendre la place de *Cujas* appellé à *Turin.* Ayant reçu dans cette Université les grades de Licencié, & de Docteur, il voyagea en Italie, & s'arrêta quelque peu à *Rome :* ensuite il traversa la Suisse, vit *Bâle*, & fit quelque séjour à *Spire*, où il fréquenta le Barreau. Après

cela il alla visiter les Académies de Saxe, particulièrement celle de *Rostock*, d'où il poussa jusqu'à *Coppenhague*. On lui offrit dans cette ville une Chaire avec d'assez bons appointemens: mais de justes raisons, & sur-tout l'éloignement de son pays, l'empêchèrent d'accepter cette offre. Il avoit alors dessein de finir ses courses, & il l'auroit fait, si les désordres, qui regnoient dans les Pays-Bas, ne l'en eussent détourné. Il repassa donc en France l'an 1571., & demeura à *Paris* un an & demi, pendant lequel il s'occupa à expliquer publiquement différens titres du Droit-Civil, & à répondre aux consultations qu'on lui adressoit. Il abandonna enfin ce Royaume en 1573., & alla à *Leuvarde*, où il se maria avec une démoiselle de bonne maison, nommée *Anskie Peeters*, (a) de laquelle il eut six enfans, dont trois moururent en bas-age. Peu de tems après, les Etats de la Seigneurie de *Groningue* lui conférent la place de Syndic, ou Pensionaire, qui avoit été remplie auparavant par *Aggée Albada*, dont il sera parlé dans ces Mémoires, & ensuite par le Docteur *Pierre Zilius*. *Verrutius* n'en put exercer les fonctions

(a) En Latin *Augusta Petrea*. Elle étoit fille de *Titje*, ou *Tita*, fille de *Jean*, lequel étoit fils de *Sibrand Peeters ab Aucama*, & d'*Auca à Donia*. Ce *Sibrand* étoit un homme d'honneur & de mérite, qui vivoit à *Leuvarde* en 1439.

fonctions tranquillement. Il eut des démêlés avec de puissans Adversaires au sujet des Privilèges de la province, puis d'autres encore plus vifs avec les factieux du parti des Calvinistes. Pour s'en débarasser, il abandonna sa patrie en 1580., & retourna à *Leuvarde*, après avoir eu le chagrin de voir piller sa Bibliothèque, & la plupart de ce qui lui appartènoit. Deux ans après, s'étant rendu à *Anvers* pour une négociation dont on l'avoit chargé, il apprit la nouvelle de la mort de sa femme. Il se remaria en 1589. avec une démoiselle digne de lui, & il vécut désormais sans emploi, quoi qu'on lui en offrît d'importans, & qu'il ne refusât point d'assister aux délibèrations publiques, lorsqu'on souhaitoit son Avis sur des affaires d'État. *Verrutius* vivoit encore en 1593. On ne dit pas combien il alla au-delà de cette année. Nous avons de lui :

Lexicon Juris, ex Auctoribus, cùm Græcis, tum Latinis, locupletatum. Paris., *Michaël Sonnius*, 1573. *in-fol.* Cet Ouvrage fut imprimé en l'absence & à l'insçu de l'Auteur, qui ne l'avoit pas achevé, & qui avoit apprêté, dès avant l'impression, de quoi l'augmenter de moitié. Il étoit résolu en 1593. de le publier lui-même avec ces augmentations, & d'y joindre un ample Commentaire sur

le titre du Digeste *de Verborum Significationibus* : mais cette édition n'a point eu lieu. *Verrutius* avoit encore composé les Ouvrages suivans, qui sont restés en manuscrit :

α. *Commentaria in tres posteriores libros Codicis.*

β. *Commentaria in Tit. Digestorum ad Municipalem, cum decem Titulis sequentibus.*

γ. *Notæ ad Plinii Naturalem Historiam.*

δ. *Notæ ad Pomponium Melam.* L'Auteur vouloit publier ces Remarques, & les précèdentes, comme un Supplément à celles, que divers Savans avoient données sur ces deux Auteurs.

Je trouve une Lettre de *Verrutius* à *Suffridus Petri* dans l'*Apologie* de ce dernier, imprimée en 1603. in-4°. Elle occupe les pages 156. & 157. C'est pour remercier *Suffridus* du présent de ses *Antiquités de Frise.* Notre Auteur y est nommé *Hieron. Verrucius*, *U. J. Doctor*, *Syndicus quondam Groninganus.* On y voit qu'il s'étoit beaucoup appliqué à la Géographie ancienne de son pays, & encore plus à celle du moyen age : outre cela, qu'il s'étoit procuré à grands frais un bon nombre de Livres & de Mémoires pour écrire l'Histoire de Frise : mais qu'il abandonna ce dessein, lorsqu'il eu vû le plan de celle que *Suffridus* préparoit.

☞ *Voyez cette Lettre, & Suffr. Petri de Scriptorib. Frisiæ, 2e édit., pp.* 475-480., & 101. 102.

Anne-Marie de Schurman.

J'ai cru ne pouvoir mieux faire l'Article de cette célèbre Démoiselle, qu'en transcrivant celui qu'en a donné le P. Niceron : *mais en y joignant quelques corrections, quelques additions, & diverses remarques, que j'enferme entre des crochets* [], *ou que je place au bas des pages.*

« ANNE-MARIE DE SCHURMAN naquit à *Cologne* le 5. novembre 1607. » de *Fréderic de Schurman*, & d'*Eve de Harff*, » tous deux de familles nobles, professant la Réligion Prétendue Réformée. » Elle fit voir dès l'enfance une adresse » de main extraordinaire ; car à l'age de » six ans, elle faisoit avec des ciseaux sur » du papier toutes sortes de figures, sans » aucun modèle. A huit ans elle apprit » en peu de jours à dessiner des Fleurs » d'une manière fort agréable : & deux » ans après il ne lui fallut que trois heu» res pour bien apprendre à broder. Elle » apprit ensuite la Musique vocale & ins» trumentale, la Peinture, la Sculpture, » & la Gravure : & elle réussit égale» ment dans tout cela. Son écriture en » toutes sortes de langues étoit inimita-

» ble : & il y a des curieux, qui en con-
» servent par rareté dans leurs cabinets.
» On peut voir dans le *Voyage de Munster*
» de M. *Joly*, page 150., le témoignage
» qu'il rend, comme témoin oculaire, à
» la beauté de son écriture Françoise,
» Grecque, Hébraïque, Syriaque, &
» Arabe : à son habileté à peindre en mi-
» gnature, & à faire des Portraits sur le
» verre avec la pointe d'un diamant. Elle
» se peignit elle-même avec le secours
» d'un miroir : & se fit des perles si sem-
» blables aux naturelles, qu'il en falloit
» percer une avec une aiguille, pour fai-
» re voir qu'elles étoient artificielles, &
» seulement de cire. Les talens de son
» esprit n'étoient point inférieurs à ceux
» de sa main ; car à l'age d'onze ans,
» lorsque ses frères étoient interrogés sur
» la Latinité, elle leur souffloit souvent
» ce qu'il falloit répondre, quoi qu'elle
» n'eût écouté que comme en passant les
» leçons qu'on leur avoit faites. Son
» père jugeant par-là qu'elle étoit propre
» aux Sciences, s'appliqua dépuis à culti-
» ver ces heureuses dispositions : & lui
» facilita les moyens d'acquèrir ces con-
» noissances, qui l'on rendue si célèbre.
» Le Latin, le Grec, & l'Hébreu lui dé-
» vinrent si familiers, (*a*) que lorsqu'elle

(*a*) C'est *Gisbert Voet*, qui lui enseigna le Grec & l'Hébreu. Voyez les Opuscules de Mad. *de Schurman*, p. 171.

» vouloit s'y appliquer avec quelque soin,
» elle s'en servoit non seulement par écrit;
» mais aussi de vive voix avec un succès,
» qui surprènoit les plus savans. Elle ap-
» prit aussi fort heureusement les langues
» Orientales, qui ont du rapport à l'Hé-
» braïque, comme la Syriaque, la Chal-
» daïque, l'Arabe, & l'Ethiopienne.
» Pour les langues vivantes, elle enten-
» doit parfaitement, & parloit sans peine,
» le François, l'Anglois, & l'Italien. (*b*)

(b) *Baillet* va beaucoup plus loin que le P. *Niceron* sur cet article. A l'entendre, Mad. *de Schurman* « possèdoit un » très-grand nombre de langues, qu'elle savoit parler & » écrire également. Elle n'en ignoroit aucune de celles » qui sont vivantes, ou vulgaires en Europe, sans excepter » le Turc. » Et moi je suis persuadé qu'elle ignoroit le Danois, le Suèdois, le Russien, le Polonois, le Bohèmien, le Hongrois, l'Esclavon, l'Islandois, l'Hibernois, le Basque, & le Bas-Bréton, outre que je doute fort si elle entendoit bien le Portugais, le Turc, & peut-être quelques autres langues. « Parmi celles de l'Orient, poursuit *Baillet*, elle » s'étoit appliquée particulièrement à l'Hébreu, au Syriaque, » au Chaldéen, & à l'Arabe. » Cela est vrai. « Elle possè- » doit toutes les finesses de la langue Grecque. » La vérité est qu'elle entendoit bien cette langue : mais qu'elle étoit fort au-dessous des *Budé*, des *Pétau*, & des *Boivin*. « Elle écrivoit en Latin avec plus de politesse, que les » Savans, qui n'avoient fait autre chose pendant toute leur » vie : & en François presque aussi délicatement que *Bal-* » *zac*, au sentiment de *M. de Saumaise*. » Il faut convenir que Mad. *de Schurman* écrivoit bien en Latin : mais sans égaler les *Muret*, les *Baudius*, les *Huet*, &c. Pour le François, tout l'éloge qui lui est dû, c'est qu'elle écrivoit raisonnablement en cette langue, pour une Flamande. *Saumaise* n'étoit pas bon Juge à cet égard. Continuons d'entendre *Baillet* : « Elle n'avoit pas seulement la théorie de » tous les Beaux-Arts : elle s'étoit encore perfectionnée » dans leur pratique, & y avoit acquis une délicatesse ex-

» cipalement vers l'Et
» trouva dans toutes ce
» de, qui l'engagea à
» culièrement à l'étude
» & de l'Ecriture sainte.

» quise, de sorte qu'on alloit v
» merveilleux ouvrages de ses mai
» Miniature, d'Enluminure, & de
» vure au burin, & au diamant s
» sur le bois, & sur la pierre. Ell
» les autres Arts, comme de la Po
» de la Dialectique. Elle ne s'étoit
» les Sciences, celles mêmes qui
» straites & les plus épineuses. Ou
» elle savoit la Philosophie Scholasti
» Elle disputoit & répondoit mieux
» seurs des Universités, & que les
» avoit étudié la Théologie des Ec
» doit parfaitement l'Ecriture sainte
» parler de plusieurs Pères Grecs &
beaucoup d'exagèration dans tout ce
à la Théologie. Mais achevons : «
» noissances étoient soutenues par u
» ble, & par un amour extraordin
» l'étude, & la prière. Elle ne s'
» seuls Commendemens de l'Evangile
» embrassé les Conseils les plus sévèr
» ché les plaisirs les plus innocens
» abstinence extraordinaire.... elle av
» ginité à J. C., & elle lui garda e
» inviolable jusqu'à la fin, &c. » Je

» de plus beau dans la personne de cette
» illustre fille, est que bien loin de cher-
» cher à se faire honneur de ses connoif-
» sances, elle n'en parloit qu'avec une
» extrême modestie, & seulement lorf-
» qu'on l'y contraignoit. Son père, qui
» étoit allé s'établir à *Utrecht*, lorsqu'elle
» étoit encore enfant, se transporta de-
» puis avec toute sa famille à *Franequer*
» pour y faire étudier ses deux fils (*c*)
» sous *Amesius*, & y mourut en 1623.
» Sa veuve retourna après cela à *Utrecht*,
» où *Anne-Marie de Schurman* continua de
» donner toute son application à l'étude;
» ce qui sans doute l'empêcha de se ma-
» rier, comme elle auroit pu faire avan-
» tageusement avec M. *Caëts* [corr. *Cats*,]
» Pensionaire de Hollande, & Poëte fa-
» meux, qui fit des vers à sa louange,
» lorsqu'elle n'avoit pas encore quatorze
» ans. Du caractère dont elle étoit, son
» mérite & sa science seroient demeurés
» inconnus, si *Rivet*, *Vossius*, & *Span-
» heim* ne l'eussent poussée, comme malgré
» elle, sur le théatre du grand monde.
» Il faut joindre à ces trois Théologiens

(*c*) Dont l'un, nommé *Jean-Godescalc de Schurman*, est qualifié de très-savant par Barlée, *epist*. 138. Le même Barlée parle ailleurs (*ep*. 129.) d'un Poëme François de la façon de *J. G. de Schurman*. C'est à lui, & à sa sœur *Anne-Marie*, que *Gisbert Voet* dédia le second Tome de ses *Disputes Théologiques*.

» *Gaydeau*, du P. *Me*
» de *Conrart*, & de p
» ſonnes illuſtres. En
» ſi célèbre, que les
» qualifiées, & les Pri
» pouvoient avoir occ
» s'en faiſoient un pla
» Princeſſe [*Louiſe-*] *M*
» allant en Pologne, do
» ſé le Roi *Vladiſlas* [
» cheſſe de *Longueville*
» pendant les négociatio
» paſſant l'une & l'autr
» firent l'honneur de l
» comme *le Laboureur* a
» marqué, l'un dans ſa R
» ge de Pologne, & l'
» du Voyage de *Munſter*.
» tendrement aimée de l
» *zabeth*, fille du Roi de
» vantée par *Deſcartes*.

(*d*) Ce fut le 26. décembre 1645
cet honneur à Mad. *de Schurman*.
voulut auſſi la voir, lorſqu'elle ſe ren
après avoir ...

» *Richelieu* voulut auſſi lui donner des » marques de ſon eſtime. Vers l'an 1650. » il ſe fit un aſſez grand changement dans ſa » manière de vivre. Elle n'avoit juſques-» là été occupée que de ſes études; car » quoiqu'elle eût perdu ſa mère depuis » longtems, (*e*) les ſoins du ménage n'a-» voient point roulé ſur elle, mais ſur » deux tantes avec leſquelles elle vivoit; „ ces tantes, devenues alors infirmes & „ aveugles, la mirent dans la néceſſité „ de ſe charger de tous les embarras do-„ meſtiques. On a crû qu'elle avoit vou-„ lu embraſſer la religion Catholique; ce „ fut du moins le bruit que répandirent „ quelques Miniſtres, dont elle ne vou-„ loit point entendre les prédications, „ pour la décrier, ſous prétexte d'un „ voyage qu'elle avoit fait en 1653. à „ *Cologne*, où elle avoit demeuré deux „ ans, ſans aller pendant tout ce tems, „ aux Temples des Proteſtans. Lorſ-„ qu'elle fut de retour à *Utrecht*, elle ſe „ retira à la campague, où elle continua „ à faire ſes dévotions hors des Tem-„ ples. Elle s'attacha alors au fameux „ *Labadie*, dont elle embraſſa les ſenti-„ mens & les principes, (*f*) & qu'elle

(*e*) Il paroit que ſa mère étoit morte vers la fin de l'an 1637. Voyez ſes Opuſcules, pp. 235. 236.

(*f*) Ce fut en 1669., qu'elle fit cette démarche, dont *Conſtantin Huygens* tâcha en vain de la détourner, en lui adreſſant à cet effet une Exhortation en vers élégiaques. (Voyez *Burmanni Sylloge epp. T. V. p. 129.*)

» âge de 81. ans. (*i*
» pour dévise ces paro
» Martyr : *Amor meus*
» On dit qu'elle aimoit
» ger des Araignées. (*l*

» Catalogue de ses

1. » *De Vita humana*
» *ad Joannem Beverovicium*
» qui est datée d'*Utrecht*
» 1639., a été imprimée
» quelques autres pièces

(*g*) Quelques-uns mêmes préte
(Voyez *l'Europe savante*, *T. VII. pa*
Gaspar Burman soutient que cette prét
qu'il en soit, notre démoiselle ayant r
ses biens, quitta *Utrecht*, & s'en alla
environs d'*Herford*, ou *Hervorden*,
de deux ans à *Altena* près de *Hamb*

(*h*) Corrigez : *en 1673*. Voyez
p. 382.

(*i*) Corrigez : *de 70*. On enterr
dans un champ, (*sub glebis*) où l'
corps d'un bon nombre de personne
Voyez *Croes*, *Hist. Quakerorum*, *pp.*

(k) Ο' ἐμὸς ἔρως ἐςαύρωται. V
264., où elle a fait une mauvaise E
d'*Echo*, sur cette dévise.

„ sujet par les soins de *Jean Beverovicius* „ à *Leyde* [*ex offic. Joannis Maire*,] in-„ 4°. , en Latin & en Flamand. „ [It. en cette dernière langue seulement : *Dordrecht*, 1639. *in-4°.* It. en Latin seulement : *Roterod.*, *Arnoldus Leers*, 1644. *in-12.* Voyez ci-après *nn.* 4. & 5. J'ai parlé ailleurs de *Jean van Beverwyck.*]

2. " *Dissertatio de ingenii muliebris ad* „ *doctrinam & meliores Litteras aptitudine.* „ *Accedunt Epistolæ ejusdem argumenti. Lugd.* „ *Batav.*, [*Off. Elzeviriana*,] 1641. *in-8°.* „ It. dans le Recueil de ses Opuscules, „ avec la Lettre précèdente : *Lugd. Bat.* „ [1648. &] 1650. *in-8°.* [& dans l'é-„ dition suivante.] It. en François sous „ ce titre : *Question célèbre, s'il est néces-*„ *saire, ou non, que les filles soient sçavan-*„ *tes ? Agitée de part & d'autre par Made-*„ *moiselle Anne-Marie de Schurman, Hol-*„ *landoise, & le sieur André Rivet, Poite-*„ *vin ; le tout mis en François par le sieur* „ *Colletet.* (m) *Paris*, 1646. *in-8°.* „ [*Gaspar Barlée*, qui a fait de beaux vers à la louange de Mad. *de Schurman*, n'a pas laissé de l'accuser de Pédanterie. (*n*) Je crois que ç'a été à cause de la Dissertation dont je parle. En voici le début :

(m) *Guillaume Colletet*, Poëte François, Avocat au Conseil à *Paris*, l'un des quarante de l'Académie Françoise, & père de *François Colletet*, dont *Boileau* a parlé avec mépris dans ses Satyres.

(n) *Vide Hoofdium*, *epist.* 166.

Num Fœminæ Christianæ conveniat studium Litterarum ? Nos affirmativam tueri conabimur. Præcognita hæc præmittimus : primò, ex parte Subjecti ; deinde etiam Prædicati. Et plus loin : *Primum argumentum ex proprio Subjecti. Cuicunque naturâ indita sunt principia, seu potentiæ principiorum omnium Artium ac Scientiarum, ei conveniunt omnes Artes ac Scientiæ. Atqui fœminis naturâ indita sunt principia, seu potentiæ principiorum omnium Artium ac Scientiarum. Ergo fœminis conveniunt omnes Artes ac Scientiæ. Propositio probatur : quia cui conveniunt principia, seu potentiæ principiorum, ei convenit notitia conclusionum, quæ suâ naturâ ex iisdem educuntur. Assumptiò probari potest, tum ex proprio formæ hujus Subjecti, sive rationis humanæ : tum ex ipsis actibus, seu effectis ; siquidem fœminas actu Scientias & Artes quaslibet addiscere manifestum est : actus verò nulli sine principiis esse possunt.* La Conclusion est qu'une demoiselle (ou une dame) qui a de l'esprit, & du bien honnêtement, qui d'ailleurs n'est pas trop chargée de soins domestiques, enfin qui a de bonnes vûes, peut étudier la Grammaire, les différentes parties de la Philosophie, l'Histoire, les Mathèmatiques, les langues Grecque & Hébraïque, l'Ecriture, la Théologie, la Théorie de l'Art militaire, de l'Eloquence du Barreau & de la Chaire, & sur-tout de la Politique.]

3. " *Eucleria* [Εὐκληρία,] *ſeu Melioris* ,, *partis Electio*, *brevem Religionis ac Vitæ* ,, *ejus delineationem exhibens. Altonæ* [*ad* ,, *Albim*, *Cornel. van der Meulen*,] 1673. ,, *in-8°.* [pp. 207. It. en Flamand, 1684. ,, *in-12.*] C'eſt une défenſe de ſon atta- ,, chement à la ſecte des Labadiſtes. ,, [Elle eſt mal écrite : mais on en peut faire uſage pour connoitre l'Hiſtoire de cette Secte. Divers Ecrivains attaquèrent cet Opuſcule : *Guillaume Saldenus*, dont je parlerai ailleurs, publia une Lettre Flamande intitulée : *Démande modeſte, faite à Madémoiſelle Anne-Marie de Schurman, touchant une brochure, qui a pour titre : Le Caractère de la Régénèration. Par Deſiderius Pacius.* (o) *Utrecht*, 1670. *in-4°.* *Jean Broun* fit paroitre : *Epiſtola ad ..... Schurmanniam de Sabbatho, & die Dominicâ. Roterod.*, 1674. *in-4°.* *Jean-Gabriel Drechsſlers* mit au jour ſon Εὐκληρία εὐκέατος (Eucleria fragilis,) *ſive Diſſertatiuncula de Studio ſacro, & profano ; in Joannem de Labadie, Petrum Yvon, & Annam Mariam à Schurman : Lipſiæ, Joan. Colerus*, 1675. *in-12.* Il parut trois ans après dans la même ville un *Programme* particulier de *Jacques Thomaſius* contre l'*Eucleria.* *Antoinette Bourignon* ſe mit

(o) *Zeedig Verzoeg aan Juffrouw Anna Maria van Schurman, over zeker boekje, genoemt : Kenteken van de Wedergeboorte ; door Deſiderius Pacius.*

aussi sur les rangs contre Mad. *de Schurman*, qui crut devoir repousser ces Adversaires ; c'est ce qu'elle tacha d'exècuter par une *Seconde Partie* de son Ouvrage, qu'elle acheva peu de jours avant sa mort, & qui fut imprimée en Flamand, 1684. in-12. : puis en Latin à *Amsterdam*, 1685. *in-12.*]

4. [*Nobilis virginis Annæ Mariæ à Schurman*] " *Opuscula Hebræa, Græca, Latina,* „ *Gallica : Prosaica & Metrica. Lugd. Bat.*, „ [*Offic. Elseviriorum*] 1648. & 1650. *in-* „ *8°.* [ou plutôt petit *in-12.*, gros ca- „ ract.] It. *Editio tertia aucta. Ultrajecti,* „ [*à Waesberge,*] 1652. *in-8°.* C'est un „ Recueil de ses Lettres, & de ses Poë- „ sies. „ [Voici ce qu'on y trouve suivant la prémière édition, qui est la meilleure.

Préface de *Frideric Spanheim*, éditeur de ces Opuscules, datée de *Leyde* le 15. juillet 1648., pp. 4.

Portrait de l'Auteur, avec ces mots dans l'Ove : *Anna Maria à Schurman, an. ætat. XXXIII., CIↃ. IↃC. XL.* Et audessous ce distique de *Jean Smith* :

Cernitis hìc pictâ nostros in imagine vultus.
Si negat ars formam, gratia vestra dabit. (p)

(*p*) L'un de ses meilleurs Portraits, est celui qu'elle grava elle-même sur le cuivre, en se regardant au miroir, & qui se trouve à la tête de l'*Anneau nuptial* de *Cats*, édition de *Dordrecht*, 1637. in-4., avec un éloge de Mad. *de Schurman* fait par ce célèbre Poëte, mais en prose.

Ensuite Page 1. La Lettre que j'ai marquée *n. 1.*

Page 28. *Annæ Mariæ à Schurman Problema practicum ad Reverendum & Clariss. Theologum D. Andream Rivetum.* Avec deux Lettres de *Rivet* à Mad. *de Schurman*, & les Réponses. Ces quatre Lettres, & le Problème qui les précède, forment ce que j'ai marqué ci-dessus *n. 2.* *Rivet* n'étoit pas tout-à-fait de l'avis de Mad. *de Schurman* sur les études des personnes du sexe : il la renvoyoit à ce que *Vivès* a écrit sur ce sujet dans sa *Femme Chrétienne*, liv. I. chap. 4.

Page 95. Lettre à *Jean Smith*, ou *Smetius.*

Page 98. Lettre à *Jacques Lydius.* Celle-ci roule sur le Baptême pour les morts. *1.* Cor. XV. 29. Mad. *de Schurman* l'entend des souffrances, auxquelles les Prédicateurs de l'Evangile étoient tous les jours exposés pour les Fidèles, qui devoient être regardés comme déja morts dans l'opinion de ceux qui nioient la Résurrection, & que S. Paul attaque en cet endroit. Cette explication n'est pas naturelle.

Sorbière avoit un exemplaire de ce portrait, au bas duquel la démoiselle avoit écrit ces vers :

Non animi fastus, non formæ gloria suasit
Vultus æterno sculpere in ære meos.
Sed, si fortè rudis stylus hic meliora negavit,
Tentarem primâ nè potiora vice.

Page 105. Lettre à *Jean Cloppenburck*, sur le même sujet.

Page 108. Lettre à *Fréderic de Spanheim*, sur ces paroles de l'Apocalypse, chap. XX. ℣℣. 1. 2. & 3. *Un Ange.... prit le dragon.... qui est le Diable & Satan, & l'enchaina pour mille ans...... au bout desquels il doit être délié pour un peu de tems.* Mad. *de Schurman*, en bonne Huguenotte, prétend que ces mille ans ont commencé avec la Réformation de Luther, *lorsque la Vérité céleste s'est fait jour à travers les horribles tenèbres du Papisme, & que la Parole de Dieu traduite en presque toutes les langues a dissipé la nuit de l'ignorance, où les nations gémissoient sous le joug de l'Antechrist* Romain. Sur quoi l'on peut remarquer 1°. que ce n'est pas aux Protestans, qu'on est rédevable des prémières versions de l'Ecriture dans les différentes langues de l'Europe, & que si quelques nations n'en ont point eu avant Luther, c'est d'un côté que la chose n'étoit pas néceessaire, & de l'autre, que plusieurs de ces langues étoient encore si barbares, que c'eût été dégrader la parole de Dieu, que de la faire entendre en de si mauvais jargons. 2°. Que Luther lui-même étoit si éloigné de croire que Satan avoit été *enchainé* par sa Réformation, qu'il disoit au contraire qu'avant lui les hommes étoient possédés chacun

chacun d'un démon, & que depuis ils l'étoient de sept. J'ai rapporté le passage ci-devant T. IX. p. 133.

Page 123. Lettre de Mad. *de Schurman* à *Saumaise.* Elle le remercie de ce qu'il lui avoit envoyé son livre *de Transubstantiatione*, & en prend occasion de rebattre quelques argumens contre le dogme de l'Eglise Catholique sur l'Eucharistie.

Page 144. Autre Lettre au même, sur l'Hyssope, qui fut présenté à J. C. en croix, & sur ces paroles : *Hoc facite.* Luc. XXII. 19. Tout ce que je viens de marquer est en Latin.

Pages 158--160. Trois Lettres, ou plûtôt trois billets, en Hébreu, adressés à *André Rivet*, à *Gisbert Voet*, & à *Dorothée Moor*, dame Angloise. Ce ne sont que des complimens.

Pages 161---167. Cinq petites Lettres Grecques, adressées 1. à *Mélèce*, Archévêque d'*Ephèse*, 2. à *Jean van Beverwyck*, 3. 4. à *Bathsua Meckins*, dame Angloise, & 5. à *Saumaise.* Encore des complimens.

Pages 168---255. Trente-neuf Lettres Latines, & la plupart fort courtes, dont la trente-huitième est d'*Adolphe Vorstius*; il y en a six de Mad. *de Schurman* à ce Médecin : les autres sont toutes d'elle; on en voit une à *Jacques Cats*, trois à *Constantin Huygens*, six à *Rivet*, deux à

suggère deux moyens de
dans ce monde : l'un de
la Providence, l'autre de
voir, & de le faire, auta
dans la retraite. On y
tence de Pic de la Mirand
Philosophia quærit, Theologi
gio possidet. Dans une aut
de Schurman est fâchée de
ver *Grotius* dans ce que c
écrit contre les imagination
de *Rivet.* Ailleurs *p.* 22
avec raison les inventions
Hæ artes, dit-elle en un
Hollandois, *qualemcumque*
speciem induant, ludibrium d
tiano, omnibusque rectè p
Ayant reçu un présent de
(pp. 238. 239.) elle lui en
pe de cristal, où elle av
artistement sur le bord du
mots suivans : *Hilaris cupi*
Et sur le bord de la coupe

que je trouve de remarquable dans ces 39. lettres. Après viennent

Page 256. *Poëmata Annæ Mariæ à Schurman.* Ces Poësies sont passables, mais quelques-unes sentent le Protestantisme. La mieux faite est, à mon avis, l'Elègie sur la naissance de l'Université d'*Utrecht.* (q) Il y en a quatre autres, & dix-huit Epigrammes. Voici deux de ces dernières pièces :

Ad D. Barlæum.

Quas ego pro tanto persolvam munere grates?
Anne tuis referam carmina carminibus?
Ast mea fama jubet, falsæ si parcere fas est,
Scribere Barlæo nil, nisi : Scribo nihil.

Neque silens, neque respondens, A. M. S.

Magni ac generosi animi Heroinæ Gornacensi, causam sexûs nostri fortiter defendenti (r) *gratulatur Anna Maria à Schurman.*

Palladis arma geris, bellis animosa Virago :
Utque geras lauros, Palladis arma geris.
Sic decet innocui causam te dicere sexûs,
Et propria in sontes vertere tela viros.
I præ, Gornacense decus ; tua signa sequemur ;
Quippe tibi potior robore causa præit.

(q) On dit que Mad. *de Schurman*, outre cette Elègie Latine, fit une pièce en vers François sur la pluye, qui tomba en abondance le matin du jour, auquel on fit l'inauguration de cette Université, & qui se dissipa au moment, qu'on y introduisit les Professeurs.

(r) *Marie de Jars de Gournai*, fille adoptive de *Michel de Montagne*, avoit publié une petite Dissertation intitulée : *De l'égalité des hommes & des femmes.* Cette démoiselle mourut à *Paris* le 13. juillet 1645., agée de 80. ans.

me. Ces deux dernière
leures : dans l'une Mad. *d*
en peu de mots des plus
riens anciens & moderne
qu'on en peut faire : el
la Magie naturelle, & y
gie Judiciaire. Dans l'au
des Doƈteurs de l'Ecole
„ Il eſt vray que je fa
„ des Doƈteurs Schólaſt
„ ſans doute ils me pou
„ de belles occaſions pou
„ eſprit, ſi je n'en eſtois
„ ſouvent par des exerci
„ ſaires. Je ne veux p
„ s'eſgarent quelques-fois
„ culations vaines, dang
„ blaſphèmes; ce qui les
„ la cenſure de pluſieurs
„ noſtre temps. „ (Ce re
ſe faire avec juſtice, c

(*s*) Fille de *René II.*, Vicomte d
thèrine de Parthenai. Il y a une de ſ
les, dont il s'agit ici.

ont abusé de la Scholastique, comme *Abèlard*, *Gilbert de la Porrée*, &c.) "Neantmoins cela ne doit point préjudicier à la solidité, ni à l'excellence de leurs conceptions, qu'on a accoustumé d'admirer dans leurs ouvrages, lorsqu'il est question ou d'esclaircir les secrets de la Philosophie, ou de soustenir les plus hauts points de la Religion Chrestienne contre les Sceptiques, profanes, & Athées. A peine sçauroit-on discerner s'ils ont esté plus ingènieux à forger des doutes & des objections, ou plus adroits à les résoudre : s'ils ont esté plus hardis à entreprendre des matières hautes & difficiles, ou plus heureux & capables de les démesler." (Cet embarras n'a point lieu par rapport à des Scholastiques aussi solides que S. Thomas.) "De sorte qu'à mon jugement, ils ont fort bien conjoint ensemble ces deux qualitez rarement sociables, la subtilité & la réalité. Et de fait ce n'est pas merveille, qu'ils sont parvènus à un si haut degré de perfection, d'autant qu'ils n'ont point mesprisé la succession de leurs prédécesseurs, ny la possession de tous les siècles passez : & qu'il est aisé, selon la règle des Philosophes *aliorum inventis aliquid addere.* Ce leur a esté assez de gloire de se laisser conduire par

„ ces deux grands aſtres des ſciences di-
„ vines & humaines S. Auguſtin & Ariſ-
„ tote, leſquels on n'a jamais pû obſcur-
„ cir, quelques brouillars & chaos d'er-
„ reurs qu'on ait taſché d'oppoſer à leur
„ brillante lumière. „ Elle écrit à Madém. *de Gournai:* " Quant à ce que vous
„ avez opinion que je m'amuſe trop à
„ l'eſtude des langues, je vous puis aſſeu-
„ rer que je n'y contribue que les heu-
„ res de mon loiſir, & quelquefois après
„ d'aſſez longs intervalles, ſi ſeulement
„ vous me permettez d'excepter la lan-
„ gue Sainćte. Car outre qu'elle a pour
„ ſujet la parole de Dieu, qui doit eſtre
„ le prémier objet de nos penſées, &
„ qu'il n'y a point de verſion, qui nous
„ exprime ſi bien la naïveté & l'emphaſe
„ de ces S. Myſtères, elle a des pro-
„ prièteż & des ornemens, qui ne peu-
„ vent eſtre égalez par toutes les élégan-
„ ces ni de la Grecque ni de la Latine.
„ Ce que dit S. Hièrôme : Apprènons
„ ces choſes en terre, dont la ſcience
„ perſévèrera aveçque nous juſques aux
„ cieux, ſe peut fort bien appliquer à
„ l'Hébrieu, dont l'uſage, ſelon le ſen-
„ timent des plus ſçavans, durera juſques
„ dans l'autre vie. „ Voilà tout ce qui
me paroit digne d'étre remarqué dans les
Lettres, dont je parle.

Pages 341–364. *Elogia nobiliſſimæ Vi-*

ginis Annæ Mariæ à Schurman. Les Auteurs de ces éloges sont *Gaspar Barlée* (Heroïcor. lib. III., & Elegiar. lib. III.) *Saumaise* (Præfat. ad Misc. Defin.) *Constantin Huygens* (in Epigg.) *Daniel Heinsius, George Staeckmans, Jacques Cats* (dans son *Anneau Nuptial*) *Jean van Beverwyck* (in Vitæ Termino) *Jean le Laboureur* (Hist. du Voyage de la Reyne de Pologne, Paris, 1648.) *Jean de Laet*, le fils : *Jean Smith : Isaac Gruter : Balzac* (Lett. à M. Girard) le P. *Louis Jacob*, Carme. (*t*)

Pages 367--374. Trois Lettres Françoises de Mad. *de Schurman*, deux à *Saumaise*, & une à sa femme. Ces Lettres ne signifient rien : mais elles terminent le Recueil.]

5. " *Lettres traduites du Hollandois par* „ *Madame de Zouteland. Paris*, 1730. *in*-„ *12.* On ne voit ici que deux Lettres „ à *Jean Beverovicius*, l'une datée du 8. „ février 1639., qui est fort longue, & „ roule sur la Prédestination : l'autre plus „ courte, & datée du 24. octobre 1644., „ qui fait voir qu'il n'y a eu rien de na-„ turel dans le miracle de l'Aveugle né, „ quoique J. C. ait employé des moyens „ naturels. Elles ne sont point dans le

(*t*) L'Eloge composé par ce dernier avoit paru séparément à *Paris* chez *Rolet le Duc*, 1646. *in-12.* en Latin : It. traduit en François par *Paul Jacob*, de *Lyon*, Avocat au Parlement de *Paris. Ibid. idem*, 1646. *in-12.*

doctrine de ce Visionnaire. Il
des environs d'*Herford* le 18. avr
Voyez ci-devant T. XVII. pp. 391-

7. A la suite d'un Sermon flam
Gisbert Voet sur l'utilité des Acadèm
imprimé à *Utrecht* chez *Gilles* &
Roman, 1636. in-4°., l'on troi
Poëme de six-vingts vers en la
langue, fait par Mad. *de Schurma*
louange dudit Sermon.

8. Quelques-uns font Mad. *de*
man Auteur d'un livre intitulé :
sur la Réformation de l'Eglise. Amst
à Velsen, 1669. *in*-4°.

α. Le P. *le Long* (x) lui attribu
Grammaire de la langue Ethiopique (
matica Æthiopica) dont l'original
Gripswalde entre les mains de *Jean*
ric Mayer (mort le 30. mars 1712.

β. *François de la Mothe le Vayer*,
riographe du Roi T. C., avoit da
porte-feuilles quelques *Lettres Fr*

de Mad. *de Schurman*, qui n'ont pas été imprimées ; elles étoient adressées à la Reine *Anne d'Autriche*, au Cardinal de *Richelieu*, & à *Charles du Chesne*, Médecin de *Louïs XIII.*

CONCLUONS qu'*Anne-Marie de Schurman* étoit un prodige de savoir pour une personne de son sexe : qu'on l'a pourtant vantée au-delà de son mérite, comme il étoit naturel de faire en pareil cas : que ses talens ne lui ont pas été fort utiles, puisqu'ils ont abouti à la précipiter dans le fanatisme : & qu'ils ne l'ont guères été d'avantage au public, puisqu'il n'y a presque rien à apprendre dans ses écrits.]

☞ " *Voyez son Eucleria*, [*& ses Opuscules de l'édit. de* 1648.] " *Le Dictionnaire Allemand* „ *de Mencken* [*Edit. de Leipsic* 1715. *col.* 2051. 2052.] " *Le Dictionnaire de Morery.* „ *La fama Trionfante*, *Panegyrico alla bellissima*, *castissima*, *e dottissima Signora Anna* „ *Maria Schurman*, *di Domenico Gilberto da* „ *Cesena*, 1642. *in*-8. Il n'y a rien que de „ fort général dans l'éloge qu'en fait Gilberti, „ non plus que dans les pièces qui l'accom- „ pagnent. „ [*Voyez aussi Baillet*, *Vie de Descartes Liv. V. ch.* 8., *Foppens*, 63., *Burman*, *Traject. erudit.*, *pp.* 348–355., *& les autres Ecrivains cités dans mes Additions.*]

Gélase Lammen,

PRÊTRE & Religieux, (*a*) vivant, ce semble, à *Lille* vers la fin du dernier siècle, ou peut-être dans celui-ci. Il ne m'est connu que par le Catalogue de la bibliothèque de feu M. l'Abbé *Favier*, vendue en cette ville l'an 1765. On y marque page 51. n. 598.

Le Bouclier de la France confondu, ou Réfutation des sentimens de Gerson dans sa Doctrine Catholique touchant l'autorité des Papes ; avec le texte original, & la Réfutation en Latin. Dédié à MM. du Chapitre de S. Pierre à Lille, par le P. Gélase Lammen. Mſ. *in-fol.* Les Théologiens François, qui, à l'imitation de *Gerson*, nient aujourd'hui l'infaillibilité du Pape, & qui le mettent sans hésiter au-dessous du Concile général, ne laissent pas de convenir que ce Docteur a raisonné pitoyablement sur ces matières, aussi bien qu'*Almain* & *Major*, ses copistes. Ce qu'ils ont écrit tous trois là-dessus, n'est tiré ni des Conciles, ni des Pères, ni de l'Histoire Ecclésiastique : ils ne lisoient presque rien de tout cela ; mais c'est un tissu ou de vains raisonnemens Philosophiques, fort propres à exciter des séditions dans une

(*a*) Son prénom me fait conjecturer qu'il étoit de l'Ordre de S. Augustin.

Monarchie, ou de paſſages de l'Ecriture pris dans un ſens, dont la fauſſeté eſt univerſellement avouée. *Gerſon* ſoutenoit qu'on peut appeller au Concile d'un Jugement du ſouverain Pontife porté ſur une matière de foi : *Si cela n'étoit pas*, dit-il, *il s'enſuivroit que S. Paul, lorſqu'il réſiſta en face à S. Pierre, auroit péché contre le Droit divin & humain ; car*, pourſuit-il, *la réſiſtance de S. Paul étoit équivalemment un appel du Pape S. Pierre au Corps de l'Egliſe.* Il manquoit à la perfection de ce raiſonnement d'ajouter que S. Pierre avoit porté un Décret dogmatique en faveur de l'Hérèſie. Cependant *Gerſon* ſoutient lui-même que S. Pierre, étant depuis longtems confirmé en grace, ne pouvoit tomber dans l'erreur, & que toute ſa faute conſiſtoit à uſer de *trop de diſſimulation.* Le même Docteur nous donne pour poſſible la ſuppoſition, que toute l'Egliſe ſeroit réduite *à une ſeule bonne vieille, qui conſerveroit la foi.* (a)

(a) *Tomo II. ult. edit., pag. 189.*

Chriſtophe Munſterus,

FILS DE *Quirin Snel*, ou *Chriſtophori*, Weſtphalien, & de *Cathèrine Hermans*, fille d'un bourgeois de *Leuvarde*, naquit en cette ville le 13. juillet 1614. Son père, après avoir appris le Latin & un

12.° CHRISTOPHE MUNSTERUS.

peu d'Histoire, fut obligé de gagner sa vie au métier de Sculpteur, dans lequel il excella, & il mourut en 1633., laissant deux fils & une fille. (a) Le jeune *Munsterus* fit ses humanités à *Leuvarde*, sous la conduite d'*Edo Neuhusius*, dont j'ai parlé ailleurs, & quitta dès-lors le surnom de *Snel*, pour en prendre un autre, qui désignoit d'où il étoit originaire. Il se fit inscrire dans l'Université de *Franequer* le 21. octobre 1632., & y prit quelque teinture de Grec & d'Hébreu sous les Professeurs *Daniel van Dam*, & *Jean Cocceius*. Mais il s'appliqua sur-tout à la Philosophie, dans laquelle il eut pour maitres le même *Van Dam*, & *Arnold Verhel*. Pour la Théologie, il entendit les leçons de *Jean Maccovius*, & apparemment aussi celles de *Meinard Schotanus*, & de *Jean Bogerman*. Ensuite s'étant présenté à l'examen de la Faculté Théologique, suivant l'usage qui subsistoit encore alors, il fut déclaré capable du Ministère le 20. mars 1639. A pareil jour de l'année suivante, il reçut une vocation pour les villages d'*Hemelum* & de *Mirns*, situés à deux lieues à l'Est de *Staveren*, & y fit près d'onze ans les fonctions de

(a) *Quirin Christophori* étoit fils de *Christophe Snel*, ou *Quirini*, Enseigne d'un régiment d'Infanterie au service des Etats-Généraux, & il étoit neveu de *Nicolas Snel*, Abbé d'un monastère de la ville de *Munster* : mais il suivoit la Religion P. R.

Prédicant. Il eut pendant ce tems-là quantité de Confèrences & de Disputes avec des Missionaires & des Prêtres Catholiques, & il assista en 1649. à un Synode tenu à *Sneeck*, où l'on décerna un salaire pour les veuves des Ministres, & où il fut ordonné à un Prédicant, déposé quelques années auparavant pour sa mauvaise conduite, de subir un nouvel examen sur la Théologie avant de reprendre son poste; ce qui a servi d'exemple pour ceux qui sont tombés dépuis dans le même cas. Le 14. mars 1651., *Munsterus*, sur la recommandation de *Jean ab Aylva*, bailli du territoire d'*Hemelum*, obtint la chaire de Logique & de Philosophie, qui vaquoit à *Franequer* par la mort de *Jean Phocylidès*, dont j'ai donné l'article dans ces Mémoires. Il prit possession de cet emploi le vingt-deux mai de la même année, & se fit passer Maitre-ès-Arts le 8. juillet suivant. On le fit Recteur de l'Université en 1656. Une espèce de mélancholie, qui lui survint dépuis ce tems-là, & qui fut suivie d'une fièvre putride, le conduisit au tombeau le 15. mars (vieux st.) de l'an 1660. On l'enterra quelques jours après à *Leuvarde*, & *Pierre Moll*, Professeur en Grec, lui fit une Oraison funèbre, qui n'a pas été imprimée. *Munsterus* s'étoit marié le 19. février 1642. avec une démoiselle de 18.

ou 19. ans, dont il n'a pas eu de postérité. Les soins qu'il s'étoit donnés à *Franequer* pour l'instruction des jeunes étudians, lui avoient valu une augmentation de gages, accordée le 22. septembre 1659. On a de lui :

1. *Commentarius analyticus in Isagogica Porphyrii, & libros Aristotelis de Categoriis & Interpretatione; præmissis Disputationibus de naturâ Disciplinarum, & Logices. Franeq.*, 1655. *in-4°.*

2. *Disputationes Metaphysicæ de Ente; ejusque distinctionibus. Franeq.* 1661. *in-4°.* Cet Ouvrage posthume a été publié par *Jean Terentius*, qui a mis à la tête un Eloge funèbre (*Epicedium*) & la Vie de l'Auteur. J'ai parlé ailleurs de ce *Terentius*; il étoit allié de *Munsterus*.

☞ *Vriemoet*, *Athenæ Fris.*, *pp.* 410--413.

Robert de Cambrai,

PRÊTRE, & Prédicateur Capucin de la Province de *Lille* dans les Pays-Bas, vivoit à la fin du dernier siècle, & se fit connoitre par deux laborieuses compilations, qu'il donna au public sous les titres suivans :

1. *Aurifodina universalis Scientiarum divinarum atque humanarum, ex fontibus au-*

reis sanctorum Patrum, Conciliorum, Doctorum, nec non Paganorum ferè ducentorum, tam in Theologiâ quàm in Philosophiâ; per sententias plusquàm 80,000. sub titulis septingentis, ordine alphabetico distributa ad usum Concionatorum. Paris., Dionys. Thierry, 1680. *in-fol.*, 2. vol. It. *Coloniæ, Wilhelm. Metternich*, 1700. *in-fol.*

2. *Aurifodina universalis Scientiarum divinarum, ex fontibus aureis utriusque Testamenti erutarum; per sententias plusquàm 18,000. sub titulis 920., ordine alphabetico, & in viginti libros, distributa. Insulis, Franciscus Fièvet*, 1696. *in-fol.*

☞ *Bibliotheca Capuccinor.*, *p.* 223.

Onèsime de Kien,

RELIGIEUX Capucin, & célèbre Prédicateur Flamand, naquit à *Ypres* vers le commencement du dernier siècle, & mourut à *Anvers* le 3. janvier 1654. Il eut dans sa province le rang de Définiteur. Ce Père employa une bonne partie de son tems à traduire d'Espagnol en Latin les Ouvrages suivans :

1. *Reverendissimi Patris Hieronymi Baptistæ de Lanuza, ex Ordine FF. Prædicatorum, Episcopi primùm Balbastrensis, deinde Albaracinensis, Homiliæ in Euangelia Qua-*

dragesimalia ; interprete adm. V. P. F. Onesimo de Kien, ... Antv., Guil. Lesteenius, 1649. *in-fol.* quatre volumes. L'Original parut sous ce titre : *Homilias sobre los Evangelios, que la Iglesia santa propone los dias de la Quaresma*, d'abord à *Balbastro*, 1621. *in-folio* en 3. vol. : puis avec des changemens & des additions fort considèrables à *Sarragoce*, chez *Jean de la Naya Quartanet*, 1636. en cinq vol. *in-fol.* Le P. *Jean Freylinck*, Dominicain Allemand, peu satisfait de la version du P. *de Kien*, en fit une nouvelle, qui fut imprimée à *Mayence* chez *Jean-Godefroi Schönwetter* vers 1656., en quatre tomes *in-4°.*, y compris les *Homèlies*, dont je parle au *n. 3.*

2. *R^mi P. H. B. de Lanuza.... Homiliæ in Festum Corporis Christi : interprete adm. V. P. F. Onesimo de Kien, ... Antv., Guil. Lesteenius*, 1650. *in-fol.* Publiées en Espagnol sous ce titre : *Homilias sobre el Evangelio, que se propone en la solemnidad del santissimo Sacramento del Altar. Barcelone, Sebast. Cormelas*, 1626. *in-4°.*

3. *Medulla Cedri Libani ; sive Conceptus prædicabiles super Dominicas & Festa totius anni ; ex Homiliis Quadragesimalibus .... F. Hieronymi Baptistæ de Lanuza, ... in duos tomos distributi; curâ adm. V. P. F. Onesimi de Kien, ... Antv., Guil. Lesteenius*, 1653. *in-fol.* It. *Coloniæ, Joan. Busæus*,

Busæus, 1655. & 1660. *in-4°.* Il y a une traduction Françoise, mais fort libre, des mêmes Homèlies abrègées, faite par *Louïs Amariton*, Prédicateur du Roi T. C., & imprimée à *Paris* chez *Sébastien Huré*, 1646. *in-4°.*

4. *Paradisus Virginalis ; sive Discursus prædicabiles in solemnitatibus ac festis semper Virginis Dei Genitricis Mariæ, &c. auctore adm. R. P. F. Joanne de Matâ, Generali Prædicatore Ordinis S. Dominici, & filio conventûs S. Andreæ de Medinâ : interprete ex Hispanico adm. V. P. F. Onesimo de Kien..... Antv., Guil. Lesteenius*, 1652. *in-4°.* L'Original, intitulé : *Parayso Virginal de Discursos predicabiles en las fiestas de la sempre Virgen Maria, Madre de Dios, y nuestra Señora; con doze platicas para los primeros Domingos del mes en su alabança*, avoit été imprimé à *Pampelune*, chez *Charles de Labayen*, & *Jean Veinca*, 1631. *in-4°.* *Clément à Barrera*, Cordelier Italien, traduisit aussi ces Sermons en sa langue, & publia sa version à *Vénise*, 1638. *in-4°.* Le P. *de Mata*, Dominicain profès du couvent de *Medina del Campo* dans le Royaume de Léon, mourut vers l'an 1640.

5. *Triumphi Jesu Christi, Dei ac Salvatoris nostri ; sive Discursus prædicabiles in ejus solemnitatibus ac festis : auctore admodum Rev. Patre Fratre Joanne de Matâ..... inter-*

prete ex Hispanico admodum Ven. Patre F. Onesimo de Kien, Iprensi, Ordinis FF. Minorum Capucinorum Concionatore Provinciæ Flandro-Belgicæ. Antv., Guil. Lesteenius, 1652. *in-4°.*, pp. 415. L'Original avoit paru à *Grénade* chez *Martin Zabrano*, 1634. *in-4°.* sous le titre de *Triunfos del Sol de Justicia, Pasquas, y solennidades.*

☞ *Miræi Scriptores sæculi XVII. n.* 241. *p.* 329. *Echard, II.* 439. 440. & 523. *Foppens*, 934.

Everard Balck

ETOIT DE *Déventer*, Capitale de l'Over-Yssel, où il naquit au plus tard vers l'an 1590. Après les études ordinaires, il se consacra à celle de la Jurisprudence, & alla l'étudier en diverses Académies, particulièrement dans celle de *Bourges*, où il prit le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit. Il fut ensuite pourvû d'une Chaire ordinaire, & la remplit avec honneur jusqu'en 1625., qu'il fut appellé à la nouvelle Université érigée à *Harderwyck*, dans le Duché de Gueldre, pour y exercer un emploi semblable. Il s'y rendit aussitôt, & ne négligea rien pour répondre à l'idée, que l'on avoit de son savoir : mais la continuité du travail dérangea bientôt sa santé.

Il lui survint un scorbut, dont il espèra de guérir en allant reprendre l'air natal à *Déventer*, où il s'empressoit en même tems de revoir sa mère. Tout fut inutile, & la mort l'enleva en cette ville le 2. (*a*) mars 1628. Un Jurisconsulte, nommé *H. Heyendael*, qui lui étoit allié, fit un beau Poëme flamand sur sa mort. *Everard Balck* avoit une mémoire heureuse, beaucoup d'esprit, & une intelligence plus que médiocre de la Jurisprudence, & des Belles-lettres. On a de lui :

1. *Commentarius ad Legem Quisquis C. ad L. Jul. Majestatis. Frankeræ*, 1625. *in-12*.

2. *Oratio de commodiore perdiscendi Juris ratione; habita in illustr. Gymnasio Gelro-Velavico* [à Harderwyck,] *cùm Prælectiones auspicaretur. Hardervici*, 1625. *in-4°*.

3. *Electorum Juris Civilis libri duo; in quibus varia Juris Civilis loca, & quæstiones, noviter explicantur, deciduntur, tractantur. Hardervici*, 1628. *in-12°*. *Jacques van Zevecote*, autrefois Augustin à *Gand*, & alors Professeur d'Histoire & d'Eloquence à *Harderwyck*, fit les vers suivans à la louange de cet Ouvrage :

Verenda Diva, sola quæ tuo jure
Rerum Magistra diceris, salus mundi!

(*a*) Et non pas le onze, comme le dit M. *Foppens*.

Cui tot Catones Belgium, tot heroes
Patriæ parentes, vindices Tyrannorum, (b)
Debere gaudet; Balckii tui fœtum,
Electa Juris, quæ tibi sacrat, sume :
Longosque Commentarios, meras nugas,
Meras charybdes insciæ juventutis,
Quos Barbarorum fastus aut stupor scripsit,
Omitte tandem : quique tot salebrosos
Legum recessus eleganter explanat,
Nihilque nobis barbarum, nihil vile
Obtrudit usquam (quale jam Magistelli,
Vani minorum gentium Patres, edunt :)
Sed ubique doctus & Latinus apparet,
Æternitati, quam meretur, adscribe :
Cunctisque narra, vita si fluat constans,
Curisque nullis impedita, vel morbis,
Quòd, hôc Patronô, restituta florebis,
Cui jam perenne fama nomen addixit,
Quàcunque Titan tollit, aut premit, lucem.

☞ *Val. Andréas*, 211. *Revii Daventria illustrata*, 673---676. *Witte Diarium biograph. ad an.* 1628. *Le Moreri de* 1740., *Lett. B. p.* 39.

(*b*) On voit bien que ce Poëte Apostat en veut à *Philippe II.*, suivant le langage des Hollandois de son tems.

Dominique Balck,

FILS DE *Jean Balck*, Docteur en Médecine, (*a*) & de *Sophie Wigles*, ou

(a) *Jean Balck* étoit fils d'un autre Médecin, nommé *Dominique Balck*, qui avoit pratiqué à *Bolswerd* en Frise.

Viglia, (b) naquit à *Leuvarde* le 12. avril 1684. Il perdit son père à six ans, & fit ses humanités dans sa ville natale, d'où il fut envoyé à l'Université de *Franequer* au mois de décembre de l'àn 1700. Il s'y avança dans les Belles-Lettres sous *Guillaume Coetier*, & *Lambert Bos*, & fit un cours de Philosophie sous *Ruard Andala*. Ensuite il prit les leçons de *Campège Vitringa* sur la Théologie; après quoi il étudia en Droit sous les Professeurs *Zacharie Huber*, & *Antoine Schulting*, & alla achever cette étude à *Leyde*, où il entendit *Jean Voet*, & *Gérard Noodt*. De retour en Frise l'an 1706., il prit le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit à *Franequer* le 17. septembre de cette année, & se rendit tout de suite à *Leuvarde* pour s'y faire à la pratique du Barreau. Au bout de deux ans & quelques mois, on le rappella à *Franequer*, où on lui donna le 29. mars 1709. une Chaire extraordinaire de Droit. Il la garda jusqu'au 4. novembre 1712., qu'il succèda en qualité de Professeur Ordinaire à *Schulting*, nouvellement appellé à l'Académie de *Leyde*. *Balck* entra dans l'exercice de cet emploi le onze novembre 1713., & il le remplit pendant plus de trente-six

(*b*) Fille de *Corneille Wigles*, ou *Viglius*, Avocat, & Greffier du canton de Frise, dit *Ferwerderadeel*.

ans, c. d. jusqu'à sa mort, arrivée le 17. mai 1750. Son Oraison funèbre fut prononcée par son Collègue M. *Christian-Henri Trotz*, depuis Professeur à *Utrecht*. Il avoit été élu Recteur de l'Université de *Franequer* en 1716., 1726., 1731., 1741., & 1746., & son dernier Rectorat avoit été continué seize mois au-delà du terme ordinaire, qui est d'une année. Il s'étoit marié le onze mars 1715. avec *Anne Latané*, fille de *Pierre Latané*, Professeur en Médecine à *Franequer* : cette femme mourut 16. jours avant son mari, après lui avoir donné trois enfans, dont l'un mourut au bout de deux mois, & les deux autres, dans le tems qu'ils achevoient leurs études. On n'a de *Dominique Balck* que les pièces suivantes :

1. *Disputationes duæ ad L. Patrem 19. ff., Quæ in fraudem creditorum facta sunt, ut restituantur.* Ce sont des Thèses qu'il soutint à *Franequer* aux mois de mai & de juin 1705.

2. *Disputationes duæ ad difficilem Legem 54. D., de jure dotium.* Autres Thèses soutenues à *Leyde* le 19. juin 1706.

3. *Disputatio ad nobiliores aliquot Controversias, quæ circa Pignora & Hypothecas in primis usu venire solent.* Ce sont les Thèses, qu'il soutint pour son Doctorat,

4. *Oratio inauguralis, de origine atque*

utilitate Fictionum Juris apud Romanos. Franeq., 1713., *in*-4°.

Dominique Balck laissa à l'Université de *Franequer* un legs de 300. francs, pour augmenter la Bibliothèque. Il avoit un frère, nommé *Jean Balck*, Docteur en Droit, Avocat à *Leuvarde*, & Recteur du Collège d'humanités de la même ville, qui est mort le 20. septembre 1752.

☞ *Vriemoet*, *Athenæ Fris.*, *pp.* 758--761.

Paul van Coye, ou *Paulus Coyanus*,

DOMINICAIN Flamand, né à *Audenarde* vers l'an 1515., fit sa profession à *Gand* en 1534., acheva ses études à *Louvain*, & y enseigna la Philosophie & la Théologie aux jeunes religieux de son Ordre. En 1554. il se fit aggrèger au couvent de *Bruges*, où il continua d'enseigner, & il en étoit Prieur le 20. juin 1564., lorsqu'il reçut le bonnet de Docteur dans l'Université de *Louvain* avec le P. *Jean Straetman* son confrère. (*a*) Il fut depuis Prieur à *Bruxelles*. Ayant été élu Provincial des Pays-Bas au Chapitre ténu à *Harlem* le

(a) *Straetman* étoit de *Bruxelles*, & profès du couvent de cette ville, dont il fut quelque tems Prieur. Il fut aussi Définiteur de sa province, & mourut à la fleur de son age le 23. avril 1571.

7. mai 1571., il exerça cet emploi l'espace de 12. ans & demi, & eut la douleur de voir les Hérètiques se rendre maitres de près de la moitié de ces belles contrées, & s'emparer de quantité de maisons de son Ordre, après les avoir presque toutes désolées. Contraint de chercher son salut dans la fuite, il se retira à *S. Omer*, azile ordinaire des Catholiques Flamands de ce tems-là. Il mourut en cette ville le 25. novembre 1583., & fut inhumé dans l'église des Dominicains derrière le lutrin de l'Evangile. On grava sur sa pierre sépulcrale l'inscription suivante :

Adm. R. P. F. Paulo Coyano, S. Theol. Professori, conventûs sui Brugensis bis, Bruxellensis verò semel Priori vigilantissimo, ac tandem post Provincialatûs munus familiæ Dominicanæ per inferioris Germaniæ provinciam per 13. annos laudabiliter perfuncto, in hoc conventu morte absumpto, Fr. Andreas Heynsius, ejusdem Ordinis & provinciæ Prior Provincialis, gratitudinis ergo mæstus posuit. Obiit 7. calendas decembris 1583.

Le P. *Van Coye* avoit écrit :

Compendium Decretorum Capitulorum provincialium ab anno 1515., quo erecta Provincia inferioris Germaniæ ad sua usque tempora. Cùm exilii mei tempore, marquoit-il à son Génèral, *in dies viderem bibliothecas, & Fratrum libros exuri ac lacerari, ne tot Capitulorum provincialium decreta de-*

perirent, in compendium redegi quæ ab initio instituta Provinciæ Germaniæ inferioris fuerunt à Patribus ejusmodi Congregationis sancita, sed potissimùm quæ pietatem promoverent, & à votorum emissorum neglectu deterrerent, &c. On ne sait ce que cet Abrègé est dévenu.

☞ *Val. Andreæ Fasti Acad.*, *pp.* 117. *De Jonghe, Belgium Dominic.*, *pp.* 179. 180. *Quétif & Echard*, *II.* 267. 268.

Charles Peeters, ou *Carolus Petri*,

ETOIT d'*Anvers*, où il naquit vers l'an 1633. Il entra dans l'Ordre de S. Dominique au couvent de cette ville à l'age de dix-huit ans, & y prononça les voeux solemnels. Ayant achevé ses études, il fut chargé de professer la Philosophie, & la Théologie, ce qu'il fit durant plusieurs années, au bout desquelles il alla prendre à *Douai* le grade de Licencié. Après cela, ses Supèrieurs l'envoyèrent à *Rotterdam*, où il exerça pendant plus de trente ans la fonction de Curé-Missionaire. Son zèle pour la conversion des hérètiques, le fit emprisonner pendant quelque tems. Vers l'an 1690, il revint au couvent d'*Anvers*, où il fut nommé Lecteur des Cas de Conscience. A cet emploi, il joignit la composition, ou plûtôt la revision des Sermons, qu'il

avoit prêchés en Hollande, & qu'il mit sous la presse, mais en langue Latine. Ce Père étoit dans sa 80e année, lorsqu'il mourut à *Anvers* le 27. octobre de l'an 1703. Nous avons de lui :

1. *Conciones Thomisticæ ; sive Discursus morales super omnes totius anni Dominicas. Antuerpiæ, Jacobus Woons*, 1693. *in-8°.*

2. *Conciones Thomisticæ ; sive Discursus morales in omnes totius anni solemnitates ac Festa. Coloniæ Agripp., Wilh. Friessem*, 1698. *in-8°.* Le P. *Echard* dit que ces Sermons ne sont pour la plupart que des Abrègés de ceux du P. *de Lanuza*. Voyez ci-devant l'Article *Onésime de Kien.*

3. *Conciones Thomisticæ ; sive Discursus morales de Ordinis S. Dominici Festivitatibus præcipuis. Quibus accedit Tractatus de Rosario, de Passione Domini, de Septem verbis Christi in cruce. Colon. Agripp., Wilh. Friessem*, 1698. *in-8°.*

☞ *De Jonghe, Belgium Dominic.*, *pp.* 255. & 427. *Quétif & Echard*, *II.* 761. 762.

Vincent van Drielcburch,

MINISTRE Hollandois, qui vivoit au commencement du dernier siècle, & qui suivoit le parti des Contre-Remontrans, ou Gomaristes. Il faisoit ses fonctions à *Utrecht*, ou du moins dans la Seigneurie de ce nom, lorsqu'il fut con-

vaincu par sa propre confession d'avoir publié quelques écrits, qui contenoient de sanglantes invectives contre les Magistrats, & les Prédicans de cette Province. Les Etats en ayant pris connoissance le bannirent, comme un rébelle & un séditieux, par arrêt du 25. novembre 1613. Il se retira à *Amsterdam*, où il fit paroître divers libelles, dans lesquels il exhaloit sa bile contre les auteurs de cet arrêt, se glorifioit d'étre exilé à cause de sa fermeté dans la foi, exhortoit tous les Gomaristes à tenir bon, & débitoit beaucoup de sottises contre les Remontrans, qu'il traitoit d'Antichrêtiens, & en particulier contre *Jean Uyttenbogaert*. En 1615, il prit le nom de *Jean Aventroot*, & mit au jour un nouveau livre en Flamand, dont il distribua lui-même beaucoup d'exemplaires. Il feignoit dans la Préface avoir été longtems en commerce de Lettres avec le Roi Catholique. Dans le corps de l'Ouvrage, il disoit au Pape les injures les plus grossières, & se vantoit d'avoir démontré avec la plus grande évidence, que c'est lui qui est l'Antechrist. Il prétendoit même avoir fait toucher au doit la durée du regne de cet ennemi de Dieu. Ce règne, disoit-il, commença l'an 313., lorsque *Silvestre* dévint un Pape absolu, & il a fini l'an 1555. sous *Paul IV.*, lorsque la prédica-

tion de l'Evangile put se faire avec liberté dans l'Empire. Le chiffre de l'Antechrist, où doit se trouver le nombre fatal de 666., est selon lui *PATER A DEO*, en écrivant ces mots en lettres Grecques, & en redoublant l'R. Les Protestans de Hollande lurent avidement ces pauvretés, & témoignèrent en faire cas. Tout étoit bon chez eux, dès que *Rome* étoit attaquée.

☞ *Sal. Theodoti* Ἑνωτικὸν *dissecti Belgii*, *pp.* 299--304.

Addition pour l'Article du Cardinal Alain, *qui est au commencement de ce volume.*

J'AI REÇU nouvellement une copie exacte d'une Lettre que ce Cardinal écrivit au Chapitre de S. Rombaut, après avoir été nommé à l'Archévêché de *Malines*. Elle m'a paru si judicieuse, & si édifiante, que j'ai trouvé à propos de l'insérer ici.

Venerabiles & nobis in Christo multùm chari Confratres.

ETSI litteris & sermone multorum ante aliquot menses intelleximus Majestatem suam, ad Ecclesiæ vestræ administrationem, nostram humilitatem designasse, Pontificemque optimi

Regis in eâ re judicium summopere comproba-re: nosque vehementer desideravimus primo quoque tempore nonnihil & litterarum & spiritualis benedictionis vobis ac futuræ sponsæ nostræ impartiri; tamen quia res non erat, nec adhuc est, perfecta, vel legitimè cognita: neque Regias nominationis litteras, nedum consecrationis solemnem ritum, accepimus, scribendum hactenus non censuimus. Sed hoc nostrum tacendi propositum fregit charitatis vestræ ad nos amantissima epistola, 20. Decembris data. Quo gratissimo officio nos à vobis vel excitatos vel præventos esse non mediocriter lætati sumus. Hanc ex iis quæ scripsistis mox magnam concepimus spem, fore, ut & sponsam nostri amantissimam habeatemus, & vos omnes nobis in difficillimâ administratione unanimes in Domino coadjutores semper experiremur. De nostrâ autem erga vos vicissim, vestramque Ecclesiam, & Remp. universam sincerâ dilectione, non ex his verbis, sed futuris factis nostris vos judicarevolu mus. Id solum interea liceat dicere, nos nec emolumentis, quæ istic hoc tempore minutissima esse scimus, illectos: nec dignitatis incremento, quâ majorem licèt nobis immeritò concessam esse scitis, quàm ut adeò hoc titulo augeatur, inductos: nec ullâ aliâ humanâ affectione: sed solâ divinæ Providentiæ sorte, & diuturno desiderio Ecclesiæ Dei, & suæ Majestati, ac Belgicæ inprimis vestræ jam diu indignissimè afflictæ, inserviendi, ad hoc,

alioquin formidabile, Pastorale officium accepi- tandum impulsos esse. Tantùm enim abest, ut nostra vel commoda, vel honores, vel otia hîc quæramus, ut facilè præsagiat animus nos à vicinis contributibus hæreticis, & falsis fratribus gravia potiùs ac perpetua pericula subituros: sed non facio animam pretiosio- rem quàm me; fortis enim, ut mors, dilectio. Atque forsitan paucorum dierum, qui nobis restant, cursum, quem in infœlici patriâ cu- piebamus consummare, apud vos Dei voluntate ad corpus Sti Rumoldi, ex nostris locis oriun- di, complebimus. Illic in adamatum nobis vicinum Lovanium primùm pro fide projecti sumus in exilium, ibique in Theologicâ disci- plinâ sub excellentissimis Magistris sumus instituti: Machliniæ omnes Ordines, ipsumque sacrum Presbyteratum accepimus, ubi & ali- quamdiu habitavimus: Duaci postea longo & gratissimo hospitio accepti, variisque ho- noribus Scholasticis affecti, ac cæteris illius Reip. singularibus favoribus continuò adjuti, in civem jam planè Belgicæ vestræ asciti vi- demur; ut proinde non nunc hominem exter- num aut ignotum, sed beneficiis vestris ver- naculum factum, vestræque ac communis sa- lutis, magis quàm vitæ suæ, studiosum, futis habituri. Ista vobis de me polliceor: idem ut pro nobis reliquo in illa diœcesi Clero, ac præ- sertim præcipuarum urbium Collegiatis Eccle- siis ac Capitulis, totique populo nobis dilec- tissimo, spondeatis, obnixè postulamus; nun-

quam enim per Dei gratiam vos fallemus. Plura in posterum, cùm confirmati, & consecrati fuerimus, scribemus : & à vobis de statu illius Ecclesiæ, tam in spiritualibus, quàm in temporalibus, magis particulatim omnia requiremus. Interea si illi, qui ista administrant, de his rebus nos informaverint, erit gratum. Quoad cætera, nos nullum officium, neque apud Pontificem, neque apud Regem prætermittemus, quod ad Ecclesiæ illius restitutionem aut amplificationem pertinere posse videatur; nam quidquid in rebus temporalibus auxilii speratur, non à nostris opibus, quæ nulla sunt, sed ab istis Patronis expectari debet. Interim nostrum ad vos iter, quod in vere futurum spero, piis precibus Deo Optimo Maximo, illiusque Ecclesiæ Patronis, assiduè, quæso, commendate. Valete. Romæ cal. febru. A° Christi 1590.

VV. DD. RR.
Uti frater charissimus, Guliel. Cardinalis Alanus, electus Machliniensis.

L'Adresse étoit :

Venerabilibus Viris, ac mihi in Christo charissimis Confratribus, [Decano] *& Capitulo Metropolitanæ Ecclesiæ Mechlinien.*

Mechliniam.

Addition à l'Article *Laurent Vaufeus*, ci-deffus page 93.

SON NOM étoit *Vaulx*. Il étoit de *Blackrode* dans le Duché de Lancaftre, & fut élevé dans les Collèges *de la Reine* & *du Corps de Chrift* à *Oxford*, où il reçut le Baccalauréat le 29. juillet 1556., & dévint Chapelain de *Jacques Brokes*, Evêque de *Glocefter*. Sous le règne d'*Elifabeth*, il fe réfugia d'abord en Irlande, où il fut dépouillé par des brigands. Ce fut à *Weftminfter*, qu'on le mit en prifon, après fon retour des Pays-Bas. Son *Catèchifme* (a) fut imprimé à *Louvain* l'an 1567. *in-12.*, puis réimprimé à *Anvers* en 1574., 1583., 1599., &c. Les dernières éditions font augmentées de *Remarques fur diverfes matières de Théologie*, (b) d'une *Inftruction fur les louables coûtumes de l'Eglife Catholique*, (c) & de quelques *Méditations à l'ufage des fimples*. (d)

☞ *Pitfeus de Angliæ Scriptorib. p. 766. Wood Athenæ Oxonienfes, T. II. coll. 165. 166., & Faftor. col. 85.* Ces Ecrivains font mourir le P. *Vaulx* en 1570., mais ils parlent en doutant.

(a) *A Catechifm, or a Chriftian Doctrine neceffary for Children, and ignorant people.*
(b) *Certain brief Notes of divers godly matters.*
(c) *An Inftruction of the laudable Cuftoms ufed in the Catholick Church.*
(d) *Godly Contemplations for the unlearned.*

Addition à l'Article *Hadelin Junius*, ci-deffus page 140.

JUNIUS étoit natif de *Herftal*, ancien & fameux village à une lieue au-deffous de *Liège*, fur la rive gauche de la Meufe. Son nom étoit *Le Jeune*. Avant fon Canonicat de *Maftricht*, il en avoit obtènu un de *S. Amé* de *Douai*, apparemment en vertu des privilèges de la Faculté des Arts de *Louvain*, où il fut Régent du Collège du *Faucon* depuis le mois de féptembre 1605. jufqu'au mois de mars 1608.

☞ *Extrait des Régitres de ce Collège.*

FIN DU DIX-HUITIÈME TOME.

TABLE DES AUTEURS

Contenus dans ce Volume.

A

ALAIN, ALLEN, *ou* ALANUS (Guillaume) pag. 1 & 444
ANASTASE (Olivier de St) 65
ARNAUD (George d') 41

B

BALCK (Dominique) 436
- - - - - (Everard) 434
BAUDRI, *ou* BALDERIC, Chantre de Terouanne. 305
- - - - - - - - - - - Evêque de Noyon. 312
BOLLANDUS (Sébastien) *ou* de BOLLANDT. 189
BONONIA (Jean) *ou à* BONONIA. 37
BORT (Pierre) 341
BOSSCHE (Pierre van den) *Vo.* SILVIUS.
BRESMAEL (Jean-François) 345
BRUGES (Eugène de) 116
BRUXELLES (François-Marie de) 337

BUCK (Adrien de) 1
- - - - (Léonard) 1
BULLART (Isaac) 3

C

CAMBRAI (Robert de) 4
CARBONIS (Julien) *Voyez* COOLS.
CATTENBURGH (Adrien van) 2
CHAMPS (Barthèlemi des) 3
CHARTIER de S. PHILIPPE (N.) 2
CHEFNEUX (Matthias) 3
CLERCK (Nicolas de) 3
COCK (Gisbert) *ou* COCQUIUS.
COOLS (Julien) *ou* CARBONIS.
COYE (Paul van) *ou* COYANUS. 4
CRUQUIUS (Jacques) *ou* de CRUQUE. 3

D

DRIELEBURCH (Vincent van) 4

E

ENNETIERES (Jean d') 2
- - - - - - - - - - (Marie d') 2
ESTAINIER (Jean l') *Voy.* STANNIFE
EYNDHOVEN (Pierre *ab*) 1

F

FARCIN (Jacques)
FARVACQUES (François)
FLEMING (Philippe)

ILLON (Erasme)

- - - - (Jean-Erard)

IUS.

G

ND (Bernardin de) 338

STÈLE (Josse van) 130

H

RDWYN (Dénis) *ou* HARDOUIN,
HARDUINUS. 379

- - - (Franç.) *ou* HARDUYNUS. 384

- - - (Josse) *ou* HARDUYNUS. 386

Y (Jean) *ou* HAYUS. 238

YONS (Thomas des) 208

CKE (Michel van) 123

NNEBEL (Jean-Libert) 286

NNEPIN (Louis) 267

I (François-Marie de) 336

YSMAN (Guill.) *ou* HUYSMANS. 205

I

QUIER (Nic.) *ou* JACQUERIUS. 54

IGHEN (Henri de) 334

IENNE (Norbert de Ste) 29

NIUS (Hadelin) 140 & 448

K

N (Onèsime de) 431

L

EDAMON (Jean) 348

LAMBSMA (Mr Nicolas) 390
LAMMEN (Gélase) 426
LEENHEER (Jean de) 392
LIER (Josse van) *Voyez* LYRÆUS.
LOUWIGNIES (Guillaume de) 356
LYFTOGHT (François) 113
LYRÆUS (Josse) *ou* van LIER. 62

M

MAHY (Bernard) 285
MALONOXIUS (Ant.) *ou* MASNUY. 83
MEETKERCKE (Adolphe van) *ou* ME-
KERCHUS. 243
MELYN (Gérard) 395
MENSINCK (Théodore) 111
MOERINGH (Corneille-Gérard) 67
MONT (Paul du) 46
MUNSTERUS (Christophe) 427

N

NEVIANUS (Marc) 137
NYENDAEL (Laurent de) 94

O

ORLERS (Jean) 142

P

PAIRE (G. de) 348
PALFYN (Jean) 279
PARMENTIER (Thomas) 328
PAUWENS (François) 147

PETRI (Charles) *ou* PEETERS. 441
- - - - (Gerlac) *ou* PETERSSEN. 35
PHILIPPE (N. Chartier de S.) *Voyez* CHARTIER.
PIET, *ou* PIEDT (Bauduin van der) 97
PIETERSZOON (Jean) 187
PORÉE (Martin) 75

R

RAADT (Alard de) 192
RENARD (Jean) 327
RIET (Jean van) 82
ROY (François le) 332
RYNDORP (Adrienne van) 71
- - - - - - - (Jacob van) 68

S

SALLE (Jean de la) 183
SARTORIUS (Jean) 193
SASKERIDÈS (Jean) *ou* SASGERS. 179
SCHULTING (Corneille) 210
SCHURMAN (Anne-Marie de) 403
SILVIUS (Pierre) *ou* van den BOSSCHE, Guillemin. 127
- - - - - (Pierre) *ou* van den BOSSCHE, Jésuite. 126
SNEECK (Corn. de) *ou de* SNEKIS. 322
STANNIFEX (Jean) *ou* l'ESTAINIER. 264

T

TAELBOEM (Guillaume) *ou* TAELBOMIUS. 339
TAURINUS (Jacq.) *ou* van TOOR. 256

TIL (Salomon van) 151
TOMBE (François de la) 71
TONSERN (Jean-Adolphe) 363
TOOR (Jacques van) *Voy.* TAURINUS.

V

VAUSEUS (Laurent) 93 & 448
VERRUTIUS (Jérôme) *ou* VERRUCIUS, *ou* VERROOTEN. 398
VERSNEDE (M^r J. S.) 237
VLOERS (Pierre) 326

W

WILLOT (Bauduin) 329
WYBINGA (Martin) 185
WYCK (Adrien van) 349
WYNGAERDEN (Luc van) *ou* WYNGAERDUS. 388

Y

YPEI (M. Nicolas) 33

TABLE

TABLE GÉNÉRALE DES AUTEURS

Contenus dans les dix-huit prémiers Volumes.

A

Aach (Matthias von) Voyez *Cremers.*		
Abrahamsen (Isaac)	Tome V.	page 379
Abselius (Guillaume)	IV.	411
Ackersdyck (Corneille van)	XIV.	337
Acket (Jean)	XII.	306
Acosta (Gabriel)	IV.	11
Acronius (Jean)	IX.	425
Adalbèron	XIV.	351
Adama (Lollius)	IX.	161
- - - - (Théodore) Voyez *Pybès.*		
Adelhaire, ou *Adelharius.*	XVII.	272
Adrian (Matthieu) ou *Adrianus.*	XIII.	310
Adriani (Adrien)	II.	298
- - - - (Henri)	V.	68
Æger (Henri) Voyez *Calcar.*		
Ægidii (Jacobus) Voyez *Gillis.*		

Æmilius (Antoine) ou *Melis*. VI. 162
Aenholt (Pierre) ou *Aengenholt*, ou *Prope Lignum*. XI. 184
Aerts (Philippe) IV. 49
Affringues (Bruno d') VIII. 129
Aggerman (Jean) Voyez *Catendyck*.
Agylæus (Henri) II. 416
Aix-la-Chapelle (Sébastien d') XVI. 202
- - - - - - - - (Tilman d') Voy. *Aquensis*.
Akkerlaecken (Berthold van) XVI. 69
Alain (Guillaume) ou *Allen*, ou *Alanus*. XVIII. pp. 1 & 444
Alardi (Antoine) IV. 41
Albric (Saint) I. 161
Alcmar (Henri d') IV. 370
Alderkerk (Jean) XV. 113
Alegambe (Philippe) IX. 173
Alenus (André) ou *van Alen*. III. 345
Aler (Paul) XII. 132
Alford (Michel) VI. 90
Allamand (M. Jean-Nicolas-Sébastien) XIII. 445
Aller (Guillaume van) VI. 146
Alma (Eilard) ou *ab Alma*. II. 401
Almeloveen (Théodore Jansson van) I. 94
Alstorff (Guillaume) VI. 41
Altarius (*Guilielmus*) *Voyez* des Autels.
Alveldianus (Augustin) ou *van Alvelde*. XVII. 137
Aluinus. IV. 292
Amama (Nicolas) IX. 138
- - - - (Sixtin) IX. 113

Amersford (Everard d') VIII. 289
Amersfordiensis (Jacobus) Voyez *Timaeus*.
Amesius (Guillaume) IX. 404
Amiens (Jacq. d') ou *Damianus*. XV. 182
Ammonius (Gaspar) IV. 408
- - - - - - (Livin) ou *van der Maudere*, ou *de Harenâ*. XV. 16
Amore (Helmic *de*) ou *H. Amoris*. II. 60
Amsterdam (Alard d') ou *Amstelredamus*. XI. 404
Anastase (Olivier de S.) XVIII. 65
Andala (Ruard) II. 214
André (Tobie) ou *Andrea*, le vieux. IV. 330
- - - - - - - le jeune. IV. 333
Andries (Josse) XII. 286
Andriesszoon (Simon) XI. 294
Angelis (Guillaume *ab*) V. 386
Anglicus (Michel) ou *l'Anglois*. I. 68
Anguien (Jacques d') Voyez *de Bruxellis*.
Anly (Jean d') VI. 348
Anne (Richard de Ste) XIII. 245
Anonymes, Moines de S. Hubert. V. *Moines*.
Anselmo (Antoine) III. 113
Anslaer (Guillaume) VII. 294
- - - - (Jacques) VII. 293
Anson, ou *Anso*, ou *Ansus*. III. 276
Antoine (Didace de St) XI. 283
- - - - (Jacques de St) III. 174
Antonii (Jacques) ou *Antheunis*, ou *Middelburgensis*. XIV. 30
Apherdianus (Pierre) ou *van Apherden*. XIII. 305

Apollonii (Guillaume) IV. 204
Aquensis (Matth.) V. *Cremers* & *v. Zittardt.*
- - - - - (Tilmannus) IV. 196
Aquisgrano (Guil. *de*) Voyez *Textoris.*
Arbois (Philippe d') VII. 38
Archdekin (Richard) VII. 156
Arckel (Corneille van) V. 207
Ardenne (Rémacle d') ou *Arduenna.* XI. 42
Aremberg (Charles d') XIII. 365
Arents (Thomas) V. 206
Arminius (Jacques) ou *Hermans.* II. 78
Arnage (Jacobus *ab*) Voyez *Cheineius.*
Arnaud (George d') XVIII. 41
Arnault (Henri) XII. 51
Arnoldi (Adrien) ou *Arnouts*, ou *de Arnoldis.* XVI. 203
Arras (Bernard d') XIV. 198
- - - - (Courtois d') VI. 215
- - - - (Jean d') II. 403
Arthois (Ambroise d') VII. 45
Arumæus (Domin.) ou *van Arum.* XI. 50
Assomption (Charles de l') II. 99
- - - - - - (Juste de l') XII. 348
Ath (Basilidès d') XV. 18
Atrio (Adrien *ab*) Voyez *de Latre.*
Aucama (Pierre *ab*) IV. 295
Audejantius (Hubert) V. 232
Avènes (Bauduin d') XVI. 347
Averoult (Antoine d') XIII. 131
Auffay (Jean d') ou *d'Au-Fay*, ou *de Fay.* XI. 40
Augustin (Michel de S.) IV. 199

Avila (Balthasar d') XI. 348
Aula (Bartholomæus *de*) III. 261
Auletius (Alard) IX. 160
Auratus (*Petrus*) *Voyez* Doré.
Aurelius (Julien) Voyez *de Havrech.*
Autelz (*Guillaume des*) *ou* Altarius. IV. 308
Axel de Sény (Jean-Honorius van) XIV. 317
Ayala (Balthasar d') III. 107
- - - - (Gabriel d') III. 106
Aymon (le Roman des 4. Fils) XVI. 435

B

Backer (André-Eloi de) XI. 194
Backx (Rombaut) VIII. 334
Baculeto (Michel *de*) X. 213
Baecx van Baerlandt (Adrien) XV. 132
Baerle (Jean van) ou *Barlenus.* X. 268
Baersdorp (Corneille van) IV. 103
Baerts (Lambert) II. 127
Baggaert (Jean) V. 377
Bailleul (Gilles de) IX. 261
Baillieur (Louis-Joseph de) VI. 147
Balbian (Corneille van) VII. 373
- - - - (Josse van) VII. 370
Balck (Dominique) XVIII. 436
- - - - (Everard) XVIII. 434
Balderic. Voyez *Baudri.*
Balduinus (François) Voyez *Baudouin.*
- - - - - (Paschasius) ou *Baulduin.* II. 391
Balen (Matthias) IV. 100
Balinghem (Antoine de) VIII. 131
Bandinus. IX. 46

Barbançon (Conſtantin de) VIII. 114
Barbieux (Antoine) VI. 101
Barlenus (Jean) Voyez *van Baerle.*
Barrès (Anatoile de) XII. 268
Bartholomei (Corneil.) ou *Tolomei.* XI. 363
Baſelius (Petrus) ou *van Baſel.* VI. 53
Baſile (Richard de S.) X. 38
Baſius (Jean) ou *Baes.* XII. 236
Baſſée (Adam de la) X. 59
- - - - (Bonaventure de la) I. 311
- - - - (Eloi de la) X. 181
Baſſeliers (Balthaſar) IX. 267
Baſtonier (Jean) XVII. 234
Baten (Henri) ou *de Malinis.* VI. 42
Battus (Barthèlemi) XII. 436
- - - - (Charles) XII. 442
- - - - (Corneille) XII. 434
- - - - (Livin) XII. 439
Baudimont (François de) IX. 382
Baudius (Dominique) ou *Baudier.* VIII. 391
Baudouin (François) ou *Balduinus.* III. 71
Baudri, ou *Balderic*, Chantre de Terouanne. XVIII. 305
- - - - - - - - - - - Evêque de Noyon. XVIII. 312
Baudry (Pierre) IX. 81
Bauldri d'Iberville (Paul) IV. 104
Baulduin (Guillaume) ou *Balduinus.* X. 83
- - - - (Pâquier) Voyez *Balduinus.*
Baxius (Nicaiſe) ou *Bacx.* VI. 242
Beaumont (Simon van) III. 40[illegible]
Beauvais (Rémi de) XI. 37[illegible]
Bebber (Iſaac) X. [illegible]

Bécan (Martin) VIII. 343
Becanus (Guillaume) II. 74
- - - - (Joannes *Goropius*) III. 27
- - - - (Sibert) Voyez *de Bekâ*.
Bécard (Jean) XIII. 189
Becius (Jean) ou *van Beeck*. XI. 365
Beeckman (Isaac) XVII. 401
Beer (Bauduin de) VIII. 35
- - - (Jean) ou *de Palude*. XVI. 338
Bekâ (Sibert *de*) ou *Becanus*. XVII. 433
Beken (Livin van der) Voyez *Torrentius*.
Bel (Jean le) VIII. 293
Belcherius (Jacques) IX. 382
Bellegambe (François) XIII. 213
Bellemans (Daniel) IX. 63
Belligham (Persevald van) IV. 252
Bellocassius (Stephanus) Voyez *Comes*.
Bempde (Jourdan van den) IX. 376
Bendixius (Dominique) V. 279
Benoist (Elie) XIV. 217
Bentivoglio (Gui) XIII. 79
Bentzna (Pierre *Poëtin à*) IV. 296
Bergh (Pierre van den) } Voy. *Montanus*.
Berghe (Paul van den) }
- - - - (Robert & Thomas van den) }
Bergheyck (Arnold van) Voyez *Orydrius*.
Béringue (Raoul de) XI. 113
Berlicom (André van) IV. 111
- - - - (Baudouin van) IV. 111
Bernard (Eléonore de S[t]) IX. 372
- - - - (Jacques) VI. 351

Bernartius (Jean) ou *Bernaerts.* XV. 107
- - - - - (Vulmar) XV. 281
Berneri (Lubert) X. 315
Berotius (Jean) III. 408
Bersacques (Dénis de) XII. 255
Berselius (Pâquier) ou *de Bierset.* X. 67
Bertha (Louis) VI. 361
Bertholf (Hilaire) IX. 102
Bertin (Omer de S.) X. 367
Bertius (Pierre) ou *Berts.* XIV. 1
Berton (Léonard) XVII. 351
Best (Guillaume) IX. 248
Béthune (Everard de) ou *Bethuniensis.* XIII. 164
Beverus (Jean) ou *Serjacobs*, ou *Sirjacobs.* XVI. 147
Beverwyck (J. van) ou *Beverovicius.* X. 116
- - - - - (Vincent Dircx van) Voyez *Theodorici.*
Beuville (Jacques de) XII. 108
Beyema (Bernard) IX. 148
Beyerlinck (Laurent) VIII. 437
Beyma (Jules *à*) IX. 144
Beysselius (Josse) ou *von Beyssel.* VII. 349
Bibaut (Guillaume) VII. 301
Bideloz (Gilles) IX. 56
Bilius (Edouard) Voyez *Byl.*
Billick (Everard von) ou *Billicus.* V. 181
Billuart (Charles-René) VII. 432
Binsfeld (Pierre von) II. 311
Bischop (Valentin) XII. 354
Bivero (François *de*) XVII. 316
Bivoorde (Louïs van) XVII. 171

Blaer (Jean de) ou *Blaerus*. II. 196
Blasius (Abraham) XVII. 233
- - - - (Gérard) ou *Blaes*. XVII. 221
Blockhoven (Gisbert van) VII. 51
Blockland (Corneille de) IV. 122
Blomeven (Pierre) ou *de Leydis*. VIII. 64
Blommeus (Charles) IX. 382
Blond (Laurent le) IX. 91
Blondel (Antoine de) XVII. 154
- - - - (François) XI. 190
- - - - (Jacques) IV. 195
Blonkebyle (Hièron) VII. 360
Bloxius (Pierre) XI. 263
Blyenburg (Adrien van) l'Oncle. XI. 85
- - - - - - - - - - - - le Neveu. XI. 89
- - - - - (Damase van) XI. 82
Bochorinc (Henri) I. 410
Bochx (Dominique) XIV. 33
Bock (George) II. 405
Bockenberg (Pierre van) III. 132
Boden (Jean) ou *Bodenus*. VIII. 61
Boe Sylvius (Franç. de le) Voyez *Sylvius*.
Boecop (Arnold van) XI. 387
Boener (Jean) ou *Bonerus*. XI. 390
- - - - (Matthias) XI. 392
Bœuf (Daniel de) IX. 90
Bogaert (Adam) XII. 73
- - - - (Jacques) XII. 69
Bogerman (Jean) VII. 96
Bois (François, & Jean du) Voyez *Sylvius*.
- - - (Jean du) Voyez *Silvius*.

Boisleduc (Henri de) ou *de Bosco-Ducis*. XV. 355
- - - - - (Jean l'Evangèliste de) XVI. 124
Bolandus (Pierre) XII. 33
Bollandus (Sébastien) ou *de Bollandt*. XVIII. 189
Bomale (Jean de) ou *de Bomaliâ*. XVII. 237
Bonaert (Nicolas) VI. 28
Bonartius (Olivier) XI. 136
Bonaventure (Césaire, *ou* César de S^t) XIV. 24
Bonerus (Jean) Voyez *Boener*.
Bonfrère (Jacques) XI. 1
Bonnières (Joseph de) Voyez *Souastre*.
Bonomonte (Robert de) V. 168
Bononia (Jean) ou *à Bononiâ*. XVIII. 37
Bont (Guillaume) ou *de Coster*, ou *Custodis*. XII. 127
Bontemps (Augustin) VI. 296
Boom (Dominique van den) IX. 159
Booms (Marin) V. 394
Boort (Henri) II. 20
Boot (Arnold) ou *Bootius*. VI. 178
- - - (Everard) IX. 65
- - - (Gérard) VI. 177
Borch (Henri van Huldenberghe, dit van der) XVI. 114
Bording (Jacques) ou *Bordingus*. XVI. 70
Boreel (Abraham) I. 172
- - - - (Adam) I. 167
- - - - (Jean) I. 170
- - - - (Pierre *Resen*) I. 172

Borgesius (Jean) Voyez *Bourgois.*
Borget (Gautier) X. 295
Borgne (Nicolas le) ou *Strabo*, ou *Bernius.* XII. 241
Borluyt (Guillaume) XIII. 142
Borre (Nicolas de) VIII. 225
Borremans (Antoine) IX. 225
- - - - - (Jean) X. 152
Borsselen (Jean van) I. 32
Bort (Pierre) XVIII. 341
Bosch (Lambert v. d.) ou *Sylvius.* XII. 358
Boscoducis (Henri *de*) Voyez *Boisleduc.*
Bosman (Guillaume) IX. 141
Bosquier (Philippe) V. 293
Bossche (Pierre v. d.) Dominicain. XI. 160
- - - - (Pierre van den) Guillemin. Voyez *Silvius.*
Bossemius (Matthias) I. 407
Bosses (Barthèlemi des) IV. 172
Bossuyt (Jacques-Ignace van) XIV. 373
Botrontinensis (N.) ou *de Butrinto.* IX. 234
Boubereel (Corneille) V. 289
Boucher (André) ou *Carnificis.* XI. 300
- - - - *de Bégnicour* (Jean-Bap.) XVII. 201
Bouchout (Alain) VI. 206
Bouchy (Philippe) Voyez *Servius.*
Bouckhorst (Florent van der) V. 210
Boucquet (Jean) III. 329
Boudart (Jacques) IV. 133
Boudewyns (Michel) I. 30
Boudins (Livin) XIV. 195
Bouille (Pierre) VII. 11

Bouïllon (Gilles de) Voyez *Boyleau*.
- - - - - (Godefroi de) XIII. 1
Boulogne (Adrien de) I. 318
Bourgeois (Jean) Jésuite. III. 68
- - - - - - - Médecin à Ypres. III. 62
- - - - - Professeur de Groningue. III. 65
Bourgongne (Antoine de) ou *à Burgundia*. I. 393
- - - - - (Antoine-François de) IX. 14
- - - - - (Gilles de) ou *Burgundius*. I. 392
- - - - - (Herman de) I. 395
- - - - - (Nicol. de) ou *Burgundius*. I. 385
- - - - - *de Falais* (François de) I. 395
Bouricius (Hector) VII. 365
- - - - - (Jacques) VII. 362
- - - - - (Jean) VII. 367
Boussut (Nicolas de) II. 353
Boussy (Pierre de) XII. 410
Boutiller (Jean) IV. 45
Boxhornius (Marc *Zuerius*) I. 416
Boyleau (Gilles) ou *de Bouïllon*. XI. 107
Bra (Henri *à*) IX. 85
Bracht (Tilman van) XVII. 344
Braem (Antoine) XV. 304
Branteghem (Guillaume van) VII. 251
Brants (Jean) I. 297
Brasseur (Philippe) XIII. 260
Braunius (Jean) ou *Braun*. VI. 375
Bray (Hubert du) . XVII. 352
Brecht (Livin van) ou *Brechtus*. XI. 402
Bréda (Gérard de) VII. 14
Bredenbach (Jean) V. 37

Bredenbach (Matthias) V. 37
- - - - - - (Tilman) V. 41
Brederode (Gerbrand) XI. 237
- - - - - (Jean van) XI. 234
Bremer (Jean) XVII. 152
Brenius (Daniel) ou *van Breen*. XII. 245
Bresmael (Jean-François) XVIII. 345
Breuil (Jean *Tronchin du*) XIV. 112
Briarde (Lambert de) IX. 345
Bridoul (Toussaint) VI. 412
Brillmacher (Pierre-Michel) VIII. 418
Briselot (Jean) IV. 38
Brisselius (Jean) III. 333
Brocardo (Jacques) XII. 225
Brochæus (Guil.) ou *von dem Broich*. VII. 215
Broeckhuysen (Benjamin van) X. 210
Brœucquez (Antoine-François du) XIII. 129
- - - - - (Jean-François du) XIII. 126
Bron (Nicolas le) ou *Brontius*. XI. 193
Bronchorst (Everard) I. 88
- - - - - (Jean) Voyez *Noviomagus*.
Brooman (Louïs) l'ayeul. VII. 66
- - - - - (Louïs) le petit-fils. VII. 67
Brouart (Louïs) IX. 317
Brouwer (Christophe) VII. 56
- - - - (Jacques de) II. 317
Brucæus (Henri) XIV. 369
Bruel (Joachim) ou *Brulius*. XI. 164
Bruele (Gautier) ou *Bruelius*. XI. 162
Bruges (Eugène de) XVIII. 116
- - - - (Raoul de) ou *Brugensis*. XI. 424
Brugman (Jean) X. 322

Bruhesius (Pierre) IV. 253
Brumanus (Henri) III. 211
Brun (Corneille le) Voyez *Bruyn.*
- - - (Jérôme le) II. 124
Brune (Jean de) V. 227
Brunonis (Henricus) Voyez *de Piro.*
Brussel (Pierre van) ou *Bruxelius.* XI. 215
Brusselius (Philibert) III. 403
Bruxellâ (Nicolas *de*) Voyez *Heems.*
Bruxelles (François-Marie de) XVIII. 337
Bruxellis (Jacobus *de*) ou *d'Anguien*, ou *de Angiâ.* VI. 204
- - - - - (Joan. *de*) Voyez *Mauburnus.*
- - - - - (Petr. *de*) ou *Crockaert.* IX. 353
Bruyn (Corneille de) ou *le Brun.* V. 213
Bruynvisch (Adrien) X. 309
- - - - - - (Martin) X. 309
Bruzen de la Martinière, Voyez *Martinière.*
Bucerus (Gerson) IV. 385
Buchelius (Arnold) I. 173
Buchler (Jean) XII. 428
Buck (Adrien de) XVIII. 129
- - - (Léonard) XVIII. 128
Budelius (Regnier) III. 346
Buisero (Thierri) V. 308
Buisseret (François) VI. 276
Buisson (Jean du) ou *Rubus.* II. 411
Bukentop (Henri de) VI. 419
Bulius (Nicolas) ou *Boulisz.* IV. 155
Bullart (Isaac) XVIII. 366
Bunderius (Jean) IV. 235
Buren (Nicolas van) ou *Burenus.* XVI. 433

Buretius (Pierre) Voyez *Mont de Buret.*
Burgersdicius (Franco) II. 240
Burgundiâ (Ant. *à*) Voyez *Bourgogne.*
Burgundius (Ægid. & Nic.) Voy. *Bourgogne.*
Buridan (Jean) VII. 1
Burrus (Pierre) XIV. 256
Burs (Gilles) VI. 268
--- (Jacques) VI. 269
--- (Melchior) VI. 271
Bury (Guillaume de) ou *Burius.* XI. 16
Buschius (Michel) X. 232
Busée (Gérard) I. 82
--- (Jean) I. 72
--- (Pierre) I. 80
Busennius (Antoine) IX. 180
Bussche (Alexandre van den) III. 61
Butrinto (Nicolas de) Voyez *Botrontinensis.*
Buyens van Mol (Jacques) XVI. 304
Buysson (Gui de) XI. 183
Buytendyck (Gofwin van) VIII. 310
Buzelin (Jean) II. 418
Byl (Edouard) ou *Bilius.* VIII. 55
Bynæus (Antoine) IV. 145
Byns (Anne) V. 406

C

Cabilliau (Bauduin) VI. 226
Cæsar (Martin) VIII. 54
Calabre (Francon) XVI. 58
Calcar (Henri de) ou *Eger.* IV. 88
Calcificis (Gérard) Voyez *Hamontanus.*
Calentyn (Pierre) VII. 268
Calenus (Henri) ou *van Caelen.* XII. 370

Campester (Laur.) ou *v*
Camphuysen (Thierri
Campo (Heimeric *de*)
Campos (Dominique
Campson (Pierre) V
Canda (Charles du)
Candidus (Gérard) c
Canisius (Henri) l'A
- - - - - - - - - le C
- - - - (Jacques)
- - - - (Jean)
- - - - (Livin)
- - - - (le Vénèr. F
Canjuweel (Benoît)
Cannysius (Gérard)
Canu (Robert le)
Caoursin (Guillaume
Capellâ (Nicolas *de*)
Capitaneus (Pierre)
Cappel (Louis)
Caramuel (Jean)

Carnarius (Jean) ou *Vleeschouwer.* XI. 196
Carnificis (Andreas) Voyez *Boucher.*
Carnin (Claude) VII. 189
Carolus (Joannes) Voyèz *Charles.*
Carpentier (Jean le) ou *Carpentarius*, de Lille. XVII. 293
- - - - - (Jean le) ou *Carpenteïus*, d'Arras. XVII. 294
- - - - - (Roland de) VII. 154
Carr (Thomas) XII. 385
Carrion (Louïs) XII. 56
Carvin (Jean) XIII. 233
Carvinio (Jean *de*) Voyez *le Fèbvre.*
Casteel (Gérard) II. 89
Casteleyn (Matthias de) XII. 155
Castello (Amand *de*) ou *du Chastel.* II. 393
Castritius (Henri) XV. 277
Cater (Jacques) ou *Caterus.* VIII. 48
Cathius (Arnold) ou *Cathens.* VII. 127
Cattenburgh (Adrien van) XVIII. 252
Cattendyck (Jean) ou *Aggerman.* XII. 307
Cauchie (Antoine de le) VI. 125
Cauchius (Antoine) *Caucius*, *Cuyckius*, ou *van Cuyck.* XVI. 248
- - - - - (Jean) ou *van Cuyck.* XVI. 245
Cavellus (Hugues) ou *Mac-Caghwel.* XVI. 298
Caulier (Josse) X. 269
Celles (Onufre de) ou *du Cellier.* X. 182
Chamart (Noël) X. 234
Chamberlaine (Robert) XV. 195
Champs (Barthèlemi des) XVIII. 358
Chaneau (Guillaume) VIII. 89

Chansons Militaires des Anciens (Remarques sur les) XI. 441
Chappuisot (Claude) VI. 175
Charles (Jean) ou *Carolus.* II. 125
Chartier de S. Philippe (N.) XVIII. 266
Chastel (Amand du) Voyez *de Castello.*
- - - - (Madeleine du) III. 286
Chastelain de la Porte St Thiebaut (Jean le) VIII. 329
Chesneux (Matthias) XVIII. 320
Cheineius (Jacques) ou *Cheiney.* V. 69
Chesne (Simon du) VII. 35
Chiselius (Henri) Voyez *Kiselius.*
Choquet (François-Hyacinthe) XV. 97
Christopherson (Michel) XIV. 251
Cittardus (Matthias) Voyez *von Zittarde.*
Claerbout (Josse) VI. 58
Claeys (Charles) VII. 45
Clarius (Jean) ou *de Clare*, ou *Claeren.* IX. 155
Claude (Jean-Jacques) III. 103
Clément (Antoine) XIV. 427
Clenaerts (Pierre) X. 145
Clerc (Jean le) ou *Clericus.* XVII. 1
Clerck (Jacques de) XIV. 364
- - - (Nicolas de) XVIII. 303
Clercq (Chrêtien le) XVII. 442
- - - (Hermès le) ou *Clerus.* X. 81
- - - (Jacques du) II. 408
- - - (Nicolas de) ou *Clericus.* IX. 256
Clerici (Vincent) X. 154
Cleynen (Chrêtien) III. 428
Cloobaerd (Pierre) I. 40

Cloppenburch (Jean) VI. 216
Clotaire (Régnaut) VI. 260
Clou (Etienne le) V. 376
Clugny (Ferri de) IV. 16
Clusius (Charles) ou *de l'Escluse*. XVII. 413
Clutius (Oger) ou *Cluyt*. XVII. 258
- - - (Rodolphe) ou *Cluyt*. XVII. 253
- - - (Théodore) ou *Cluyt*. XVII. 256
Cluton (Jean) III. 120
Cnuyt (François de) ou *Cnutius*. XVII. 134
Cnyff (Jean) II. 129
Cobbaert (Pierre) IX. 92
Coberger (Venceslas) VI. 305
Cochelet (Anastase) I. 37
Cock (David) ou *Kock*. IV. 87
- - - (Gisbert) ou *Cocquius*. XVIII. 25
Cocq (Florent de) V. 271
Codde (Guillaume van der) IV. 326
Coecke (Pierre) XII. 411
Coelen (Pierre) XV. 187
Coens (Jean) I. 218
- - - (Pierre) I. 220
Coesfeldt (Henri von) VII. 51
Coetier (Guillaume) III. 266
Coiter (Volcard) VII. 381
Colins (Pierre) X. 337
Colius (Gautier) Voyez *Cools*.
Cologne (Barthèlemi de) ou *de Coloniâ*, ou *Coloniensis*. XII. 111
Coloniâ (Godescalc *de*) ou *de Cologne*. XVI. 173
Colvius (Pierre) ou *Colve*. XII. 169

Comatius (Jean) VIII. 54
Comes Bellocassius (Stephanus) I. 383
Comines (Philippe de) II. 1
Conception (Béatrix de la) XIV. 214
Coninck (Gilles de) ou *Regius*. VII. 358
Conincx (David) Voyez *Regius*.
Conradi (Pierre) X. 100
Conrius (Florent) ou *Conry*. XIV. 283
Contractus (Joannes) III. 265
Contzen (Adam) IX. 364
Conventinus Corselius (Gisbert) Voyez *Couvin*.
Cools (Gautier) ou *Colius*. IX. 382
- - - (Julien) ou *Carbonis*. XVIII. 61
Coomans (Jeanne) VII. 68
Coorn (Corneille) VII. 69
Coppée (Dénis) XI. 141
Cordes (Eutyche de) V. 395
Coret (Pierre) XI. 216
Cornet (Séverin) IX. 67
Cornillon (Luc du Mont) Voyez *Mont-Cornillon*.
Corput (Abraham) ou *Kornput*. VIII. 249
Corselius (Gérard) ou *de Coursèle*. XI. 94
- - - - (Gisbert) Voyez *Couvin*.
Corte (Jacques de) ou *Curtius*. XI. 417
Cospeau (Philippe) II. 23
- - - - (Pierre) II. 29
Coster (Bernard de) ou *Costerus*. X. 213
- - - (Dominique de) Voyez *Custos*.
- - - (Henri de) ou *Costerius*, ou *Custerus*. XI. 222

Coster (Samuel) XI. 264
- - - (Winold de) VIII. 309
Cotreau (Jean) VII. 417
Cotwyck (Jean van) ou *Cotovicus*. III. 378
Coudemberg (Pierre) XIV. 248
Coulture (Gilles de la) II. 268
Couffere (Anien) X. 136
Couvillon (Jean) XII. 275
Couvin (Simon de) IV. 322
Couvin de Courcelles (Gisbert de) ou *Conventinus Corselius*. XI. 99
Couwerven (Norbert van) XII. 198
Coye (Paul van) ou *Coyanus*. XVIII. 439
Crabbe (Pierre) IV. 258
Crahen (Charles de) X. 304
Cramer (Jean-Fréderic) IV. 230
Crathorne (Guillaume) X. 308
Craywinckel (Jean-Ludolphe van) VII. 47
Cremers (Matthias) ou *von Aach*, ou *Aquensis*. XII. 270
Crockaert (Petrus) Voyez *de Bruxellis*.
Croese (Gérard) ou *Croesius*. V. 283
Croesels (Cyprien) VIII. 93
Croeser (Herman de) Voyez *Cruserius*.
Croissant (Jean) VII. 72
Croix (Adrien de la) Voyez *à Cruce*.
- - - (François de la) IX. 315
Crombecius (Jean) XIV. 349
Crommius (Adrien) X. 241
Croock (Jean de) ou *Croocius*. XV. 319
Croonenburch (Bernard Deffenius van) XIII. 122

Croonendael (Paul van) VI. 137
Croy (Robert de) IX. 237
Cruce (Adrien *à*) ou *de la Croix*. XVI. 287
Crucius (Adrien) ou *van den Cruyce*. X. 342
Cruesen (Nicolas) ou *Crusenius*. IV. 182
Cruiskerken (Adrien van) X. 47
Crul (Jean) Voyez *Krul*.
Cruquius (Jacq.) ou *de Crucque*. XVIII. 373
Cruserius (Herman) ou *de Croeser*. VII. 352
Cryterius (Jean) ou *Creyters*. XII. 368
Culembourg (Sueder de) V. 218
Culens (Henri) IX. 171
Cultrificis (Engelbert) V. 92
Cunæus (Pierre) IV. 240
Cuper (Martin de) ou *Cuyper*, ou *Cuypers*, ou *Cuperus*. XI. 209
Curtenbosch (Jean de) VIII. 341
Curtius (Corneille) ou *de Corte*. III. 371
- - - - (Jacques) Voyez *de Corte*.
Custis (Charles-François) II. 307
Custodis (Guillaume) Voyez *Bont*.
Custos (Dominique) ou *de Custer*. VIII. 164
Cuyck (Antoine, & Jean) Voyez *Cauchius*.
Cuyper (Laurent de) XIII. 247
- - - - (Martin) Voyez *Cuper*.
Cuypers (Daniel-François) VI. 397
- - - - (Guillaume) VI. 395
- - - - (Pierre) VI. 389
Cygne (Martin du) XV. 73
Cyprianus (Abraham) II. 351

D

Dael (Jean van) Voyez *de Valk*.

Daelhem (Melchior van) IX. 221
Dalem (Léonard de) X. 271
Dam (Daniel van) VIII. 72
Damianus (Jacques) Voyez *d'Amiens.*
Dammis (Gilles *de*) II. 206
Danckertsz (Corneille) IX. 105
Dave (Antoine) IX. 322
David (Jean) VII. 421
Dausque (Claude) VI. 297
Deauratus (*Pierre*) *Voyez* Doré.
Decalus (Martin) ou *Descailles.* IX. 384
Decker (Léger-Charles de) XII. 157
Deckerius (Jean) ou *Deckers.* XII. 44
Delfi (Martin de) ou *Delphus.* IX. 21
Delvaulx (André) Voyez *Vallensis.*
Delwarde (Michel) XVI. 191
Demetrius (Emmanuel) Voy. *van Meteren.*
Des-Bois (Engelbert) XII. 398
Des-Lions (Antoine) Voyez *Lions.*
Des-Loix (Jean) XV. 321
Des-Marêts (Samuel) ou *Maresius.* III. 216
Despars (Jacques) ou *de Partibus.* VI. 31
Deurweerders (François) X. 188
Deusingius (Antoine) XII. 1
- - - - - - (Herman) XII. 22
Didrich (Pierre) ou *Didrichus.* XI. 295
Diest (Henri von) ou *à Diest*, ou *Diestius.* XIII. 113
Dieu (Louïs de) I. 103
Dieulot (Nicaise) XVII. 151
Dinterus. Voyez *Dynter.*
Divitis (Joannes) Voyez *Rycke.*

Doccom (Herman van) XV. 170
- - - - (Jean van) XV. 171
Dodonée (Rembert) ou *Dodoens*. XV. 1
Dohair (Gofwin) VII. 95
Dollendorp (Henri de) XIV. 315
Dominikel (Guillaume) V. 96.
Dompfius (François) Voyez *Dooms*.
Domyns (Jean) I. 284
Donck (Chriftophe van der) X. 154
Doneau (Hugues) ou *Donellus*. III. 42
Dongelberghe (Henri-Charles de) III. 199
Dooms (François) ou *Dompfius*. VIII. 18
Dooregeeft (Ange van) X. 298
Doré (*Pierre*) *ou* Auratus, *ou* Deauratus. VI. 43
Dorlandus (Pierre) ou *Dorlant*. VI. 117
Douay (Gundor de) XIII. 29
Douillet (Chryfoftome) V. 347
Douma (Jenco *à*) IV. 303
Doufa (François) XVI. 237
- - - - (George) XVI. 233
- - - - (Janus) *Douza*, *Duza*, ou *van der Does*, le Père. XVI. 205
- - - - (Janus) le Fils. XVI. 227
- - - - (Théodore) XVI. 239
Drebbel (Corneille van) III. 387
Drélincourt (Charles) XVII. 318
Drieleburch (Vincent van) XVIII. 442
Driefchus (Jacques) ou *van den Driefche*. XII. 102
Drivere (Jérèmie de) Voyez *Triverius*.
Drolshagen (Jean) XII. 109

Drusius (Jean) le Père. V. 104
- - - - - - - - le Fils. V. 129
- - - - - - - - ou *Druys.* XVI. 256
Druve (Chrêtien) XI. 80
Dryander (François) Voyez *Enzinas.*
Duez (Nathanaël) ou *Duesius.* XIII. 252
- - - (Paul) VII. 151
Dullaart (Jean) XIII. 293
Dullaert (Jean) XII. 216
Dumæus (Jean) ou *van der Haghen.* IV. 231
Dumbar (Gérard) III. 183
Dumées (Antoine-François-Joseph) XI. 346
Dumont (Gabriel) V. 35
Dunius (Corneille) ou *Verduyn.* VII. 190
Durand (Jacques-Honoré) XII. 101
Duren (Jean de) VI. 414
Dusseldorp (François de) VII. 164
Dusseldorpius (Joannes) VIII. 387
Duvelaar (Pierre) IX. 276
Dyemenus (Guil.) ou *van Dyemen.* II. 149
Dynter (Emond de) I. 306

E

Ebrard (ou *Everard*) Religieux de Waetene. XV. 221
Eeckhoute (Jean van) ou *de Ecoute.* XI. 298
Eger (Henri) Voyez *Calcar.*
Egmond (Léon d') Voyez *Léon.*
Eikelenberg (Simon) XIV. 376
Eilsheim (Abraham) XVII. 398
- - - - (Daniel-Bernard) ou *Eilshemius.* XVII. 396
- - - - (Pierre) XVII. 397

Elinga (François-Janssens) II. 271
Ellebodius (Nicaise) VI. 409
Eloy (M. Nicolas-François-Joseph) IX. 108
Emmius (Ubbo) VII. 73
Empereur (Constantin l') III. 411
Enfant Jésus (François de l') XIII. 100
Engelen (Guillaume van) Voy. *ab Angelis.*
Engelgrave (Assuerus) XII. 98
- - - - - - (Henri) III. 274
- - - - - - (Jean-Baptiste) III. 273
Engrand (Charles l') VI. 197
Ennetières (Jean d') XVIII. 201
- - - - - (Marie d') XVIII. 200
Enzinas (François de) XV. 197
Eremundus (Ernestus) XI. 353
Erkelens (Gérard d') V. 234
Erp, ou *Erph* (Henri) Voyez *Harphius.*
- - - (Henriette van) IV. 67
Escaillet (Antoine l') II. 268
Escluse (Charles de l') Voyez *Clusius.*
Esne (Michel d') III. 288
Espée (Jacques l') IX. 360
Espiennes du Fay (Jean d') X. 291
Espinoy (Alexandre de le Cambre) Voyez *Cambre.*
- - - - (Charles de l') V. 190
- - - - (Philippe de l') V. 192
Esschius (Nicolas) ou *Eschius*, ou *van Esche.* XII. 83
Estainier (Jean l') Voyez *Stannifex.*
Etienne, Abbé de S. Jacques. XIV. 255
Everaerts (Antoine) III. 59

Everard, Religieux de Watene. V. *Ebrard.*
Everard de Béthune. Voyez *Béthune.*
Everhelme. VI. 202
Everſdyck (Corneille) XIV. 51
- - - - - (Guillaume) XIV. 55
Eufrenius Georgiades (Albertus) VII. 53
Eulard (Pierre) VII. 109
Eyck (Jacob van der) XVI. 251
Eynatten (Maximilien d') V. 76
Eyndhoven (Pierre *ab*) XVIII. 182
Eyndius (Jacques) ou *van den Eynde.* IX. 400
Eyſchen (George von) V. 65

F

Faber (Jacques) Voyez *le Fèbvre.*
- - - (Timæus) VII. 212
Fabri (Gilles) ou *de Smedt.* XII. 310
- - - *de Carvinio* (Jean) Voyez *le Fèbvre.*
- - - (Jérôme) IX. 33
Fabricius (André) VIII. 432
- - - - (François) de Duren. XIV. 183
- - - - (Franç.) de Ruremonde. XIV. 179
- - - - (Guillaume) ou *Smith.* IX. 271
Faita (Jean) Voyez *du Fay.*
Falais (François de Bourgongne de) Voyez *Bourgongne.*
Farcin (Jacques) XVIII. 24
Farinart (Jean) VII. 36
Farvacques (François) XVIII. 84
Faſſeau (Paul) VII. 404
Fatou (Nicolas) II. 157
Favelet (Jean-François) III. 337
Faulconnier (Pierre) X. 247
Favoli (Hugues) ou *Favolius.* VII. 388

Fay (Jean de) Voyez *d'Auffay.*
--- (Jean du) ou *Faita.* VIII. 170
--- (Jean du) Voyez d'*Espiennes.*
Féable (Louïs) Voyez *Fidelis.*
Fèbvre (Jacques le) Jésuite. X. 84
---- (Jacques le) ou *Faber.* XII. 174
---- (Jean le) ou *Joannes Fabri de Carvinio.* XVII. 235
---- (Turrien le) XIV. 377
Feith (Everard) IV. 388
Félix (Thomas) ou l'*Heureux.* XV. 14
Felleries (Augustin de) III. 409
Fenacolius (Jean) ou *van de Vennecool.* XVI. 334
Fenne (François de) XVII. 201
Fernand (Charles) ou *Phernandus.* VII. 405
---- (Jean) VII. 413
Fertel (Martin-Dominique) XIV. 319
Feuguières (Guillaume) II. 278
Fibus (Barthèlemi) X. 50
Fidelis (Louïs) ou *Féable.* XVII. 217
Fiefvet (Hyacinthe) IV. 158
Fienus (Jean) ou *Fyens.* IV. 211
--- (Thomas) IV. 213
Fisen (Barthèlemi) XIV. 379
Flameng (Jean) XVI. 250
Flandriâ (Dominique *à*) XIV. 191
Fleming (Philippe) XVIII. 95
Flèron (Adrien de) X. 134
Flessers (Henri) IV. 375
Florager (Jean) Voyez *Vladeracken.*
Focanus (Jacob) XVII. 399

Fockenbroch (Guillaume van) V. 370
Folcardus. Voyez *Foulcard*.
Folcuin, Moine de S. Bertin. XV. 160
- - - - - ou *Fulquinus*, Abbé de Lobbes, XV. 164
Fontaine (Jean de la) XV. 112
- - - - (Louïs de la) XV. 214
Foreftus (Pierre) ou *van Foreeft*. XII. 75
Formanoir (Nicolas de) V. 48
Forteman (Solco) IV. 289
Fortius (Martin) ou *le Fort*. XVI. 254
- - - - (Michel) XVI. 252
Fortius Ringelbergius (Joach.) V. *Ringelbergh*.
Foffæus (Léonard) XIV. 315
Foffetier (Julien) VIII. 383
Foulcard, *Fulcardus*, ou *Folcardus*, Abbé de Lobbes. XVI. 243
Foullon (Erafme) XVIII. 100
- - - - (Jean-Erard) ou *Fullonius*. XVIII. 103
Foux (Héribrand de) IX. 50
Fowler (Jean) ou *Foulerus*. VIII. 370
Francifci (Michel) ou *Franchois*. VI. 94
Francius (Pierre) ou *Franfz*. VI. 152
Franco (Jean) X. 224
Francon, Abbé d'Affligheim. II. 399
- - - - - Ecolâtre de Liege. II. 398
Franequer (Meinard de) IV. 298
Fredericx (Hyacinthe) XV. 104
Freitag (Arnold) XV. 343
- - - - (Jean) XV. 345
Frémault (Amand) XIII. 122

- - - - - (...
Fulquinus. Vo
Furmerius (Ber
Furno (Miche
Insulis.
Fyens (Jean &

Gæringus (Ph
Gaill (André
Gaillard (Gau
Gaius (Jacqu
- - - (Matthi
Galenus (Ma
Gallæus (Ser
Galopin (Ge
Gand (Berna
Garnier (Ant
Gaudensis (J
Gaukema (G
Gautier, Abb
Gay (Jacque

Geel (Josse van) XIV. 361
Geffen (Jean van) Voyez *Slotanus.*
Geisteranus (Jean) XIV. 263
- - - - - (Pierre) XIV. 265
Geldorp (Henri van) ou *Geldorpius.* IX. 168
Gentis (Dominique) XI. 268
Gentius (George) ou *Gent.* VIII. 186
- - - - (Guillaume) ou *van Gent.* II. 192
Georgiades. Voyez *Eufrenius* (Albertus)
Gerardi (André) Voyez *Hyperius.*
Gerardus (Theodoricus) ou *Gheeraerds.* IX. 330
Gertman (Matthias) XVI. 291
Geryts (Zoë) XII. 252
Gestel (Corneille van) VI. 337
Geulincx (Arnold) XIII. 69
Ghay (Matthieu) Voyez *Gaïus.*
Gheeraerds (Arnold) ou *Gerardus.* XII. 143
- - - - - (Marc) IX. 435
- - - - - (Thierri) Voyez *Gerardus.*
Gheeraerdts (Gilles) ou *Gerardi.* VIII. 70
Gheesdael (Jean van) VI. 303
Ghenart (Antoine) XV. 68
Gherinx (Philippe) ou *Gœringus.* XVI. 78
Ghiers (Michel de) XV. 257
Ghiffene (Laurent) XIII. 63
Ghiselin (Victor) Voyez *Giselinus.*
Ghistèle (Josse van) XVIII. 130
Ghys (Philippe) X. 225
Gièlée (Jaquemars) IV. 361
Gielis-Hujoel (Hubert) XII. 395
Gilkens (Pierre) ou *Gilkenius.* VIII. 159

Gillebert, *Gilbert*, ou *Gislebert*, Moine de S. Amand. XVII. 241
Gillis (Jacques) ou *Ægidii*. V. 372
- - - (Livin) V. 372
Giphanius (Hubert) ou *van Giffen*. XVI. 87
Girken (Nicolas) XIV. 167
Giselinus (Victor) ou *Ghiselin*. II. 131
Glapion (Jean) IV. 403
Glen (Bauduin de) XI. 261
- - - (Jean de) VIII. 416
- - - (Jean-Baptiste de) VIII. 408
Glins (Tacon van) XVI. 144
Gobart (Laurent) X. 138
Gobelino (Jean-Henri) XVI. 173
Godefridi (Pierre) ou *Goeyvaerts*. VI. 341
Godefroi, Prieur de *Winchester*. XII. 418
Godewyck (Pierre van) III. 214
Godin (Nicolas) IV. 195
Godtschalck (Jean) ou *Godscalcus*. XII. 99
Goerée (Guillaume) IV. 262
- - - (Hugues-Guillaume) IV. 260
- - - (Jean) IV. 268
Goethals (Josse) IX. 67
- - - - - (Livin) Voyez *Panagathus*.
Gommar (Augustin de S.) II. 360
Gon (Corneille van der) XII. 196
Gontier. Voyez *Guntherus*.
Gooden (Jacques) XIII. 212
Gool (Jean van) VIII. 110
Gorcum (Jean van) I. 65
Gorges (Michel) VIII. 316
Goropius (Joannes) Voyez *Becanus*.

Gorrichem

Gorrichem (Henri de) ou *de Gorcum*. II. 420
Goffon (Nicolas) III. 302
Goudanus (Jacobus) Voyez *Jacobus*.
Goude (Gérard van der) V. 311
Goudelin (Pierre) Voyez *Gudelinus*.
Gouffelaire (Michel) III. 52
Gouthoven (Gautier van) II. 18
Graef (Jacques van der) VIII. 59
- - - (Nicolas de) VIII. 131
Grævius (Jean-George) ou *Grew*. X. 369
- - - - (Théodore-Pierre) X. 448
Gramineus (Théodore) ou *Gras*. VII. 204
Grand (Gérard le) IV. 345
Grapheus (Corneille & Alèxandre) Voyez *Schryver*.
Grafius (Corneille) ou *Gras*. IV. 207
Gratia-Dei (Antoine) VII. 129
Gravius (Idfard) ou *de Grauw*. IV. 302
Gré (Idelette de) ou *de Grez*. XIII. 280
Greidanus (Jean) III. 385
Grénet (Matthias) XI. 377
Grevius (Jean) ou *de Greve*. V. 404
Greyn (Abraham van der) II. 34
Grimald, Ecrivain du IX. fiècle. III. 391
Grivel (Jean) VII. 116
Groenenfchilt (Martin) VIII. 209
Groot (Gérard) Voyez *le Grand*.
Grootveldt (M. Pierre) IX. 295
Gropper (Jean) V. 416
Gros (Nicolas le) XVI. 405
Groux (Jacques le) XVII. 436
Gruiwardt (Ferdinand) II. 146

Gruterus (Jacq
- - - - (Isaac
Gruthere (Philip
Gryspeer (Pierr
Gubernator (J

Gudelinus (Pierr
Guérard (Dom
Gueudeville (Ni
Guidonius (Jean
Guilielmi (Mich
Guillaume, Abb
- - - - - - surn
Guillemot (Sim
Guinellius (Pierr
Guines (Lambe
Guise (Jacques
- - - (Nicolas
Guntherus, ou
mand.
Gurnez (Jean-A

Hachtingius (Jean) X. 238
Haecx (David) XI. 360
Haemrode (Corneille van) ou *Haemrodius.* XII. 243
Haemstede (Adrien van) X. 24
Haemus (François) VI. 291
Haer (Florent van der) ou *Haraeus.* I. 279
Haerlem (Vincent Theodorici de) Voyez *Theodorici.*
Haersolte (Arnold *ab*) VII. 219
Hagen (Godefroi van der) VII. 386
Haghen (Jean van der) Voyez *Dumaeus.*
- - - - (Michel van der) IV. 233
Haimin , Moine de S. Vaast. VII. 199
Haldren (Arnold von) Voyez *Vesaliensis.*
Hall (Richard) ou *Hallus.* XI. 132
Halloix (Pierre) XIV. 339
Ham (Jacques van) ou *Hammius.* XVI. 137
Hamal (François de) II. 315
Hamconius (Martin) ou *Hamckema.* III. 37
Hamer (Henri) III. 53
- - - (Pierre) III. 55
Hamontanus (Gerardus) III. 204
Haneton (Guillaume) XVII. 311
- - - - (Philippe) XVII. 308
Hangouart (Roger) VII. 122
Hanins (Albert-Ignace d') VII. 241
Hannoc (André) VIII. 390
Hannoize (Philippe) VII. 348
Hannotel (Philippe) XII. 211
Haraeus (Florent) Voyez *van der Haer.*
- - - - (François) ou *Verhaer.* VIII. 229

Harderwyck (Gérard de) V. 49
Hardevuyst (Louis-Jacques) VIII. 49
Hardwyn (Dénis) ou *Hardouin*, ou *Harduinus*. XVIII. 379
- - - - - (Franç.) ou *Harduynus*. XVIII. 384
- - - - - (Josse) ou *Harduynus*. XVIII. 386
Haren (Jean) IV. 186
Harney (Martin) VI. 13
Harphius (Henri) ou d'*Erp*, *Herp*, *de Erph*, *Herpius*, ou *Citharœdus*. IX. 386
Hartigveld (Jean) XII. 250
Harts (Herman) XV. 18
Haschaert (Pierre) IV. 256
Hasselt (Jean de, ou *ab*) XI. 153
- - - - (Jean de) ou *de Haseld*. XI. 152
Hattem (Olivier van) IX. 96
Havens (Fréderic) XV. 135
Havre (Jean van) ou *Havræus*. VI. 135
Havrech (Julien de) ou *Aurelius*. XII. 363
Haut-bois (Charles de) XIV. 251
Hautecour (Henri-Philippon de) VI. 38
Hautin (Jacques) II. 155
Hautschilt (Lubert) V. 362
Hay (Jean) ou *Hayus*. XVIII. 238
Haye (Guillebert de la) I. 273
- - - (Jean de la) VII. 153
Hayons (Thomas des) XVIII. 208
Hazevoet (Servais) VII. 29
Hechtermans (Henri) IX. 430
Hecke (Michel van) XVIII. 123
Hecquet (Adrien du) XII. 313
Heelaut (Roland) IX. 338

Heelu (Jean van)	III.	198
Heeman (Gilles)	XI.	220
Heems (Nicolas) ou *de Bruxellâ.*	VIII.	311
Heer (Henri van, ou *ab*)	XVI.	81
Heere (Luc de)	IV.	359
Heereboord (Adrien)	X.	96
Heilo (Fréderic de)	VII.	216
Heinsius (Pierre) Voyez *Heyns.*		
Heligerius (Pierre)	II.	125
Hellemans (Adrien)	XIV.	422
- - - - - (Pierre)	IV.	75
Helm (Lambert) Voyez *Pithopœus.*		
Helmich (Garnier van)	VIII.	103
Helvetius (Adrien)	XVII.	164
- - - - - (Jean-Fréderic)	XVII.	157
Hemelaers (Jean) ou *Hemelarius.*	XVII.	175
Hemert (Antoine van)	XI.	435
Hemricourt (Jacques de)	VI.	54
Henne (Charles)	VIII.	146
Hennebel (Jean-Libert)	XVIII.	286
Henneguier (Jérôme)	III.	194
Hennepin (Louïs)	XVIII.	267
Hennotelle (Ange)	VI.	360
Henrici (Gofwin) ou *Hendricx.*	VIII.	211
Henriquez (Jean-Chryfoftome)	XI.	198
Hensberch (Vincent)	II.	159
Herbaius (Thomas)	III.	297
Herckenroye (Guillaume)	IX.	191
Herdegom (Gérard van)	VII.	46
Herenbeeck (Jean van)	IX.	268
Herenthals (Pierre de)	X.	227
- - - - - (Thomas de)	IV.	401

Herlin (Marie - Claire) II. 158
Hermans (Jacques) Voyez *Arminius.*
Herp (Henri) Voyez *Harphius.*
Herre (Dominique de) I. 320
Herthals (Jean-François) VII. 306
Hertoghe (Gilles de) XII. 267
- - - - - (Jean-Philippe de) VIII. 16
Herts (François) XII. 106
Hertsworms (Arnold) V. 315
Hesdin (Jean de) ou *de Isdinio*, *Hisdinio*, ou *Hesdinio.* X. 32
- - - - (Simon de) IV. 336
Heumen (Jean van) III. 208
Heureux (Thomas l') Voyez *Felix.*
Heurnius (Jean) III. 150
- - - - - (Othon) III. 161
Heuterus (Pontus) Voyez *Huyter.*
Heyden (Corneille van der) XII. 368
- - - - (Herman van der) VIII. 121
- - - - (Pierre van der) Voyez *à Thimo.*
Heylinck (Piat) VIII. 70
Heymbach (Bernard von) V. 274
Heyn (Jean ô) X. 155
Heyns (Pierre) ou *Heinsius.* XII. 365
- - - - (Zacharie) XII. 367
Heys (Jean) II. 29
Hézecques (Raimond de) XIII. 206
Hildernissem (Guillaume de) VIII. 94
Hillers (Herman) VII. 300
Himmel (Henri von dem) Voyez *Uranius.*
Hiquæus (Antoine) ou *Hicki.* IV. 324
Hisdinio (Jean *de*) Voyez *Hesdin.*

Hobius (Jacob) IX. 277
- - - - (Jeanne) IX. 278
Hoelzlin (Jérèmie) V. 166
Hoeven (Emmanuel van der) XIV. 209
Hoffreumont (Servais) XV. 272
Hoffstadius (Adrien) I. 35
Hogelande (Evalde de) VIII. 142
- - - - - - (Thibaut de) VIII. 138
Hogius (Adrien) IX. 383
Hoio (Gerardus *de*) VII. 86
Holland (Henri) XIV. 249
Hollander (Jean d') ou *Hollanderius*. XI. 384
Hologne (George de) V. 263
Holwarda (Jean Fokkens) Voy. *Phocylidès*.
Holtzheim (Pierre) X. 109
Hommius (Feftus) ou *Homminga*. VII. 233
Hondt (Henri, Livin, & Pierre de) Voyez *Canifius*.
Hontfum (Zéger van) VIII. 51
Hooch (Nicolas van der) VIII. 239
Hoogendyk (Sébaftien) X. 60
Hoorn (Charles van) VIII. 219
- - - - (Nicolas van) VII. 387
Hoornbeeck (Jean) II. 432
- - - - - - (Ifaac van) VII. 246
Horreo (Gérard *ab*) V. *von der Scheueren*.
Horftius (Gisbert) ou *van Horft*. XII. 302
- - - - (Jacques Merlo) Voyez *Merler*.
Hortenfius (Martin) II. 354
Hoffchius (Sidronius) II. 70
Houbakker (Jean) I. 235
Hove (Antoine van) ou *Hovæus*. VII. 320

Houte (Pierre van den) Voyez *Ligneus*.
- - - (Zoë van den) II. 33
Houtenius (François) IX. 383
Houtuyn (Adrien) XVII. 219
Hoyer (Michel) I. 157
Huart (Ignace) V. 290
Hubert, Curé du IX. siècle. VII. 200
Hubert (Moines de S^t^) Voyez *Moines*.
Hubertinus (Léon) Voyez *Huybrechts*.
Hudde (Jean) ou *Huddenius*. VII. 314
Huens (Augustin) ou *Hunnæus*. XI. 271
Hugenoys (Livin) IV. 437
Hugezonius (Josse) IX. 383
Hui (François-Marie de) XVIII. 336
- - - (Gérard de) Voyez *de Hoio*.
Huldenberghe (Henri van) Voyez *van der Borch*.
Hulst (Antoine van) ou *Hulstius*. XI. 434
Hunnæus (Augustin) Voyez *Huens*.
Hunnius (Bauduin) V. 147
Husen (François van) XVII. 433
Hussel (Hyacinthe van) ou *Husselius*. XIII. 121
Hutten (Albert van) ou *Huttenus*. V. 303
Huybrechts van S. Denys (Léon) ou *Hubertinus*. X. 90
Huygen (Adam) VI. 114
Huygens (Martin) IV. 48
Huysman (Guillaume) ou *Huysmans*. XVIII. 205
Huyter (Jean) VI. 1
- - - - (Pontus) ou *Heuterus*. VI. 3

Hyperius (André Gerardi) XVII. 185.

I

Jacchæus (Gilbert) ou *Jacchey.* IX. 166
Jaceâ (Gérard *de*) ou *de Jauche.* II. 239
Jacobi (Gérard) ou *Jacobs.* X. 130
- - - (Jean) ou *Jacobs.* X. 132
- - - (Pierre) ou *Jacobs.* IV. 305
Jacobus (Magdalius) ou *Jacobs*, ou *Gaudensis*, &c. VIII. 198
Jacques (Marius de S.) VIII. 193
Jacquier (Nicolas) ou *Jacquerius.* XVIII. 54
Jandun (*Jean de*) V. 157
Janssen (Arnold) ou *Joannis.* XII. 93
Janssens (Erasmus) Voyez *Johannis.*
- - - - (Herman) IX. 250
Janssens Elinga. Voyez *Elinga.*
Janssonius (Jacques) ou *Janson.* V. 196
Jardin (Jacques du) IV. 4
Jarich, ou *Janichus.* X. 244
Jauche (Gérard de) Voyez *de Jaceâ.*
Jaupen (Henri) V. 413
Iberville (Paul Bauldri d') Voyez *Bauldri.*
Jean l'Evangèliste (Étienne de S^t) IX. 396
Jennyn (Jean) IX. 341
Jeoffroy (Jean-Barthèlemi) III. 423
Jésus (Cyrille de l'Enfant) V. 34
- - - (François de l'Enfant) V. *Enfant.*
- - - (Thomas de) I. 248
Jeune (Claudin le) IV. 162
Ilst (Martin d') IV. 298
Insulis (Michel *de*) Voyez *de Furno.*

Inthiema (Fréderic *ab*) VI. 229
- - - - - (Hero *ab*) VI. 232
Joannis (Arnold) Voyez *Janssen*.
- - - - (Focco) ou *Fokke Hansken*. XIV. 416
Joconde, ou *Juconde*. XIV. 208
Johannis (Erasmus) ou *Janssens*. VII. 328
Jollin (Philippe) VI. 319
Joncheere (Jacques de) II. 316
Jong (Joachim de) ou *Junius*. IX. 433
Jongama (Edo *à*) IV. 297
Jonghen (Henri de) XVIII. 334
Jongtys (Daniel) VI. 150
Jordaens (Guillaume) ou *Jordanus*. IX. 163
Joseph (Berthold de St) XVI. 113
- - - - (Isidore de St) XII. 350
- - - - (Jean-Louis de St) XIII. 313
Joyeulx (François) VI. 54
Isdinio (Joan. *de*) Voyez *de Hesdin*.
Isendoorn (Gisbert van) IV. 54
Isle (Richard de l') IV. 152
Juconde. Voyez *Joconde*.
Julienne (Norbert de Ste) XVIII. 29
Junius (Hadelin) XVIII. pp. 140 & 448
- - - - (Jean) VIII. 323
- - - - (Joachim) Voyez *de Jong*.
Justus (Pâquier) ou *Joostens*. VI. 127

K

Kalckbrenner (Gérard) Voy. *Hamontanus*.
Kalkariensis (Henr.) Voyez *Calcar*.
Kempius (Corneille) ou *van Kempen*. XV. 172

Kendall (Richard) VII. [illegible]
Kerbeeck (Antoine van) ou *Kerbekius*. XVII. 138
Kerckhove (Pierre-Paul van den) IX. 340
- - - - - (Simon van) VIII. 179
Kerckhoven (Jean van den) V. *Polyander*.
- - - - - - (Michel van) XIV. 33
Kerkhem (Arnold de) VI. 239
Kersavent (Gaspar) X. 240
Kien (Jean) XIII. 67
- - - (Onèsime de) XVIII. 431
Kiselius (Henri) ou *Chiselius*. VI. 88
Kilianus (Corneille) ou *van Kiel*. I. 111
Kinschot (François de) IV. 271
- - - - - (Gaspar de) IV. 276
- - - - - (Henri de) IV. 270
Klerck (Henri de) VII. 31
Knaep (Jean) Voyez *Servilius*.
Knippenberg (Sébastien) I. 271
Knippinga (Jean - Aurèle) XVI. 331
Knuyt (François de) XVII. 133
Kock (David) Voyez *Cock*.
Koenig (Samuel) VIII. 318
Koerbagh (Adrien) XII. 238
Kornput (Abraham) Voyez *Corput*.
Kouwenburg (Jean) IX. 35
Krul (Anne - Marie) XI. 430
- - - (Jean) ou *Crul*. XI. 428
Kuchlinus (Jean) ou *Kuchlein*. II. 204
Kyper (Albert) VII. 296

L

Labadie (Jean) XVII. 353

Labare (Jean - Antoine) XII. 94
Laccher (Pierre) I. 369
Lacman (Jean) XV. 242
Lacopius (le B. Jacques) ou *Lacops*. X. 352
Lacu (Jean de) XV. 276
Ladefou (Othon) XV. 226
Laet (Gafpar de) XI. 49
Lagédamon (Jean) XVIII. 343
Lagendaal (Jean) V. 210
Lainez (Alexandre) II. 244
Lairvels (Servais de) V. 264
Laive (Nicolas de) XII. 293
Lake (Guillaume van) VI. 332
Lambert, Abbé de S. Laurent. XIII. 30
- - - - - Moine de S. Laurent. XIII. 33
Lambertini (Jean-Baptifte) V. 73
Lambfma (Mr Nicolas) XVIII. 390
Lammen (Gélafe) XVIII. 426
Lamormaini (Guillaume Germeau de) V. 98
- - - - - - (Henri de) V. 101
Lamzweerde (Jean-Baptifte van) X. 311
Lanceau (Jean) ou *Lancelli*. VI. 132
Lancelotz (Corneille) ou *Lancilottus*. IX. 22
- - - - - (Henri) ou *Lancelottus*, ou *Lancilottus*. IX. 26
Lanen (Sébaftien van der) V. 209
Langhe-Cruys (Jean van) V. 78
Langius (Charles) ou *de Langhe*. XI. 154
- - - - (Nicolas) ou *Langen*. X. 363
L'Anglois. Voyez *Anglicus*.
Lannoy (Raimond de) VII. 72

Lansberg (N.) VIII. 381
Lansbergen (Jacques) VIII. 379
- - - - - (Pierre) VIII. 378
Lansberghe (Jacques van) VIII. 381
- - - - - (Philippe van) VIII. 375
Lapide (Cornelius *à*) ou *C. van den Steen*, ou *Corn. de la Pierre.* VII. 335
- - - - (Joannes *à*) ou *van den Steen.* VI. 23
Lappius à Waveren (Gisbert) d'Utrecht. I. 178
- - - - - - (Gisbert) de Wesop. I. 177
Laren (Abraham van) XIV. 391
- - - (Daniel van) ou *Larenus.* XIV. 393
- - - (Josse van) ou *Larenus.* XIV. 389
Lassus (Roland de) Voyez *Orlando di Lasso.*
Latomus (Barthèlemi) II. 110
- - - - (Jacques) ou *Masson*, l'Oncle. XIII. 43
- - - - - - - - - - - - le Neveu. XIII. 58
Latre (Adrien de) ou *ab Atrio.* XII. 274
Lattre (Philippe de) où *de Latre.* XVI. 86
Laurent surnommé *le Physicien.* VI. 110
Laurent (Jacques) ou *Laurentius.* XII. 218
- - - - (Léon de S.) IV. 373
Laurentius (Arnold) IX. 383
Laurimannus (Corneille) V. 368
Lautens (Jean) V. 180
Lautte (Jean) V. 179
Lauwerman (Corn.) Voy. *Laurimannus.*
Layens (Jean de) XIII. 66
Lee (Benjamin - Charles) IX. 245
Leenaerdts (Thomas) Voyez *Leonardi.*

Leene (Joseph van den) III. 99
Leenheer (Jean de) XVIII. 392
Leeu (Gérard) ou *de Leeu*, ou *Leeuw*, ou *Lyon*. VIII. 212
Leeuwen (Gerbrand van) VIII. 73
- - - - (Simon van) IV. 391
Leguat (François) VIII. 298
Lemburgius (Thomas) Voyez *de Limbourg*.
Lemmege (Jean van) ou *Lemmigo*. III. 402
Lemnius (André) I. 369
- - - - (Guillaume) I. 368
- - - - (Livin) I. 361
Lens (Eustache de) ou *Lensius*. XV. 285
Leodiensis (Gerardus) Voyez *Liège*.
Léon (Ælsius Eduardus) IV. 120
Léon, Moine d'*Egmond*. VII. 374
Léonard (Hubert) X. 206
Leonardi (Thomas) ou *Leenaerdts*. X. 42
Léopard (Paul) IV. 1
Lernutius (Jacques) ou *Lernout*. VI. 368
- - - - - (Janus) VI. 363
Lescaille (Cathèrine) V. 72
- - - - (Jacques) V. 71
Lessabé (Jacques) II. 352
Lessines (Gilles de) ou *à Lessinia*. XI. 72
Leti (Gregorio) II. 371
Letoffé (François) III. 331
Leyde (Thierri de) ou *de Leydis*. VII. 373
Leydis (Petrus *de*) Voyez *Blomeven*.
Licht (Pierre de) Voyez *Lucius*.
Liebaerd (Charles) IX. 383
Liège (Gérard de) ou *Leodiensis*. XI. 431

Liège (Laurent de) XII. 333
Lier (Josse van) Voyez *Lyræus.*
Lierop (Matthias van) ou *Liropius.* XIII. 177
Lievens (Gérard) Voyez *Livius.*
- - - - (Jean) Voyez *Livineius.*
Ligne (Julien de) I. 33
Ligneus (Petrus) III. 118
Limborch (Gilb. & Rém.) Voyez *Fuchs.*
- - - - - (Philippe van) V. 434
Limbourg (Thomas de) ou *Lemburgius.* VII. 327
Limpens (Ferdinand) I. 28
Lindanus (David) ou *van der Linden.* VII. 186
Lindeborn (Jean) VIII. 150
Linden (Antoine - Hendricx, *ou* Henrici, van der) X. 7
- - - - (Henri Antonii van der) Voyez *Nerdenus.*
- - - - (Jean-Antonidès van der) ou *Lindanus.* X. 11
Lindershausen (Jean) XVI. 329
Lingen (Burchard) IX. 139
Lions (Antoine des) II. 138
Lippeloo (Zacharie) IV. 206
Lippens (Jacques) IX. 112
Livin (Saint) XV. 43
Livineïus (Jean) ou *Lievens.* IV. 71
Livius (Gérard) ou *Lievens.* III. 333
Lochorst (Guillaume de) X. 332
Locre (Ferry de) ou *Locrius.* II. 357
Loedingius (Jean) XI. 271

Loos (Corneille) c
dius, ou *Finius*.
Loré (Guillaume)
Loth (Louis - Bertran
Loumans (Louis)
Louvain (Arnoul d

Louwignies (Guillaum
Loyaerts (Samuel)
Loycx (Pierre)
Loys (Jacques)
- - - (Jean)
- - - (Nicolas - Philip

Loz de Buillemont (J

Lubbeus (Richard)
Luc (le B.) Voyez M
Lucius (Pierre) ou d
Lummene van Marck (
Marck.
- - - - - - - - (Jacque

Luna (Dominique *de*) IX. 269
Luxembourg (Bernard de) V. 342
Luytens (Henri) I. 159
Luyts (Jean) V. 56
Lyclama (Marc) IV. 412
Lyere (Adrien van) ou *Lyræus*. VII. 333
Lyftoght (François) XVIII. 113
Lymborch (Albert van) XIV. 423
Lymburgus (Remaclus) Voyez *Fuchs*.
Lynckens (Nicolas) X. 307
Lyræus (Josse) ou *van Lier*. XVIII. 62

M

Maatschoen (Gérard) X. 287
Maccovius (Jean) ou *Makowski*. VIII. 22
Macherentinus (Jean) ou *von Macheren*. XII. 388
Macropedius (George) ou *van Langhveldt*. XII. 204
Madeleine (Paul de S[te]) I. 225
Maelcote (Jean van) XI. 147
- - - - - (Odon van) XI. 149
- - - - - (Robert van) ou *Malehotius*. XI. 143
- - - - - (Thierri van) XI. 150
Maflix (Bauduin de) ou *de Tornaco*. X. 23
Magdalius (Jacobus) Voyez *Jacobus*.
Magister (Guilielmus) Voyez *Maistre*.
Magnus (Gerardus) Voyez *le Grand*.
Mahy (Bernard) XVIII. 285
Maigret (George) XVI. 129
Major (Joannes) II. 195
Maire (Jean le) III. 1

------ (...) Voyez Bu...
Malonexius (Ant.) ou *Masnay.*
Mammezius (Galerand) ou *Mazonius*
Manar (Jean) ou *Manaraus.*
Mander (Adam van)
- - - - (Charles van)
Mangot (Adrien)
Manilius (Arnold) ou *de Man.*
- - - - - (Corneille)
Mansfeldt (Charles de)
- - - - - (Pierre-Ernest, Comte de
Mantelius (Jean)
Marcà (Jacques-Corneille Lumm
ou *Van Lumene van Marck.*
Marcelis (Jean)
- - - - - (Pierre) VIII. 173
Marche (Olivier de la)
Marcile (Théodore)
Marck (Charles van Lummene
à Marcà. X
- - - - (Louis-Pierre-Engilbert
X
- - - - (Robert de la) V
Marckius (Jean) ou *à Marck.*

Maresius (Samuel) Voyez *Des-Marets*.
Marez (Josse des) XIII. 136
Marie (Cyprien de S^te^) XIV. 212
- - - (Jean de S^te^) XIV. 289
Marie-Madeleine de Pazzi (Gaspar de S^te^)
VI. 119
Marin (Jacques) ou *Marinus*. V. 405
Marissal (Ambroise) VIII. 365
- - - - (Louïs) VIII. 369
Marliano (Raimond *de*) VIII. 428
Marlier (Jérôme) X. 333
Marne (Jean-Baptiste de) X. 53
Marnix (Jean de) VI. 457
Marotte (Jean) XII. 197
Marque (Pierre de) XII. 204
Marselaer (Fréderic de) XVI. 174
Marshal (Jean) IX. 218
Martenà (Kempo *à*) IV. 306
Martin (Corneille) X. 348
- - - - (Jean) IX. 352
Martinez de Waucquier (Matthias) I. 126
Martini (Corneille) ou *Martinius*. X. 349
Martinière (Antoine-Augustin Bruzen de la)
I. 236
Masius (André) ou *Maes*. IX. 197
- - - - (Guillaume) ou *Maes*. VIII. 143
Massæus (Chrêtien) ou *Masseeuw*. VI. 207
Massemin (Pierre) VI. 415
Masson (Barthèl.) } Voyez *Latomus*.
- - - - (Jacques) }
Mastelyn (Marc) IX. 360

Mastricht (Barthèlemi de) ou *à Mosæ-Trajecto*. VII. 92
- - - - - (Gérard von) VI. 372
- - - - - (Pierre von) VI. 369
Masures (Louïs des) . XV. 248
Mathenès (Jean-Fréderic de) X. 358
Matthiæ (Pierre) XVII. 314
Matthieu (Jean-Chrysostome de S.) XI. 440
Matthys (Assuerus) ou *Matthisius*. I. 382
- - - - (Christian) ou *Matthias*, ou *Matthiæ*. XI. 287
- - - - (Gérard) VIII. 302
Mauburnus (Jean) ou *Momboir*. III. 361
Mauritius (Jean-Jacob) XI. 266
Mayus (Jacques) IX. 382
Médard (Louïs) IX. 107
Meer (Arnold van der) IV. 136
Meerbeeck (Adrien van) XII. 140
Meerlandt (Jacques van) ou *Mierlandt*, ou *Mellandt*. VII. 391
Meerle (Ange van) Voyez *Merula*.
Meetkercke (Adolphe van) ou *Mekerchus*. XVIII. 243
Meganch (Pierre) ou *Megangus*. IX. 16
Melas (Jean) ou *Schwartz*. IV. 110
Melis (Antoine) Voyez *Æmilius*.
Mellema (Elcie-Edouard-Léon) IV. 121
Melyn (Gérard) XVIII. 395
Menasseh Ben Israel. I. 396
Mennens (François) XII. 446
- - - - - (Guillaume) XII. 444
Mensinck (Théodore) XVIII. 111

Mercerus (Guillaume) ou *Merchier*. VII. 106
Mère de Dieu (Gaſpar de la) XIII. 185
- - - - - - - (Jean de la) XIII. 186
- - - - - - - (Jérôme de la) XIII. 188
- - - - - (Jérôme Gracian de la) XIV. 400
- - - - - - - (Marguèrite de la) XI. 439
- - - - - (Pierre de la) de Leyde. XIV. 25
- - - - - - - - - - - de St-Omer. XIV. 28
Mérian (Marie-Sibylle) VI. 314
Merler (Jacques) ou *Merlo Horſtius*. I. 285
Meron (Philippe van) IV. 163
Merula (Ange) V. 316
- - - - (Paul) I. 116
Meſdach (Adrien) V. 361
Meſſemakers (Engelbert) Voy. *Cultrificis*.
Meteren (Emmanuel van) ou *Meteranus*, ou *Demetrius*. XII. 340
Metſius (Laurent) ou *de Mets*. XII. 319
Meurier (Gabriel) VII. 32
Meyer (Antoine de) VII. 144
- - - (Jacques de) VII. 136
- - - (Philippe de) VII. 148
Meyers (Matthias) IX. 57
Miclot (Jean) IV. 152
Middelbourg (Barthèlemi de) I. 260
- - - - - - (Paul de) V. 1
Middelburgenſis (Jacobus) Voy. *Antonii*.
Middelhoven (Daniel van) II. 148
- - - - - - (Michel van) II. 148
Middendorp (Jacques de) ou *Middendorpius*. XIII. 103
Mierlandt (Jacques van) Voy. *Meerlandt*.

Milaenen (Horace-Nicolas van) XIII. 39
- - - - - (Matthias-Horace van) XIII. 37
Milan-Visconti (Daniel de) XIII. 36
Min-Ellius (Jean) XVII. 244
Minturnus (Antoine-Sébastien) VIII. 176
Mire (Aubert le) ou *Miraus*. I. 137
- - - (Jean le) I. 132
Moderfohn (Juste) VII. 325
Moerbeeck (Guillaume de) ou *de Moerbecâ*, ou *Morbeccâ*, &c. XIII. 89
Moeringh (Corneille-Gérard) XVIII. 67
Mogge (Roch) VII. 305
Mohy (Henri) ou *Mohyus*. V. 262
- - - (Rémacle) V. 261
Moines Anonymes de S. Hubert. XIII. 323. 325
Mol (Jacques van) Voyez *Buyens*.
Molinæus (Jean) ou *van der Meulene*. XVII. 405
Molinaris (Joannes) X. 265
Momboir (Jean) Voyez *Mauburnus*.
Monceaux (Jean du) VIII. 87
Monin (Gilles du) VI. 261
Moniot (Thomas) IV. 158
Monnier (Pierre le) III. 300
Monsenus (Jean) ou *Moonsen*. VI. 408
Mont (Paul du) XVIII. 46
Montanus (Paul) ou *van den Bercke*, ou *van den Berghe*. XII. 167
- - - - - - (Pierre) ou *van den Bergh*. XV. 241
- - - - (Robert) ou *van den Berghe*. VII. 120
- - - - - (Thomas) VII. 120

Mont-Carmel (Henri du) X. 344
Mont-Cornillon (le B. Luc du) VI. 309
Mont de Buret (Pierre du) V. 325
Montmorency (François de) III. 168
- - - - - - - - (Nicolas de) III. 165
Montreuil (Jean de) ou *de Monsterolio*. IX. 150
Moens (Gautier) IX. 382
Moreau (Bauduin) XII. 130
Mormentin (Jean) VI. 319
Marocourt (Jean de) VI. 358
Morris (Thomas) VII. 17
Mort (Jacques le) XV. 136
Mortier (Jérôme du) II. 21
- - - - (Nicolas du) XI. 24
Mosæ-Trajecto (Barthol. *à*) Voy. *Mastricht*.
Mosanus (Gérard) XII. 423
Moschus (François) V. 312
Mote (Jean de la) XII. 197
Moullart (Matthieu) II. 408
Moumale. Voyez *Wazelin*.
Mouronval (Jean de) VI. 216
Mouskes (Philippe) ou *Mus*. VIII. 56
Mucidus (Ægidius) Voyez *Muisis*.
Mudâ (Gautier *de*) ou de *Muyden*. V. 212
Mueleman (Adrien) XI. 130
Muelen (Jean-André van der) II. 361
Muisis (Gilles) ou *li Mussis*, ou *Mucidus*. VI. 320
Munniks (Jean) XVI. 152
Munsterus (Christophe) XVIII. 427
Muntinck (Abraham) V. 174
- - - - - (Henri) V. 172

N

Naeldwyck (Jean de) I
Naerden (Henri Anthonis van) *Nerdenus.*
Nagelmaecker (Laurent)
Nakatenus (Guillaume) II
Nannius (Pierre) ou *Nanninck.* XIV
Narez (Ursmer) VI
Narssius (Jean) ou *van Naerssen.* III
Nativité de la Vierge (Dominique d
XIII
Naveus (Matthias) ou *Navea.* XIII
- - - - (Michel) ou *Navea*, ou *N*
XIII
Neesen (Laurent) XVI.
Neipius (Melchior) ou *van Niepe.* IX.
Nerdenus (Henri-Antonii) ou *van Nae* ou *van der Linden.* X.
Nesselt (Edmond) XII.
Neuhusius (Edon) ou *von Neuhauss.* VII.
- - - - - (Henri) VII.
- - - - - (Regnier) VII.
Nevianus (Marc) XVIII.
Nicolas (Brocard de St.)

Nicolas (Dominique de St) VI. 130
Nicolle (Vincent) IX. 426
Nieulande (Jean van) VII. 225
Nieulandt (François van) ou *Novaterranus.* VI. 114
Nieulant (Jacques-Pâquier) V. 95
Nieuwenhove (François van) ou *à Novâ Curiâ.* XII. 304
Nimègue (Raoul de) ou *de Noviomago.* VII. 381
Nirsanus (Matthias) ou *van Niers.* XVI. 315
Nivenius (Jean) III. 36
Nockaert (Jean) VI. 133
Noewirelles (Jean de) IV. 44
Noidens (Benoit-Rémi) XIV. 323
Nonnart (Jean) VII. 105
Noodt (Gérard) I. 181
Nootman (Pierre) XII. 195
Northof (Lévold de) VI. 404
Novâ Curiâ (François *à*) V. *Nieuwenhove.*
Novaterranus (Franc.) Voyez *Nieulandt.*
Noviomago (Radulphus de) V. *Nimègue.*
Noviomagus (Joannes) I. 83
Noyens (Jean) ou *Nouts*, ou *de Turnhout.* XVI. 187
Nuenarius (Herman) XVI. 317
Nyendael (Laurent de) XVIII. 94

O

Odon (le B.) Evêque de Cambrai VIII. 1
Oeyenburch (Henri van) VIII. 17
Offignies (Thierri d') XI. 106
Ogier (Simon) ou *Ogerius.* II. 413

Opfurum (Antoine van)
Opiter (Chrêtien de) ou *de Opute*
Opmeer (Pierre van)
Oprode (Joachim van, ou *ab*) X
Oresmieux (François d')
Oridryus (Arnold) ou *van B*

Orlando di Lasso. I
Orlers (Jean) XVI
Otten (Thomas) I
Oudegherst (Pierre d') I
Oudenhoven (Jacques van)
Oudin (Casimir) I
Overbeke (Bonaventure van) I
Overdatz (Louis) XV
Oversteege (Corneille van) VI
Oufmann, ou *Reimann.* XV
Outrein (Jean d') IV
Oye (Jean d') V.
Ozanne (Hilaire) XV.

P

Paep (André de) Voyez *Papius.*
- - - (Libert de) Voyez *Pape.*
Paets (Adrien van) ou P...

Paffenrode (Jean van) I. 381
Paige (Guillaume le) VIII. 404
Paire (G.. de) XVIII. 348
Palfyn (Jean) XVIII. 279
Paludanus (Henri) IX. 215
Palude (Jean *de*) Voyez *Beer.*
Panagathus (Livin) ou *Goethals.* XVI. 295
Panhaufen (Jacques von) XI. 296
Pantin (Guillaume) ou *Pantinus.* XVII. 203
- - - (Pierre) ou *Pantinus.* XVII. 205
Pape (Libert de) ou *de Paep.* II. 281
Papius (André) ou *de Paep.* XIII. 144
Parduyn (Gafpar) ou *Perduyn.* VI. 169
- - - - - (Guiflain) VI. 171
Parifot (Pierre) X. 306
Parival (Jean-Nicolas de) X. 91
Parmentier (Thomas) XVIII. 328
Pars (Adrien) VII. 430
Partibus (Jac. *de*) Voyez *Defpars.*
Parvus (Lambertus) ou *le Petit.* III. 21
Parys (Jean van) XII. 240
Pafchafius (Jean) ou *Pafcha.* V. 20
Pafmans (Barthèlemi) XV. 266
Paffion (Jacques de la) V. 188
Patius (Adrien) Voyez *Paets.*
Paul (Sébaftien de S.) II. 229
Pauli (Gautier) ou *Paullus.* VII. 194
- - - (Matthias) V. 83
- - - (Zéger) ou *Pauwels.* X. 253
Pauwels (Nicolas) X. 75
Pauwens (François) XVIII. 147
Payez (Regner) VIII. 207

reus (Jean)
Pépin (Henri) ou *Pippinck.*
Perdu (Bénoit) ou *Perducius.*
- - - (Corneille) ou *Perduccius.*
Perduyn (Gaspar, & Guislain) V.
Perez (Antoine)
Periander (Ægidius)
Perre (Michel van den)
Pers (Thierri Pieterfz.)
Petipas (Hippolyte)
Petit (Lambert le) Voyez *Parvi*
- - - (Philippe)
- - - (Jean-François le)
Petrá (Herman *de*) ou *van den*
de Santdorpe.
Petreius (Théodore) ou *Peeters.*
Petri (Barthèlemi) ou *Peeters.*
- - - (Charles) ou *Peeters.* XV
- - - (Cunerus) ou *Peeters.*
- - - (Gerlac) ou *Peterssen.* XV
- - - (Nicolas) Voyez *Peeterssen.*
- - - (Rudolphus) Voyez *Pietersz*
- - - (Simon)
- - - (Suffride) ou P

Petrimannus, ou *Petromannus* (Martin) V. *Peetermans.*
Pévernage (André) IX. 331
Peys (Adrien) XII. 229
Phernandus (Carol. & Joan.) V. *Fernand.*
Philaretus (Gisbertus) Voyez *Fuchs.*
Philicinus (Pierre) IX. 243
Philippi (Guillaume) VI. 212
Phocylides (Jean) XIV. 418
Physicien (Laurent le) Voyez *Laurent.*
Pickardtz (Jean) IX. 231
Pictorius (Albert) I. 271
Pièrart (Guillaume) IV. 27
Pierre (Corneille de la) Voyez *à Lapide.*
Pierre (Daniel de St) XIII. 211
Piet, ou *Piedt* (Bauduin van der) XVIII. 97
Pieterfz (Raoul) ou *Rud. Petri.* IV. 339
Pieterfzoon (Jean) XVIII. 187
Piètin (François) II. 392
Pighius (Albert) II. 175
- - - - (Etienne-Winand) II. 187
Pignewart (Jean) XI. 139
Pilletier (Gaspar) ou *Pelletier.* II. 17
Pin (Jean du) XV. 174
Pippinck (Henri) Voyez *Pépin.*
Piro (Henricus de) ou *von dem Birbaum*, ou *Brunonis*, ou *de Coloniâ.* IX. 59
Pirouel (Fréderic) VIII. 32
Pistoris (Pierre) ou *de Backer.* IX. 165
Pithopœus (Lambert Ludolphi) ou *Helm.* XIII. 314
Pitiscus (Samuel) ou *Pitiski.* XV. 23

Placentius (Joannes) ou *le Plaisant.* III. 262
Platel (Jacques) X. 178
Pluchart (Charles) VII. 105
Poelenburg (Arnold) XIII. 227
Poelman (Théodore) Voyez *Pulmannus.*
Poetou (Guillaume de) IV. 8
Poiret (Pierre) XIV. 290
Polch (Jean) XIII. 157
Polites (Joachim) VII. 192
Polyander (Jean) V. 331
Pomreux du Sart (Eustache de) XV. 259
Pont (Jean de) XII. 52
Pontanus (Jacques) ou *du Pont.* II. 259
- - - - - (Pierre) ou *de Ponte*, ou *van der Brugge.* VI. 34
- - - - - (Roverus) XIV. 397
Poot (Hubert) V. 235
Poppius (Edouard) I. 342
Porée (Martin) XVIII. 75
Porquin (Barbe de) VI. 160
Portâ (Joannes à) Voyez *Verpoorten.*
- - - (Pierre de la) XVII. 348
Porthaise (Jean) ou *Porth-Æsius.* IX. 71
Potel (François) XIII. 99
Pours (Charles de) IX. 383
Pouvillon (Antoine de) X. 326
Prædinius (Regner) IX. 421
Pratel (Antoine-François de) XVI. 139
Présentation (Timothée de la) II. 324
Pretere (Guillaume de) II. 167
Prévost (Barthèlemi) ou *Prævestius.* V. 282
Prez (Jean des) ou *de Pratis.* XI. 28

Prixhefius (Jean) ou *de Prifches*. XVI. 66
Prope Lignum (Pierre) Voyez *Aenholt*.
Prudens (Henricus) Voyez *de Vroede*.
Pullen (Pérègrin van) VII. 220
Pulmannus (Théod.) ou *Poelman*. XVI. 339
Puteanus (Erycius) ou *Henri van de Putte*. XIII. 373
Puteo (Joachim *à*) ou *van den Putte*. X. 329
Putschius (Elie) ou *von Putschen*. IX. 1
Puyskens (Jacques) XII. 224
Pybès de Adama (Théodore) II. 235

Q

Quadus (Matthias) ou *Quaden*. II. 265
- - - - (Matthieu) II. 267
Quarré (Jean-Hugues) I. 256
Quartemont (Gaspar) II. 239
Quercu (Simon *à*) X. 266

R

Raadt (Alard de) XVIII. 192
Radulphe Voyez *Raoul*.
Raedt (Gérard de) Voyez *Harderwyck*.
Raellen (Hubert) XI. 68
Raevardus (Jacques) ou *Raewaerd*. XVI. 108
Raguet (Gilles-Bernard) VI. 105
Rampen (Henri) IX. 369
Ramus (Jean) ou *Tack*. VI. 183
Raoul, ou *Radulphus*, Moine du faint Sépulcre de Cambrai. XII. 41
- - - - ou *Rodulphe*, Abbé de S. Trond. XII. 34

Regnard (François)
Regner, Moine de S. Jacques de Liège
Regneri ab Oosterga (Cyprien)
Reidanus (Everard) ou *van Reyd.*
Reimann ou *Ousmann.*
Reimolanus (Jacques) ou *Raeymolen.*
Reipkens (Henri)
Rekenare (Corneille de)
Réland (Adrien) ou *Reeland.*
- - - - (Pierre)
Rembrantsz (Thierri)
Remonchamp (Martin de)
Renard (Jean) XV
Renesse (Louis-Gérard de)
Resen (Pierre van)
Rethaan (Anne)
Revius (Jacques) ou *de Rèves.* X
Reusingh (Vincent)
Reyd (Everard van) Voyez *Reid*
Reygersberch (Jean)
Reylof (Olivier de)
Reyna (Cassiodore de)
Reysen (Jean de) ou *Risingius.*
Rhala (Henri)

Ricquius (Justus) Voyez *Rycquius.*		
Riddere (Jacques de)	XVII.	428
Riet (Jean van)	XVIII.	82
Rieu (Job du)	XVII.	136
Rigerman (Antoine)	IX.	77
Ringelbergh (Joachim Sterck van)	IV.	440
Rips (Nicolas)	X.	209
Riserius (Jean) ou *de Ryser.*	IX.	220
Risingius. Voyez *Reysen.*		
Rivis (Eustache de) Voyez *de Zichenis.*		
Rivius (Géri)	VIII.	148
- - - - (Jean) ou *van Rivieren.*	VIII.	220
Roberti (Jean)	V.	347
Roche (Laurent de la)	I.	295
- - - (le B. Alain de la)	III.	144
Rocoles (Jean-Baptiste de)	III.	419
Rodulphe. Voyez *Raoul.*		
Rodulphus (Gérard) ou *Roelofs.*	VII.	209
Roel (Conrade van)	IV.	196
Roelants (Gérard)	XII.	53
- - - - (Joachim) ou *Rolandus.*	XII.	53
Roger (Jacques)	I.	48
Rombise (Antoine de)	XI.	120
Rombouts (Rombaut)	VII.	231
Ronghe (Albèric de)	XIV.	31
Ronssæus (Baudouin)	III.	110
Roodenborgh (Thierri)	XV.	143
Roothaese (Jean-Livin de)	XIV.	79
Rosa (Pépin) ou *Roosen.*	XII.	172
Roscius (Antoine Jacobsz)	II.	136
Rosemondt (Godescalc)	V.	58
Rosenthal (Jean)	III.	181

Rothamel (Nicolas) VI. 57
Rotterdam (Anne van) II. 33
Rou (Jean) IV. 15
Rougemont (François de) VIII. 84
Rouillon (Charles de) VII. 368
Routart (Michel) IV. 82
- - - - (Richard) IV. 86
Roy (Alard le) XIII. 369
- - - (Daniel le) VII. 316
- - - (François le) XVIII. 332
- - - (Thomas le) Bénèdictin. IX. 275
- - - (Thomas le) Dominicain. IX. 275
Royaerd (Jean) ou *Royardus.* IX. 349
Ruarus (Joachim, & David) XII. 337
Rubruquis (Guillaume *de*) I. 213
Rubus (Jean) Voyez *du Buisson.*
Rudiger, ou *Rudigerus.* XVII. 271
Rudolphi (Suffridus) Voyez *Sterckenburg.*
Rue (Pierre de la) XIV. 83
Rueus (François) ou *de la Rue.* I. 165
Ruffelaert (François) IX. 374
Ruite (Lambert le) III. 212
Rungius (Jean-Conrade) VIII. 235
Rupe (Alanus *de*) Voyez *de la Roche.*
Rusbroch (Jean) ou *Rusbroquius*, ou *de Ruysbroeck.* I. 203
Russe (Pierre) VII. 121
Ruymveld (Nicolas) XVII. 398
Rycke (Jean de) ou *Divitis.* VI. 124
- - - (Lambert de) XVII. 136
Rycquius (Justus) ou *de Rycke.* III. 188
Ryder (Jean) ou *Ryderus.* XIII. 175

Rye (Thomas de) ou *Ryetius*. XVI. 80
Ryk (François) XV. 146
Rym (Charles) ou *Rymius*. XIII. 233
- - - (Gérard) ou *Rymius*. XIII. 237
Ryndorp (Adrienne van) XVIII. 72
- - - - - (Jacob van) XVIII. 68
Ryser (Jean de) Voyez *Riserius*.
Ryssen (Léonard van) ou *Ryssenius*. VI. 345
Rystius (Paul) I. 47

S

Sailly (Thomas) ou *Saillius*. IV. 319
Salle (Jean de la) XVIII. 183
Sallesignis (Marie-Cathèrine de la) III. 287
Salmasius (Claude) Voyez *Saumaise*.
Samerius (Henri) ou *de Samrez*. II. 269
Sandæus (Maximilien) ou *van der Sandt*. X. 166
Sande (Fréderic *à*, *ou* van den) XV. 119
- - - (Jean *à*, *ou* van den) XV. 118
- - - (Regner *à*, *ou* van den) XV. 114
Sanderus (Antoine) ou *Sanders*. XVI. 364
- - - - - (Jean) ou *Sanders*. IV. 404
- - - - - (Livin) XVI. 393
Sandius (Christophe) III. 392
Santdorpe (Herman de) Voyez *de Petrá*.
Santvoort (Godefroi van) V. 146
Sarasa (Alphonse-Antoine de) IV. 8
Saravia (Adrien de) XI. 339
Sarrazin (Jean) XVI. 194
Sart (Eustache de Pomreux du) Voyez *Pomreux*.

Sartorius (Jacques-Théodard) ou *Cleermaeckers.* XVI. 77
- - - - - (Jean) XVIII. 193
Sarts (Ubaud des) VI. 109
Sas (Corneille) ou *t'Sas.* VIII. 117
Saskeridès (Jean) ou *Safgers.* XVIII. 179
Saumaise (Claude) le Père. XV. 356
- - - - - - - - - - le Fils. XV. 447
Sauvaige (Jean) ou *Sylvagius* XIII. 200
Scaille (Henri) VII. 247
Scarle (Occo de) IV. 291
Scelliers (Henri) IX. 193
Schaap (Gérard) IX. 263
Schacklock (Richard) XV. 41
Scheele (Rabode-Herman) ou *Schelius.* III. 140
Schelkens (Sébastien) VI. 333
Schellens (Hyacinthe) XVI. 286
Schenck de Tautenburch (Fréderic) ou *Schenckius.* XVI. 156
Schenkels (Dominique) ou *Schenckelius.* XV. 58
- - - - - (Lambert-Thomas) XV. 59
Schep (Guillaume) VII. 270
Scheppere (Corneille de) ou *Corn. Duplicius Schepperus.* XII. 295
Scheueren (Gérard von der) III. 24
Schewich (Gisbert van) ou *Schevicanus.* XIII. 169
Schiedam (Gérard de) IX. 333
Schildere (Louïs de) VIII. 388
Scholier (Pierre) ou *Scholirius.* I. 263

Scholiers (Adrien) ou *Scholaſticus*. I. 262
Schonæus (Corneille) ou *de Schoon*. II. 443
Schoockius (Martin) III. 304
Schoonaerts (Grégoire) XIV. 371
Schoonhoven (Anien de) ou *à Schonavia*. X. 246
- - - - - - (Florent) XV. 151
- - - - - - (Jean de) IV. 250
- - - - - - (Nicolas de) VII. 400
Schore (Antoine de) ou *Schorus*. IV. 128
- - - (Henri) ou *Schorus*. IV. 131
- - - (Louïs de) IV. 123
Schoreel (Adrien van) XV. 66
Schotanus (Bernard) VI. 69
- - - - - (Chriſtian) VI. 76
- - - - - (Henri) VI. 61
- - - - - (Jean) VI. 84
- - - - - (Meinard) VI. 65
Schouville (Philippe) XIII. 171
Schrevelius (Corneille) ou *Schrevel*. XVI. 271
- - - - - (Thierri) ou *Schrevel*. XVI. 267
Schryver (Alexandre) ou *Grapheus*. VI. 196
- - - - (Corneille) ou *Scribonius* , ou *Grapheus*. VI. 187
Schulting (Corneille) XVIII. 210
Schurenius (Gérard) V. *von der Scheueren*.
Schurman (Anne-Marie de) XVIII. 403
Schuttelaere (Jean-Bapt.-Victor de) XVI. 296
Schyn (Herman) X. 283
Scohier (Jean) XIII. 182
Scribani (Charles) III. 348
Scribonius (Corneille) Voyez *Schryver*.

Scrieckius (Adrien) II. 170
Sebastianus (Joannes) IV. 151
Sébille (Alexandre) IX. 194
Sedulius (Henri) ou *de Vroom*. XII. 375
Segers (Jacques) III. 272
Senensis (Antonius) Voyez *de Siennes*.
Serarius (Pierre) ou *Serrurier*. X. 70
Ser-Jacobs, ou *Sirjacobs* (Jean) Voyez *Beverus*.
Serrano (Joseph *Franco*) V. 97
Servais (Saint) III. 293
Servatii (Robert) VI. 314
Servilius (Jean) ou *Knaep*. I. 301
Servius (Philippe) ou *Bouchy*. XIII. 371
Sevenstern (Gaspar) VI. 161
Sibelius (Gaspar) XII. 355
Sibranda (Jean) IV. 153
Siccama (Sibrand) I. 347
Siennes (Antoine de) ou *Senensis*. XIII. 429
Sileman (Philibert) VI. 260
Silvius (François) ou *du Bois*. Voyez *Sylvius*.
- - - - (Jean) ou *du Bois*. VII. 162
- - - - (Pierre) ou *van den Bossche*, Guillemin. XVIII. 127
- - - - (Pierre) ou *van den Bossche*, Jésuite. XVIII. 126
Simeomo (Macaire) IX. 18
Simon Stock (Nicolas de S[t]) XII. 292
Simonis (Folkerus) IV. 295
- - - - (Guillaume) ou *Simons*. V. 18
Simons (Joseph) ou *Simonis*. II. 322

Sinthen (Jean van) ou *Synthen*, ou *de Synthis*, *Sintinensis*, ou *Sinthemius*. XII. 110
Sixtinus (Regnier) IV. 52
Slaughter (Edouard) XV. 281
Slotanus (Jean) ou *van der Slooten*, ou *van Gessen*, &c. XIII. 254
Sluper (Jacques) IX. 376
Sluys (Guillaume van der) XIV. 81
Sluyter (Gertrude) IV. 437
Smedt (Gilles de) Voyez *Fabri*.
Smet (André die) IX. 186
Smeur (Jacques) VII. 309
Smidt (François de) XV. 227
- - - (Guillaume) Voyez *Fabricius*.
Smith van der Ketten (Jean) ou *Smetius à Kettenis*, le Père. XIII. 221
- - - - (Jean) ou *Smetius*, le Fils. XIII. 226
Sneeck (Corneille de) ou *de Snekis*. XVIII. 322
Snellaerts (Dominique) XIII. 295
Snouckaert van Schauwenburch (Guillaume) Voyez *Zenocarus*.
Snoy (Lambert) XI. 65
- - - (Regnier) XI. 55
Soesman (Rabbi Eleasar) XI. 425
Solenander (Regner) ou *Solinander*. XIII. 179
Solre (André de) VIII. 391
Soltem (Laurent-Jacques van) XV. 130
Somer (Bernard) XI. 382
Somere (Jacques de) V. 81
Someren (Corneille van) III. 251
- - - (Guillaume van) ou *Somerius*. IX. 101
L l 4

Someren (Jacques van) IX. 344
- - - - (Jean van) de Dordrecht. III. 254
- - - - (Jean van) d'Utrecht. III. 258
Sommalius (Henri) ou *de Sommal.* XI. 32
Sopinga (Godefroi) ou *Sopingius.* I. 129
Sorbait (Paul de) IV. 115
Souaſtre (Joſeph de Bonnières, dit de) XIV. 34
Speecq (Jacques) XVII. 288
Spiegel (Henri) VIII. 314
Spigelius (Adrien) II. 234
Spithout (Egbert van) ou *Spitholdius.* I. 156
Spoelberch (Guillaume van) VIII. 37
Stalens (Jean) ou *Stalenus.* VII. 309
Stanniſex (Jean) ou l'*Eſtainier.* XVIII. 264
Stanyhurſt (Guillaume) VII. 266
- - - - - (Richard) VII. 261
Stapleton (Thomas) XI. 309
Stator (Pierre) I. 329
Staveren (Cappidus de) IV. 290
Steeghius (Godefroi) ou *Steegh.* VI. 107
Steen (Corneille van den) V. *à Lapide.*
- - - (Herman van den) Voy. *de Petrâ.*
- - - (Jean van den) Voyez *à Lapide.*
Steengracht (Adrien) V. 340
- - - - - - (Jean) l'ayeul. V. 338
- - - - - - (Jean) le petit-fils. V. 341
Steindam (Abraham) X. 325
Stellaerts (Proſper) VIII. 194
Stempels (François de) XIII. 101
Sterck (Pierre) Voyez *Valens.*
Sterckenburg (Suffride de) IV. 299

Steur (Arnold) VIII. 63
Stochius (Nicolas) III. 101
Stockmans (Pierre) I. 49
Stolckwyck (Gaſpar) ou *Stolwyck*, ou *Peeters.* XI. 135
Straax (Euſtache *à*) VI. 30
Strabo (Nicolas) Voyez *le Borgne.*
Streithagen (André von) IX. 36
- - - - (Pierre von) de Heinsberg. IX. 38
- - - - - (Pierre von) d'Aix-la-Chapelle. IX. 45
Stryen (Jacob van) VIII. 228
Stryroy (Godefroi) ou *Striroyde.* VII. 401
Sturmius (Hubert) VII. 254
- - - - (Jean) ou *Storms.* VI. 252
Sucquet (Antoine) XIII. 76
- - - - (Charles) XIII. 73
Suevezeele (Philippe van) XV. 278
Surius (Bernardin) IV. 69
Suſius (Nicolas) ou *Suys.* I. 26
Sutholt (Bernard) IV. 96
Swaef (Jean de) VI. 21
- - - (Samuel de) VI. 22
Swalve (Bernard) VIII. 385
Swanenburch (Corneille) XII. 178
Sweertius (François) IV. 282
Sweerts (Emmanuel) V. 54
- - - - (Jean) ou *Sweertius.* VI. 199
Swieten (Gilles van) XIV. 368
Sylvagius (Joannes) Voyez *Sauvaige.*
Sylvain (Alèxandre le) Voyez *van den Buſſche.*

Sylvius (François) II. 285
- - - - (Joannes) ou Jean *du Bois*. II. 283
- - - - (Lambert) Voyez *van den Bosch*.
Sylvius (François de le Boe) I. 193
Synnama (Haringus Sifridi) I. 350

T

Tack (Jean) Alèxien. XVI. 63
- - - (Jean) ou *Ramus*. Voyez *Ramus*.
Taelboem (Guillaume) ou *Taelbomius*. XVIII. 339
Taffin (Jean) le vieux. XI. 167
- - - - (Jean) le jeune. XI. 171
- - - - (Pierre) XI. 173
Tantius (François) ou *Tant*. V. 89
Tassart (Jacques) VII. 10
Taurinus (Jacques) ou *van Toor*. XVIII. 256
Taxis (Jean-Baptiste *de*) ou *de' Tassi*. XII. 258
Teellinck (Corneille) V. 247
- - - - (Evald) V. 247
- - - - (Guillaume) V. 251
- - - - (Jean) V. 260
- - - - (Maximilien) V. 259
Teneramundâ (Joannes *de*) VII. 191
Terentius (Jean Gerritsz) ou *Van Teerns*. XVI. 394
Ter-Veere (Jean de) Voyez de *Veris*.
Teschenmacher (Engelbert) III. 19
- - - - - - - - (Garnier) III. 15
Textoris (Guillaume) IV. 376
Thabor (Henri du) ou *Thaborita*. IV. 301
- - - - (Vorper du) IV. 303

Valbelle (Louïs-Alphonse de) III. 358
Valcoogh (Thierri) ou *Valcooch*. XVII. 432
Valens (Pierre) ou *Sterck*. III. 277
Valera (Cyprien de) XV. 207
Valerius (Adrien) VIII. 241
- - - - (Corneille) ou *Wouters*. XII. 145
Valle (Joannes *de*) VII. 71
Vallensis (Andreas) ou *Delvaulx*. III. 380
Varennius (Jean) II. 305
Vaulx (Bauduin de) X. 148
Vauseus (Laurent) XVIII. 93. & 448
Vay (Nathan) V. 306
Ubalde (Paul de St) XVI. 316
Vedelius (Nicolas) III. 121
Velde (Laurent van de) Voyez *Campester*.
Velsius (Josse) ou *Velsen*. IX. 437
Vennecool (Jean van de) V. *Fenacolius*.
Verdure (Nicolas-Joseph de la) I. 314
Verduyn (Corneille) Voyez *Dunius*.
Verepæus (Simon) II. 62
Vereycken (Godefroi) V. 392
Verheyl (Pierre) XII. 130
Verhoek (Pierre) XV. 215
Verhoeven (Théodore) XIII. 289
Veris (Jean *de*) ou *de Ter-Veere*. X. 59
Verlenius (Jérôme) ou *van Verle*, ou *Verlensis*, ou *Vairlenius*. VIII. 325
Vermander. Voyez *van Mander*.
Vermeil (François) VI. 134
Vernulæus (Nicolas) III. 428
Véron (Charles) XIII. 277
Verpoorten (Jean) ou *à Porta*. VII. 355

Tonſern (Jean-Adolphe) XVIII. 363
Toor (Jacques van) Voyez *Taurinus.*
Topiarius (Gilles-Dominique) ou *van den Prieele.* IX. 357
Tornaco (Balduinus *de*) Voyez *de Maſſix.*
Torrentinus (Hermannus) V. 219
Torrentius (Livin) II. 92
Tour (Louis de la) Voyez *Turrianus.*
Tournai (Guillaume de) Bénédictin. XI. 377
- - - - (Guillaume de) ou de *Tornaco*, Dominicain. XI. 379
Trichtius (Arnold) ou *van Tricht.* XII. 210
Trieu (Philippe du) IX. 189
Triquet (André) XI. 91
Triverius (Jérémie) ou *de Drivere.* VII. 179
Trommius (Abraham) V. 241
Tulp (Nicolas) I. 221
Tungrenſis, ou *Tungrius* (Jean) V. *de Tongriâ.*
Tuningius (Gérard) ou *van Tuninghen.* VII. 255
Turlot (Nicolas) VI. 273
Turnhout (Jean de) Voyez *Noyens.*
- - - - (Martin *à*) ou *van der Keele.* IX. 290
Turrianus (Louïs) ou *de la Tour.* VI. 199
Tybius (Jean) III. 20
Tympel (Marc van den) III. 298
Typoets (Jacques) ou *Typotius.* X. 157
Tzewers (Guillaume) Voyez *Textoris.*

V

Vaddere (Jean-Baptiſte de) VII. 384
Vaernewyck (Marc van) I. 265
Vaillant (André le) I. 304

Vivarius (Jacques) ou *van den Vyver.* XVI. 75
Vivero (François de) Voyez *Bivero.*
Vivès (Jean-Louïs) II. 34
Viviers (Oger des) ou *à Vivariis.* XVII. 174
Vivre (Gérard de) ou *du Vivier.* VI. 200
Vladeracken (Christophe) I. 323
- - - - - - (Jean) ou *Florager.* I. 327
- - - - - - (Pierre) I. 328
Vleeschoudere (Pierre de) IV. 198
Vleeschouwer (Jean) Voyez *Carnarius.*
Ulespiègle (Tiel) ou *Uylenspieghel.* VII. 393
Vlierden (Daniel van) ou *Vlierdenus.* XVII. 342
Vliet (Gautier van den) X. 212
Vlieterp (Jean van) IV. 291
Vloers (Pierre) XVIII. 326
Ulpart (Jean) VI. 260
Vluggius (Jacques) XIV. 29
Voerdâ (Nicaise *à*) ou *van Voerden.* VIII. 242
Vogels (Evalde) VIII. 139
Volcaerd (Jacques) XV. 128
Volcart (Pierre-Martyr) V. 377
Volder (Burcher de) I. 334
Voorda (M. Bavius) VIII. 248
- - - - (Jacob) VIII. 246
Vorstius (Conrade) XIII. 327
- - - - (Guillaume-Henri) XIII. 357
Voz (Laurent de) VI. 296
Uranius (Henri) ou *von dem Himmel.* XII. 335
Vranx (Corneille-Colomban) V. 397

Verratius (Jérôme) ou *Verrucius*, ou *Verrooten*. XVIII. 398
Verschoor (Jacob) XI. 399
Versluys (Corneille) IV. 372
Versnede (Mr J. S.) XVIII. 237
Vervoort (François) VI. 233
Verwey (Jean) VIII. 105
Vesaliensis (Arnold) ou *von Haldren*, ou *von Wesel*. VIII. 167
Uffele (Jean van) IV. 165
Uffingus, ou *Uffo*, Ecrivain du X. siècle. VI. 158
Vicq (Henri de) ou *Vicus*. II. 251
Vierge (Thomas de la) III. 287
Villers (Servais-Augustin de) VI. 326
Vincart (Jean) XII. 278
Vincent (Grégoire de S.) ou *à S. Vincentio*. X. 139
Vincentius (Anne-Marie) VI. 60
- - - - - (Daniel) VI. 59
Vinchant (François) IX. 292
Vineâ (Joannes *à*) III. 368
Vinnius (Arnold) II. 161
- - - - (Simon) II. 166
Viringus (Jean Walterius) ou *van Vieringen*, le Père. XIII. 440
- - - - - - - - - - - - - - le Fils. XIII. 443
Visch (Charles de) X. 184
Visconti (Daniel de Milan) Voy. *Milan*.
Visscher (Jean) V. 89
Vitellius (Regnier) IV. 381
Vitus (Richardus) I. 41

Warnet (Jacques) ou *Warnerius*. VI. 113
Wassenaer (Gérard van) I. 61
Wastelain (le R. P. Charles) II. 231
Waterloop (Clément) XIV. 394
Waucquier (Matthias de) Voyez *Martinez*.
Waudré (Julien) ou *Wauldret*. V. 12
Waveren (G. Lappius *à*) Voyez *Lappius*.
Wauldé (Gilles) IV. 438
Waustru (Bonaventure) VIII. 292
Wazelin de *Moumale*. I. 322
Weidmar (Abdias von) Voyez *Widmarius*.
Wellens (Pierre) XV. 218
Wemmers (Jacques) V. 230
- - - - - (Pierre) XII. 231
Wennen (François) ou *Wennius*. X. 113
Werlein (*Balthasar*) XIV. 366
Werpaeus (Charles) ou *Werpen*. XIII. 281
Werteloo (George) II. 405
Wesel (Abraham *à*) II. 153
- - - (Arnold von) Voyez *Vesaliensis*.
Wespin (François de) XIII. 286
Westerburgh (Jean van) VII. 87
Westervoldt (Volcard van) ou *Westervoltius*, ou *Frisius*. VIII. 407
Westhuyse (Matthias van) VI. 93
Weston (Edouard) II. 255
Weyer (Jean) III. 207
Weytsen (Quentin) X. 296
White (Richard) Voyez *Vitus*.
Wiaert (Jean - Baptiste) I. 25
Wicquefort (Abraham de) I. 351
Widmarius (Abdias) IV. 176

Wielant (Philippe) XV. 48
Wieling (Abraham) VI. 286
Wierts (Jean) I. 24
Wiggers (Jean) II. 103
Wilachen (Joachim van) ou *Wilachius*. XII. 114
Wildt (Guillaume) VIII. 337
Willart (Vincent) IV. 406
Willemaers (Pierre-Thomas) XI. 396
Willems (Michel) ou *Guilielmi*. XII. 409
Willemsen (Jacques) II. 396
- - - - - - (Jean) II. 397
Willot (Bauduin) XVIII. 329
Wilman (Théodore) XV. 301
Wilmerdonx (Jean) XII. 425
Wilsens (Abraham) ou *Wilsenius*. IX. 397
Wiltz (Pierre) XIII. 215
Wincque (Grégoire de le) III. 370
Winellius. Voyez *Guinellius*.
Winsemius (Ménèlas) ou *van Winsem*. IX. 306
- - - - - (Pierre) IX. 296
Winter (Jean de) ou *Winterus*. VII. 362
Wion (Arnold) IV. 59
Wiringus (Jean) ou *van Wiringhen*. XVII. 286
Wirotte (George) XII. 55
Witgeest (Simon) VII. 230
Witmeckers (Jean) X. 267
Wits (Herman) ou *Witsius*. II. 327
- - - (Nicolas) II. 326
Witte (Corneille de) III. 332
- - - (Gérard de) Voyez *Candidus*.
Wittebort (Maximilien) X. 150